GOVERNMENT OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 31421

CALL No. 913.005/B.I.F.A.O.

D.G.A. 79

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

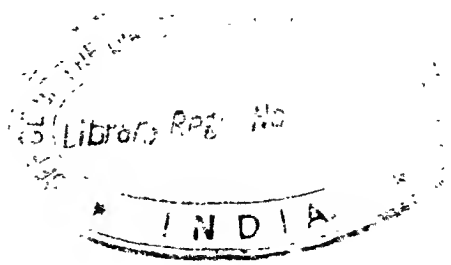

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. PIERRE JOUGUET

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME XXXII

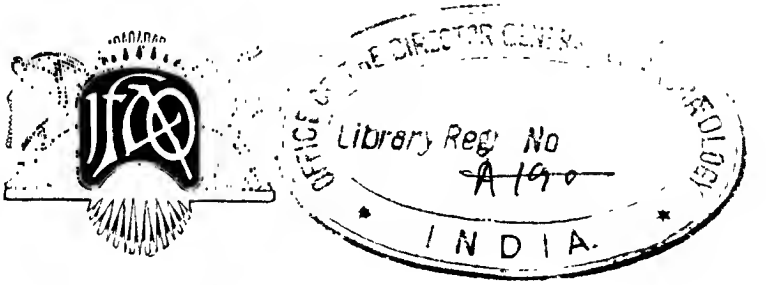

913.005
B.I.F.A.O.

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1932

Tous droits de reproduction réservés

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 31421
Date. 21. 5. 57
Call No. 913.005/B.J.F.A.O.

SOME SUGGESTIONS

ON THE

TRANSCRIPTION OF EUROPEAN WORDS

INTO THE ARABIC ALPHABET

BY

R. ENGELBACH.

European and other foreign words are now daily playing a greater part in the literature of Egypt. Geography, Medicine, Natural Science, History and many other subjects, previously taught in English or French, are now, rightly, taught in the native tongue; yet the Arabic alphabet, though thoroughly suitable for writing that language, is hopelessly inadequate to transcribe any but purely Arabic words. Capital letters have been invented, for which I must say that I do not see the necessity, yet no system has been approved, or—so my Egyptian colleagues inform me—even devised, to enrich the Arabic alphabet sufficiently to enable it to express, more or less accurately, the host of foreign words in general use which, when transcribed into Arabic, are often unrecognisable when read, unless the reader knows the correct pronunciation. This defect is felt most of all in the school atlases, where accuracy of transcription is obviously of first importance, and almost equally so in scientific works containing Latin and Greek technical terms. Makeshifts for some of the foreign consonants are in use, but, whereas the European

languages—among which English, French and German are by far the most important from a scientific point of view—use at least eight long and eight short vowels, the Arabic alphabet, when fully 'pointed', can express definitely but three long and three short.

In modern Egyptian maps of Europe a hybrid system of transcription is in use. In some cases the vowels, at least the principal ones, are represented by ا doing duty for *a*, و for *o* and *u* and ى for *i* and *e*, whether these vowels, are long or short. In other cases, which to my mind are more satisfactory, the short vowels are represented by the points and only the long vowels by ا, و and ى. An example of the first system is تشكوسلوڤاكيا 'Tchekoslovakia' and of the second is سَرْدِنيه 'Sardinia', both transcriptions being from the same map.

For Arabic, or, for that matter, any other language, to expect to be able to transcribe every nuance of vowel-sound in English, French and German is, of course, out of the question; but if it could be brought to express eight long and eight short vowel sounds, instead of three, that would be amply sufficient for all practical purposes.

It is, of course, easy to invent diacritical marks to increase the number of vowel-sounds, but certain considerations must, in my opinion, be borne in mind if the system proposed is to have any likelihood of success. First, the existing diacritical signs—the *fatḥa*, *kasra* and *ḍamma*—must not be changed: secondly, the new signs should bear some resemblance to the old ones to which they are most nearly akin, and thirdly, the new short vowels must increase their length and function as initials by exactly the same process as those at present in use.

The smallest change which can be made in the existing vowel-signs is to turn them the reverse way round—*i. e.* back to front—or to write them below instead of above the consonant. These two processes, the second of which can only be applied to the *ḍamma*, provide five extra vowel-sounds, making eight in all.

Following is a list of English, French and German place-names with the Arabic transcriptions I propose. I have inserted the *sukun* when necessary, but have only expressed in the transcriptions the vowels given in italics in the European originals.

SOUND.	ENGLISH.		FRENCH.		GERMAN.	
Short a..	Ramsgate	رَمْزْجت	Calais	كَلى	Hamburg	هَمْبرج
Long a..	Dunbar	دنْبَار	Bâle	بَال	Baden	بَادن
Short e..	Denbigh	دِنْبى	Brest	بْرِسْت	Berlin	بِرْلين
Long e..	Paisley	پِيزْلى	Seine	سِين	Bremen	بْرِيمن
Short i..	Tilbury	تِلْبرى	Limoges	لِموژ	Minden	مِنْدن
Long i..	Deal	دِيل	Nîmes	نِيم	Kiel	كِيل
Short o..	Bolton (1)	بْلْتن	Moselle	مْزل	Bonn	بْن
Long o..	Dover	دْوقر	Rhône	رْون	Posen	پْوزن
Short u..	Fulham	فُلْهم	Bourges	بُرْژ	Kulm	كُلْم
Long u..	Poole	پُول	Nemours	نمُور	Ruhr	رُور
Short ö..	Munster (2)	مِنْسْتر	Meurthe	مِرْت	Koln	كِلْن
Long ö..	— (3)	—	Meuse	مِوز	Konigsberg	كِونِجْزْبرج
Short ü..	—	—	Bruxelles	بْرِسل	München	مِنْخن
Long ü..	—	—	Bruges	بْرِوژ	Düren	دِورن

(1) The English equivalent to the French and German short *o* is rare. But has to be distinguished from the common short *o* (not). See p. 4.

(2) The usual sound of the *fatha* appears to be midway between this value of the English *u* (but) and that of short a (bat). To my ear the *u* in question is close to, though not identical with the French short *eu* and the German short *ö*.

(3) The English sound corresponding to the long *eu* and *o* is only heard in the 'accepted' pronunciation of English in such combinations as *ur*, *ir*, *ear*, etc. (burr, bird, heard). Practically, all dialects of English, notably the Scotch, pronounce the *r*, though in many different ways. I am strongly of opinion that words such as these should be transcribed into Arabic with the short *o* followed by *r*.

It will be seen from the foregoing words that the *fatḥa* is, as before, lengthened by the *alif*, both the *kasra* and the reversed *kasra* by the *ye* and all the *ḍamma*-forms by the *waw*. The new forms can also be used as initials on the existing system in conjunction with *alif*, thus : أوبن و اِين و اِكْستر ; *O*ban, *A*isne, *E*xeter, etc.

One possible 'point' has not been used, namely the reversed *fatḥa*, and two sounds—very important in English—are still without means of being transcribed. These are the short *o* in 'n*o*t' and the long *a* in 'b*a*ll'. To Egyptians, the latter sound is almost indistinguishable from the long *o* in 'b*o*wl', but, if pronouncing dictionaries are, in the future, to be brought out in Arabic, a distinction is essential. I therefore suggest that the reversed *fatḥa* be used for the short *o* in question, which is lengthened by the *alif* to give the long *au*- or *a*-sound. To represent the long sound as an initial a reversed *madda* would have to be used. Thus we should have :

B*o*ston.	بَسْتن
*O*xford.	آكْسْفرد
W*a*terford.	وَاترفرد
*A*lbany.	آلبنى

A difficulty in transcribing English, French and German words into Arabic is to decide whether a vowel is long or short. Unlike Arabic, the languages mentioned have a very high proportion of their vowels of intermediate length, and it is only an Arabic-speaking person who can decide whether, to his ear, an accented vowel of intermediate length should be transcribed by a long or a short vowel.

A vowel-sound which might have to be indicated in addition to those already mentioned is the 'furtive' intermediate vowel, more common in English and German than in French, which might roughly be described as the easiest or least conspicuous vowel which can be pronounced between any particular pair of consonants (bak*e*r, cur*a*te arbeit*e*n). Two methods suggest

themselves for rendering this sound; the first is the omission of any point or the *sukun* on the consonant preceding it; the second is the use of an incompletely closed *sukun*.

If pronouncing distionaries are ever contemplated in the native script, means would be required to indicate where the stress or accent falls and perhaps to indicate where a vowel is of intermediate length. For the first, a vowel-point thicker than the normal might be used and for the latter a point larger then the normal. The need for such refinements, is however, still very far away.

If my system of indicating the additional vowels—or a modification of it —is ever adopted and taught, I am of opinion that, apart from the purely English sounds discussed above, either the French or German values of the vowels should be taken, in the schools, for the standard values of the new vowel-points, since the English vowels differ from the corresponding French and German vowels more than those of the last two differ from each other.

The consonants of the Arabic alphabet are none too suitable for rendering foreign names and words, but the Persian variants of the Arabic letters offer forms, which are generally known to Arabic-speaking peoples, to fill some of the lacunæ in the Arabic consonantal system; for instance, Persian provides چ for '*tch*', ژ for *zh* (azure, pleasure), پ for *p* and گ for *g* (*g*o) and ڤ has already become established as the equivalent of *v*. The ج offers a special difficulty; in Egypt it is pronounced in the official spoken dialect as hard *g*. Its classical form is English *j*, while, when read, it usually is pronounced as *zh*. I doubt whether the adoption of the Persian گ for hard *g* and the Arabic ج for *j* would find favour, though that is the logical solution. An alternative solution would be to reserve ج for hard *g*, and to invent a new variation of the ج for *j*, such as one with two dots below instead of one[1]. Further requirements are methods of expressing the French nasal *n* and perhaps also the sound represented in English and German by *ng* (si*ng*). For the first I suggest the use of medial and final *nun* but without any dot, thus ں, ـں. Thus 'matin' would be transcribed as مَتِں and 'printemps' as

[1] In modern Arabic atlases which I have consulted, تش is used instead of چ for *tch*. On this analogy it might be considered that دش or دژ should be used for English *j*. Double forms are, however, very clumsy.

پَرِتَنَ. The *ng*-sound might, as it is now, be rendered by *n* + *g* نج or an unobjectionable form of the ج with an additional dot on the top — thus combining the *nun* and the *jîm* in one letter — could be devised.

In conclusion I wish to say that the system I propose is entirely tentative, and that I am very conscious of its defects. The moment, however, seems propitious for its introduction, since the addition of capital letters to the Arabic script will involve a considerable enlargement of the normal founts of type, the half-dozen new signs which my system requires could be introduced at the same time; further, since the capitals will make it necessary to reprint the school atlases, the occasion can be seized to ameliorate the very defective system of transcription now in use.

I wish to thank Aḥmad Eff. Saad, of my Department, for preparing the originals of the blocks on pages 3 and 4.

R. Engelbach.

COMPLÉMENTS

POUR

"LA FIN DU MOYEN EMPIRE ÉGYPTIEN".

MONUMENTS ET FAITS DOCUMENTAIRES

(avec 4 planches)

PAR

M. RAYMOND WEILL.

Le présent mémoire est le quatrième que je consacre, depuis 1918, à apporter compléments et précisions aux études sur la période comprise entre XIIe et XVIIIe dynastie qui ont constitué l'ouvrage terminé à cette époque. En différence des trois contributions antérieures[1], qui portaient sur des localités restreintes, des moments particuliers de l'histoire, ou des points spéciaux de discussion historique, le travail d'aujourd'hui cherche à être complet, au jour de sa rédaction, mais dans le seul domaine de ce que nous avons appelé, jadis, *Monuments et histoire*, c'est-à-dire de la documentation en provenance du temps même des événements et des faits que ces documents font ressortir. Les présents *Compléments* ne sauraient donc être exhaustifs, au mieux, que pour moitié, y manquant tout ce qui touche à la littérature égyptienne des

[1] *Kamès de Thèbes*, etc., dans *Cinquantenaire de l'École Pratique des Hautes Études* (1921), p. 25-41; *Notes sur "La fin du Moyen Empire égyptien"*, dans *J. As.*, CCII (1923), p. 118-130; *Les successeurs de la XIIe dynastie à Medamoud*, dans *R.E.A.*, II (1929), p. 144-171.

autres temps et tout ce qui concerne nos théories historiques, les progrès documentaires et l'évolution de la considération critique chez les égyptologues, dans le particulier domaine de littérature ancienne dont les témoignages enserrent et souvent paraissent commander nos vues en cette période de la *fin du Moyen Empire*. C'est pourquoi le présent mémoire devra être suivi d'autres études et recueils encore de *Compléments*, dans l'ordre de tout ce qui n'est point fait ici.

Qu'il s'agisse d'ailleurs de documentation proprement dite ou de discussion historique, il ne faut point attendre de voir nos images d'une période trop mal connue encore, parvenir de sitôt à l'état statique. De nouvelles informations nous rejoignent et nous dépassent, dans le temps même que nous mettons en œuvre les informations de la veille; et sans l'intervention d'aucune nouveauté documentaire, il peut arriver qu'un trait de lumière subit, chez un homme qui cherche, ait pour résultat de bouleverser tout un ordre de valeurs et nous oblige à les remettre en question. Telle, en significatif exemple, l'aventure critique dans laquelle le génie de M. Fl. Petrie vient de nous jeter. Déterminé par la trouvaille, assez mince en elle-même, de nouveaux scarabées «hyksôs» dans une localité des confins sud de la Palestine, Petrie a pensé reconnaître que la période de ces scarabées «hyksôs», au lieu d'être postérieure de six siècles et demi à la XIIe dynastie, devait commencer immédiatement après la fin de cette XIIe dynastie[1] : resserrement des événements qu'on n'avait jamais osé pousser aussi loin, même dans le cadre de la *chronologie courte* et pour mieux s'accorder avec la *chronologie courte*. Et si Petrie ne s'est pas trompé, voilà qu'il nous faut reprendre toute l'histoire des «Hyksôs» par la base.

Nous ne nous y engagerons point ici, non plus que dans aucune des autres questions d'interprétation historique qui subsistent, ou se sont ouvertes, ou élargies dans des directions diverses. Les renseignements mis en ordre ci-après sont ceux d'un simple catalogue de données monumentales, raisonnées pour l'extraction des résultats historiques immédiats et l'insertion des faits nouveaux dans les cadres de notre construction historique antérieure, qui semble bien être restée intacte sous l'apport et l'enrichissement des découvertes.

[1] Quelques indications à ce sujet sont consignées au § XVI du présent mémoire.

I. — SEKHEMRE-KHOUTAOUI AMENEMHAT-SEBEKHOTEP.

Le grand porche élevé par ce roi à Medamoud, enchâssé dans une épaisse muraille de brique, à porte d'entrée décorée et couloir intérieur décoré également, et dont les portions les plus importantes avaient été acquises lors des fouilles de 1928 [1], a récupéré quelques éléments complémentaires sortis du sol en 1929, et nous le connaissons entièrement à présent par les publications de ces deux campagnes et de celle de 1930 [2] : *Medamoud 1928* nous a apporté (p. 3-4, 58-68, 115-122), outre la publication des textes, de nombreuses photos nouvelles des éléments déjà signalés; *Medamoud 1929* a fait connaître (p. 89-90, 91, 92) plusieurs blocs qui manquaient aux montants de la porte et au couloir. Signalons, par exemple, la portion de paroi de couloir que nous avons reproduite d'après le dessin de Clère [3], blocs principaux 15 en haut, 23 en bas, dont l'assemblage s'enrichit en 1929 du bloc 123, se rajustant à la gauche du bloc 15 [4]. *Medamoud 1930* fournit une reconstitution mieux complétée encore de cette paroi, une remise en place des blocs retrouvés de la paroi droite, et une reconstruction d'ensemble de la façade [5].

Le porche similaire de Senousrit III, qui a servi de modèle à celui d'Amenemhat-Sebekhotep [6], est publié dans *Medamoud 1928*, p. 45-58, 105-111.

En 1928 encore on a trouvé, du même Amenemhat-Sebekhotep, un linteau de porte long de 1 m. 65 et haut de 0 m. 78, en deux morceaux [7] : décor simple constitué par les deux cartouches du roi et les noms des deux grandes déesses, Vautour d'Elkab et Uræus de Bouto, en colonnes juxtaposées

[1] R. Weill dans *R. E. A.*, II (1929), p. 147-152.

[2] Bisson de la Roque et Clère, *Medamoud 1928* (*Fouilles I. F. A. O.*, VI, 1929); *Medamoud 1929* (*Fouilles I. F. A. O.*, 1930); *Medamoud 1930* (*Fouilles I. F. A. O.*, 1931).

[3] Weill, *loc. cit.*, p. 151.

[4] *Medamoud 1929* (1930), fig. 81, p. 91: assemblage, avec un autre bloc supplémentaire encore en haut à droite, dans *Medamoud 1930* (1931), pl. XI.

[5] *Medamoud 1930*, pl. X, XI, XII; voir note précédente.

[6] Weill, *loc. cit.*, p. 149-150.

[7] *Medamoud 1928* (1929), p. 3, 68-72 : blocs n° 54, partie droite (fig. 61, p. 69), et n° 45, partie gauche (fig. 62, p. 70); assemblage fig. 63, p. 71.

formant tableau sous le disque aux ailes éployées. De 1929, enfin, nouveau linteau du même roi, représenté offrant le lait et le vin à Montou, belle pièce entière[1].

Nous avons expliqué[2] que, malgré certaines apparences contraires, il n'est le plus probablement qu'un seul roi du nom solaire Sekhemre-Khoutaoui, et qu'alors notre Amenemhat-Sebekhotep est bien ce premier successeur de la XIIe dynastie, dont on ne s'étonne point qu'il suive fidèlement les traces des Senousrit et des Amenemhat illustres, à Medamoud, à Gebelein et jusqu'en Nubie, à Semneh et Koummeh où il continue la série de leurs inscriptions nilométriques et évoque leur souvenir. Beaucoup plus loin encore, à Kerma dans la Nubie soudanaise, l'une des tombes explorées par Reisner a livré une base de statue avec le nom de *Sekhemre-Khoutaoui*[3], écrit, s'il faut en croire V. Scharff[4], 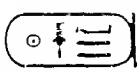 , donc avec le *sekhem* ornementé, en dessin de sistre, comme sur le linteau de Deir El-Bahri et dans l'inscription du scarabée que nous avons noté jadis[5]. Les fouilles de Reisner ont fait connaître, et nous rappellerons plus loin (§ XVI) que dans ce site de l'extrême Nubie l'occupation égyptienne remontait pour le moins à la VIe dynastie, et après la XIIe s'était poursuivie sans interruption, au cours des temps « hyksôs », jusqu'à la veille du Nouvel Empire.

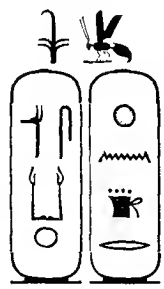

II. — OUSIRKARE KHENZER.

On a noté, dans la collection Fraser, un scarabée[6] portant la titulature royale :
identique à celle de l'autre scarabée jadis rencontré au Caire[7], y compris la singularité du signe du soleil à la fin dans le premier cartouche. Ce nom solaire *Ousirkare* est attesté d'autre part, correctement écrit, par un scarabée de Cleveland (Ohio), portant le nom d'un per-

[1] *Medamoud 1929* (1930), p. 79, 89, 90-93 et pl. V : bloc n° 13 b.

[2] Weill, *loc. cit.*, p. 154-156.

[3] Reisner, *Excavations at Kerma*, dans *A. Z.*, 52 (1915), voir p. 44.

[4] Scharff, *Die Ausgrabung von Kerma*, dans *O. L. Z.*, 29 (1926), voir col. 93.

[5] *Fin du Moyen Empire*, p. 770.

[6] Coll. Fraser, n° 65 : *A Catalogue*, p. 9. Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 139.

[7] Chassinat dans *B. I. F. A. O.*, X, p. 162; Weill, *Fin du Moyen Empire*, p. 775.

sonnage « Ousirkare-vivant »[1], et, en sa forme royale pure, par un cylindre de la collection Ed. Smith portant[2] :

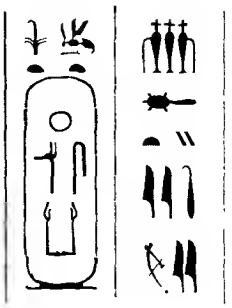
(face à droite)

On se rappelle, en outre, que le même cartouche *Ousirkare* est enregistré par la table d'Abydos tout au début de la VIe dynastie. mais en ce qui concerne le Pharaon *Ousirkare Khenzer,* il est clair qu'il est sans relation avec l'Ancien Empire, tant d'après les scarabées eux-mêmes que parce que le cartouche *Khenzer* appartient également au roi des stèles connues du Louvre, de l'époque qui suit immédiatement la XIIe dynastie[3]. Et voici que la situation d'*Ousirkare Khenzer* au Moyen Empire, et tout d'abord l'importance historique du personnage, sont précisées par l'acquisition de sa pyramide même.

Dès 1929, Jéquier nous informait de la rencontre d'un roi sur un morceau de granite, roi propriétaire, très probablement, d'une pyramide du Moyen Empire, en cours d'exploration, au voisinage du Mastabat Faraoun[4]. L'année suivante, nous apprenions que de nombreux fragments du même bloc avaient permis la reconstitution d'une grande *pointe de pyramide* de granite noir, dont les inscriptions conservaient le nom de *nibti*, 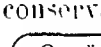 , et les deux cartouches, 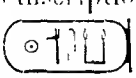 et ; et que la pyramide voisine du Moyen Empire était effectivement celle du roi, des lambeaux des trois noms se retrouvant sur les fragments de la décoration du temple funéraire et de la grande stèle de la chapelle de la face nord de cette pyramide[5].

Jéquier a signalé, en même temps, la *mention du roi au papyrus de Turin,* jusqu'alors inaperçue, et que la collation récente de Gardiner et Newberry

[1] C. Ranson Williams dans *J. E. A.*, V (1918), p. 172, n° 9 et pl. XXVII.

[2] C. Ranson Williams. *The cylinder seal of a King Userkerē*, dans Z. Z., 61 (1926), p. 81-83.

[3] *Fin du Moyen Empire*, p. 302 et suiv., etc.: A. 9 de notre classification.

[4] Jéquier dans *Annales du Service*, 29 (1929), p. 155.

[5] Jéquier dans *Annales du Service*, 30 (1930), p. 105-106 et pl. II.

permet de constater en toute certitnde. Les deux noms de cartouches se reconnaissent et peuvent être restitués, aux fragments 76 et 78 du papyrus, l. 22 de la col. VII du document, n° 18 du numérotage d'ensemble à partir de la fin de la XIIe dynastie [1]. Particulièrement intéressante, comme on va voir, est la succession des mentions des lignes 20 à 23, n°s 16 à 19 de la liste, où l'on arrive à présent — les fragments dûment remis à la distance que commande l'écriture des noms connus de 17 et 19 — à reconstruire :

Fr. 76 Fr. 78

col. VII, l. 20 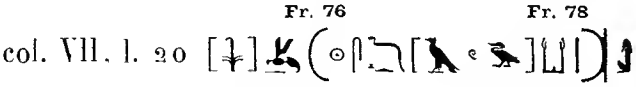 (16)

— 21 [2] (17)

— 22 (18)

— 23 .... (19)

Sezefkare du n° 16, nous le savons, est le roi *Kai-Amenemhat* dont la titulature entière et les relations sont connues, aujourd'hui, par la base de statue de Medamoud, et que nous avons pu ranger certainement [3] parmi les *premiers successeurs de la VIIe dynastie* de notre groupe A, là même où antérieurement nous avions noté, sous la rubrique A. 10, le nom d'Horus encore flottant; *Smenkhkare Mermashaou* est son contemporain, B. 2 de notre classification, si bien que *Ousirkare Khenzer* se présente, dans la liste, intercalé entre deux rois de cette période immédiatement consécutive à la XIIe dynastie : situation excellente lorsqu'on observe que le nom de *Khenzer*, très rare, se rencontre également chez le *Ne-kha-Nematre Khenzer* que notre classification a enregistré en A. 9. S'il est bien vrai, comme il semble, que Ousirkare Khenzer appartient historiquement à cette même période A-B, cela fait ressortir que la documentation du papyrus, pour cette tranche, est encore meilleure et plus

[1] Pour cette situation, revoir notre transcription de la liste du papyrus. *Fin du Moyen Empire*, p. 590.

[2] La moitié antérieure du groupe conservée au fragment 76 et la moitié postérieure du conservée au fragment 78, de sorte qu'à hauteur de cette ligne, la lacune est pratiquement nulle.

[3] Voir *R. E. A.*, II (1929), p. 156 et suiv.

étendue que nous n'avions pu le voir d'abord [1], la dynastie fort caractérisée des successeurs légitimes ou prétendus tels de la grande monarchie se trouvant représentée, à la liste, par la série de ses 19 premiers noms, dont moitié environ, quant à ce que nous savons aujourd'hui, sont ceux de rois des monuments de l'époque même. Et ce groupe de 19 noms se présente comme extrêmement homogène; seul parmi eux, peut-être, *Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep* du n° 17 est déplacé, à remettre en position historique cinq rangs plus bas, à côté de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.

Touchant particulièrement *Ousirkare Khenzer,* la forme de son nom solaire en [X]-*ka-re* est en accord avec sa position dans cette famille, près de *Sezefkare* et *Smenkhkare* qu'on vient de dire, à côté de *Sekhemkare* (A. 2 et 4 de notre classification, n° 2 de la liste du papyrus), et de *Smenkare* du papyrus (n° 7). Si l'on voulait, en outre, préciser la place qui lui appartient dans les cadres de nos groupes, il faudrait mettre ce roi d'une pyramide de Saqqara-sud non dans le *groupe A* des Thébains, mais plutôt dans le *groupe B* de leurs contemporains probables de Moyenne-Égypte et du Delta, à côté de Smenkhkare Mermashaou (B. 2), qui est justement son voisin dans la liste du papyrus même.

Notons, enfin, qu'il se manifeste quelque incertitude sur le point de savoir si notre Ousirkare Khenzer est distinct, ou bien non, de l'autre roi Khenzer des stèles du Louvre, celui dont le nom solaire est Ne-kha-Nematre [2]. On a fait observer à plusieurs reprises que ce dernier nom solaire, sur la pierre, paraissait gravé en surcharge, à la place d'un nom ancien martelé, mais on n'en a point tiré formellement cette conséquence, que le roi de la titulature ainsi obtenue n'existerait point ou serait à confondre avec un autre. Et en effet, si jamais la dénomination royale des stèles a été altérée pour aboutir à la combinaison de cartouches *Ne-kha-Nematre Khenzer,* n'est-ce point une preuve que le bénéficiaire de l'usurpation portait ces deux noms authentiquement? Jusqu'à nouvel informé, il nous faut croire à l'existence de deux rois Khenzer distincts. Cela n'est point gênant, d'ailleurs; le nom de deuxième cartouche, *personnel* ou *humain,* est repris sans embarras par des rois divers

[1] *Fin du Moyen Empire,* p. 594-595.

[2] Voir, par exemple, Ranson Williams, *loc. cit.* dans *A. Z.,* 61 (1926), p. 82; Jéquier, *loc. cit.* dans *Annales du Service,* 30 (1930), p. 106, note 2.

le long d'une même famille, tels les Amenemhat et les Senousrit de la XIIe dynastie, les Thoutmès et les Amenhotep, les Ramsès du Nouvel Empire.

III. — LES CERCUEILS ET BOITES À CANOPES DES ROIS DE LA FAMILLE ANTEF-SEBEKEMSAF-THOUTI.

H. E. Winlock, qui en 1915 avait consacré un important mémoire à la configuration et la topographie de la nécropole thébaine au Moyen Empire, précisant notamment notre connaissance acquise des tombeaux des Antef de la XIe dynastie[1], a donné une large suite à ce travail en 1924 pour étudier « les tombes des rois de la XVIIe dynastie à Thèbes »[2]. Sous ce titre modeste, le mémoire comporte une vaste et attentive révision du matériel documentaire de la période entre XIIe et XVIIIe dynastie, aboutissant, après critique des systèmes historiques antérieurs, à un essai de reconstruction différent de tous autres, dont un caractère principal est de séparer les Sebekemsaf et leur groupe, de la « XIIIe dynastie », pour les transporter à côté des Te-ô et Kamès de la « XVIIe » à Thèbes. Cela est assez d'accord, on le remarque, avec l'une des deux grandes permutations que M. Pieper, en 1904, proposait de faire subir aux fragments du papyrus de Turin, et dont une conséquence était de faire descendre la série principale des *Sekhemre*-[X], dans la liste, des environs du n° 90 aux environs du n° 130, tout en clôture[3]. On comprend que nous ne puissions nous engager à nouveau dans la discussion de ces rangements; nous noterons seulement que cette étude de 1924 est pleine de remarques intéressantes, que nous évoquerons ci-après, chemin faisant, à propos des rois et groupes intéressés, et d'investigations parmi lesquelles on donnera

[1] Voir à ce sujet *Fin du Moyen Empire*, p. 694-703, où nous avons retracé l'histoire de la tombe d'*Antef aux chiens* de la XIe dynastie, découverte par Mariette, puis oubliée, retrouvée successivement par Maspero et par Daressy, bien située aujourd'hui, dans le groupe de son temps, à l'est de la Vallée des Rois. Rappelons ici que la dernière recherche de Daressy, effectuée en 1889, est rapportée par lui-même, dans un rapport publié longtemps après : *Le voyage d'inspection de M. Grébaut en 1889*, dans *Annales du Service*, 26 (1926), voir p. 13.

[2] Winlock, *The tombs of the Kings of the Seventeenth Dynasty at Thebes*, dans *J. E. A.*, X (1924), p. 217-277 et planches XII-XXI.

[3] Voir le tableau de reconstruction du papyrus, *Fin du Moyen Empire*, p. 590-593, avec la mention des propositions de Pieper de 1904.

attention à celle relative à l'itinéraire suivi par les enquêteurs judiciaires du papyrus Abbott [1].

Le mémoire est riche, d'autre part, en belles reproductions photographiques d'objets qui, pour la période des Antef et Sebekemsaf surtout, manquaient en très grande partie quoiqu'elles fussent extrêmement nécessaires. Les objets de cette famille royale, dans la publication de Winlock, sont les suivants :

Cercueil de *Sekhemre-Harhermat Antef* au Louvre (*Fin du Moyen Empire*, p. 358-359), pl. XXI.

Cercueil de *Sekhemre-Apmat* (*Antef-â*) au Louvre (*Fin du Moyen Empire*, p. 357-358), pl. XIV.

Boîte à canopes de *Sekhemre-Apmat* au Louvre (*Fin du Moyen Empire*, p. 352-355), pl. XV.

Cercueil de *Noubkhopirre* (*Antef*) au British Museum (*Fin du Moyen Empire*, p. 361), pl. XIV.

Boîte à canopes de (*Sekhemre-Ouazkhaou*) *Sebekemsaf* à Leyde (*Fin du Moyen Empire*, p. 383-384), pl. XV.

Boîte à canopes de (*Sekhemre-Smentaoui*) *Thouti* à Berlin (*Fin du Moyen Empire*, p. 406-408), pl. XV.

IV. — LA REINE SEBEKEMSAF.

Une communication d'Engelbach a fait connaître [2] un fragment de stèle, en provenance d'Edfou, d'un personnage au nom perdu et de sa femme, la , avec leurs enfants, parmi lesquels on relève une fille, , et une autre 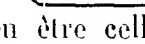 . Cette reine *Sebekemsaf* paraît bien être celle même de Noubkhopirre Antef. Grande Épouse Royale qui nous est connue par plusieurs monuments [3], dont une stèle de 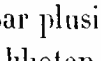 , officier de la reine Ahhotep Ire ayant restauré le tombeau de la souveraine des temps antérieurs, à laquelle il donne les titres d'*Épouse Royale, Sœur Royale*

[1] Winlock, *loc. cit.*, pl. XIII; cf., chez nous, *Fin du Moyen Empire*, p. 694-704.

[2] Engelbach, *Steles... of the Late Middle Kingdom from Tell Edfû*, dans *Annales du Service*, 22 (1922), p. 113 suiv.; voir p. 116 et pl. I, fig. 6.

[3] *Fin du Moyen Empire*, p. 372-375.

et *Fille Royale*. Ces appellations nous avaient donné lieu de penser que Noubkhopirre Antef, peut-être, avait épousé sa sœur de père et de mère : supposition inexacte, on le voit maintenant, la stèle Engelbach faisant paraître que la reine Sebekemsaf n'a point, en réalité, été *Fille Royale*, et que sa mère, d'ailleurs *Fille Royale* elle-même, n'était point *Épouse Royale*.

La stèle précitée de *Iouf*, on se le rappelle, provient également d'Edfou, et la relation qu'elle consigne parle de « ce tombeau de la reine Sebekhemsaf » comme on ferait d'un édifice situé dans la localité même. D'où il paraît ressortir, au total, que la reine Sebekemsaf, originaire d'Edfou où son père avait accueilli comme épouse une princesse royale de Haute-Égypte, a eu son tombeau dans sa ville paternelle. Quant au nom de l'officier *Iouf*, écrit de même, on le retrouve porté par les personnages de plusieurs des stèles d'Edfou trouvées en même temps que celle des parents de la reine Sebekemsaf et très évidemment contemporaines[1]. Ce nom de personne est d'ailleurs très fréquent à Edfou à cette même époque, porté par des hommes et des femmes[2], et il pourrait n'être point indifférent qu'on le rencontre encore dans la ville aux premiers jours du Nouvel Empire.

V. — NOUVEAUX CONTEMPORAINS DE LA REINE NOUBKHAS.

Nous connaissons depuis 1929 un petit socle de statue de femme debout, en granite, portant une inscription en deux lignes sur le plat du socle, devant les pieds de la figure[3] : « la dame *, née de et femme de l'officier . Cette *Douatnofrit* et son époux *Sebekdoudoubebi*, père et mère de la reine Noubkhas, sont connus depuis longtemps par les mentions de la célèbre stèle de la reine au Louvre, où est également mentionnée, entre nombreux autres, la grand-mère maternelle de la reine, mère de Douatnofrit, son nom écrit [4].

D'autres dames *Noubkhas* se rencontrent, comme il est naturel, à l'époque même de la reine. Nous avons cité, jadis, la stèle du *Ranfes* dont la femme

[1] Engelbach, *loc. cit.*, p. 114 = pl. I, fig. 4, p. 118, 119, 121.

[2] Voir l'index d'Engelbach, même volume, p. 127-128.

[3] Newberry, *The base of a statuette of the lady Duat-nefret, mother of queen Nubkhaes*, dans *Annales du Service*, 29 (1929), p. 76.

[4] *Fin du Moyen Empire*, p. 392-399.

est une et dont deux autres parentes portent les noms de et de [1]; une autre stèle contemporaine est celle d'un d'Edfou, qui a pour femme une *Fille Royale* *Sebeknekht*, et dont les enfants sont un « Fils royal » et trois filles, une , une et une *Noubkhas*[2]. Le nom de *Ib-ia* ou *Ia-ib* qu'on rencontre sur ces deux monuments, masculin et féminin, est bien connu à cette époque: on se rappelle la dame de ce nom qui tient une place importante, avec sa famille, sur la stèle même de la reine Noubkhas, et un peu plus tard, le roi *Ouahibre Ia-ib* (F. 4 de notre classification). Quant au nom de *Noubhotepti* de la première stèle, nous avons noté[3] qu'il est celui de plusieurs princesses, jusqu'au début au moins de la période des Sebekhotep, une *Grande Épouse Royale* d'appartenance historique imprécise, une *Mère Royale* dont le fils fut un roi Sebekhotep; à côté des scarabées qui gardent le souvenir de ces dames, enregistrons encore celui publié par Petrie autrefois, au même nom de princesse[4].

Les composés féminins formés avec le nom de la déesse *Noub* sont nombreux au temps de la reine Noubkhas, dont deux sœurs, on le sait par la stèle du Louvre, s'appelaient *Noub-m-heb* et *Noub-m-ikhout;* le nom de *Noub-m-heb*, qui persiste encore au début du Nouvel Empire, se rencontre dans les séries de la « XIIIe dynastie » à Edfou, à côté des noms intéressants d'une et d'une [5]. Rapprochons-en la mention d'une princesse *Noub-m-hat* qui est probablement de l'époque des Sebekhotep[6], et le nom de la *Fille Royale* sur un vase à parfums du musée de Turin[7].

VI. — LE NOM DE SEKHEMRE-SHEDTAOUI.

Les documents qui portent ce nom solaire du Sebekemsaf que l'on connaît sont peu nombreux[8]. Sur un fragment architectural d'Abydos, le nom est

[1] *Fin du Moyen Empire*, p. 402 : Caire n° 20322. Lange-Schafer. *Grab- und Denksteine*, I. p. 334-335.

[2] Caire n° 20537. Lange-Schafer. *loc. cit.*, II. p. 144-145; cf. Gauthier dans *Rec. de travaux*, 40 (1923), p. 201-202.

[3] *Fin du Moyen Empire*, p. 704-706; C. 21 et 22 de notre classification.

[4] Petrie. *Hist. scarabs*, pl. XVIII.

[5] Engelbach. *loc. cit.* dans *Annales du Service*, 23 (1923), p. 115.

[6] *Fin du Moyen Empire*, p. 468; C. 15 de notre classification.

[7] Maspero dans *Rec. de trav.*, 4 (1883), p. 151.

[8] Voir leur récapitulation dans *Fin du Moyen Empire*, p. 833.

mutilé en tête, et à la table de Karnak la lecture et par suite l'identité d'un cartouche qui pourrait donner le même nom sont douteuses[1], si bien que la lecture ne trouve à s'exercer que sur la petite « pyramide » du British Museum et sur les mentions du papyrus Abbott. Le monument de Londres, acquis vers 1895, porte les deux cartouches du roi, en rédaction identique, sur ses deux faces principales opposées, dont l'une a été publiée par Budge, jadis, en photographie[2]. Le nom solaire qu'on trouve là est , avec un curieusement dessiné, — on connaît peu de signes qui ont autant prêté à la fantaisie picturale et graphique, au Moyen Empire — doté, ici, à son extrémité droite, de cordons pendants rectilignes et très longs, donnant l'illusion d'un signe en contact par le haut avec l'autre, mais sans donner lieu cependant à quelque doute quant à l'identité de la figure. Le nom a été lu comme il convenait par Crum, tout d'abord[3], puis par Budge, en 1909[4] et en 1913 dans ses reproductions autographiques des figures et inscriptions du monument[5]. A peu près de la même manière Gauthier, l'année précédente, avait enregistré 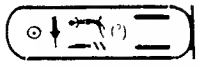 [6].

J'ai commis, quant à moi, au cours des antérieures études, l'erreur de lire 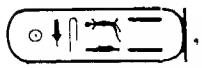 , *Sekhemre-Seshedtaoui* avec le illusoire. Pour éliminer toute incertitude touchant ce dernier et sa suppression nécessaire, j'ai demandé et obtenu, de la Direction du British Museum, les belles photographies des deux faces de la pierre revêtues de la titulature, qui accompagnent la présente étude (pl. I, II).

Il se trouve, par l'effet d'une bizarre rencontre graphique, que l'illusion d'une lecture en *Seshedtaoui*, sur la stèle-pyramide, est susceptible d'influen-

[1] *Urk. 18. Dynastie*, 610.

[2] Budge. *History III* (1902), p. 127; cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 404.

[3] W. E. Crum dans *P. S. B. A.*, XVIII (1896), p. 272-274. D'après lui Burchardt-Pieper, *Handbuch der äg. Konigsnamen* (1912), p. 50.

[4] Budge. *A Guide (Sculpture)*. 1909, p. 81.

[5] *Hierogl. texts... Br. Museum*, IV (1913), p. 8 et pl. XVIII, XIX, XX, XXI.

[6] Gauthier. *Rois*, II (1912), p. 74.

cer la lecture du même nom royal au papyrus Abbott, aux deux places bien connues où l'on trouve :

III, 1 : 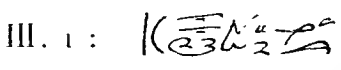

VI, 3 : 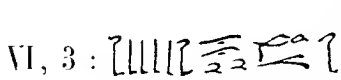 .

Maspero avait vu là, autrefois[1], 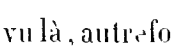 et 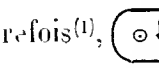 , *Sekhemre-Shedtaoui*, lecture qu'on retrouve en 1906 chez Breasted[2], puis en 1912 chez Gauthier, plus précisément formulée[3] en 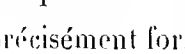 et , tandis que par contre on voit Petrie[4] transcrire 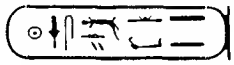 , suivi dans cette interprétation graphique par Ed. Meyer[5]. Il est patent qu'on peut hésiter, au moins au premier coup d'œil, sur le point de savoir si après le groupe il faut lire ou bien , les formes des deux signes, sous la main du scribe d'Abbott, se montrant dangereusement semblables, comme il se voit d'après de nombreux spécimens de bien certains, chez lui (par exemple dans , III, 6; , III, 15; , VI, 18). Mais on se rend compte que le signe vertical en cause, dans le nom solaire qui nous occupe, représente certainement ; cela ressort de l'observation du cas parallèle qui se rencontre en II, 16 du même manuscrit, où le scribe, consignant le nom, bien connu par ailleurs, du roi *Sekhemre-Oupoumat*, a écrit :

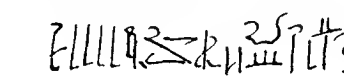 .

soit, en ce qui concerne le premier élément, sans autre interprétation possible. Dans l'autre nom royal, dès lors, c'est bien le même élément écrit de la même manière qu'il faut reconnaître. Et cette écriture est d'accord avec celle de la stèle-pyramide de Londres, seul témoin contemporain du roi lui-même.

Bien assuré de la lecture *Sekhemre-Shedtaoui*, Gardiner a eu la fortune et

[1] Maspero, *Enquête judiciaire* (1872), p. 18, 41.

[2] Breasted, *Anc. Records* (1906), IV, § 517.

[3] Gauthier, *Rois*, II (1912), p. 74-76.

[4] Petrie, *History I* (1899), p. 223.

[5] Meyer, *Nachträge zur äg. Chron.* (1908), p. 31; *Gesch. d. Alt.*, I, II (1909), § 299 *n.*

le grand mérite[1] de reconnaître ce nom même dans le cartouche, longtemps énigmatique, qui figure au papyrus Ambras (n° 30 de la collection de Vienne), catalogue des pièces d'un dossier judiciaire dont l'une avait pour objet « l'inspection du tombeau du roi 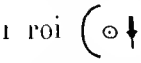 »[2]. Le signe , à cette place, n'avait point été reconnu auparavant sous la figure du dessin anormal qui le représente, qu'on avait tenté de lire, depuis Brugsch, de diverses manières, et dans lequel j'avais, au cours des antérieures études, pensé trouver un , faisant ainsi paraître le nom du *Sekhemre-Gergtaoui* qui figurait au papyrus de Turin d'autre part. Il semble à présent que le signe en cause soit bien le , Gardiner ayant rencontré ce dernier formé de même dans des papyrus de la fin de l'époque ramesside.

Quant à *Sekhemre-Gergtaoui*, s'il faut renoncer à le reconnaître dans ce papyrus de Vienne, cela ne porte point atteinte aux conditions de la lecture de son nom dans la liste royale de Turin, *Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep* dans un seul cartouche, au 17e rang de la liste consécutive à la XIIe dynastie[3].

VII. — SEKHEMRE-OUAZKHAOU SEBEKEMSAF À MEDAMOUD.

Nous avons signalé, de ce roi, sortis de la fouille de Medamoud en 1927, deux blocs de section carrée, tronçons de piliers carrés décorés, conservant dans leurs inscriptions le nom d'Horus[4]. Voici aujourd'hui ces blocs complètement connus, provenant d'un même pilier décoré sur ses quatre faces, d'un fort beau travail rappelant celui de la XIIe dynastie[5]. On y relève la singularité[6] d'un nom de *nibti*, malheureusement très mutilé, mais dont il est

[1] Voir Winlock, *loc. cit.* dans *J. E. A.*, X (1924), p. 237-238.

[2] Voir *Fin du Moyen Empire*, p. 306-307. Noter qu'outre la vieille publication du document par Brugsch, on a celle de v. Bergmann, *Hieratische... Texte* (1886), p. VIII-X et pl. VI; pour le nom qui nous occupe, voir col. II du papyrus, l. 7.

[3] Discussion dans *Fin du Moyen Empire*, p. 301-305. Notre reproduction du papyrus de Turin à cette place, p. 305, est à rectifier en rapprochant, presque jusqu'au contact, les fragments (76 et 78) que nous avons indûment laissés à distance. Nous avons en à considérer déjà cette remise en place au présent mémoire, § II ci-avant, où l'on trouvera reconstruit le texte des noms royaux des n°s 16-17-18-19 (col. VII du papyrus, l. 20 à 23).

[4] *Loc. cit.* dans *R. E. A.*, II (1929), p. 164.

[5] Ces blocs 65 et 66 dans *Medamoud 1928*, p. 72-77, avec fig. 64 à 70, et p. 127-129; voir déjà *Medamoud 1927*, fig. 76, p. 103.

[6] *Medamoud 1928*, fig. 69, p. 76 (bloc 65).

certain qu'il est autre que le nom de *nibti* 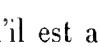 consigné dans la titulature du roi sur un monument trouvé à Karnak, comme on sait, vers 1905.

En 1927, d'autre part, puis en 1928, sortirent de la fouille deux architraves en grès, provenant d'un même ensemble, dont nous avons donné les inscriptions en une ligne horizontale[1]. Voici les deux pierres publiées[2]. Rappelons que ces architraves faisaient partie, sans nul doute, du système de couverture reposant sur les remarquables colonnes usurpées par Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, peu de temps après Sekhemre-Ouazkhaou, et qu'on arrive à restituer à Senousrit III; nous y reviendrons ci-après, traitant de nombreux monuments usurpés par Sekhemre-Souaztaoui en cette place.

De Sekhemre-Ouazkhaou encore, la fouille de 1929 fit sortir de terre quatre fragments nouveaux, provenant de divers linteaux et montants[3], et, très importants et d'un intérêt considérable, les blocs d'un nouveau porche-couloir, du type de ceux déjà recouvrés de Senousrit III et d'Amenemhat-Sebekhotep, construit, ce dernier, par Senousrit III, qui décora la façade de la porte, laissant nues les parois du couloir, dont les décorateurs de notre Sekhemre-Ouazkhaou s'emparèrent. Les fouilleurs ont retrouvé onze blocs de ce couloir, assez pour que la reconstruction des deux parois murales fût possible[4]. Les inscriptions n'apportent rien de plus pour l'histoire. Une mention remarquable accompagne le roi, en une colonne inscrite derrière sa figure, consignant[5] qu'« il fit [cela] en monument à son père Mentou, en renouvellement de ce qui avait été fait par son père, le Roi *Khakaoure* (Senousrit III) ».

La fouille de 1930 vient ajouter à cela les morceaux d'un autre linteau et cinq ou six fragments de montants de portes similaires[6].

[1] *R. E. A.*, volume cité, p. 165.

[2] *Medamoud 1928*, p. 80 et fig. 71, p. 79; p. 81, 129 et fig. 72, p. 79.

[3] *Medamoud 1929*, p. 104-106.

[4] *Medamoud 1929*, p. 77-79, 94-104 avec fig. 86 à 91 (p. 102-104): croquis d'assemblage des parois, fig. 85, p. 94; assemblages photographiques, pl. X, XI, XIII, XIV (cf. pl. VII). L'un des blocs, n° 143 (*Med. 1929*, fig. 86, p. 96), est reproduit encore une fois par Cottevieille-Giraudet, *Medamoud 1930*, 2e partie (*Fouilles I.F.A.O.*, VIII, 1931), fig. 1, p. 36.

[5] Blocs 156 et 33; *Medamoud 1929*, pl. XI, XIV.

[6] *Medamoud 1930* (1931), p. 91-92 avec fig. 78, p. 91.

VIII. — SEKHEMRE-SOUAZTAOUI SEBEKHOTEP À MEDAMOUD.

Sur tous les monuments de Medamoud qui portent son nom, déjà connus à la date de notre précédent mémoire ou seulement acquis par la fouille en 1928, 1929 et 1930, Sekhemre-Souaztaoui continue à nous apparaître comme l'usurpateur systématique des édifices de la XIIe dynastie, très probablement, comme nous savons, des édifices de Senousrit III.

Les plus intéressants morceaux sont toujours les quatre colonnes papyriformes au fût cannelé, antérieurement décrites[1], qui supportaient le système des architraves, dont on vient de parler, de Sekhemre-Ouazkhaou antérieures à l'usurpation du colonnement et remarquablement respectées. La publication de 1929 achève de nous les faire connaître[2].

Une porte dont on avait le montant gauche et le linteau[3] a récupéré son montant droit, inscrit exactement comme le symétrique, et désormais est complète[4].

Une autre porte déjà signalée, linteaux et montants[5], est à présent publiée[6].

Une extrémité droite de linteau, déjà signalée[7], est publiée[8].

Une autre porte dont linteau et montants étaient déjà signalés[9], est complètement publiée aujourd'hui[10], laissant reconnaître, dans la titulature royale

[1] Voir chez nous, *loc. cit.* dans *R. E. A.*, II (1929), p. 165-166.

[2] *Medamoud 1928*, p. 77-78, 127; fig. 73, 74, 75 (p. 80, 81, 82); sont des photos d'ensemble des trois premières colonnes dans le site de la découverte, fig. 76, p. 83, montre un tronçon inscrit de la quatrième.

[3] *Loc. cit.* dans *R. E. A.*, II, p. 170-171, n°s 1° et 2°.

[4] Le montant gauche (bloc 14, connu depuis *Medamoud 1927*) dans *Medamoud 1928*, fig. 78, p. 85, et p. 126; le linteau (bloc 48) dans *Medamoud 1928*, fig. 79, p. 86, et p. 126; le montant droit, enfin, dans *Medamoud 1929*, fig. 95, p. 107 (blocs 133-133 *bis*). Croquis restitué de cette porte : *Medamoud 1928*, fig. 77, p. 84.

[5] *Loc. cit.* dans *R. E. A.*, II, p. 171, notre 5°.

[6] *Medamoud 1928*, fig. 87, p. 91, et p. 90, 125.

[7] Chez nous, *loc. cit.*, p. 171, notre 3°.

[8] *Medamoud 1928*, fig. 92, p. 93, et p. 126-127.

[9] Chez nous, *loc. cit.*, p. 171, notre 4°.

[10] *Medamoud 1928*, fig. 77, p. 84, croquis de restitution: p. 86-89, avec fig. 80 à 84, et p. 124. — *Erratum* à nos indications touchant cette porte, *loc. cit.*, p. 171, note 2 : le linteau comprend bien les blocs 47 et 51, le montant droit, entier, les blocs 49 et 37 (hauteur 2 m. 30), mais du montant gauche on n'a que le grand bloc inférieur 27 (hauteur 2 m. 13), de sorte qu'il manque les 17 centimètres du haut.

du montant gauche, le nom de *nibti*, 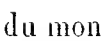 , le seul des cinq noms de cette titulature qui nous manquait encore.

En 1928 et 1929, en outre, sont sortis de terre des éléments nouveaux de plusieurs portes semblables aux précédentes[1]; quelques fragments se raccordent à des morceaux antérieurement connus. En 1930 se sont ajoutés à tout cela un beau linteau entier et six ou sept fragments de montants[2].

Donnons seulement ici les inscriptions des montants de la porte qui fournit le nom de *nibti* nouveau :

(face à droite) :

(face à gauche) : 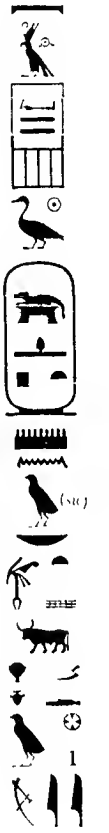

On remarque que la forme de ce nom est extrêmement rare à l'époque où nous sommes. Pour retrouver auparavant un nom royal en *Kha-m...*, il est d'ailleurs nécessaire de remonter jusqu'à Neferirkare de la Vᵉ dynastie, qui est *nibti* 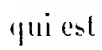 , nom fort semblable à celui qui nous occupe. Au Nouvel Empire, cette forme de nom de *nibti* en *Kha-m...* sera reprise par Thoutmès I, *nibti* 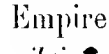 etc., puis par Ramsès I, *nibti* 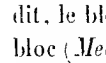 etc.; mais cet emploi

Il ne s'y superpose pas, comme on nous l'avait dit, le bloc 41; nous connaissons à présent ce bloc (*Medamoud 1928*, fig. 89, p. 91, et p. 92, 125), beaucoup trop haut (0 m. 59) pour l'adaptation envisagée, et d'ailleurs il est constaté par J.-J. Clère (*ib.*, p. 125 et note 2) que ce bloc 41 fait partie du même montant que l'un des fragments trouvés en 1927 (*Medamoud 1927*, p. 137, et *loc. cit.* dans *R. E. A.*, II, p. 168 et note 2).

[1] *Medamoud 1928*, p. 5, 83-94, avec nombreuses figures, p. 125-127; *Medamoud 1929*, p. 108-111, avec figures, plusieurs nouveaux linteaux encore.

[2] *Medamoud 1930*, p. 93-98, avec nombreuses figures (le nouveau linteau fig. 79, p. 93).

de la forme ne passe point dans la tradition, tandis que par contre Thoutmès III, puis Amenhotep III instaurent l'usage, très fréquent après eux, d'un *nom d'Horus* en *Kha-m...* etc. chez ces deux rois, etc., le plus souvent, à partir de la XIXe dynastie. Il faut noter aussi, en correspondance avec tout cela, que dès avant la XVIIIe dynastie, le Kamès de la planchette Carnarvon est *Horus* 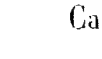 .

IX. — UN SENOUSRIT POSTÉRIEUR À L'ÉPOQUE DES SEBEKEMSAF?

F. B. de la Roque a bien voulu m'informer de cette circonstance remarquable, que sur un montant de porte de Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf à Medamoud (cf. § VII ci-dessus, pour les pièces au nom de ce roi découvertes en dernier lieu), on trouve des *graffiti* au cartouche . Voici que la publication des trouvailles de 1930 fait connaître ces graffiti[1]. Il est très peu probable qu'il s'agisse du Snofiribre Senousrit, associé et successeur assuré de Re-Khoutaoui Ougaf, lui-même associé et successeur de Sezefkare Kai-Amenemhat[2], donc bien confirmé dans sa situation au *groupe A* (A. 6 de notre classification antérieure), venant avant les Sebekemsaf qui ont place au *groupe C*. Mais il n'en résulte point de difficulté pour la nouvelle indication d'un Senousrit différent, postérieur à cette famille des Sebekemsaf; au temps des Sebekhotep, par exemple, dans l'état de division du pays et surtout dans ces curieuses conditions de la participation à la qualité royale et aux titres royaux qui est reconnue, comme nous savons, à des individus nombreux ou dont ces personnes s'arrogent le bénéfice, il ne serait point surprenant de rencontrer, parmi les autres, quelque Senousrit princier entourant son nom du cartouche ovale.

En est-il de même pour un autre pharaonique ou pseudo-pharaonique *Mes*, d'après un graffito enregistré par Cottevieille-Giraudet[3] au milieu de ceux qu'on vient de dire? La rencontre vaut seulement, en l'état présent, d'être prise en note.

[1] Quelques-uns chez B. de la Roque, *Medamoud 1930* (1931), fig. 81, p. 95, d'autres chez Cottevieille-Giraudet, *Med. 1930*, 2e partie (1931), p. 46 et pl. XI.

[2] Voir, pour tout cela, *R. E. A.*, II, p. 156 et suiv.

[3] Voir note 1 ci-dessus.

X. — KHASEKHEMRE NOFIRHOTEP À BYBLOS.

Dans les *Notes* relatives à de nouveaux documents égyptiens trouvés à Byblos, que Montet a données[1] en 1928, ont trouvé place des vases gravés de la IIe et de la IIIe dynastie, dont le fragment connu de l'Horus-Set Khasekhmoui, des vases de Kheops et de Mykerinos pour la IVe dynastie, d'Ounis pour la Ve, des disques d'offrandes de Teti et de Pepi I pour la VIe, enfin un grand fragment de bas-relief conservant la figure d'un personnage assis, drapé dans une longue robe, avec sa légende inscrite devant lui en une colonne verticale. C'est ce dernier monument qui nous intéresse ici, parce que, immédiatement à côté de la légende du personnage, et bien séparée de traits verticaux qui l'encadrent, se trouve une autre colonne d'écriture, constituant une légende royale purement égyptienne, très détruite mais où subsistent de suffisants vestiges du cartouche 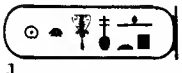 en disposition verticale. Quant à la légende du personnage assis, ce qui en reste est la fin d'une formule d'invocation de Re-Hor-ikhouti, pour l'adoration quotidienne de Re, suivie de la titulature ci-contre :

Le prince de Byblos, *Inten*, renouvelé de vie, fils du prince *Rin*, Voix Juste.

Le nom du prince doit être lu, sans nul doute, *Yinaten*, = Jonatan (Dussaud). Ce prince de Byblos, qui se tient assis devant la légende royale mais tend vers elle la main droite dans un geste de respect, réussit assez bien à exprimer l'attitude d'un vassal libre, soumis de bonne grâce à la grande puissance qui de temps immémorial domine dans la capitale phénicienne. Cette déférence du Syrien vis-à-vis de l'autorité égyptienne est traditionnelle et extrêmement naturelle. Par contre, le document comporte un renseignement d'importance extrême pour l'histoire intérieure de l'Égypte, nous faisant voir que le Thébain Khasekhemre continuait de commander sur la côte méditerranéenne, ou bien qu'il y avait restauré la domination des siècles antérieurs.

[1] Montet. *Notes et documents* etc., II. *Nouvelles traces des Égyptiens à Byblos*, dans *Kêmi*, I (1928), p. 83-93.

On n'oublie point, en effet, qu'après l'extinction de la famille des Sebekemsaf (notre *groupe C*) règne à Thèbes, l'espace d'une génération, une famille dont le principal personnage, Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, le grand usurpateur de monuments de Medamoud, l'instaurateur du nom de *Sebekhotep* comme nom royal, était fils de simples particuliers (notre *groupe D*); après quoi paraissent sur le trône thébain Khasekhemre Nofirhotep, de nouveau fils de particuliers, puis son frère Khanofirre Sebekhotep, que semblent suivre une lignée de Sebekhotep apparentés (notre *groupe E*), et l'on aperçoit qu'à ce rétablissement d'une stabilité dynastique il correspond, au temps de ces rois et sous leur autorité, une assez notable tentative de reconstitution de l'unité politique et royale[1]. Cette restauration, d'ailleurs débile, était destinée à avorter; on la voit atteindre son apogée sous Khanofirre Sebekhotep, qui semble réunir l'Égypte entière sous sa main, à l'heure même, très singulièrement, où de petits princes se déclarent Pharaons en divers points du pays, où les sheikhs asiatiques font de même dans les villes du Delta que les Thébains de la restauration effective, un peu plus tard, devront leur reprendre. Au temps du prédécesseur Khasekhemre, le fondateur dynastique, le mal du pullulement pharaonique n'était point arrivé sans doute à ce comble, on était politiquement dans une période ascendante, où, les monuments nous l'ont fait voir, « déjà les progrès de la monarchie thébaine s'étaient accentués du côté du Nord, et avaient probablement atteint — disions-nous — la Moyenne-Égypte et le Fayoum. »

De cette situation, le monument de Byblos nous a apporté une démonstration qui va beaucoup plus loin; car, si Khasekhemre a ses préfets sur la côte syrienne, cela implique qu'il tient déjà le Delta en son obéissance, comme nous savons que l'aura son frère. Il est bien probable d'ailleurs que ce frère et successeur, Khanofirre, aura gardé la région méditerranéenne dans son empire, tout à fait indépendamment de l'infiltration asiatique dans le Delta qui s'accélérait, à cette heure même, et contribuait à préparer la dissolution politique des années suivantes.

[1] Voir *Fin du Moyen Empire*, p. 479 et suiv., 489 et suiv.

XI. — KHANOFIRRE SEBEKHOTEP.

Aux nombreux monuments déjà enregistrés de ce roi sont à joindre :

Trouvée à Karnak en 1920, la partie inférieure d'une statue en granite noir, assise, portant de chaque côté des jambes, en une ligne verticale, la légende[1] :

Un fragment de bas-relief sorti des fouilles d'Abydos en 1909, conservant la mention de : *(sic?)*[2].

A noter encore la découverte, en 1926, sous une des colonnes de la salle hypostyle de Karnak, d'une stèle de l'époque de « Sebekhotep IV »[3]. M. P. Lacau se réserve l'étude du monument et doit nous le faire connaître.

XII. — UN ROI TETOUMÈS SUR UNE STÈLE D'EDFOU.

Des deux rois *Tetoumès* enregistrés antérieurement (II, 1 et 2 de notre classification), celui qui s'appelle *Tetnofirre* nous est connu par une stèle de Gebelein, l'autre, *Tethotepre,* par la stèle d'un Fils Royal Khonsoumouasit trouvée à Edfou[4] en 1907. C'est également du kôm d'Edfou que vient cette autre stèle[5] sortie vers 1920, fort analogue à la précédente, et également appartenant à un Fils Royal, de l'entourage du roi Tetoumès d'après ce que l'inscription nous fait connaître :

« Royal don d'offrande à Horus d'Edfou et Osiris Seigneur d'Abydos, pour qu'ils donnent le repas funéraire etc. au Double du Fils Royal *Horsekher,* qui dit : Moi je suis connu au milieu des courtisans[6], fils aîné de son père, de tranquille allure devant le prince, [que] le roi fit grandir lorsqu'il était dans l'enfance[7]; moi je suis le Fils Royal du prince puissant,

[1] Engelbach dans *Annales du Service,* XXI (1921), p. 63.

[2] D'après Speleers, *Rec. des inscr. égyptiennes de Bruxelles* (1923), p. 16 : « fouilles de Garstang, Abydos, 1909 » (Bruxelles E. 5069).

[3] Chevrier dans *Annales du Service,* XXVII (1927), p. 179.

[4] Barsanti dans *Annales du Service,* IX (1908), p. 1-2; *Fin du Moyen Empire,* p. 511.

[5] Engelbach dans *Annales du Service,* XXI (1921), p. 189-190 et planche.

[6] Cf., dans l'exposé analogue et précité de Khonsoumouasit : « Celui dont les courtisans disent la même chose que lui... »

[7] Cf. encore chez Khonsoumouasit : « Celui qui a eu son emploi dès l'enfance... »

le Fils du Soleil *Tetoumès*, qui [me] fit grandir lorsque j'étais . . . . . auparavant, et qui me donna . . . . . fils du Fils Royal *Sebekhotep*, né de la dame *Senb*, vénérable."

Ces deux dernières personnes sont évidemment les parents réels de notre *Fils Royal*, dont on voit qu'ainsi que dans une foule de cas semblables il n'avait nullement pour père le Pharaon qu'il sert et dont il se dit le *Fils Royal*, en forme si positivement précise, ici, qu'à défaut de la mention du père et de la mère on croirait à une filiation royale véritable.

XIII. — SOUAZENRE NIB-IRI-R-OUI ET LE ROI ANTÉRIEUR MERHOTEPRE.

Au mois de février 1928 fut découverte, dans la fondation de l'une des colonnes de la salle hypostyle de Karnak, une stèle inscrite, datée du règne d'un *Souazenre* avec sa titulature entière énoncée, rendant compte de l'affaire d'un gouverneur d'Elkab qui avait échangé son office contre la somme de 60 *deben* d'or : longue histoire juridique consignée en tous détails, citant chemin faisant des pièces anciennes, parmi lesquelles on voit paraître une pièce du temps d'un roi *Merhotepre*, forcément antérieur.

De brèves mentions de ce document ont seules été faites encore[1], dans l'attente de la publication et de l'étude que M. P. Lacau en doit donner. P. Lacau a bien voulu, cependant, me communiquer sur les titulatures royales en cause les précieux renseignements qui font l'objet de la présente note[2]; je lui en suis reconnaissant très vivement.

Merhotepre et *Souazenre* sont deux noms solaires déjà connus, de la fin de la période entre XIIe et XVIIIe dynastie; le premier est un des noms de la famille *Mer-*[ ]*-re*, groupe G de notre classification, le deuxième fait partie de notre groupe J, parmi les rois *S-*[ ]*-n-re* dont le plus important est *Skenenre Teou-o*, le prédécesseur immédiat d'Ahmès et de la XVIIIe dynastie à Thèbes.

[1] Chevrier dans *Annales du Service*, XXVIII (1928), p. 123; Gunn *ib.*, XXIX (1929), p. 94.

[2] On retrouvera ces mêmes renseignements, dès à présent, chez Lacau, *Le roi* 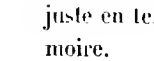 , dans *B. I. F. A. O.*, XXX (3e partie, 1931), p. 881-896, qui me parvient juste en temps utile pour prendre note du mémoire.

Que *Merhotepre* soit bien antérieur à *Souazenre*, nous en avons à présent la confirmation positive.

Merhotepre, notre roi G. 2, figure aux tables royales, et sur un petit nombre de monuments parmi lesquels un scarabée lui attribue, en deuxième cartouche, celui de 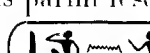 , tandis que sa statue de Karnak l'appelle 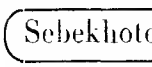 : on croit comprendre que nous avons là un seul Pharaon, *Ini* de son nom humain véritable, à quoi il aura substitué un nom plus traditionnellement royal, suivant le procédé dont les petits rois du siècle nous laissent surprendre plusieurs exemples. Quant à *Souazenre* (voir nos J. 7 et J. 8), outre la table de Karnak et quelques scarabées, il n'était connu que par cette statuette d'Harpocrate dont le socle porte quatre cartouches, deux solaires, *Souazenre* et *Nofirkare*, deux personnels, *Ahmès* et *Binpou*, nous laissant le choix entre deux combinaisons d'association qui, touchant particulièrement Souazenre, faisaient paraître une titulature 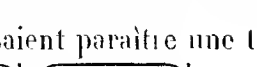 ou une titulature 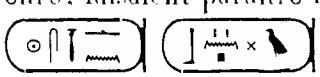 .

Il se manifeste maintenant qu'aucune de ces deux combinaisons n'est vraie — y aurait-il mention de quatre personnages, non de deux, sur le socle de la statuette? — la stèle de Karnak nous apportant la titulature intégrale du Pharaon Souazenre, à savoir :

Certains de ces noms donnent lieu à d'intéressants rapprochements. Le nom d'Horus est d'un type très aimé des rois de notre *groupe* A, le premier qui suit la XIIe dynastie, Menkhaoure Shes-ib, qui est Horus précisément. Sekhemkare, Horus , — on voit Snofiribre Senousrit, du même groupe, reprendre ce dernier nom comme nom de *nibti* — Ameni-Antef-Amenemhat, Horus 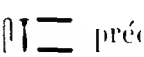 ; nous avons noté que cette forme de nom d'Horus, quelquefois de *nibti*, a des précédents caractéristiques au temps de la XIIe dynastie même, chez Senousrit II, Horus 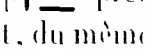 , Amenemhat IV, *nibti* 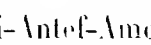 . Dès cette première époque du *groupe* A, d'autre part, se montrent des noms d'Horus d'un type légèrement différent, sans le *s* initial. chez Sezefkare Kai-Amenemhat. 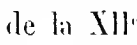 chez Amenemhat-Senbef : forme qui prévaut, plus tard, dans la famille des Sebekhotep, chez Khanofirre Sebekhotep, Horus

, Iouibre Hor, Horus , Khasekhemre Nofirhotep, Horus , Khaankhre Sebekhotep, Horus , Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, Horus . Très peu de temps après les Sebekhotep, enfin, nous le voyons aujourd'hui, c'est à l'ancien type de nom d'Horus du *groupe A* que notre Souazenre se reporte.

Son nom de *nibti*, renouvelé du nom d'Horus de Senousrit III, est sans analogies plus proches. Mais son nom d'Horus d'Or est celui même que portait Snofiribre Senousrit, et on le retrouve encore, plus tard, mais comme nom de *nibti*, chez Iouibre Hor; à cette dernière époque, qui est celle des Sebekhotep, et déjà au temps du *groupe A*, des noms de *nibti* du même type de construction se rencontrent, chez Ameni-Antef-Amenemhat, *nibti* , chez Khanofirre Sebekhotep, *nibti* .

Du nom solaire, de la famille S-[X]-*n-re*, rien de plus à dire. Le nom de deuxième cartouche est le plus remarquable de tous, parce qu'on retrouve en lui un nom des dernières tranches de la liste de Turin, enregistré à deux rangs consécutifs[1], et, fautivement à ce qu'il semble, écrit . Le *Re* absurde qui vient en tête de cette rédaction est à supprimer, évidemment, comme dans nombre d'autres cas bien connus de nous, au papyrus, où s'est produite l'insertion machinale et abusive du signe; mais en outre de cela, on croit voir que le scribe du papyrus a omis le précédant le dernier signe, ce qui a pour résultat de rendre le nom incompréhensible[2]. La stèle de Karnak nous le restitue, d'heureuse manière, en sa forme originale.

Car ce nom de personne est désormais explicable. Il rentre dans le cadre d'une formation connue, celle des noms en [N]- ou [N]- , « N entièrement », « N absolument », où l'élément de base N est un substantif, ou un nom divin, au singulier ou au pluriel, ou simplement un adjectif de qualité. Voici quelques noms de cette famille dont le type paraît appartenir exclusivement au Moyen Empire :

 « Bien portant, absolument »

[1] Col. XI-XII du papyrus, fragment 126, n° 94 et 95 de la liste : voir *Fin du Moyen Empire*, p. 592.

[2] Il semble d'ailleurs que la rédaction même du papyrus n'a jamais encore été reconnue; on a toujours lu ou combinaisons analogues (voir Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 79).

« Apaisé, absolument »[1]

« Vivant, entièrement »

 « Les compagnons en leur totalité »[2]

« Les hommes en leur totalité »

« Les dieux, entièrement »[3]

« Les dieux *Gebeb*, entièrement »[4].

Il suffit dès lors, pour ce qui concerne le nom de cartouche qui nous occupe, de constater que , à l'état isolé, est un nom d'homme du Moyen Empire ou du début du Nouvel Empire[5], et immédiatement le nom royal en cause s'expliquera par *Neb-iri r oui*, « *Nebiri* exactement ». Cela implique en outre que ce nom de base *Neb-iri* est une appellation vénérable, bien probablement un nom divin; pour comprendre ce dernier point, il faut considérer encore la construction et la signification du nom, et généralement des noms de la famille en [N]- dont il est un exemple.

Les noms se rencontrent principalement au Moyen Empire et sous la XVIIIe dynastie, et leur type persiste plus tard. Citons, pour le Moyen Empire, [6], et [7]; pour la XVIIIe dynastie, [8], [9], et surtout le très fréquent et bien connu , aussi , ; pour le Nouvel Empire, ensuite, un à Elkab — le même nom de base dans [10], faisant bien voir que ce nom est celui d'une divinité — et encore à l'époque bubastite[11]. Dans cette forme de composition, un dieu est nommé, ou désigné par une habituelle épithète. *Sebek*, *Mout*, *Noub*,

(1) *L. D.*, II, 142, *g d*, (Moyen Empire).

(2) D'après Lieblein, *Dict.*, n° 153 (Moyen Empire) = Caire 20659.

(3) Construit sur le nom simple « Les dieux » (Moyen Empire) : . Hoffmann, *Theophoren Personennamen*, p. 67; , Lieblein, *Dict.*, n° 162.

(4) Caire 20184 *h*; cf. le nom simple « Les dieux *Sebek* » (Moyen Empire). , Hoffmann, *loc. cit.*, Lieblein, *Dict.*, n° 219.

(5) Notamment Lieblein, *Dict.*, n° 963 (Leyde V. 91).

(6) Lieblein, *Dict.*, n°s 392, 395; Louvre C. 30.

(7) Lieblein, n° 144 = Louvre C. 6.

(8) Lieblein, n° 583.

(9) Chez Ahmès-se-Ibana; Lieblein, n° 558.

(10) Lieblein, n° 729 = Louvre C. 139.

(11) Lieblein, n° 1011.

ou la *Régente*, l'*Altier*, la *Belle*, et qualifié de , l'adjectif connu qui signifie, littéralement, « qui est pour », c'est-à-dire « relatif à », « affecté à », « appartenant à », avec complément sous-entendu; *Sebek-iri* veut dire « Sebek affecté à [cela] »[1], et cet objet de la sollicitude ou de la fonction du dieu n'est point autre chose, certainement, que la naissance même, ou la vie, ou la prospérité de la personne nommée. Quant au nom de *Neb-iri* qui particulièrement nous occupe, il est tout semblable aux autres, avec la désignation épithètique de « Seigneur », comme ailleurs celles d'« Altier » ou de « Régente ».

Cette composition [N]-*iri* est, en somme, une qualification particularisant le dieu dans une fonction spéciale, exactement comme une foule de théophores onomastiques sont obtenus par la spécification d'une qualité, d'un acte ou d'une situation dans lesquels le dieu est particularisé : « Ptah grand », « Sebek en train de le protéger », « Mout dans la barque ». Mais la figure ainsi spécialisée dans [N]-*iri* n'en reste pas moins une figure divine, c'est-à-dire que ce théophore reste proprement un nom divin, apte à servir de base à la formation de théophores plus complexes. C'est ce qui explique la composition onomastique *Neb-iri r oui*, « *Neb-iri* entièrement », qui est une phrase assimilant la personne nommée à la figure divine *Neb-iri* préalablement constituée.

La stèle de Karnak dont les mentions nous ont entraînés aux explications qu'on vient de voir, démontre tout d'abord, nous l'avons dit, que *Merhotepre* est antérieur à *Souazenre*. A quelle distance sont les deux rois l'un de l'autre, l'exposé qui fait l'objet de l'inscription permettra de l'évaluer peut-être. Dès à présent, toutefois, et par ailleurs, il se manifeste des raisons de penser qu'entre la famille des Pharaons *Mer*-[X]-*re* et la famille des *S*-[X]-*n-re*, il n'y a point un intervalle de longue durée; c'est ce que font paraître les faits qui seront envisagés au paragraphe suivant.

Post-scriptum. — Le mémoire de P. Lacau qui vient de paraître (cité en note plus haut, au début du présent § XIII) et dont nous avons connaissance, pour ce qui intéresse les présentes informations, à la toute dernière minute,

[1] C'est donc à tort, on le remarque en passant, que les auteurs du *Wörterbuch* traduisent (I, 105) *Nofrit-iri* par « Die schönste davon »; analyse exacte et sens sont tout différents.

nous apprend que le gouverneur d'Elkab qui a cédé sa charge, en l'an 1 de *Souazenre,* l'avait héritée de son père, qui lui-même la tenait de son père, par un acte de donation de l'an 1 de *Merhotepre.* La généalogie et la succession des faits sont comme il suit :

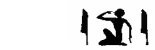 fait donation de la charge à son fils , seul survivant de ses fils et seul héritier, en l'an 1 de *Merhotepre*;

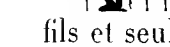 , fils et héritier de , cède la charge en l'an 1 de *Souazenre.*

Il n'est point tout à fait exact, comme on peut voir alors, de dire, avec Lacau, qu'entre les deux rois il y a « trois générations au plus »; exactement, ils prennent place dans le cadre de trois générations consécutives, comprenant celle du grand-père et celle du petit-fils, c'est-à-dire que l'espace d'une seule génération sépare leurs personnes. Comme en outre le grand-père à Elkab, sous Merhotepre, ayant perdu son fils aîné et prenant d'autres dispositions successorales, se trouve déjà dans la maturité de l'âge, l'intervalle des événements tend à se resserrer encore. Au plus, et à supposer que le petit-fils, sous Souazenre, soit arrivé, lui aussi, à l'âge mûr, entre la date du grand-père et la sienne il y a le temps de *deux* générations normales.

XIV. — UN SANKHENRE MENTOUHOTEP TRÈS PROBABLE EN HAUTE-ÉGYPTE.

Le nom royal *Mentouhotep,* déjà connu, à l'époque où nous sommes, comme appartenant au roi de nom solaire *Merankhre,* d'après sa statue de Karnak (voir G. 5 de notre classification), vient de sortir de terre une autre fois, en connexion avec un nom solaire *Sankhenre,* et dans des conditions telles que, le plus probablement, les deux noms appartiennent à une personne pharaonique unique.

Les documents sont deux grands sphinx en calcaire recueillis en 1924 à Edfou[1], en morceaux, remontés au Caire, portant sur la poitrine, descen-

[1] H. Gauthier. *Deux sphinx du Moyen Empire originaires d'Edfou,* dans *Annales du Service,* XXXI (point paru encore à l'heure où est arrêtée la rédaction des présentes notes); cf. Chassinat dans *B. I. F. A. O.,* XXX (1930), p. 30 c. Mes remerciements sincères vont à H. Gauthier, qui m'a communiqué, avant publication, sa note à paraître, avec les photographies (notre pl. III)

dant entre les pattes, l'un, la légende d'un 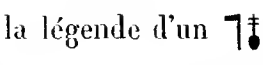 , l'autre, celle du , le dernier nom écrit dans cette rédaction curieusement anormale. Les deux sphinx, de dimensions identiques (voir notre pl. III), se ressemblent, en tous détails, jusqu'à l'identité, et il ne fait pas de doute qu'ils entraient dans la constitution d'un même ensemble; la supposition qui se présente d'abord et le plus naturellement, est qu'ils appartiennent à un roi unique, qui serait donc un *Sankhenre Mentouhotep.*

Cette titulature fait difficulté au premier coup d'œil, parce que *Sankhenre* figure au papyrus de Turin, qui l'enregistre, le deuxième nom apposé au nom solaire, sous la forme 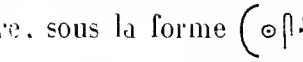 *Sankhenre Senbtou*[1] : ce dernier nom personnel tout différent de celui du sphinx d'Edfou. Faudrait-il envisager l'existence de deux rois *Sankhenre?* La reprise du nom solaire, à courte distance dans le temps, au sein d'une même famille ou d'une famille à une autre voisine, est très contraire aux usages en la matière, et il n'en faudrait accepter l'hypothèse qu'à défaut de toute autre possibilité. Mais ce n'est point le cas ici. Sans peine, s'il le fallait, nous dissocierions les noms des deux sphinx, de manière à retrouver, sur le premier, le *Sankhenre Senbtou* du papyrus, et sur l'autre, le *Mentouhotep* monumental connu par ailleurs, qui est *Merankhre;* mais cet effort même est inutile; les combinaisons *Sankhenre Senbtou* et *Sankhenre Mentouhotep* ne sont point, quant à la discordance du deuxième nom, exclusives l'une de l'autre, lorsqu'on remarque que deux rois qui, par coïncidence remarquable, encadrent notre Sankhenre à la liste du papyrus, présentent cette même particularité qu'on les trouve appelés, en deuxième cartouche, tantôt d'un nom personnel vulgaire et qui est évidemment leur nom humain vrai, tantôt d'un nom visiblement royal, forgé dans la tradition pharaonique : *Merhotepre,* notre G. 2. 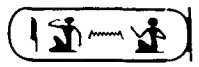 sur un scarabée mais *Sebekhotep,* officiellement, sur une statue, et *Mersekhemre,* notre G. 3, 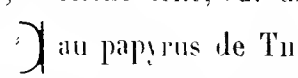 au papyrus de Turin mais *Nofirhotep* sur ses statues. Au précédent paragraphe, à propos de Merhotepre, nous avons rappelé que cette « pharaonisation » du nom personnel, en deuxième cartouche, semble avoir été un

[1] J. 10 de nos tableaux; cf. *Fin du Moyen Empire,* p. 591, pour référence au papyrus.

procédé affectionné des petits rois de cette époque[1]; rien de plus aisé donc que de croire que Senbtou, devenu le Pharaon *Sankhenre*, a également pris le nom de *Mentouhotep*, plus satisfaisant dans le deuxième cartouche.

Il y aurait d'après cela, en somme, deux rois Mentouhotep, les solaires *Merankhre* et *Sankhenre*. Et comme ce nom de *Mentouhotep*, du fait même qu'il est peu commun aux temps où nous sommes, a l'apparence d'un nom de famille mettant en voisinage de parenté les souverains qui le portent, il semble ressortir de là que les groupes *Mer*-[X]-*re* et *S*-[X]-*n*-*re*, G et J de notre classification antérieure, sont en contact immédiat, ayant certains de leurs membres dans une même famille royale[2].

Auparavant déjà, nous étions arrivé à regarder ces groupes G et J comme en succession immédiate à Thèbes, la petite famille H, des *Tet*-[X]-*re*, se développant en même temps, probablement subordonnée, dans la région d'Edfou-Gebelein, et les Khian, Apopi, etc. du groupe I, contemporains de la période G-J, indépendants en Basse-Égypte[3]. Nous sommes mieux armés aujourd'hui, sans doute, pour nouer les séries G et J ensemble, et les faits à l'appui qu'on vient de voir sont à inscrire, en prolongement, au bas du tableau de la *chaîne des relations monumentales* établissant ou vérifiant la succession des rois thébains, qu'en toute précision, jadis[4], nous avions arrêtée au terme aval de G, famille *Mer*-[X]-*re*.

Il résulte de là, plus certainement, le fait longuement aperçu déjà de la continuité de la royauté thébaine des Sebekemsaf, des Sebekhotep des diverses familles et de leurs successeurs, jusqu'aux princes de la guerre de restauration qui aboutit à la XVIIIe dynastie. Et cette continuité pharaonique à

[1] Rappelons encore les cas de *Sekhemre-Khoutaoui*, premier successeur de la XIIe dynastie, qui paraît s'être appelé *Penten* avant d'accéder au trône et de se parer du nom d'*Amenemhat-Sebekhotep* en deuxième cartouche (*R. E. A.*, II, p. 154-155); de son successeur immédiat *Sekhemkare*, qui s'appelle *Amenemhat-Senbef*, et de *Sezefkare*, qui s'appelle *Kai-Amenemhat*, deux exemples de la juxtaposition, dans le deuxième cartouche, du nom humain antérieur et du nom royal substitué (*R. E. A.*, II, p. 160).

[2] Le raisonnement suppose que *Sankhenre* et *Mentouhotep* des deux sphinx d'Edfou sont bien une personne unique: mais à admettre même que cela ne soit point, comme il subsisterait que *Sankhenre* et *Mentouhotep*, personnes différentes, sont contemporaines ou immédiatement voisines, le fait du contact des *S*-[X]-*n*-*re* avec les *Mer*-[X]-*re* ressortirait de la même manière.

[3] Voir le tableau synoptique des successions et contemporanéités des groupes. *Fin du Moyen Empire*, p. 819.

[4] *Fin du Moyen Empire*, p. 692-693.

Thèbes nous oblige à considérer, encore une fois, le problème de la présence en Haute-Égypte des « Hyksôs » du groupe principal de Tanis et Bubaste, Sonsirenre Khian, Aousirre Apopi dont des vestiges architecturaux sont rencontrés à Gebelein. Puisque ces rois du Nord n'ont point, selon toute apparence, été des conquérants dans le Sud, il faut admettre que leur dévotion à Gebelein s'exerce de commun accord avec le roi thébain, soient qu'ils l'imposent comme suzerains, ou qu'ils en aient obtenu la liberté comme vassaux, où plutôt encore, que leur activité dans le sanctuaire méridional témoigne de relations amicales qui unissaient la maison de Tanis et celle de Thèbes, également puissantes. Il faudrait dire sans doute également faibles; Khanofirre Sebekhotep semble régner sur l'Égypte entière, mais c'est de son temps que de petits Pharaons se multiplient d'un bout à l'autre du pays, et il n'est pas téméraire de supposer que ses grandes statues de Tanis ont été érigées là au consentement et à la satisfaction de la royauté locale; inversement, un peu plus tard, dans cet état de division politique qui ne pouvait aller qu'en s'accentuant, on conçoit que Khian et Apopi aient travaillé à Gebelein avec l'assentiment des obscurs Sebekhotep ou Mentouhotep qui persistaient à Thèbes.

C'est le lieu de rappeler, enfin, que le Tanite *Sousirenre Khian* et le « Hyksôs » *Skhaenre* de quelques scarabées caractéristiques, s'apparentent par ces noms solaires à la famille *S*-[*X*]-*n-re* de Thèbes, dont fera partie *Skenenre Teou-â:* que le nom solaire de ce dernier est remarquablement semblable à celui de *Okenenre Apopi;* que, très parallèlement, l'Asiatique indubitable que ses scarabées appellent *Merousirre Iakebher* portait un nom solaire de la famille de ceux des *Mer*-[*X*]-*re* thébains[1]. Les signes extérieurs ne seraient point différents si tout au long de la période des *Kha*-[*X*]-*re, Mer*-[*X*]-*re* et premiers *S*-[*X*]-*n-re* (Sebekhotep, Nofirhotep, Mentouhotep), et jusqu'à l'explosion de la guerre décisive, il y avait eu entre les Thébains et les Pharaons du Nord partage amiable du pays, association, voire alliances de famille. Et pareille situation serait, dans une Égypte des siècles de division, la plus parfaitement naturelle.

[1] Voir *Fin du Moyen Empire*, p. 302, 507-508.

XV. — LE "NEBNOFIRRE" PRÉCÉDEMMENT SIGNALÉ À MEDAMOUD N'EXISTE PAS.

On se rappelle qu'un nom solaire *Nebnofirre*, antérieurement connu par quelques scarabées et inscriptions de vases en pierre, avait été reconnu à Medamoud, en 1927, dans l'inscription d'un fragment de bloc rectangulaire [1]. Il apparaît aujourd'hui que c'est à tort, qu'il faut lire le nom autrement et que le monument n'est pas de l'époque que d'abord on avait dû croire.

L'identité du roi et la situation de l'objet peuvent être éclaircies, aujourd'hui, grâce à l'acquisition d'un deuxième morceau de la même pierre, trouvé à Medamoud en 1930 et en raccord avec le premier [2]. En même temps que les renseignements des fouilleurs, en anticipation sur la publication, m'est parvenue une excellente photo des deux fragments remis en assemblage; on trouvera ci-dessous le cliché, mis à ma disposition par Et. Drioton avec son habituelle et inestimable obligeance.

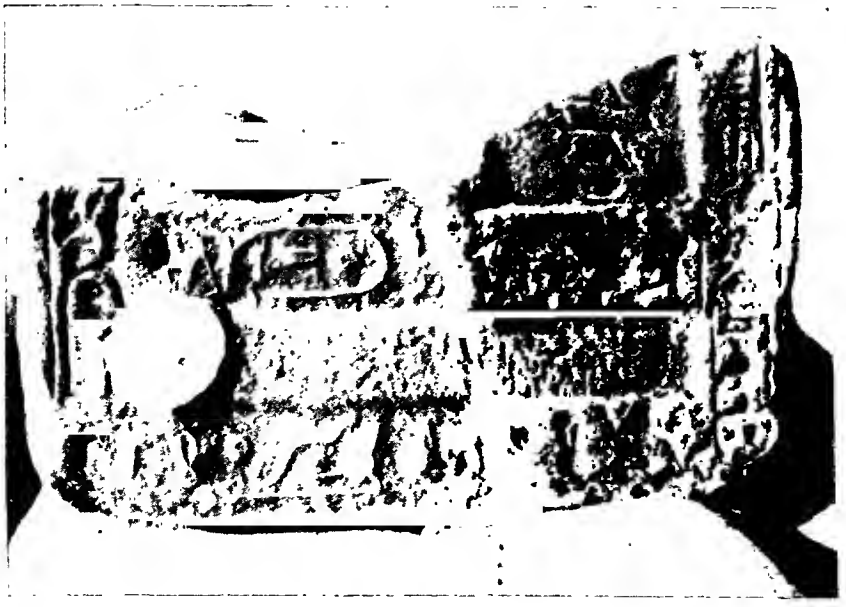

[1] Voir *R. E. A.*, II, p. 171, où sont toutes références.

[2] *Medamoud 1930* (dans *Fouilles I. F. A. O.*, VIII, 1931), p. 57 et phot. fig. 30; inv. 5414.

Le monument est une dalle en grès de 0 m. 10 d'épaisseur, maintenant récupérée dans la totalité d'une de ses dimensions longitudinales, environ 0 m. 45, disons la largeur, de droite à gauche, et privée d'un important complément de la longueur, en haut, dans le sens perpendiculaire. Ce qui nous en reste laisse reconnaître une table d'offrandes, ayant été employée à un moment donné, semble-t-il, pour faire un support de gond de porte, comme l'indique un trou circulaire de 7 ou 8 centimètres de diamètre qui a mutilé la surface vers l'angle inférieur gauche. L'aménagement et le décor de la table comportent une bande périphérique en relief, occupée sur tous les côtés par une inscription en creux, une longue cuvette en bande creuse, de droite à gauche, en bas, surmontée, en relief au même niveau que la bande périphérique, par un grand signe ⊥, à l'appendice supérieur sans nul doute très développé, et dont la bande de base est inscrite; à droite et à gauche de l'appendice saillant du ⊥, les deux cuvettes latérales sont inscrites, dans leur fond, en une colonne verticale. Une titulature du roi, avec les deux noms de cartouches, occupe la base du ⊥; autres titulatures sur la colonne périphérique de gauche, où l'on reconnaît le nom solaire, et sur celle de droite, conservant le bas du nom d'Horus et le deuxième cartouche.

Le deuxième cartouche, bien conservé deux fois, porte ; dans le cartouche solaire, où le signe vertical de la fin est une fois détruit et l'autre fois quelque peu incertain, les fouilleurs lisent 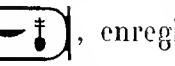 , enregistrant ainsi un roi *Nebnofirre Mentouhotep* qui appartiendrait à la période entre XIIe et XVIIIe dynasties, sans exclure complètement d'ailleurs cette autre possibilité, que le cartouche solaire dût être lu 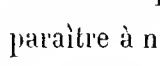 , faisant paraître à nos yeux le *Nebhepitre Mentouhotep* bien connu de la XIe dynastie. Cette dernière explication paraît de beaucoup la meilleure tout de suite, le signe problèmatique du cartouche solaire, là où il est conservé, semblant reproduire le dessin caractéristique de la rame à corde de tirage ⟍, et en outre le nom d'Horus en . . . . *taoui*, dont le premier signe vertical montre encore son bulbe inférieur en ovale allongé dans la ligne, se restituant le mieux du monde en , le nom d'Horus même de Nebhepitre. Or, l'attribution qui résulte de ces lectures est confirmée jusqu'à la certitude par l'extrême analogie du monument de Medamoud avec une autre table d'offrandes de datation certaine.

Il s'agit d'une table en granite rose, provenant de Karnak, au musée du Caire[1]. Le rapprochement de sa photographie, au *Catalogue*, avec la présente photographie de l'objet de Medamoud, fait voir immédiatement que ce dernier fragment, par sa configuration et sa composition d'ensemble, se superpose au tiers inférieur, environ, de la surface de la table de Karnak. La largeur est la même à très peu de chose près, la pièce de Medamoud couvrant o m. 45 et celle de Karnak o m. 39; l'aménagement des surfaces montre la même cuvette en bande allongée, le long du bord inférieur, surmontée du même grand *hotep* transversal, à l'appendice supérieur très développé, sa base occupée par une titulature royale, l'appendice supérieur séparant deux cuvettes latérales inscrites, encore de même, dans leur fond, en une colonne verticale de part et d'autre. Et ces dernières inscriptions, d'après ce qui en subsiste au fragment de Medamoud, étaient identiques sur les deux objets, dans la demi-cuvette de gauche, 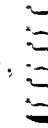 dans celle de droite. Quant au style très mauvais du travail et des inscriptions, il est tellement analogue, d'un monument à l'autre, qu'on croirait volontiers que la table de Karnak et celle de Medamoud ont été faites ensemble.

Or, la titulature de la table de Karnak, en largeur sur la base du grand inférieur, comporte simplement, en symétrie à droite et à gauche d'un signe ☥ médian, le cartouche *Nebhepitre*. Cela confirme, pour la table nouvelle, tout ce qu'on pouvait induire, comme il est dit ci-avant, de ses inscriptions seules. Et il n'y a point de roi *Nebnofirre Mentouhotep*. Le *Nebnofirre* des scarabées et vases en pierre, jadis enregistré par nous dans la période finale du Moyen Empire, subsiste avec ses petits monuments, mais à Medamoud il faut renoncer au fait de sa présence.

[1] Caire n° 23007; Kamal, *Tables d'offrandes* (dans *Cat. général Caire*), p. 7 et pl. III.

XVI. — SCARABÉES «HYKSÔS» EN PALESTINE ET EN HAUTE NUBIE.

MONUMENTS DIVERS DE LA PÉRIODE.

Parmi les monuments très divers du temps qui précède le Nouvel Empire, ceux qu'on est convenu d'appeler «hyksôs» comprennent, comme on sait, deux catégories nettement différentes, les monuments d'une royauté pharaonique effective et normalement caractérisée en Basse-Égypte, qu'on peut appeler la *dynastie des Apopi*, et les petits monuments extrêmement nombreux, scarabées pour la plupart, des princes d'une *période asiatique*. Nous savons aussi que la *dynastie des Apopi* était éteinte avant le commencement de l'offensive des Teou-ô et Kamès de Thèbes, c'est-à-dire qu'il faut la considérer comme contemporaine, en gros, des *Mer*-[A]-*re* de Thèbes (rois Sebekhotep, Nofirhotep, Mentouhotep), tandis que la *période asiatique* déborde chronologiquement les Apopi en avant et en arrière[1], s'étendant jusqu'à la fin de la guerre thébaine et ayant commencé, pour le moins, dès le temps des Sebekhotep du groupe principal[2]. Les princes asiatiques égyptisés, dont les dominations, forcément, se sont élaborées et assises dans les villes du Delta, ont des scara-

[1] Pour l'établissement de cette situation chronologique, voir surtout, dans nos *Notes* complémentaires de 1923, *Les Asiatiques dans Avaris et les rois Apopi*, dans *J. As.*, janvier-mars 1923, p. 124-127 du volume.

[2] Les *scarabées asiatiques* remontent bien probablement plus haut encore. C'est Fl. Petrie lui-même qui nous invite à le reconnaître, ayant été brusquement conduit, par ses trouvailles de Tell Fara dont nous parlons un peu plus loin, à apercevoir que la période «hyksôs» commençait immédiatement après la fin de la XIIe dynastie. Les plus décidés partisans de la *chronologie courte* avaient imaginé, peut-être, jamais accepté et proposé la forme de tableau historique très «ramassé» qui résulte de là. Mais si les observations de Petrie sont exactes, et il paraît bien qu'elles le sont, elles ouvrent la porte à une question de conséquences plus étendues encore pour l'histoire, celle de savoir si les scarabées *Anra* («hyksôs» du stade primitif) qui portent des noms solaires de la XIIe dynastie ne sont pas contemporains des rois nommés eux-mêmes et authentiquement leur propriété, ce qui impliquerait que la *période asiatique* en Basse-Égypte ne fait pas que toucher la XIIe dynastie, qu'elle recouvre chronologiquement la plus grande partie de cette XIIe dynastie. Notons que le problème de cette situation n'est pas entièrement nouveau; il s'est posé à moi-même lors des premières études (*Fin du Moyen Empire*, p. 243-245), où j'ai pensé voir que ce synchronisme de l'époque d'*Anra* avec la XIIe dynastie n'était pas possible. Il ne fait point doute, cependant, qu'aujourd'hui la question appelle une étude nouvelle.

bées d'un type tout spécial, sur lesquels ils se désignent souvent par un nom solaire, *Skhaenre, Snofirenre, Khaousirre,* etc., ou *Merousirre Iakeb-her,* l'un des *Jacob* des scarabées avec *Iakeb* simple, ou le *Sousirenre Khian* des monuments connus, que ses scarabées appellent *Sousirenre* seulement, ou *Khian* tout court, dans le cartouche et avec titres royaux. D'autres scarabées sont ceux d'un « sheikh (*hik khasitou*) Khian » qui probablement n'est pas la même personne; comme d'autre part les monuments de Sousirenre Khian se mettent en place parmi ceux de la *dynastie des Apopi,* on voit que ces *Khian* divers, encore « hyksôs » ou bien Pharaons à la manière habituelle, font le trait d'union entre les figures princières *asiatiques* et celles, apparemment indigènes, des *Apopi* dont la royauté se constitue, à un moment donné, à côté des Asiatiques ou au milieu des Asiatiques.

Ces scarabées « asiatiques », parmi lesquels nous avons tenté de distinguer un type *Anra,* primitif, et un *type Khian* immédiatement subséquent, fournissent leur modèle, comme nous l'avons noté antérieurement, et sans nul doute en Basse-Égypte, pour graver certains scarabées aux noms du Thébain Khanofirre Sebekhotep; ces scarabées sont de la *période Anra*[1]. Ce même type d'objet est également celui qu'on voit se propager en Palestine, où il devait connaître une si remarquable fortune, s'immobiliser et persister, orné des noms des Thoutmès, jusqu'au milieu de la XVIIIe dynastie, comme nous l'avons constaté jadis[2], et bien plus tard encore, d'après l'un des témoignages récemment acquis que nous allons prendre en note ici. Nous avons trouvé, antérieurement, des raisons très fortes de croire que cette floraison du scarabée *Anra* en Palestine s'était produite dès le temps des grands Sebekhotep mêmes; la confirmation positive de cette situation est aujourd'hui obtenue, résultant des trouvailles faites à Tell Fara, sur la lisière sud de la Palestine, au bord du grand steppe, et publiées au cours de 1929 et 1930.

Nous donnerons spécialement attention, en une étude ultérieure, à ces travaux de Tell Fara (*Beth Pelet*), dont un résultat bien remarquable fut de déterminer Fl. Petrie à renoncer à ses anciennes idées sur la distance qui sépare les « Hyksôs » de la XIIe dynastie et sur la *chronologie longue.* Notons seulement ici que le site a fourni, à côté de beaux scarabées indubitablement

[1] *Fin du Moyen Empire,* p. 245-247, 452-454. 747. — [2] *Ib.,* p. 764-765.

de la XIIe dynastie, une série nombreuses de scarabées de *l'époque Anra*[1], parmi lesquels on relèvera d'abord nombre de spécimens avec le décor caractéristique à la *spirale interrompue*, portant, l'un , *Khanofirre* même, un autre (*Sebekhotep* défectif?), un troisième 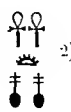 [2], un quatrième [3], un autre encore [4]. Rappelons que le et le des combinaisons que nous venons de citer sont rencontrés sur plusieurs objets similaires[5], et que est fréquent dans les combinaisons des inscriptions de la même famille[6], où nous trouvons à enregistrer, en passant, plusieurs scarabées portant dans l'encadrement sans embase[7], et, à Beth Pelet même, une combinaison encadrée d'hiéroglyphes ou pseudo-hiéroglyphes en disposition symétrique, et une composition dans le cadre des signes en disposition symétrique[8]. Engelbach, à propos de l'un des scarabées visés, mentionne un autre scarabée avec la légende 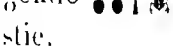 , et pense reconnaître que les deux objets sont de la XIIe dynastie.

[1] Séries complètes chez Petrie. *Beth Pelet* I (1930), pl. VII. X. XII. XXII. XXXIX.

[2] Ces trois objets dans la série particulière donnée par Petrie. *Ancient Egypt*, 1929, p. 38, et *Beth Pelet* I, p. 4, n°s 1, 9, 10; ce dernier = *Beth Pelet* I, pl. X, n° 65. La même légende 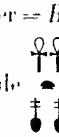 , encadrée différemment, sur le scarabée Caire n° 36341.

[3] *Beth Pelet* I, pl. VII, n° 25.

[4] *Ib.*, pl. VII, n° 26.

[5] *Fin du Moyen Empire*, p. 747, 755 (n° 44), et sur l'objet Petrie. *Scarabs* (1917), XIII, n° 2 de *Senusert II*.

[6] *Fin du Moyen Empire*, p. 751-755.

[7] Petrie. *Scarabs and cylinders* (1917), XII, n° 19, 20 (cf. aussi n° 18) de *Senusert I*; Engelbach dans *Annales du Service*, XXI (1921), p. 64.

[8] *Beth Pelet* I, pl. X, n° 102; pl. VII, n° 8.

A Tell Fara ont été rencontrés, en même temps, nombre de ces scarabées à *nom solaire* que l'on connaît bien par ailleurs, *Anra* caractéristiques avec le décor en *spirale interrompue* ou en dispositions d'hiéroglyphes symétriques, et dont les noms sont des noms solaires de la XIIe dynastie; ce sont : dans le décor en *spirale interrompue*[1], dans le décor en *torsade*[2], dans le décor aux signes symétriques multiples[3], 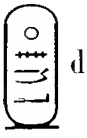 dans ce même décor symétrique[4]. Voici encore, de même provenance, un scarabée 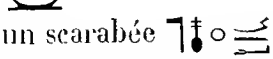 *Matibre,* entre traits verticaux[5], du type très fréquent que nous connaissons bien, un autre, 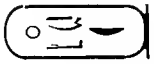 , dans le décor en *spirale interrompue*[6], un *Matnebre* ou *Nebmatre* assez problématique, puis un scarabée 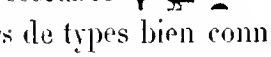 de type très connu[7], un scarabée *Nehsi*[8], puis, toujours de types bien connus, plusieurs scarabées des Pharaons authentiques de la *dynastie des Apopi,* un *Khian* avec le décor en *spirale interrompue*[9], deux *Ô-ousir-re* dont l'un, dans ce même décor, montre le nom entouré du cartouche et précédé du titre [10].

Il n'est point inutile de noter que ces scarabées « hyksôs », connus depuis longtemps, de Ô-ousir-re Apopi, nous exposent à l'illusion de croire qu'ils sont un témoignage de l'« interpénétration » de la famille pharaonique des Apopi et du vaste groupe des princes asiatiques *pharaonisés.* L'idée ne serait pas fondée, car pour le Pharaon de cette époque, à Tanis ou à Bubaste, lorsqu'on fait des scarabées à son nom, rien n'est plus naturel que de dessiner

(1) Petrie, petite série précitée (*Ancient Egypt,* 1929 et *Beth Pelet* I), n° 11: le personnage est F. 13 de nos tableaux, voir *Fin du Moyen Empire,* p. 250, 718, et *Index.*

(2) Petrie, *ib.,* n° 13: le personnage est notre F. 15, voir *ib.,* p. 18-21, 715 et *Index.*

(3) Petrie, *ib.,* n° 16; notre F. 14, voir *ib.,* p. 542, etc. et *Index.*

(4) Petrie, *ib.,* n°s 17, 19: notre F. 10, voir *ib.,* p. 853, etc. et *Index.*

(5) *Beth Pelet* I, pl. VII, n° 29: notre F. 9, voir *ib.,* p. 851, etc. et *Index.*

(6) *Beth Pelet* I, pl. VII, n° 11.

(7) Petrie, petite série précitée, n° 6: notre K. 3, voir *ib.,* p. 878 et *Index.*

(8) Petrie, *ib.,* n° 7; voir chez nous, *ib.,* *Index.*

(9) Petrie, *ib.,* n° 8.

(10) Petrie, *ib.,* n°s 2, 14: notre I. 9, voir *ib.,* p. 867.

ces objets au modèle courant, prépondérant dans ce monde « hyksôs » qui noie la Basse-Égypte; les Sebekhotep de Thèbes eux-mêmes n'ont-ils point des scarabées du type exotique, que ce soit par hommage de quelque autorité de Basse-Égypte ou par le simple effet de l'acceptation d'un usage général? Il faut conclure qu'aujourd'hui encore, pour nous, la meilleure manifestation du contact entre les sheikhs du Delta et les Pharaons proprement dits qu'ils entourent, ressort de la qualité pharaonique indubitable d'un certain *Khian*, qui de par son nom est un Asiatique indubitable.

A Beth Pelet, pour finir, on donnera une attention particulière à un scarabée dont nous reproduisons le dessin ci-contre[1], extrêmement « hyksôs » et de *type Aura* caractérisé, et qui ne peut être antérieur au temps de Ramsès II, puisqu'il reproduit son cartouche solaire habituel de *Ousirmatre-Setepenre*. Cet objet met en lumière que le type exotique ancien persistait, en Palestine, en plein siècle ramesside, beaucoup plus tard que nous ne l'avions aperçu encore[2]; concurremment d'ailleurs, comme nous savons bien, avec le scarabée égyptien très pur des modèles du Nouvel Empire.

Il nous faut maintenant nous transporter à l'autre bout de l'empire égyptien, dans l'extrême Sud, où l'on voit les mêmes scarabées du type *asiatique*, dès le temps des Sebekhotep, s'avancer dans la Nubie, conquise depuis la XIIe dynastie, et jusqu'aux confins de la Nubie soudanaise. Le fait nous a été révélé par les fouilles de Reisner à Kerma de la province de Dongola, où plusieurs grands cimetières ont livré[3] des albâtres des rois de la VIe dynastie, des monuments de la XIIe, dont de beaux scarabées et le propre tombeau de Hapizefa, le prince connu d'Assiout (première période de la XIIe dynastie), puis une autre tombe avec la base d'une statue en albâtre portant le nom de *Amenemhat-Sebekhotep* (cf. § 1 ci-avant), enfin un millier d'empreintes de sceaux où l'on relève notamment les noms pharaoniques de *Pepi*

[1] *Beth Pelet* I, pl. XII, n° 179.

[2] On n'oublie point les très nombreux scarabées du type exotique ancien qui portent le nom solaire *Menkhopirre* de Thoutmès III.

[3] Reisner. *Excavations at Kerma*, vol. V et VI des *Harvard African studies*, 1923; voir déjà Bulletin du *Boston Museum of Fine arts*, vol. XII, n° 69 (1914), XIII, n° 80 (1915), et *Ä. Z.*, 52 (1915), p. 34-39 et planches; cf. Scharff dans *O. L. Z.*, 29 (1926), col. 89-96.

(notre K. 1; à lire *Pepi* certainement[1], non *Sheshi*), d'*Apopi*, des « Hyksôs » du type ancien *Skhaenre* (notre I. 1) et *Matibre* (notre F. 2), et de la reine *Inni* qui est d'époque antérieure, si l'on retrouve bien en elle une princesse connue du début de la période des Sebekhotep. A noter comme dernier en date de tous, un fragment de bassin en albâtre portant la fin d'un cartouche. . . .*ms* qui paraît bien être celui d'un des rois *Tetoumès* de Haute-Égypte (groupe H). L'occupation égyptienne en Haute Nubie dont ces documents sont le témoignage va, comme on voit, de la VIe dynastie à la veille même du Nouvel Empire.

Les scarabées de la *période d'Inra* sont innombrables, on le sait, et il est même impossible de suivre au jour le jour les publications et signalements des objets de cette famille. Prenons en note, cependant, un scarabée à la légende bien connue , disposée verticalement, encadrée du décor spiraloïde à trait interrompu[2]; c'est le *Pepi* que nous venons de citer comme rencontré à Kerma, et l'objet est à joindre aux scarabées avec légende identique que nous avons enregistrés antérieurement[3]. Notons aussi une petite plaque en forme de scarabée, avec figure grossière en relief, portant : dans l'encadrement sans embase[4].

On a publié, en 1925, un intéressant objet d'*Ôkenenre Apopi* (notre I. 10), un poignard de bronze[5] sur lequel subsistent les restes d'une inscription en deux colonnes d'hiéroglyphes; on y retrouve : . Ce Pharaon de Tanis et Bubaste se différencie de son voisin *Ô-ousir-re Apopi* par ce caractère, difficile

[1] Ainsi faisaient déjà Hall, *Catalogue of Eg. Scarabs, etc. in the Br. Museum*, 1913, p. 28-30; Petrie, *Scarabs and Cylinders with names*, 1917, pl. XXI, 16; Engelbach en 1921, voir note suivante. Voir enfin chez nous, *Kamès de Thèbes* (dans *Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes Études*, 1921, voir p. 37, note 2).

[2] Engelbach dans *Annales du Service*, 21 (1921), p. 189.

[3] *Fin du Moyen Empire*, p. 193, 796.

[4] Berlin 13168; *Aeg. Insch. Berlin*, II, p. 501.

[5] Warren R. Dawson, *A bronze dagger of the Hyksos period*, dans *J. E. A.*, XI (1925), p. 216-217 et planche.

à estimer dans l'état de nos connaissances mais qui pourrait n'être pas négligeable, qu'il ne possède point de scarabées « hyksôs ».

XVII. — PUBLICATIONS ET DOCUMENTS TOUCHANT LES PERSONNAGES PRINCIERS DE LA FAMILLE TEOU-Ô — KAMÈS — AHMÈS.

Dans le mémoire, déjà cité ci-avant (§ III), que Winlock a consacré en 1924 aux *Tombes des rois de la XVIIe dynastie à Thèbes*[1], on trouve publiés en belles photographies les objets suivants du mobilier funéraire des personnes de cette famille (notre groupe J) :

Cercueil de *Skenenre Teou-ô* au Caire (*Fin du Moyen Empire*, p. 161-162), pl. XVI.

Cercueil de *Ahhotep I* au Caire, pl. XVI.

Statue de *Ahmès*, leur fils aîné probable (*Fin du Moyen Empire*, p. 149-150), pl. XVIII, XIX, XX.

Cercueil de *Ouazkhopirre Kamès* au Caire (*Fin du Moyen Empire*, p. 150-151, 231, etc.), pl. XXI.

Les splendides bracelets de *Kamès* au Louvre et d'*Ahhotep* au Caire, pl. XVIII.

Ces derniers objets font partie du grand trésor d'orfévrerie, aux pièces appartenant à l'un des deux souverains, qui fut trouvé par Mariette, en 1860, à Drah abou'l Neggah, dans le cercueil de la reine Ahhotep et aussi, bien probablement, dans le cercueil du roi Kamès, lequel est également, on est conduit à le supposer d'autre part, ce cercueil mal identifié dans lequel on trouve les objets précieux au nom du roi Ahmès. C'est le lieu de rappeler que l'histoire et les conditions de détail de cette grande trouvaille sont extrêmement obscures; que sans doute nous ne saurons jamais exactement comment les objets des deux rois et de la reine étaient répartis entre les cercueils, pourquoi le trésor de Kamès, au moins en grande partie, était avec Ahhotep, et si c'est bien la momie de Kamès, cette momie non identifiée certainement

[1] Winlock, *loc. cit.* dans *J. E. A.*, X (1924), p. 217-277 et planches XII-XXI.

qui avait reçu la joaillerie d'Aahmès en dépôt avec elle. Ces problèmes ont longuement occupé Daressy, qui à plusieurs reprises y est revenu, y appliquant les ressources d'une information admirablement consciencieuse[1].

Parmi les objets de ce mobilier appartenant à Ouazkhopirre Kamès, il faut faire une place à part à trois armes de bronze connues depuis longtemps, mais très imparfaitement publiées, et sur lesquels on retrouve, dans le mémoire précité de Winlock, d'anciens renseignements erronés, dans des conditions d'inexactitude encore aggravée. Le premier de ces objets est une hache arrivée dans les collections du Caire, dès l'origine, avec le reste de la trouvaille; son inscription porte la légende royale aux deux cartouches *Ouazkhopirre* et *Kamès*[2]. Les deux autres, distraites du butin des recherches au moment de la trouvaille, bien probablement, sont parvenus, l'un au British Museum, l'autre dans la collection J. Evans[3]. L'arme Evans est une lame de dague portant[4], sur l'anneau de base de la garde, en signes incrustés d'or, le cartouche :

et sur le plat de la lame, en une longue colonne verticale enclose dans le cartouche, la titulature que nous connaissons, où le roi, appelé de ses deux noms réguliers *Ouazkhopirre* et *Kamès*, mentionne en outre qu'il est « aimé du Soleil, fils du dieu Lune et né de Thot », et, devant tout autre titre, « prince puissant ». C'est cette dernière qualification, sans nul doute, qui a égaré Budge d'abord, lisant les légendes de la troisième arme, une hache au

[1] Daressy, *Le cercueil du roi Kamès*, dans *Annales du Service*, IX (1908), p. 61-63; *Les cercueils royaux de Gournah*, dans *Annales du Service*, XII (1912), p. 64-68 (cf. *Fin du Moyen Empire*, p. 231); *La barque d'or du roi Kamès*, dans *Annales du Service*, XXI (1921), p. 129-137 (histoire bibliographique complète).

[2] Voir *Fin du Moyen Empire*, p. 151 et note 4, et cf. Winlock, *loc. cit.* dans *J. E. A.*, X (1924), p. 264, où l'on croit comprendre que Winlock, par confusion, attribue l'inscription de cette hache du Caire à l'autre arme de la collection Evans dont on va parler.

[3] Dans les conditions d'indigence des renseignements, nous eûmes quelque peine, jadis, à distinguer ces deux derniers objets l'un de l'autre : *Fin du Moyen Empire*, p. 152-153, 229-230.

[4] *Fin du Moyen Empire*, p. 153 et note 1; voir surtout Budge dans *Archaeologia*, 53 (1892), p. 83-85 et pl. I, fig. 1; d'après lui Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 165. Un moulage de l'objet au British Museum, n° 36810 : Budge, *Third and Fourth Egyptian rooms* (1904), p. 6.

British Museum, sur laquelle il a vu ce *hik ken*[1], et à la suite de Budge. Winlock, qui en outre a cru reconnaître sur l'autre face un autre titre *hik res*, les deux appellations faisant office l'une et l'autre de nom de deuxième cartouche :

(*sic*)[2].

Ce qu'on trouve dans le deuxième cartouche, sur une face et sur l'autre, est en réalité tout différent, comme on voit sur la copie intégrale que voici dessinée d'après les *frottis* que nos collègues du Department of Egyptian and Assyrian antiquities du British Museum ont eu la grande amabilité de me transmettre, avec leurs interprétations manuscrites[3]. Il ne fait pas de doute qu'il faille lire, de part et d'autre, 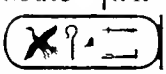 . Ainsi disparaît notamment, pour ce roi thébain, le nom trop singulier de « Prince du Sud », dont on pouvait comprendre, dangereusement, qu'il faisait écho à d'autres mentions royales et à certains exposés historiques de l'époque même[4].

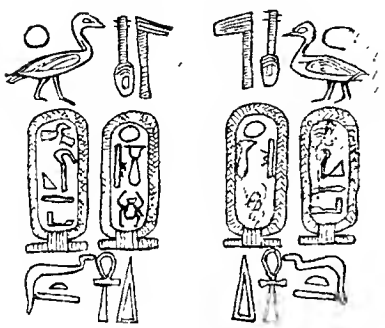

Que ce soit un seul roi *Ouazkhopirre* qui possède ces divers objets, et, *Kamès* régulièrement, prend ainsi le nom de *Pe-hik-ô* dans le deuxième cartouche,

[1] Budge, même mémoire dans *Archaeologia*, 53 (1893), p. 86-87 et pl. II, fig. 1.

[2] Winlock, *loc. cit.* dans *J. E. A.*, X (1924), p. 264.

[3] L'objet est au British Museum, sous le n° 36779 : Budge, *loc. cit.* Mes remerciements empressés vont à M. Sidney Smith et à M. A. W. Shorter pour la peine qu'ils ont bien voulu prendre en la circonstance, et leur extrême obligeance.

[4] « Roi du Nord », qui sous formes multiples est l'appellation courante d'une foule de « Hyksôs », sur leurs scarabées, parfois d'Ô-ousir-re Apopi, le Pharaon de Bubaste, sur ses scarabées d'espèce « hyksôs » que nous avons rappelés plus haut (§ XVI); et dans la bouche même de l'autre roi Kamès, celui de la planchette Carnarvon, exposant qu'il va partir à la conquête de la Basse-Égypte, la description du pays divisé (voir chez nous, *loc. cit.* dans *Cinquantenaire de l'École des Hautes Études*, 1921, p. 31-32 du volume). La lecture de Winlock peut avoir été dirigée par la séduction de ces faits concordants.

cela ne fait aucun doute, car dans une même famille le nom solaire est d'appartenance toute personnelle et on ne le reprend point. Notre Ouazkhopirrè aimait particulièrement, d'ailleurs, cette manière un peu fantaisiste de rédiger sa titulature, s'il faut en croire la petite plaquette-cartouche d'Univ. Collège qui porte, sur ses deux faces, et [1], et, sur un autre monument, la curieuse légende :

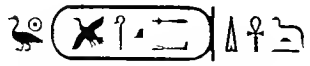

surajoutée au bas des inscriptions d'une stèle de famille particulière[2], celle d'une dame 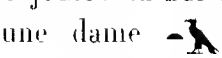 , mentionnant deux autres dames, et 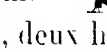 , deux hommes, 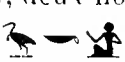 et 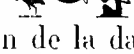 ; dédiée par le fils de la défunte, 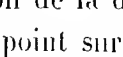 , qui nomme encore sa femme 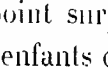 et son fils 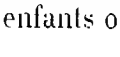 . En raison de la datation fournie par la mention du roi Kamès sur la pierre, il n'est point surprenant de rencontrer les noms d'*Ahmès* et de *Set-Ahmès* chez des enfants ou contemporains du dédicateur.

Il n'était point encore arrivé, jusqu'à ces tout derniers temps, que la mention d'un roi *Kamès* fût rencontrée sur un monument architectural. Voici cependant que dans le remplissage du troisième pylône de Karnak il a été trouvé[3] un grand bloc d'un roi de ce nom, que H. Gauthier a étudié et qu'il a bien voulu me faire connaître, par anticipation sur la publication de son mémoire[4], en me communiquant photographies du monument. « Il s'agit d'un socle en pierre à quatre marches, taillé dans une porte antérieure réemployée, qui servait probablement de socle à une statue. » La pierre est inscrite le long du bord supérieur de la *face avant*, celle des marches taillées

[1] *Fin du Moyen Empire*, p. 230, d'après Newberry, *Scarabs*, XXVI, 2 et p. 156; l'objet également chez Petrie, *Scarabs and Cylinders* etc., XXIII.

[2] Stèle Harlé au Louvre, C. 201 : De Rougé, *Notice des Mon.*, 8e éd., p. 151; Pierret, *Rec. d'inscr. inédites*, I, p. 59-62; Devéria, *Une stèle égyptienne du temps de l'expulsion des rois Pasteurs*, dans *Mémoires et fragments*, II (*Bibl. égyptologique*, V), p. 315-323. [Devéria croyait que le roi de la titulature surajoutée est Skenenre; le mémoire est inachevé, c'est le dernier écrit de Devéria, en 1871]. Cf. *R. E. A.*, II (1929), p. 155.

[3] Chevrier dans *Annales du Service*, XXIX (1929), p. 136.

[4] H. Gauthier, *Les deux rois Kamôse*, dans *Festschrift Griffith* (Oxford; à paraître).

(voir notre pl. IV), et du bord supérieur de la *face arrière,* les faces latérales ne portant point d'inscription. La face dorsale (dont une photographie, ici, serait superflue) porte, en assez beaux caractères en relief :

Sur la face avant, la photographie permet de lire une titulature reproduite symétriquement et en forme identique, à droite et à gauche à partir d'un signe ☥ central, et portant :

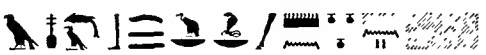

Voici donc le nom d'Horus et le nom de *nebti* de cette titulature royale.

Le nom d'Horus se lit *Nofir-hab-teoui.* On s'explique mal que Gauthier refuse de considérer l'élément initial 𓆑 comme entrant dans la constitution du nom propre même, car on relève des exemples, chez les rois du Nouvel Empire, de noms construits avec ce premier élément et de manière fort analogue : 𓆑𓂋𓏏𓈖☥𓇋𓇋, nom d'Horus d'Or de Thoutmès Ier, 𓆑𓅱𓄿𓇋𓊪𓏏, nom de *nebti* de Toutankhamon, «Bonté des renouveaux, qui fait vivre les cœurs», «Bonté des lois, qui tranquillise les Deux Terres». Dans le cas présent, le nom est à comprendre : «Bonté de l'inclinaison (respectueuse) des Deux Terres». Le verbe «s'incliner», «se courber», bien connu au Nouvel Empire, est 𓎛𓄿𓐍; l'écriture que nous avons sous les yeux au nouveau monument, avec l'aspirée de 𓎡, est peut-être une acquisition nouvelle et certainement spéciale à l'époque antérieure, bien connue toutefois dans nombre d'autres mots dérivés du sens *courber,* notamment 𓎡𓄿𓐍𓌃 «faucille», 𓎡𓄿𓐍𓂧 «dos, échine» (Nouvel Empire 𓎛𓄿𓐍𓂧, 𓎛𓏴𓐍), et avec le même signe 𓍯 (le bois tordu?) que dans le texte qui nous occupe, 𓎡𓄿𓐍𓍯 «péché, injustice». En tout état de cause, ce nom d'Horus est entièrement nouveau; il diffère et du nom d'Horus *Sezef-teoui* du Kamès de Drah abou'l Neggah, et du nom d'Horus *Kha-her-nesit-f* du Kamès de la planchette Carnarvon (J. 13 et J. 14 de notre classification).

Sommes-nous en présence d'un troisième roi Kamès? Cela n'est point certain, si l'on observe que le nom de *nebti* que le nouveau monument nous apporte, *Ouahm-menou,* est précisément le nom de *nebti* du roi de la planchette

Carnarvon même. Cette constatation nous enferme, toutefois, dans un assez déconcertant dilemme. Ou bien l'Horus *Kha-her-nesit-f* est une autre personne que l'Horus *Nofir-hab-teoui*, et alors ces deux rois Kamès portent le même nom de *nebti*, ou bien il y a un seul personnage du nom de *nebti Ouahm-menou*, et alors ce roi Kamès a changé de nom d'Horus à un moment quelconque : deux situations dont on ne saurait dire laquelle est pour nous la moins gênante.

Quant au Kamès du mobilier de Drah abou'l Neggah, Horus *Sezef-teoui*, *Ouazkhopirre* de son nom solaire, il reste heureusement en dehors du cercle des fusions possibles. Cette situation de sécurité lui sera-t-elle gardée? Il s'appelle *Ouazkhopirre*, et son parent de la planchette Carnarvon a pour nom solaire .... *khopirre*, bien dangereusement similaire: on se demande ce que nous réserve ce nom solaire mutilé, pour le jour où il nous sera complètement rendu.

Nous avons, au total et en fin de compte, deux rois Kamès, peut-être trois. Et quoi qu'il en soit, il demeure patent que les divers rois Kamès sont proches voisins historiques ensemble.

Une Épouse Royale *Set-Kamès*, de la famille du roi Ahmès et peut-être sa fille — on la trouve nommée, une fois, suivant un procédé habituel dans la famille, *Ahmès-Set-Kamès* — mais plus probablement, sans doute, fille du Kamès qui semble bien avoir précédé Ahmès sur le trône [1], nous est connue, outre sa momie de Deir El-Bahri et les mentions de sa personne aux listes de Deir El-Medineh et en quelques autres places, par une petite stèle du Ramesseum, où elle est représentée adorée avec Amenhotep I [2], et une stèle plus importante où on la voit en compagnie du même Amenhotep I et d'Ahmès-Nofritiri. Ce dernier monument, de l'ancienne collection Salt, est au British Museum et proviendrait, d'après les indications bibliographiques anciennes, d'Abydos [3]. Voici cependant que la stèle est publiée par le British Museum lui-même [4], accusant une provenance de la nécropole thébaine. Les numéros

[1] *Fin du Moyen Empire*, p. 805 note 5, 811-812, 875-876.

[2] Daressy dans *Rec. de travaux*, 22 (1900), p. 142.

[3] Voir Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 194.

[4] *Hieroglyphic texts* etc., VI (1922), p. 9 et pl. 33.

de référence également différent des anciennes mentions à la publication dernière (n° 355 [297]); nonobstant quoi, il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un monument unique et parfaitement caractérisé dans la collection de Londres.

Une certaine Épouse Royale *Kamès*, qui figure à la liste de Khabekhit à Deir El Medineh, a été prise en note par nous, antérieurement, comme de parenté et de localisation tout à fait indéterminées[1]. Il paraît établi aujourd'hui qu'une reine de ce nom n'a point existé. Daressy a porté son attention, en 1922, sur ces listes de Khabekhit et d'Anhourkhaoui, si mal connues dans nombre de détails, et a procédé à la revision, dans ces documents, d'une importante série de cartouches mal lus[2]. Une des plus intéressantes de ses observations concerne la princesse *Kamès* qui nous occupe, et dont l'insertion dans la table de Khabekhit semble provenir d'une fausse transcription de l'hiératique, le nom authentique sur lequel le graveur s'est mépris étant celui de 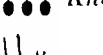 *Khebit-nofirou*, une fille connue de Thoutmès I : le papyrus portait , le graveur y crut lire 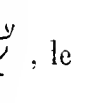 , soit , donnant ainsi naissance à cette reine illusoire qu'il nous faut rayer des listes.

Raymond Weill.

[1] *Fin du Moyen Empire*, p. 810, 812, 875.

[2] Daressy, *Les listes de princes du commencement de la XVIII dynastie à Deir El-Medineh*. dans *Recueil d'études Champollion*, 1922, p. 283-296.

FORMULE ÉNIGMATIQUE

DANS UN TEXTE RELIGIEUX DU NOUVEL EMPIRE

PAR

M. RAYMOND WEILL.

Ayant étudié, récemment, les dérivés complexes de la racine , *i* « être », dont , des *Pyr.* sont des unités caractéristiques et qu'on retrouve, au N. E., dans une foule de noms de personnes, en principe quadrilitères et comportant toutes les combinaisons de , et ensemble, nous avons été conduit à rapprocher, de tous ces vocables de base *i-* « être », les noms de personnes très nombreux aussi construits sur les autres racines « être » qui sont *p-*, *t-* et *n-*, génératrices des formes verbales que l'on sait bien et de la famille des démonstratifs, dont le corps, selon toute apparence, est connexe de celui des formes verbales à l'origine[1]. Ces vocables « être » en *p-*, *t-*, *n-*, pour constituer des noms de personnes au N. E., sont formés par le groupement, autour de la consonne principale, de combinaisons très variées d'éléments , et , qu'on peut considérer sans doute, par analogie avec les noms construits exclusivement en consonnes faibles, comme collaborant à l'expression du sens « être » ou renforçant le sens « être ».

Or il se rencontre au N. E., au temps même des noms de personnes de cette vaste famille, un texte où des jeux d'expressions archaïques ou singulières se succèdent, vraie chaîne d'énigmes au milieu de quoi, dans l'une des formules, on relève un de ces groupes caractéristiques aux consonnes faibles, à cette place, précédé de , le tout bien probablement à lire en vocable unique, construit sur le *n-* d'armature comme il s'observe dans les noms de personnes de forme similaire. En poursuivant l'analogie, on peut essayer d'attribuer à l'expression, dans ce texte dont nous allons parler, le

[1] R. Weill, *La racine* , *i* « être », *génératrice de formes verbales et de noms de personnes*, dans *B. I. F. A. O.*, XXX (1930), p. 593-618.

sens même d'être, et il semble alors qu'on arrive à expliquer la phrase particulièrement obscure dans laquelle le groupe visé tient une place.

Il s'agit de l'*hymne dansé* qui est une des nombreuses scènes de la « sortie de Min », la grande fête annuelle que nous connaissons par les représentations avec légendes du Ramesseum et de Medinet Habou. Aux publications anciennes de ces tableaux, plus ou moins complètes et plus ou moins bonnes[1], vient de s'ajouter l'importante étude que H. Gauthier a consacrée à la fête[2], composition d'ensemble, succession et détail des scènes avec les textes qu'elles portent. L'*hymne dansé* se présente au « troisième épisode » de la division de Gauthier, qui note, au passage de ce texte peu compréhensible, que nous sommes en présence sans doute d'un vieux chant conservé dans sa forme immémoriale et auquel les célébrants mêmes de l'époque thébaine ne devaient plus rien entendre. Aussi Gauthier ne s'attarde-t-il point à un effort de traduction; il se borne à conférer les rédactions, généralement très concordantes, que fournissent les deux temples[3], et dont effectivement il ne semble point qu'on puisse faire sortir grande lumière en outre.

Il s'y trouve, cependant, le passage qui donne lieu aux observations présentes. C'est une phrase, ou un groupe de petites phrases, qui figure, répété exactement ou à peu de chose près, en deux places de la composition. Ayant eu la fortune de disposer des photographies originales dont Gauthier s'est aidé pour son étude, et donnant attention au texte énigmatique en ses deux exemplaires, je trouvai à compléter ou rectifier les transcriptions de Gauthier en quelques places. Et il ressortit que les deux rédactions, sur la pierre, quant au passage qui nous intéresse, s'établissent de la manière suivante :

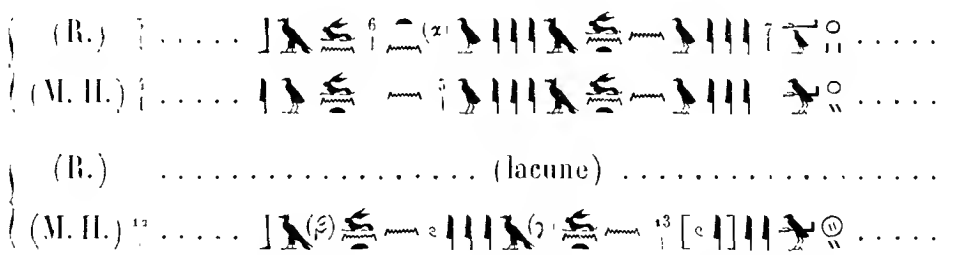

[1] Principalement Champollion, *Monuments*, II, 149, 150 (Ramesseum), III, 209-214 (Medinet Habou), et *L. D.*, III, 162-164 et *Text* III, p. 128 (Ramesseum), III, 212-213 et *Text* III, p. 176-177 (Medinet Habou).

[2] H. Gauthier, *Les fêtes du dieu Min*, 1931.

[3] Gauthier, *ib.*, p. 188 et suiv.

(α) certainement présent (photo).

(β) certain, il n'y a pas .

(γ) assez net, bien plutôt que .

Le texte ainsi établi et la formule isolée, comme il est fait, du contexte qui l'encadre, on observe que son rédigé est le même dans le premier passage et dans le deuxième, et qu'autant qu'on le puisse dire en l'état du manque du texte au *Ram.* la deuxième fois, la rédaction est la même au *Ram.* et à *M. H.*, signe pour signe, sauf au début du premier passage, où *M. H.* porte en place de de *R.* Mais cette dernière version de *R.* se retrouve en *M. H.* même, en tête du deuxième passage, ce qui rétablit le complet accord entre les deux documents et permet de poser que est la forme originale et authentique, de *M. H.* l. 4 étant fautif, à restituer en d'après *R.* et d'après *M. H.* l. 12. On voit immédiatement aussi à quel sentiment a obéi le transmetteur, le copiste d'époque inconnue qui, le premier, a écrit au lieu de à cette place; car la succession de vocables n'a aucun sens dans la langue, tandis que est une formation phraséologique très habituelle; l'écrivain qui fit le changement lut son original fautivement et le plus naturellement du monde, ou bien il modifia de propos déterminé, amendant l'incompréhensible, cherchant à comprendre ou pensant comprendre, et quoi qu'il en fût au juste, manifestant bien en ce point de détail que le sens de la phrase ne lui était pas perceptible.

Le premier passage, dans la version de *M. H.*, ainsi remis dans sa condition originale, et l'unité des versions ainsi obtenue, nous restons en présence d'un développement de quelques mots, d'un court élément de composition inséré, en termes absolument identiques, une première fois puis une deuxième, dans le corps de l'hymne. On croit y sentir le mouvement d'une sorte de refrain, dont l'intention rythmique ou sonore est accusée par le fait que le développement comporte la répétition d'une même suite de vocables, les deux énoncés séparés par le seul mot ou la seule articulation . Le *s* ainsi placé est un repère tout à fait précieux pour la détermination de la construction phraséologique, s'il représente bien, comme il semble, cette particule très connue à toutes les époques de la langue et qui s'accole, toujours en enclitique, à des mots de nature grammaticale très diverse, noms, formations verbales.

particules conjonctives, etc., pour les souligner d'une accentuation affirmative. Car cet enclitique doit être considéré comme attaché au vocable qui précède, de telle sorte que, séparant d'abord l'expression énigmatique qui se présente en tête, on voit que l'ensemble de la formule est à couper ainsi qu'il suit :

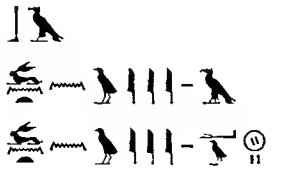

Il est visible alors que la formule est constituée par une sorte de noyau, répété deux fois, qui comporte le principal du sens, et s'encadre de particules diverses dont l'une au moins, la médiane, a toutes chances de se trouver là dans le cadre d'une construction syntactique précise. Pour une tentative d'explication, toutefois, il semble qu'il convienne de prendre en considération d'abord le *noyau* principal et le curieux problème d'interprétation qu'il nous pose.

Le premier terme seul, *wn-t*, est pour nous un objet familier de la langue, exactement un participe « étant »[1]. A la suite, faut-il lire la préposition *n*, puis un mot *wjjj*, ou bien y a-t-il un seul vocable, chiffré *nwjjj* dans le texte? Comme nous l'indiquions en commençant, on voit un moyen de situer et comprendre le groupe problématique, par analogie avec l'explication déjà obtenue des noms de personnes du N. E. de construction et d'écriture similaires, tant ceux composés exclusivement de consonnes faibles que ceux construits sur l'armature *n* à revêtement de consonnes faibles. Auquel des deux types se rattache le groupe, ou bien le composant principal du groupe que nous avons sous les yeux?

Parmi les noms très nombreux composés d'éléments , et , quadrilitères en type central, moins souvent à cinq lettres ou à trois, l'écriture ne se rencontre point, ou du moins je n'en ai point connaissance. Mais elle a de proches analogues[2] en , plus souvent écrit chez le même personnage (le beau-père bien connu d'Amenhotep III), et en fréquent

[1] , participe parfait fém. de : Erman, *Gr*[1]., § 389, et Gardiner, *Grammar*, § 333.

[2] Voir *loc. cit.* dans *B. I. F. A. O.*, XXX, p. 605-606.

à cette époque. Les noms commençant par ne sont point rares; on y relève particulièrement et le fréquent , ce dernier remarquablement semblable à notre groupe, malgré l'absence d'un *i* final supplémentaire qui ferait l'identité.

Dans l'ordre des noms en *n* avec combinaisons de , et , très nombreux aussi, et parmi ceux qui ont le *n* initial, il ne semble pas non plus que la forme précise ait été rencontrée. Les plus voisines connues[1] sont , , , : avec la combinaison même qui nous occupe, similitudes au même degré et mêmes dissemblances que lorsqu'on fait le rapprochement dans la catégorie des formes sans le *n* qu'on vient de voir.

Ces analogies nous laissent libres, en somme, de lire un mot en *n-*, ou bien *n* isolé suivi d'un autre mot, dans notre texte. Quoi que nous préférions, la signification d'ensemble sera la même, les noms des types correspondants, en *n-* ou sans *n*, représentant des mots « être » parfaitement synonymes. Mais une fois donné ce sens, c'est lui qui va nous permettre de choisir, par la considération des nécessités de la construction de la phrase. Dans l'hypothèse d'un *n* préposition intercalaire, nous aurions une phrase *wn-t n rj...* « étant *de* être » qui paraît grammaticalement impossible, dont la forme en tout cas est inconnue, *wn-t* en tête d'une phrase n'étant jamais suivi de la préposition. La phrase très fréquente introduite par *wn-t*, plus souvent *n wn-t* au négatif, « n'étant pas », est toujours une relative ou une circonstancielle[2] construite en attachant directement à ce participe son *sujet*, comme le comprend Gunn[3], ou bien, dans nombre de cas où un *sujet* à cette place est impossible à reconnaître, une phrase à laquelle le *wn-t* initial, conjonction « que », donne « le caractère d'un substantif », comme dit Erman[4]. Les lois

[1] *Ib.*, p. 616-617, et Lieblein. *Dict. des noms hiérogl.*, où nous prenons certaines des formes appelées en témoignage ci-dessus.

[2] Phrases en *wn-t* affirmatif : Erman, *Gr.*[3], § 532 *d*, cf. Gardiner, *Grammar*, § 187; en *n wn-t* : nombreux exemples chez Gunn, *Studies in Egyptian syntax*, p. 164-168, où l'auteur a tort, sans doute, de ne point admettre généralement le caractère circonstanciel ou relatif de la phrase.

[3] *Loc. cit.*, note précédente.

[4] *Loc. cit.*, note précédente. De remarquables exemples dans lesquels le *sujet* accusé par Gunn est grammaticalement impossible, sont ceux où ledit sujet serait constitué par une forme *śḏm-f* (Gunn, *loc. cit.*, p. 165). Il convient d'ajouter que ce *śḏm-f* après *wn-t* pourrait bien être tout illusoire, constitué en réalité par le sujet substantif, participe ou adjectif portant le suffixe personnel.

de cet enchaînement sont assez générales et assez précises pour que, dans le texte qui nous occupe, nous devions considérer *nwjjj* vocable unique, adjectif ou participe, le plus probablement sujet du *wn-t* qui précède. l'ensemble signifiant « étant être », « étant existant », et constituant dans l'organisation phraséologique de l'hymne une relative à antécédent sous-entendu : « [Toi] étant existant », « toi qui es en existence ».

Il est important de noter. ici, que la superposition de deux vocables « être », s'analysant en « il est que ... être », « il y a qu'il est ... », est loin d'être inconnue dans la langue. Une locution fréquente de cet ordre, en tête de phrase, est « il y a que », « était donc »[1], portant le sujet; très remarquables aussi sont 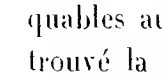 [N] « s'il arrive qu'il y ait ... »[2]. et : « J'ai trouvé la chapelle en ruine ... 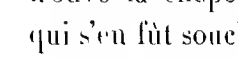 sans qu'il y eût personne qui s'en fût soucié »[3]. De ces combinaisons phraséologiques *wnn wn* et *wnt wn*, et directement de la phrase *wnt nwjjj* qui est l'objet central de notre analyse. on rapprochera encore certains noms de personnes où la racine *n* « être », redoublée, est particulièrement en évidence grâce à une écriture explicitement produite : , [4].

Arrivons aux particules qui encadrent et sectionnent le passage, d'entrée, après le premier énoncé *wn-t nwjjj*, *deux fois* en clôture. Nous avons noté ci-avant que l'une de ces particules, le médian, paraît d'ores et déjà expliquée, étant l'enclitique bien reconnu des grammairiens, dont on définira la fonction et l'emploi[5] en disant qu'il comporte une nuance d'insistance affirmative, « cependant, donc, certes », et qu'on l'attache *au premier*

[1] Cf. Gardiner, *Grammar*, § 107.

[2] *Urk.* IV, 1090. 1093; cf. Gardiner, *ib.*, §§ 150, 395.

[3] *Aeg. Insch. Berl.*, I. 155 = *Z.*, 34 (1896). p. 33.

[4] *Loc. cit.*, dans *B. I. F. A. O.*, XXX. p. 616-617. où il est rappelé également que les noms de personnes construits sur les racines *p* « être » et *t* « être » comportent. aussi facilement et fréquemment que ceux en *n*, le redoublement de la syllabe radicale et par suite de l'idée : spécimens particulièrement connus. , . dont il serait intéressant de rapprocher, dans la famille *n*, . etc., s'il n'était certain d'avance que dans le fourmillement innombrable des noms de ces divers types d'ossature, toutes les manières possibles d'écrire doivent être rencontrées.

[5] Cf. *Worterbuch*, I, p. 1; Gardiner, *Grammar*, § 245: Erman. *Gr.*, § 462 *a*, etc.

mot de la phrase, quelle que soit cette phrase et quelle que soit l'espèce grammaticale de ce premier mot. Ce peut être :

a) Un *śḏm-f* :

(*Paysan*, B. 2. 125) «Je vis, parce que je mange, à coup sûr, de tes pains, parce que je bois, à coup sûr. . .»;

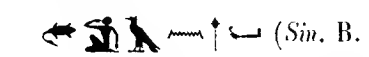 (*Sin.* B. 260) : «Car j'avais crainte de punition . . .»;

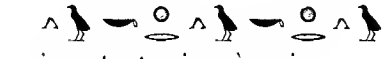 (*Pyr.* 573) «Tu viens à moi, tu viens à moi, certes tu viens à moi».

b) Un *nom*, assez souvent dans la *nominale* [N] :

(*Pyr.* 1042, 1192, 1417) : «Car c'est N, etc.»;

(*Paysan*, B. 1. 224) «C'est la quatrième fois que je te prie».

c) La particule de négation :

(*Paysan*, B. 1. 180) «Tu entends, lors cependant que tu n'entends pas».

d) La conjonction *mk-*, devant nom ou pronom :

(*Inscr. dédicatoire*. 104);

(*ib*. 108);

(*ib*., 114) : «Certes, tu es en durée grande»;

«La semence divine . . . c'est Teti qui est la semence divine» (*Pyr.* 532).

e) Les conjonctions *śk*, *iśk*, ou *iś*, devant le nom ou à l'état isolé (aux *Pyr.* et rarement) :

(*Pyr.* 715) «En vérité N, que vous avez enfanté, en vérité N, que vous avez élevé»;

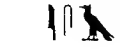 (*Pyr.* 561) : «Or donc, oui!»

f) La particule *ḥwj-*, anc. *ḥw-*, introduisant impératifs et optatifs (Gardiner, *Gr.*, §§ 119, 8, 238; Erman, *Gr.*⁴, § 467 *a*) :

 (*Reden, Rufe und Lieder*, p. 11) « Tiens-moi cela » ;

(*Westcar*, 9, 23) « Allez » ;

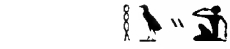 (*Westcar*, 5, 2) « Puisse aller Ta Majesté . . . ».

g) La particule *ḥ3*, exprimant le souhait non satisfait, le regret (Gardiner, *Gr.*, §§ 119, 7, 238; Erman, *Gr.*⁴, § 467 *b*) :

(*Adm.*, p. 100) « Si seulement je savais . . . » ;

(*Paysan*, B. 1, 111-112) « Si seulement arrivait l'instant de la destruction du malfaiteur, etc. » ;

 (*Urk.* IV, 96, 13) « Personne [qui soit réduit à dire :] Ô seulement [être] à ta suite ! ».

h) Aux *Pyr.*, la première particule enclitique qui seule, normalement, est attachée « à l'adjectif ou verbe, prédicat accentué en tête d'un discours » (Erman, *Gr.*⁴, § 462 *b*), ex. : 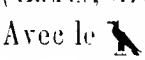 etc. « Combien tu es beau, Re . . . ». Avec le en plus, dans la même expression, on obtient une forme en qu'on trouve dans le fréquent :

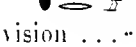 (*Pyr.* 476, 546, 939, 992, 1472, 1980) « Combien belle, la vision . . . ».

Cette uniformité de fonction et de situation derrière des mots d'aussi diverse nature, pour la particule, nous permet de n'être point surpris de la rencontrer, dans le texte qui nous occupe, attachée à *wn-t nwjjj* qu'il faut considérer, d'après ce qui précède, comme un participe ou un adjectif, « étant existant ». Dans la phraséologie de l'hymne, l'expression avec la particule est sans doute à comprendre : « Toi qui es en existence, certes ! »

Le très singulier qui vient en tête de l'ensemble s'expliquerait, peut-être, en y reconnaissant un composé dont le terme final serait le même encli

tique ; dont nous venons de considérer la fonction. Dans le initial, dès lors, il faudrait chercher un vocable de sens convenable dans une sorte d'exclamation préliminaire, quelque chose comme le précité, « mais oui! » de *Pyr.* 561. Le plus simple et le plus probable, par analogie avec les écritures élémentaires , du mot *bw* « place », paraît être de traduire le que nous avons ici comme exprimant le mot connu — etc. (cf. etc.) *bjȝj*, « joie », « étonnement », etc. La courte expression ainsi composée signifierait alors, à peu près : « O merveille! »

Reste, enfin, en clôture de la dernière demi-formule, l'autre énigme présentée par , *ʿw-ʿw* selon toute apparence. Un autre enclitique, inconnu par ailleurs, quelque peu analogue à de la forme classique? Une simple exclamation? On ne voit point de moyen de répondre.

Notre effort d'analyse aboutit, enfin de compte, à proposer pour le passage entier un sens exprimé approximativement en disant : « Quelle merveille! — Être d'existence, certes! — Être d'existence, [oh] combien (?) » Et le même développement est reproduit, signe pour signe, une deuxième fois à quelques lignes de distance dans l'hymne.

La phrase et les mots une fois expliqués, pour autant qu'il paraît possible, nous avons encore à donner attention aux jeux de mots et d'assonances qui remplissent la formule, la colorant si complètement qu'on dirait qu'ils la gouvernent, que la formule est organisée en vue de ces effets sonores, au moins autant que pour la signification proprement dite.

Dans l'expression principale *wn-t nwjjj*, les deux mots en *wn-* et *nw-* allitèrent ensemble, trop visiblement pour que ce ne soit pas de propos déterminé de la part du compositeur. Ils ont, en outre, le même sens, celui de « être »; et le double jeu de synonymie et de quasi-homophonie que produit leur succession était certainement de l'art le meilleur, au goût de la facture littéraire pratiquée d'habitude. Pour nous, qui démêlons que les deux mots juxtaposés procèdent d'une même racine « être », leur similitude est beaucoup moins remarquable, et l'effet de leur rapprochement beaucoup moins heureusement spirituel; mais les Égyptiens ne faisaient point de philologie; ils ignoraient

que *wn-* et *nw-* fussent des radicaux apparentés, et le jeu de rencontre de ces deux vocables « être » gardait à leurs yeux une valeur intacte.

Mais ce n'est point tout. La combinaison ainsi construite, avec ses *w* et ses *j* multiples, était encadrée par les consonances du ;, au début et à la césure, de la combinaison *'w* à la fin; on avait au total une sorte de chatoyante broderie de toutes les consonnes faibles, enserrant et pénétrant la substance des mots de la phrase principale. Le tissu sonore ainsi développé sur ce petit espace donnait sans doute l'impression de beaucoup d'ingéniosité et de richesse, et il est à croire que les Orientaux, d'oreille subtile et de goût délicat, malgré la futilité, dans leur minutieuse recherche de la forme, n'ont jamais cessé d'apprécier les compositions de ce genre[1].

Il subsiste une part d'hypothèse, à coup sûr, dans l'entreprise d'explication qu'on vient de suivre et dans l'explication générale des vocables en *p-*, *t-*, *n-*, *i-* qui est à sa base. Mais il ressort nettement que l'expression qui fait l'objet de cette étude avait un sens précis pour le rédacteur égyptien, et que s'il venait à paraître que l'explication donnée ci-avant n'est pas exacte, il resterait à trouver l'explication véritable, encore inconnue.

L'existence et la connaissance de tel sens précis peuvent être démontrées presque en rigueur. Proche parent du groupe 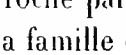 qui nous a principalement occupé, dans la famille des compositions en *n-* suivi de quelques-unes des consonnes faibles, voici un assemblage *nj* ou *nj* qu'on observe dans les noms de personnes 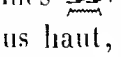 (Lieblein, *Dict.*, n° 724), 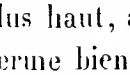 (L. 745), déjà signalés plus haut, à comprendre « Être-[X] », l'autonomie vocabulaire du deuxième terme bien mise en lumière par le fait qu'il est rencontré en composition, dans d'autres noms de personnes, avec des éléments de sens connus et très divers, un verbe ou adjectif dans 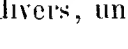 [2], « Ferme-[X] »,

[1] J'ai entendu, de la bouche d'un conteur indigène du Caire, l'histoire de ce pauvre homme accablé de misère qui, se laissant aller sur la berge du canal, poussait un soupir lamentable, une plainte trilitère, en deux syllabes dans l'armature consonantique de l'*'ain*, du *ww* et de l'*aleph*; ce qu'entendant, le génie du canal, qui s'appelait, par merveilleux hazard, du nom même ainsi prononcé, surgissait de l'eau et disait au pauvre homme : « Tu m'as appelé? ».

[2] L'écuyer du roi dans la relation connue de Ramsès II, voir *Rev. égypt.*, VII, p. 183.

un nom divin dans (L. 774), « *Ḥw*-[X] », des verbes « être » différents de *wn*, par exemple *pw* dans 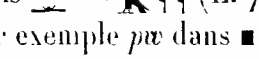 (L. 939) et 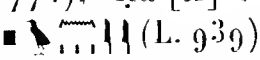 (L. 756), ou encore *t*- dans 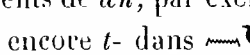 (L. 736) et 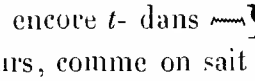 (L. 699), ce *Tj* étant d'ailleurs, comme on sait bien, un nom de femme et un nom de divinité aussi nettement défini et séparé qu'il est possible. Il ressort à l'évidence, de l'utilisation de *nꜣ*, *nj*, *nꜣj* dans ces combinaisons onomastiques, que le vocable est nom, verbe ou adjectif, et que dans les noms de personnes où il est employé, on savait exactement ce qu'il voulait dire.

Or on peut faire des observations du même ordre, en très grand nombre, sur l'utilisation en composition, dans les noms de personnes, des groupes multiformes et presque innombrables construits avec les articulations *p*, *t*, *n*, *i* entourées des consonnes faibles, combinées avec les consonnes faibles et souvent combinées entre elles, fort analogues aussi, par le caractère énigmatique qu'ils présentent, à d'autres groupes formés autour de *k*, de *r* et d'autres lettres encore. L'organisation des complexes onomastiques où tous ces groupes figurent est telle, dans une foule de cas, que l'on ne peut éviter de voir que les groupes mis en œuvre avaient une signification précise et nettement comprise dans la langue.

C'est pourquoi, devant un passage comme celui dont nous avons tenté d'analyser les termes, assez heureux pour avoir sous les yeux un texte authentique, exempt de fautes de rédaction ou purgé de ses fautes, quand alors nous y rencontrons des expressions inconnues, de forme anormale ou singulière, et que la signification de la phrase entière est obscure, nous devons nous défendre de penser tout d'abord que ce passage avait cessé d'être compris des rédacteurs qui en conservaient l'emploi. Les écrivains égyptiens étaient fréquemment de capacité médiocre, et altéraient par erreur ou confusion non seulement les mots difficiles, mais aussi les éléments des rédigés les plus simples; cela n'empêche que la forme correcte gardait ses droits, qu'elle était reconnue et comprise. Or, il peut y avoir des cas où la forme correcte, pour nous, est plus ou moins énigmatique. Dans le vaste champ des manières de parler et d'écrire des Égyptiens, il subsiste des coins d'ombre où l'explication n'arrive point à pénétrer encore.

Raymond Weill.

FOUILLES DE DEIR EL-MÉDINEH

1930-1931.

UN PUITS FUNÉRAIRE À QOURNET-MORA'I[1]

21 FÉVRIER-7 MARS 1931

(avec 2 planches)

PAR

M. MAURICE ALLIOT.

I. — LA FOUILLE.

1. — EMPLACEMENT.

Cf. Baraize, *Carte des Nécropoles Thébaines.* Feuille n° 53 (échelle 1/500). Cour de la maison n° 28 (ancien tombeau actuellement habité). Propriétaire en février 1931 : Hasan Aḥmed. Cote d'altitude de la cour : 120 m. 166. Puits funéraire dans l'angle N. E.

Survey of Egypt, *The Theban Necropolis* (1/1000). [Feuille] F 3. Intersection **i. 2.** Cour de la maison n° 48. Cote d'altitude : 120 mètres.

[1] M. Bruyère m'a indiqué l'emplacement de cette fouille. Les ouvriers ont été prélevés sur son chantier, et mis par lui à ma disposition. Je publie les résultats de cette fouille sans attendre le Rapport général de l'année 1931, avec l'agrément de M. Bruyère.

V. — OBJETS TROUVÉS [1].

1. — MATÉRIEL DE BOIS.

1) Fragment de maillet (bois dur, foncé), 0 m. 18 × 0 m. 10.

2) Main fermée (bois tendre), avec restes de peinture jaune. 0 m. 10 × 0 m. 14, du poignet au pouce. Face inférieure plane (cheville).

3) Couvercle de cercueil (bois tendre, très endommagé par l'humidité du caveau).

2 fragments. Une partie intermédiaire manque. des genoux à mi-jambes.

Fig. 4.

A. *Masque* (trouvé séparé). — Bois dur. foncé. Assemblage à tenon longitudinal, et 5 chevilles.

Hauteur totale : 0 m. 33. Largeur à la coiffure 0 m. 15. Épaisseur 0 m. 07.

Restes de peinture sur la coiffure. Style : XVIIIe dynastie (Cf. fig. 4).

B. *Corps du couvercle.* — 1) Grand fragment, sur lequel s'adapte le masque (1 m. 45 × 0 m. 42).

2) Petit fragment (0 m. 40 × 0 m. 27).

Restes de peinture noire et rouge. Perruque ronde (Haut. 0 m. 60). 2 Tresses. Oreilles apparentes. Collier *wsḫ*.

Sur les pieds. 1 colonne caractères blancs sur fond noir.

2. — MATÉRIEL DE TERRE.

1. — NOUVEL EMPIRE.

1) 2 plats à offrandes ronds, sans base (Diam. 0 m. 18. Haut. 0 m. 06).

[1] Toutes les pièces mentionnées ont été trouvées dans le déblai du puits, sauf 1. 3, trouvé dans le caveau (Chambre I, en travers de la porte d'entrée).

2) 1 fragment d'une grande poterie, avec marque. Long. 0 m. 23. Peinture grise (Cf. fig. 5).

3) 1 fragment (0 m. 06 × 0 m. 06). Bleu pâle avec 2 cercles (l'un ocre et noir, l'autre ocre, noir, rouge) (Cf. fig. 6).

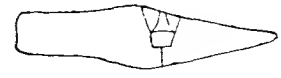

Fig. 5.

4) 3 vases (0 m. 10 — 0 m. 12). L'un contient des grains germés mêlés à de la terre (Cf. fig. 7).

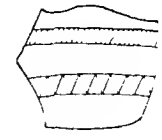

Fig. 6.

5) *4 ouchabtis* (ou fragments), non émaillés.

2. — ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE, ROMAINE ET COPTE.

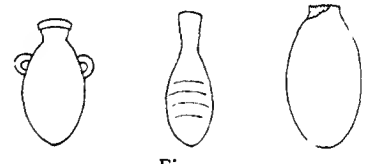

Fig. 7.

| Fond de jarre à vin | Col de buire à eau | Fragment d'écuelle (époque romaine), à couverte bleu pâle, avec cannelures verticales très accentuées (0 m. 05 × 0 m. 05). | Lampes coptes : (6 lampes avec motif de la grenouille, 1 lampe décorée de palmes). Diam. moyen : 0 m. 07. |

3. — MATÉRIEL DE PIERRE.

1. *Groupe A.* — 4 fragments d'une stèle de calcaire blanc tendre. Double offrande à Amon (à droite) et à Ptaḥ (à gauche), assis dos à dos sur deux trônes, au centre de la stèle.

2. *Groupe B.* — 6 fragments provenant, semble-t-il, du même revêtement de paroi. Calcaire jaunâtre tendre. Traces d'enduit rouge sur toute la surface extérieure.

3. *Groupe C.* — 5 fragments (revêtement de paroi). Calcaire jaunâtre tendre, enduit rouge-brun. Surface brûlée. Table d'offrande et personnages de grande taille.

4. *Fragment D.* Stèle (?). — Calcaire jaunâtre tendre, enduit rouge. Offrande à 2 dieux assis dos à dos.

5. *Fragments disparates* de stèles ou de revêtements de parois, avec caractères (Cf. fig. 8 et 9).

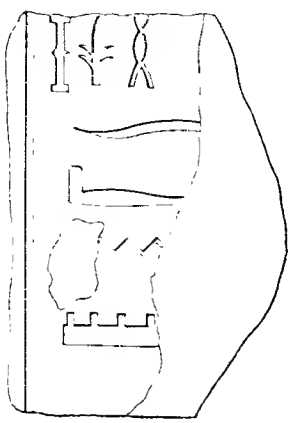

Fig. 8.

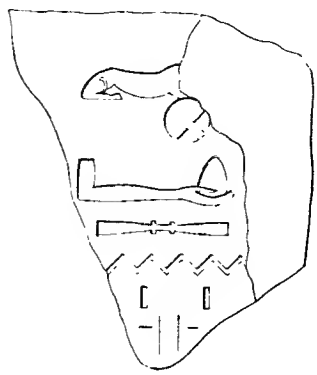

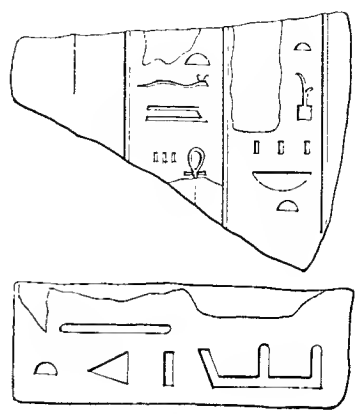

Fig. 9.

6. *Fragment de statuette.* — Granit noir (0 m. 28 × 0 m. 28). Torse d'homme. Bras gauche replié, main tenant une fleur de lotus.

A ce fragment se rattachent deux petits blocs de granit noir, dont l'un semble être l'extrémité de l'accoudoir gauche du siège. Inscription :

7. *Statuette,* brisée en haut (la tête, le torse et les bras manquent). Hauteur totale du bloc : 0 m. 48 environ. — Adoration au Soleil Levant. Homme agenouillé, tenant devant lui une stèle inclinée. Granit noir [1] (Cf. planches nos 1 et 2). | Texte, fig. 10.

La stèle porte huit lignes horizontales. Caractères tournés vers la droite ——→. Hauteur 0 m. 335. Largeur 0 m. 175.

Pièce trouvée dans le blocage qui comblait le puits, à 10 mètres de profondeur environ. Pas de traces de peinture.

[1] Cf. Statuette dans la même posture. Taille à peu près identique. Même matière. G. Legrain. *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire* (nos 42001-42138). *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, p. 69 et pl. LXXI.

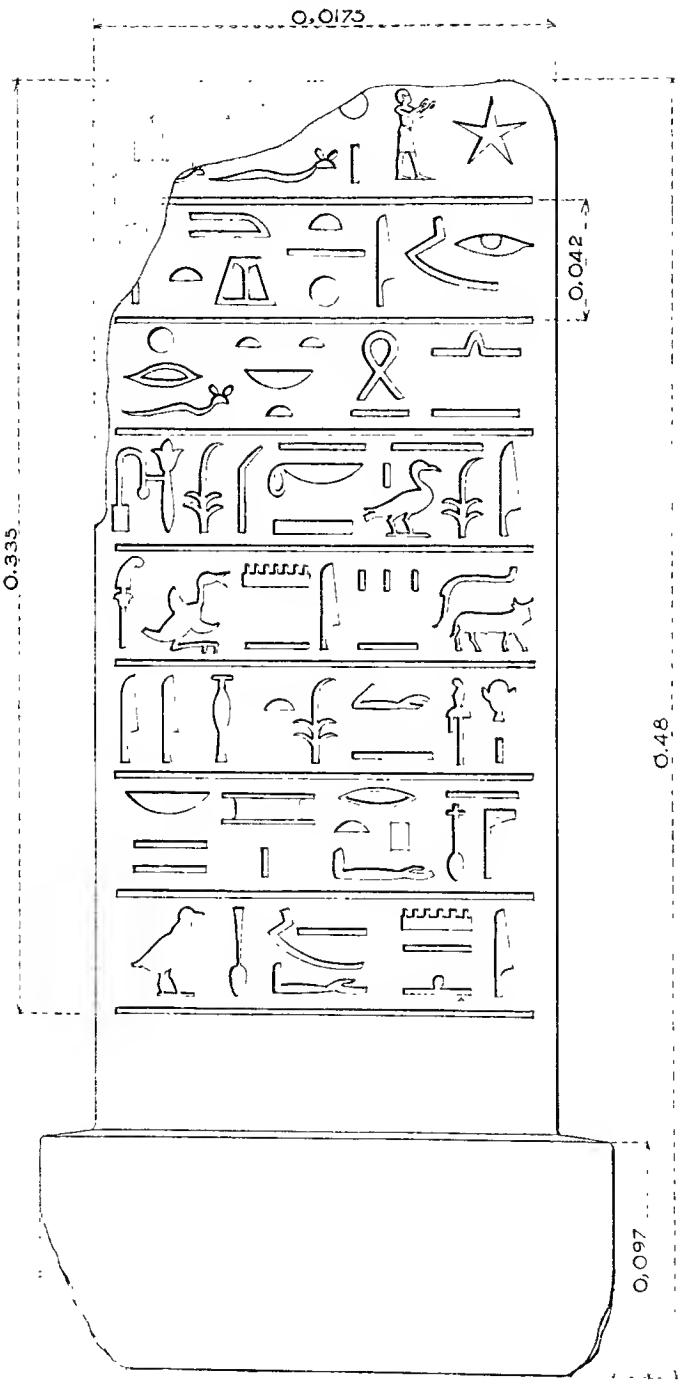

Fig. 10.

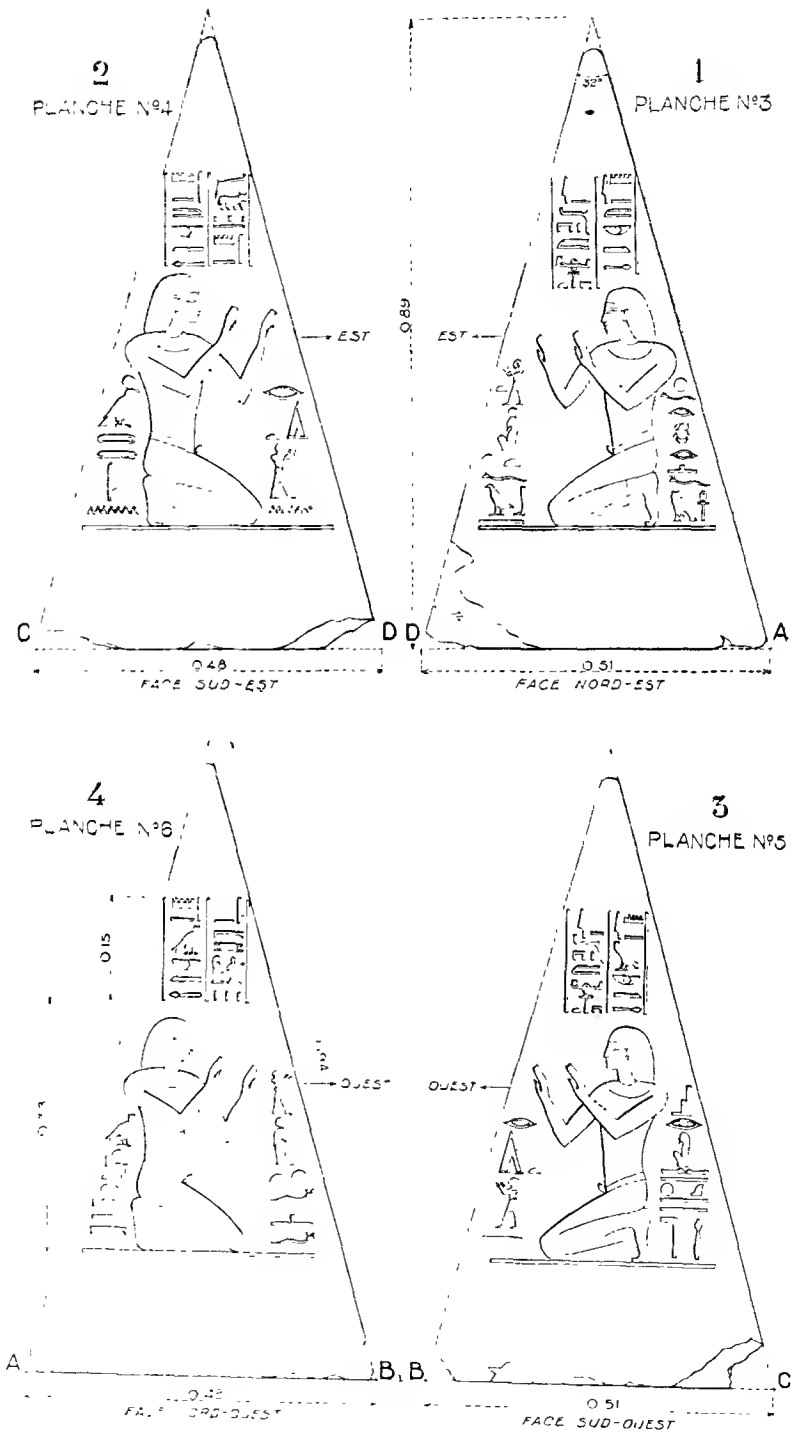
2
PLANCHE N°4
EST
C
D
0.48
FACE SUD-EST
1
PLANCHE N°3
32°
0.89
EST
D
A
0.51
FACE NORD-EST
4
PLANCHE N°6
0.15
OUEST
A
B
0.48
FACE NORD-OUEST
3
PLANCHE N°5
OUEST
B
C
0.51
FACE SUD-OUEST

Fig. 11.

8. *Pyramidion.* — Grès. Trouvé à 12 mètres de profondeur environ. Personnages et textes jaune doré (Bas-relief dans le creux). Style XVIIIe dynastie. Dimensions :

1) Hauteur perpendiculaire au sommet, 0 m. 89.
2) Médianes des 4 faces : 0 m. 94.
3) Bases : 0 m. 51 et 0 m. 48 (faces opposées).
4) Angles au sommet des faces : 32°.
5) Angles à la base : 74°.
6) Inscriptions (Cf. planches n°s 3, 4, 5, 6). Texte, fig. 11.
7) Orientation probable du pyramidion. Cf. fig. 12.

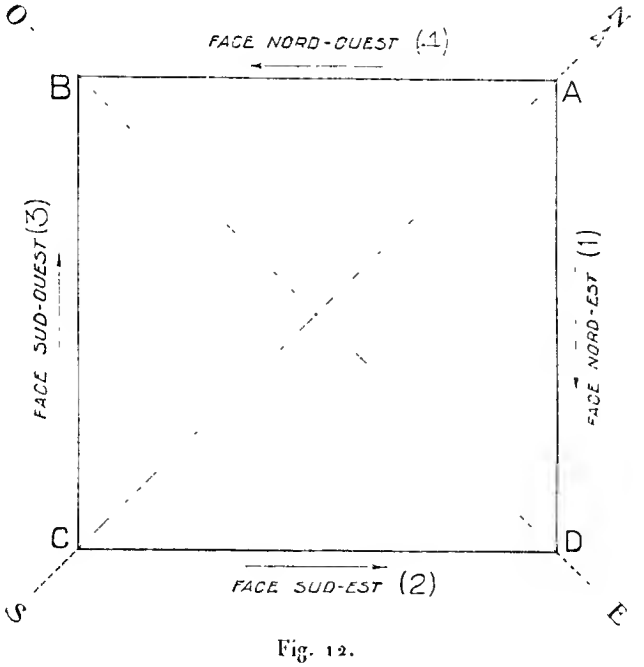

Fig. 12.

VI. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

1. *Emplacement.* — Le puits est situé dans la cour d'une chapelle «spéos» de la XIXe-XXe dynastie, qui possède son propre puits et son caveau. Le puits n'est pas dans l'axe de la porte, mais au Nord de la porte de la chapelle (4 mètres environ). Il n'y a pas de traces de maçonnerie sur le roc qui

surplombe le puits, au N. O. et au N. E. Il faut donc le considérer actuellement comme isolé [1].

2. *Profondeur.* — Bien supérieure à celle de la majorité des puits de tombes « spéos », à Qournet-Mora'i ou Deir el-Médineh : 14 m. 70, au lieu de 4 mètres à 8 mètres.

3. *Nature du caveau.* — La roche est très irrégulière. Le plafond de la chambre II s'est effondré. Il n'y a pas de trace de revêtement sur les parois latérales. Au fond de la chambre II, semble commencer une amorce de descente en forme de spirale, inachevée.

4. *Objets trouvés dans le puits ou le caveau.* — Ils proviennent probablement tous d'autres tombeaux que celui dont ce puits a pu faire partie.

En résumé :

1° Le travail est inachevé, et la chambre funéraire semble n'avoir jamais contenu le corps de celui qui la fit creuser.

2° Le caveau a pu servir de sépulture à une époque plus récente. Quand le puits a été pour la dernière fois comblé, on y a jeté, en même temps que de la terre et des blocs de pierre pris à la colline, des objets provenant de tombes voisines, et gisant à proximité.

II. — STATUE ET PYRAMIDION.

I. Dans le puits funéraire déblayé à Qournet-Mora'i [2], deux objets présentent un intérêt particulier : une statuette en granit noir, et un pyramidion de grès. (Cf. Matériel de pierre, nos 7 et 8).

[1] Les puits isolés ne sont pas rares à Qournet-Mora'i. Cf. Gauthier, *Rapport sommaire sur les fouilles de l'I. F. A. O. dans les Nécropoles thébaines en 1917 et 1918*, dans : *Annales du Serv. des Antiq.*, 1920, t. XIX, p. 4 (puits trouvé en contre-bas de la maison de *Marei Saleh* (Baraize, n° 53. Survey, F. 4 a. 1.).

[2] **A** E. Baraize, *Carte des Nécropoles Thébaines* ($\frac{1}{500}$), n° 53. Maison n° 28 : étage supérieur des tombes de Qournet-Mora'i : **B** Survey of Egypt. *The Theban Necropolis* ($\frac{1}{1000}$), F-3. **i. 2.** Maison n° 48, à 35 mètres N. O. de Serv. 270 (*'Imn. m. wꜣ*), à 40 mètres N. E. de Serv. 222 (*T-r*). Cote altitude : 120 mètres.

La première représente un homme agenouillé, tenant devant lui une stèle inclinée. La tête, les bras, et tout le haut du corps, ainsi que l'extrémité supérieure de la stèle, manquent. Les autres exemples connus de statues de ce genre[1] peuvent faire supposer que le personnage dépassait de la hauteur de sa tête le bord supérieur de la stèle, et que celle-ci se terminait par un fronton arrondi, orné du disque solaire[2]. L'ensemble devait avoir entre o m. 65 et o m. 70 de hauteur.

Le texte est écrit de droite à gauche (8 lignes horizontales). Il est complet, sauf la fin de la première ligne (en haut et à gauche).

Dimensions : o m. 042 × 8 = o m. 335 (hauteur de la stèle). o m. 17 (largeur de la stèle).

Taille soignée des caractères. Les ⟷ sont figurés par un trait droit. L'écriture est assez défective.

II. TRADUCTION[3].

1) Adoration de Rē[c] [quand il se lève][4];
2) Contemplation[5] de (son) disque chaque jour[6]
3) Sans que rien empêche de l'approcher[7]

[1] **C** *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Ludw. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Konigen und Privatleuten*, t. II, n°s 571 (p. 120, pl. 97) et 625 (p. 171-172, pl. 114); **D** British Museum, *Guide to Egyptian Galleries* (sculpture), n° expos. 530.

[2] Cependant on trouve des statuettes d'adoration à Rē[c] qui se lève, avec les motifs ordinaires de la stèle funéraire. Cf. **E** Marq. of Northampton-P. E. Newberry, *Report on some excavations in the Theban Necropolis* (1898-1899), p. 10-11, et pl. VII; **F** British Museum, *Guide of the 3rd and 4th Egyptian rooms*, n° invent. 24430; **G** R. Hall, *Hieroglyphic Texts from Egyptian stelae, etc., in the Brit. Mus*, VII, pl. 5 [346].

[3] [ ] mots restitués dans le texte hiéroglyphique. ( ) mots ajoutés pour le sens dans la traduction.

[4] [*ḥ*][*f*][*t*][*rbn.f*]. Restitué d'après : **E**, ligne 3 : [𓎛𓊪][𓇋𓂋𓏏] | **F**, ligne 1 : 𓇋𓂋𓏏𓎛𓊪𓇋𓂋𓏏 | **G**, ligne 1 : 𓇋𓂋𓏏𓎛𓊪 | **G**, pl. III : 𓇋𓂋𓏏𓎛𓊪 | **C** n° 625, p. 172 : 𓇋𓂋𓏏𓎛𓊪.

[5] Au lieu de la formule plus fréquente : «Adoration de Rē[c] quand il se lève... » par X... qui dit : «Salut à toi, Rē[c]... Fais (*di.k*) que je voie (*m33.i*) ta beauté...». Cf. **C** 625, l. 9. **G** pl. XXXVII, stèle 266, 5[e] ligne verticale. Ou bien : «accorde (*di.k*) de voir (*m33*) ta beauté ...». Cf. **E** pl. VII, l. 5-6.

[6] 𓇋𓂋𓏏 dans le sens de : *m ḥr.t ḥrw* (*nt r[c] nb*) = dans le cours de chaque jour, quotidiennement.

[7] 𓇋𓂋𓏏𓎛𓊪 | Le substantif féminin 𓎛𓊪 — tiré du verbe 𓎛𓊪 (var. 𓎛𓊪.

4) par le Fils Royal de Kouch, Scribe du Roi,
5) Intendant des Troupeaux d'Amon, Porte-éventail
6) à la droite du Roi, Favori
7) du Dieu Bon, Prince héréditaire, aimé du Maître du Double Pays,
8) Amenḥotep, justifié.

III. La statuette dont il s'agit ici est un exemple de statue d'adoration au Soleil Levant, dans les tombeaux de la région de Thèbes, sous la XVIIIe dynastie. Ces statues permettaient, semble-t-il, au propriétaire de la tombe d'obtenir la faveur de Rēʿ. Ainsi pouvait-il, à son gré, rentrer dans le monde matériel, «voir la lumière du soleil, et tout ce qu'il éclaire dans sa course». Ces statues étaient-elles dans la chapelle funéraire, avec les autres statues du mort, ou bien dans la pyramide qui surmontait la chapelle? Dans ce dernier cas, étaient-elles dans l'intérieur, derrière une stèle d'adoration au Soleil, qui aurait fermé le fond de la niche de la pyramide? Ou bien dans la niche même, et directement frappées par la lumière du soleil levant? La découverte de la statuette d'Amenḥotep n'est pas utile à cette recherche, puisqu'elle n'était pas

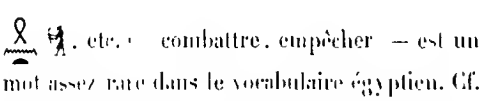

etc.) combattre, empêcher — est un mot assez rare dans le vocabulaire égyptien. Cf. H. Ferman-Grapow, *Wörterbuch der Aegyptischen Sprache*, IV, 2, p. 517. Deux variantes orthographiques y sont données. L'une est défective : , l'autre se trouve dans : A) 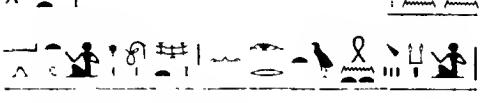

(Stèle Louvre C 55, l. 7-8, publiée par Prisse d'Avennes, *Mon. égypt.*, pl. XVII; Pierret, *Rec. d'inscr.*, II, 1878, p. 90-91; Piehl, *Inscript. hiérogl.*, I, 1886, pl. IX. Traduction de Pierret, *loc. cit.* : «Qu'il ne soit pas fait de conjuration contre ma personne».

B)

(Stèle Stockholm 55, l. 5, publiée par Piehl, *Inscript. hiérogl.*, I, 1886, pl. XV; M. Mogensen, *Stèles égyptiennes du Musée national de Stockholm*, 1919, p. 48. Traduction de Piehl, *Inscr. hiér.*, I, 2e partie, Commentaire, 1888, p. 12 : «que mon *ka* ne soit pas enchanté».

Grâce au texte publié ici, on peut donc réunir trois graphies : A) B) C) (Statuette d'Amenḥotep). D'après le contexte dans ces trois exemples, le substantif *šnt.t*, déterminé dans A par , dans B par (confusion hiératique avec ?), sans déterminatif dans C, semble signifier : «action d'empêcher, d'arrêter», et «objet matériel qui barre le chemin».

Quant à la préposition , elle indique souvent l'introduction de quelqu'un en présence d'un personnage puissant (Cf. *imȝḫy ḥr Wsir, ḥsrt nt ḥr nsrt*, etc.)

en place dans le tombeau dont elle a fait partie, ni même dans son voisinage immédiat[1].

Peut-être faut-il reconnaître, parmi ces statuettes, deux catégories différentes. Dans la première, la stèle porte une adoration non seulement au Soleil Levant, mais encore au soleil pendant toute sa course. Rēʿ est joint à Atoum et à plusieurs autres dieux. Le fronton porte les emblèmes habituels aux stèles funéraires : les yeux oudjat, avec les signes ♀, ⚌, ▾. Enfin la stèle est verticale.

Dans la seconde, la stèle porte une adoration au Soleil Levant, seul (parfois en plus : «dans l'horizon oriental du ciel»)[2]. Le fronton porte la barque solaire *mʿandet*, avec le Dieu-Faucon couronné du disque, ou bien avec le disque uniquement, comme sur les stèles simples des niches de pyramide. Enfin la stèle est inclinée.

Il est certain qu'il y avait des statues d'adoration au Soleil Levant dans les chapelles des tombes, puisqu'on en a retrouvées en place[3]. D'autre part, il n'est pas prouvé qu'il y en ait eu dans les niches des pyramides funéraires, ou à l'intérieur des pyramides elles-mêmes, puisque aucune pyramide n'a été retrouvée intacte. Mais il est permis de supposer, à titre de simple hypothèse, que les statuettes de la seconde catégorie, strictement dédiées au Soleil de l'Orient, ont toutes chances d'avoir été placées là où les rayons de Rēʿ à son lever pouvait les atteindre, c'est-à-dire dans la niche de la pyramide. Et leur stèle était inclinée pour correspondre à l'inclinaison de la paroi qui les encadrait. L'angle formé par le socle horizontal de la statue, et la stèle que présente le personnage agenouillé, doit donc être égal, d'une manière

[1] En plus des exemples déjà cités de statues de ce genre, on peut signaler **I** *American Journal of Semitic languages*, t. XXII (1905-1906) : G. C. Pier, *An Egyptian statuette with sun-hymn* (p. 43-44). Dans **F**, les numéros d'inventaire 29279, 26270, 37884, 22557, 21980. Dans **G**, le naos d'Any, pl. 1, 2, 3, 4 [467]. Voir aussi : **J** *The Journal of Egyptian Archaeology*, t. VI (1920) : E. Winlock, *Statue of the Stewart Roy singing the psalm to Rēʿ* (p. 1-3, et pl. I, II). L'Éditeur, *Another Statue of a man named Roy as worshipper of the Sun-God*, p. 212-213, pl. XXII. Sur la question archéologique, voir : **K** B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (1922-1923)*, p. 32, *Statue de ʾIry-nfr.* | *Rapport... (1923-1924)*, p. 13 et 14, pl. XXX et p. 44-45, *Statue de Nfr.ḥtp.*

[2] Par exemple, **C**, n° 625.

[3] Cf. **G**, Naos d'Any et **L** Davies, *Tomb of Nakht*, p. 38, pl. XXVIII : la statue de Nakht fut trouvée «dans une niche de la 2ᵉ chambre» de la chapelle.

approximative, à celui qui existe entre la base et l'une des faces de la pyramide elle-même [1].

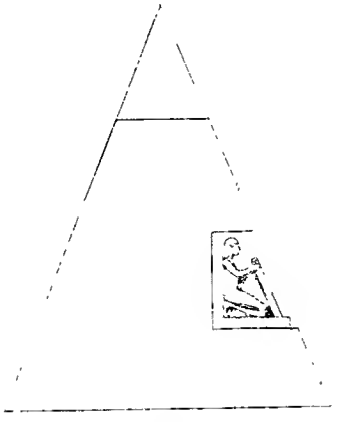

Fig. 13.

IV. Une dernière question se pose, à propos de la statuette d'Amenḥotep. De quel tombeau provient-elle? Une des tombes les plus connues de Qournet-Mora'i est celle de Ḥouy-Amenḥotep (Service n° 40), le huitième gouverneur de la Nubie, par ordre chronologique, dans les listes publiées par Reisner et Gauthier [2]. Or le titre essentiel du personnage représenté par la statuette est : . Il n'y a que deux s-fils royaux de Kouch qui aient porté le nom de Amenḥotep : le 5e, qui n'est attesté que par un graffito de Sehêl (le lieu de sa tombe est inconnu), et le 8e, celui de la tombe n° 40 de Qournet-Mora'i. Celui-ci porte (dans sa tombe) les deux noms de Ḥouy et de Amenḥotep. Le premier de ces noms est l'abréviation familière du second [3]. Selon toute vraisemblance, la statue dont il s'agit ici provient de ce tombeau [4], qui se trouve légèrement en contre-bas du puits dans lequel la statue a été trouvée (cote d'altitude : 110 mètres), et à 75 mètres environ au Sud-Ouest [5].

Une statue de petites dimensions, et dont la partie supérieure manque, a pu facilement être portée jusqu'à l'endroit où elle se trouvait, à une époque où l'on s'est servi de tous les matériaux voisins pour combler les puits restés à ciel ouvert.

En ce qui concerne le nom et les titres du mort, il est naturel de trouver

[1] Dans la statuette d'Amenḥotep, l'angle est de 77° environ.

[2] **J**, t. VI (1920), p. 38-55 et 73-88. G. Reisner, *The Viceroys of Ethiopia*. **M** *Recueil de travaux . . .*, t. XXXIX, 1921. H. Gauthier, *Les s-Fils Royaux de Kouch et le personnel administratif de l'Éthiopie* (p. 179-238).

[3] **N** Cf. Kurt Sethe, *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, XLIV (1907-1908), p. 89. *Über einige Kurznamen des Neuen Reiches* (3, der name).

[4] **O** N. de Garis-Davies-A. H. Gardiner, *The Tomb of Ḥuy, Viceroy of Nubia in the reign of Tut'ankhamūn* (n° 40). Dans : *The Theban tombs Series*, 1926.

[5] **P** Cf. Porter-Moss, *Topographical Bibliography*, 1927, I. *The Theban Necropolis, Numbered Tombs*, n° 40 (p. 75-77).

la forme complète. Amenḥotep. et non pas la forme abrégée Ḥouy. plus familière, sur la stèle d'adoration placée dans la niche de pyramide. Tous les titres du mort se retrouvent dans la tombe n° 40 de Qournet-Mora'i, sauf celui de 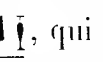 , qui était porté par une foule de dignitaires à la cour des Rois d'Égypte. Il n'est pas étonnant de voir mentionner ce titre ici à la suite des autres, plus caractéristiques chez les « Fils Royaux de Kouch » : Scribe du Roi, Intendant des bœufs d'Amon, et surtout : Porte-éventail à la droite du Roi. Le titre de est une abréviation courante de la formule complète . Comme titre de noblesse héréditaire, il est placé après les titres administratifs dus à la faveur du Roi régnant.

Cependant une autre hypothèse reste possible : Le « Fils Royal de Kouch » dont il s'agit ici porte 4 des titres énumérés dans le graffito de Sehèl [1]. Le 5e « Fils Royal de Kouch », attesté à Sehèl, n'a pas le titre de « porte-éventail à la droite du Roi », et c'est là l'argument le plus important, parmi ceux qui empêchent de le confondre avec Ḥouy-Amenḥotep, et avec celui-ci. Mais il pourrait malgré tout se faire que l'absence du titre de « porte-éventail à la droite du Roi » ne soit pas aussi caractéristique. et que l'Amenḥotep de Sehèl, en fonctions sous Amenḥotep III [2], ait occupé une tombe voisine de celle de son successeur sous le même roi — Merimōse — à Qournet-Mora'i. Dans ce cas, la statuette dont nous nous occupons pourrait en provenir, et le tombeau du 5e « Fils Royal de Kouch » serait à chercher dans le voisinage du puits où elle a été retrouvée.

V. Au cours de la même fouille. un pyramidion de grès a été découvert. Sur chaque face, le mort est agenouillé. les paumes des mains tendues devant lui. Il adore quatre fois le Soleil, pendant les quatre phases de sa course autour de la terre.

1° Face du pyramidion exposée au Nord-Est. Le mort regarde l'Est. Invocation à « *Rē'-qui-se-lève* ».

[1] Fils Royal de Kouch. Scribe du Roi. Intendant des Troupeaux d'Amon. Favori du Dieu Bon.

[2] Cf. **K** et **M**. La date est due à Lepsius (*Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*. Text. IV, p. 105 [5a]). suivi par De Morgan (*Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*. I. p. 92. Séhel n° 108).

TRADUCTION.

Adoration de Rē‘ quand il se lève, jusqu'à ce qu'il se couche en vie, par le Majordome dans Ḥenket-ʿankh [1], Amenemḥeb, justifié.

2e Face du pyramidion exposée au Sud-Est. Le mort regarde l'Est. Invocation à « *Horus-de-l'Horizon* ».

TRADUCTION.

Adoration faite à Ḥor.akhty, par l'Intendant des Troupeaux d'Amon, Amenemḥeb, justifié.

3e Face du pyramidion exposée au Sud-Ouest. Le mort regarde l'Ouest. Invocation à « *Osiris-le-Dieu-Grand* ».

TRADUCTION.

Adoration faite à Osiris, proscynème [2] au Dieu-Grand, par le Majordome dans Ḥenket-ʿankh, Amenemḥeb, justifié.

4e Face du pyramidion exposée au Nord-Ouest. Le mort regarde l'Ouest. Invocation à « *Rē‘-qui-se-pose-sur l'Horizon de l'Ouest* ».

TRADUCTION.

Adoration de Rē‘ quand il se pose sur l'Horizon occidental du ciel, par le Directeur des Tisserands, Amenemḥeb, justifié.

VI. Où se trouvait la tombe de cet Amenemḥeb, qui fut un haut fonctionnaire : Majordome dans Ḥenket-ʿankh, Intendant des Troupeaux d'Amon.

[1] *Ḥnk.t-ʿnḫ*. Nom officiel du temple funéraire de Thoutmès III, aujourd'hui détruit. Le titre complet était . Cf. Q *Annales du Serv. des Antiq.*, VII, p. 105-141, et VIII, p. 286 : Wiedemann, *Report*... Legrain, *Notes d'inspection* (*Annales du Serv. des Antiq.*, VII, p. 183-187). P, II. *Theban temples. West Bank B. Mortuary temples*, VI (p. 148).

[2] (Les signes sont tournés vers la gauche). Le signe ○ pose un problème. Il n'existe aucun exemple du verbe = flairer, qui comprenne le signe ○ intercalé entre et .

On peut supposer que le lapicide a gravé un signe pour un autre. A restituer : , ou mieux .

et Directeur des Tisserands? Il est difficile de le savoir. La pointe de la pyramide qui surmontait les chapelles, dans la nécropole de Thèbes, à l'époque du Nouvel Empire, constituait une partie de l'édifice funéraire plus fragile que tout le reste. L'écroulement des pyramides a pu faire rouler vers le bas de la colline leur pierre de faîte. Cette pierre a pu aussi être emportée au loin par des pilleurs de tombeaux, ou par des paysans qui comblaient des puits.

Il existe un seul Amenemḥeb à Qournet-Mora'i. C'est celui de la tombe n° 278 du service [1]. Mais cette tombe est d'époque Ramesside. Son propriétaire, dont le nom est écrit : 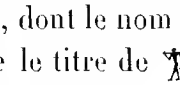 (au lieu de ou), porte le titre de 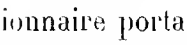 = Berger d'Amon-Rē'. Il est peu probable qu'un fonctionnaire portant le titre d'Intendant des Troupeaux d'Amon ait fait également mention, dans sa tombe, d'un titre inférieur, qu'il n'aurait pu porter que longtemps auparavant [2]. De plus, le style du pyramidion (gravure des caractères, costume de l'homme agenouillé) indique une œuvre de la XVIIIe dynastie. Il vaut donc mieux supposer que le pyramidion provient d'une tombe de Qournet-Mora'i non encore découverte ou identifiée, et que le Majordome dans Ḥenket-'ankh, dont il s'agit ici, vivait sous l'un des successeurs de Thoutmès III, c'est-à-dire Amenḥotep II, Thoutmès IV ou Amenḥotep III (environ 1451 à 1375 avant J.-C.).

Maurice Alliot.

[1] Cf. R *Bulletin de l'Institut Égyptien*, V[e] série, t. XI (1917), p. 274. G. Foucart. *Sur quelques représentations des tombes Thébaines*. S. R. Engelbach. *A Supplement to the Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes* (n°s 253 à 334). P I. *Numbered Tombs*, n° 278 (p. 163).

[2] Il y a cependant des exemples. Cf. le fait cité par H. Gauthier M.

FORMATION PROBABLE
DE QUELQUES SIGNES ALPHABÉTIQUES

(avec 3 planches)

PAR

M. J. LEIBOVITCH.

Les trente premières années de notre siècle se distinguent par des découvertes sensationnelles dans le domaine de l'épigraphie. L'alphabet phénicien, que l'on considérait comme le plus ancien, vit reculer son âge grâce aux inscriptions trouvées durant les dernières fouilles de Byblos, mais il dut enfin céder son rang à d'autres écritures alphabétiques qui semblent être plus anciennes même que l'inscription d'Aḥiram [1] et que celle de Yeḥimilk [2]. Si donc nous voulons accorder aux Phéniciens d'avoir créé leur propre écriture, cela ne leur octroie pas encore le titre d'inventeurs de l'écriture alphabétique; nous savons seulement qu'ils en furent les propagateurs. L'origine de l'écriture phénicienne reste encore entourée de mystère, elle n'est pas intégralement dans l'égyptien, ni dans l'assyrien, encore moins dans le crétois et le chypriote. Nous ne connaissons cette écriture qu'à un stade de développement assez avancé qui s'adapte aisément à l'usage du calame; son stade primitif, c'est-à-dire hiéroglyphique, demeure encore inconnu, peut-être même n'a-t-il jamais existé [3]. Les noms des caractères phéniciens, qui sont ceux mêmes de l'alphabet hébraïque, sont très anciens et ne correspondent pas tous aux objets que représentent les signes phéniciens tels que nous les connaissons. Cette représentation graphique a dû être effectuée à l'origine selon le principe de l'acrophonie.

[1] P. Montet, *Byblos et l'Égypte*, Paris. 1928, p. 236.

[2] M. Dunand. *Revue Biblique*, 1930, n° 3, p. 322.

[3] Sur les stades de l'écriture alphabétique. consulter : Schäfer, *Die Vokallosigkeit des phonizischen Alphabets*, dans *Z. Ä. S.*, 52. Band. p. 95.

En examinant l'inscription de Yehimilk découverte par M. Dunand à Byblos, nous remarquons que les signes alphabétiques sont visiblement plus anciens que ceux de l'inscription d'Ahiram, parce qu'un certain nombre de ces signes se rapprochent davantage du prototype commun à tous les premiers alphabets qui est l'égyptien hiéroglyphique. Ils ont seulement subi un redressement et ils ont été simplifiés de manière à s'adapter plus facilement à l'écriture. On a déjà supposé depuis longtemps que les formes triangulaires du *beth*, *daleth* et du *resh* provenaient d'une forme quadrilatère primitive. Mais si nous posons comme principe que l'égyptien hiéroglyphique a servi de prototype aux premiers alphabets, il n'est pas absolument nécessaire que ces alphabets aient hérité des valeurs phonétiques correspondantes en égyptien. Nous reviendrions alors au système préconisé par de Rougé [1] et Lenormant. Nous devons de même nous défaire du cadre qui nous est tracé par Grimme, qui a essayé de démontrer que le nombre des premiers signes alphabétiques était 22 [2]. L'alphabet sinaïtique dont il se sert pour le prouver est loin de satisfaire à cette exigence. Les premiers alphabets contenaient sans doute plusieurs variantes graphiques pour un même signe, peut-être aussi des signes déterminatifs muets et même des signes syllabiques. De tous ces signes, le phénicien ne semble posséder que quelques caractères appartenant les uns au sinaïtique, les autres à l'alphabet énigmatique de Byblos; le reste devait appartenir soit à un alphabet encore inconnu, soit à la création conventionnelle des Phéniciens eux-mêmes, mais cette création ne pouvait pas être spontanée.

Les nouvelles écritures alphabétiques qui sont venues disputer au phénicien son titre de doyen nous sont fournies par les inscriptions sinaïtiques, par les tablettes cunéiformes de Ras-šamra [3] et par l'inscription énigmatique de Byblos [4] découverte par M. Dunand. Parmi ces inscriptions celles de Ras-šamra seules, après déchiffrement, ont donné des résultats satisfaisants : la question fut tranchée du premier coup par Dhorme [5] et H. Bauer [6]. Il n'en est pas de

[1] Vte Jacques de Rougé. *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, Paris, 1874.

[2] H. Grimme. *Die Altsinaitischen Buchstabeninschriften*, Berlin 1929, p. 13.

[3] Ch. Virolleaud. *Les tablettes de Ras-Shamra*, in *Syria*, 1929.

[4] M. Dunand, in *Syria*, 1930.

[5] R. P. P. Dhorme. *Un nouvel Alphabet*, *Revue Biblique*, 1930, n° 4, p. 571; R. P. P. Dhorme. *Première traduction des textes phéniciens de Ras-Shamra*, *Revue Biblique*, n° 1, 1931, p. 32.

[6] H. Bauer. *Entzifferung der Keilschrifttafeln*

même pour les inscriptions sinaïtiques qui comptent déjà une bibliographie très abondante. Malgré la multitude des travaux publiés dans ce domaine, nous constatons que l'accord n'existe même pas pour la lecture de l'alphabet, et encore moins pour sa transcription. Après que Cowley [1] eut attribué les inscriptions aux Négubites en basant sa théorie sur la lecture d'un signe très douteux, Sprengling [2] vient de publier une brochure dans laquelle il les attribue aux Se'irites qui selon lui vivaient sous la XIIe dynastie dans la région comprise entre la mer Morte et la mer Rouge. Le tesson de Gézer publié par W. R. Taylor [3] dans le *Journal of the Palestine Oriental Society* est la cause de cette extension inattendue du territoire des inscriptions sinaïtiques. Entre temps, de nouvelles inscriptions ont été découvertes et nous en attendons la publication par le P. Butin [4] qui en avait entretenu l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en mai 1930. Le P. Barrois [5], qui avait pris part à l'expédition, en publia quelques-unes dans la *Revue Biblique* mais sans en donner aucune description ni déchiffrement.

Le Dr A. T. Olmstead [6] a essayé de rapprocher l'alphabet sinaïtique de celui des inscriptions cunéiformes de Ras-Šamra; ce rapprochement s'emboîte dans la théorie de Sprengling qui parle de l'alphabet sinaïtique comme d'un prototype général duquel dérivent les alphabets sémitiques du Nord et du Sud. Voici d'ailleurs ce qu'il dit textuellement : « With the Sinai alphabetic symbols now determined, it will be best to show them in a table side by side with the South Arabic and with the Canaanite-Phœnician development. With this display but few notes will be necessary to convince the reasonable that both are independent, direct descendants from the Se'irite script of Sinai. » Sprengling considère donc le sinaïtique dérivé de l'égyptien comme le prototype commun des autres alphabets. Or, l'écriture phénicienne de Yehimilk est

von Ras-Shamra, 1930; H. Bauer. *Ein kanaanäisches Alphabet in Keilschrift, Z. D. M. G.*, Band 9. p. 251.

[1] A. Cowley. *The Sinaitic Inscriptions*, in *Journal of Egyptian Archeology*, XV, novembre 1929.

[2] M. Sprengling, *The Alphabet, its rise and development from the Sinai inscriptions*, 1931. *The Oriental Institute of the University of Chicago.*

[3] W. R. Taylor, *The New Gezer inscription*, *J. P. O. S.*, p. 17. 79. 1930.

[4] *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comptes rendus*, 30 mai 1930. p. 140.

[5] R. P. A. Barrois, *Aux mines du Sinaï*, *Revue Biblique*, 1930. n° 4, p. 578.

[6] A. T. Olmstead. *Excursus on the cuneiform alphabet of Ras-Shamra and its Relation to the Sinaitic inscriptions*, in M. Sprengling, *op. cit.*, p. 57.

voisine de celle d'Aḥiram généralement classée au XIIIe siècle avant J.-C.: Dunand place l'inscription de Byblos sous le moyen empire égyptien, et les tablettes de Ras-Šamra datent du XIIIe siècle avant J.-C. L'inscription de Byblos quoique datée avec peu de précision (faute de points de repère) est donc la plus ancienne. Examinons maintenant les preuves qui ont porté à attribuer une plus haute antiquité aux inscriptions sinaïtiques. Petrie[1] les date d'environ 1500 ans avant J.-C. sous Toutmès III pour les raisons suivantes: 1° un tesson d'argile avec rayures rouges et noires a été trouvé près de la mine L du Sinaï; 2° la statuette du personnage accroupi (n° 346 de la collection) se trouvait à l'entrée de l'enceinte dédiée à Sopdou construite sous le règne de la reine Hatšepsouit; 3° cette statuette de même que le sphinx (n° 345) et d'ailleurs tous les monuments de la collection sont en grès rouge employé surtout à l'époque de Toutmès III. Les deux premières raisons apportées par Petrie ne sont pas de nature à nous convaincre, car n'importe qui peut avoir posé les pièces en question à l'endroit où elles furent trouvées. Il n'y a donc que la troisième raison, celle des matériaux employés, qui offre des probabilités sérieuses qui viennent d'ailleurs d'être renforcées par la découverte du tesson de Gézer qui est daté de 1600 avant J.-C. par plusieurs archéologues. Gardiner[2] penche pour la XIIe dynastie sous Amenemes III, c'est-à-dire vers 1800 avant J.-C. Les raisons qu'il donne et sur lesquelles il recommande de ne pas trop insister sont: 1° une stèle de Wadi Naṣb datant de l'an XX d'Amenemes III sur laquelle se trouve l'hiéroglyphe de la tête de bœuf semblable à celle de l'alphabet sinaïtique; 2° dans les représentations du dieu Ptaḥ à Seràbît el-Kâdim, celles qui datent du règne d'Amenemes III sont toutes pourvues d'un naos, comme sur la pierre n° 351 de la collection sinaïtique et contrairement aux représentations datant de la XVIIIe dynastie; 3° les monuments de l'époque d'Amenemes III sont les seuls qui mentionnent la présence de peuplades sémitiques qui accompagnaient les expéditions égyptiennes au Sinaï, notamment les ʿAmou et les Retenou; Sethe[3] pense que ces Sémites ne jouissaient pas d'une si grande liberté au point de pouvoir ériger des mo-

[1] Sir W. Fl. Petrie. *Researches in Sinai*. London. 1906; Sir W. Fl. Petrie. *Egypt and Israel*, London. 1910. p. 32.

[2] A. H. Gardiner. *The Egyptian origin of the Semitic alphabet*, *J. E. A.*, 1916. III. p. 1, *Z. D. M. G.*, Band 2 (77). 1923.

[3] K. Sethe. *Die neuentdeckte Sinaïschrift*, Berlin. 1926. p. 465.

numents écrits en leur propre langue et écriture incompréhensibles aux égyptiens. Si donc la langue des inscriptions est sémitique, Sethe conclut que c'étaient des Sémites indépendants qui en furent les auteurs. Gardiner dit ailleurs que ces Sémites n'étaient pas établis en permanence au Sinaï, mais qu'ils étaient des nomades. Sethe fixe donc l'apparition de l'écriture alphabétique au Sinaï entre la XIIe et la XVIIIe dynastie, entre 1780 et 1580 avant J.-C., et probablement à l'époque où les Hyksos envahirent l'Égypte. Bissing[1], qui s'est occupé à analyser la date qu'on a attribué aux inscriptions sinaïtiques, n'attache pas d'importance à la stèle de Wadi Naṣb; d'autre part, le naos de Ptaḥ est loin de nous satisfaire, vu que les auteurs des inscriptions n'étaient pas des Égyptiens, ils ont pu se baser sur les modèles de la XIIe dynastie n'importe quand après cette époque, Nous constatons donc que les arguments en faveur d'une date plus reculée ne sont pas très importants, comme Gardiner d'ailleurs le soupçonne lui-même.

Il ne nous reste plus qu'à examiner les raisons qui ont porté Sprengling[2] à dater les inscriptions du Moyen Empire égyptien, entre le XXe et le XIXe siècle et à les attribuer aux Se'irites. Il rappelle avant tout le passage de *History of Egypt* de son maître Prof. Breasted qui se rapporte à l'activité dans les mines du Sinaï sous Amenemes III et au voyage qu'y fit ce roi en pleine saison d'été. La narration parle d'une activité intense au moment de ce voyage. Les mines furent inspectées et des chefs ou inspecteurs furent nommés pour surveiller les travaux qui étaient exécutés dans ces mines. Ici Sprengling rapproche ce fait de l'inscription n° 357, qu'il lit : אנך שפן בהבלאת רב כן גמע אמר ארבע « I am Sahmilat foreman of mineshaft n° 4 » et qui s'adapte naturellement au passage de Breasted qu'il cite. La photographie de Hjelt a beaucoup contribué à corriger la première transcription de Butin[3], mais il existe encore plusieurs points sur lesquels l'accord manque complètement. Mettons de côté le point de vue linguistique, qu'il serait déplacé de discuter ici, et examinons seulement ce qui concerne la paléographie. Sprengling prend le 3e signe pour une croix aux branches recourbées comme la croix gammée et le transcrit par *kaph* d'après le mot *kāfīs*. Pourquoi devrions-nous admettre de nouveaux noms

[1] W. von Bissing, *Die Datierung der Petrieschen Sinaïinschriften*, München. 1920. p. 5.

[2] M. Sprengling, *op. cit.*, p. 47.

[3] R. F. Butin, *The decipherment and significance of the serabit inscriptions in Harvard Theol. Review*, Cambridge 1928. p. 39.

pour les signes alphabétiques tels que *kāfis, dardar, gabī*ᶜ, *hallel, ṣammīm, serār*, etc., quand les noms authentiques nous sont tout indiqués; même les modifications que peuvent avoir subies ces noms dans le minéo-sabéen, nous sont conservées grâce à l'éthiopien. En admettant même que l'hiéroglyphe de la croix aux branches recourbées existe dans l'alphabet sinaïtique où cependant nous n'avons que des *taw* réguliers (excepté sur n° 346 où il prend la forme d'un X pour des raisons spéciales), il ne peut être qu'une variante du *taw*. Le même phénomène se reprodnit dans l'écriture tamoudéenne (exemple les inscriptions nᵒˢ J. S. 253, W. 73, etc., et l'une des deux inscriptions trouvées par Petrie à Gheyta [1]). Le cinquième signe de l'inscription constitue l'unique exemple de ר ב ד dans l'alphabet de Sprengling, et il est très probable qu'il s'agit d'un autre signe à un seul angle au lieu de deux. Le treizième signe est transcrit par *resh;* or il ne ressemble pas du tout à une tête humaine. Ce signe et celui qui est généralement lu comme *resh* sont deux hiéroglyphes bien différents l'un de l'autre, nous en avons la confirmation dans l'inscription n° 358 [2]. Le dernier *aleph* de Sprengling est généralement lu comme *noun* (le serpent au lieu de la tête de bœuf). Enfin le *taw* final du nom propre Sahmilat manque totalement dans l'inscription même. Voilà donc cinq signes dont la transcription est douteuse et qui rendent la lecture de l'inscription peu probable.

Examinons maintenant comment Sprengling est arrivé à la lecture du mot *Seʿir*. Nous prendrons donc en détail chacune des inscriptions suivantes : nᵒˢ 349, 352, 358 et 359 dans lesquelles il déclare avoir lu ce mot.

Inscription n° 349 [3]. — Les signes sont assez visibles et l'on est d'accord sur la lecture de ces signes; il n'y a que la séparation des hiéroglyphes en mots qui a provoqué les différences dans le déchiffrement. Sprengling lit : רב נצבן מש ער ים « Foreman of monument makers from Seʿir of the sea (or South) ». Un phénomène cependant est susceptible de s'opposer à cette séparation. Nous avons dans la deuxième ligne les groupes suivants : 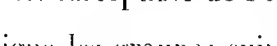 et dans le n° 351, première ligne verticale : 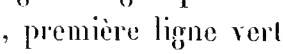

[1] Sir W. Fl. Petrie. *Hyksos and Israelite cities*, London, 1906, pl. XLVIII.

[2] J. Leibovitch. *Die Petrieschen Sinai-Schriftdenkmaler*, *Z. D. M. G.*, 1930, pl. XIII.

[3] M. Sprengling, *op. cit.*, p. 39.

Ces deux lignes semblent être composées de deux groupes, savoir : 1, 2, 3 et 4, 5, 6, en lisant de droite à gauche. Sommes-nous en présence d'un simple effet du hasard? Nous retrouvons le groupe 1, 2, 3 à la fin d'une ligne de l'inscription n° 350. Ce fait n'est pas de nature à être négligé.

Inscription n° 352 [1]. — Au début de la ligne du milieu, Sprengling lit : משער. Le *'ayine* est attaché au *shin* de la première ligne et il est fort douteux qu'il appartienne à la deuxième ligne. Le *resh* est tout à fait invisible, d'ailleurs la pierre est brisée en cet endroit, et nous n'avons aucune trace du *resh*.

Inscription n° 358 [2]. — Les quatre signes que Sprengling lit משער ne correspondent pas du tout à sa lecture en tenant compte de son alphabet.

Inscription n° 359 [3]. — Sprengling lit : נצב משער. Il décompose sans aucune raison un *aleph* et quant au deuxième groupe, il n'y a que le *mem* qui est visible. Le reste n'est qu'une supposition de Sprengling. En conclusion, la théorie des Se'irites n'est que très faiblement soutenue par une seule possibilité, qui est celle de l'inscription n° 349. L'argument de Petrie est d'autre part le seul qui puisse être pris en considération en faveur de l'époque de 1500 avant J.-C. ou après, car nous ne pouvons pas encore préciser que c'est sous le règne de Toutmes III que l'écriture sinaitique vit le jour.

Quand et comment le système syllabique, dont les Égyptiens n'ont jamais su se défaire, a-t-il pu donner naissance à cette merveilleuse création qu'est le système alphabétique? La seule probabilité que l'on puisse admettre est que l'alphabet a fait son apparition au Sinaï entre 1500 et le XIIe siècle avant J.-C., époque à laquelle Byblos et Ras-Šamra étaient des centres d'études linguistiques et où les écritures alphabétiques ont probablement vu le jour. Le sinaïtique ne peut être que le produit d'une réminiscence de l'alphabet phénicien tel qu'il fut à son origine et des noms respectifs des caractères. Il se rapproche du minéo-sabéen comme l'a si bien démontré Sprengling, et c'est pour cette

[1] M. Sprengling. *op. cit.*, p. 37.
[2] M. Sprengling, *op. cit.*, p. 44.
[3] M. Sprengling. *op. cit.*, p. 45.

raison que l'éthiopien a encore conservé les noms et même la forme de la plupart des caractères. Le phénicien à son tour est d'origine égyptienne, à part quelques exceptions, mais cette origine est dans l'égyptien hiéroglyphique et non hiératique; elle est dans l'égyptien de Byblos et non celui d'Égypte ou du Sinaï. Les Phéniciens qui sillonnaient toutes les contrées voisines et même lointaines, ont sûrement passé par le Sinaï qui était sur l'une des routes les plus connues. Cela devrait nous expliquer la formation de l'écriture sinaïtique qui a tant de relations avec le phénicien, mais qui a naturellement subi les influences proto-arabes des Sémites qui habitaient déjà le Sinaï. L'époque de 1500 jusqu'à la fin du XIIe siècle est non seulement convenable mais aussi la seule admissible, car elle se termine avec la grande dévastation sous Tiglat-Phélazar I au XIIe siècle. Il serait superflu de s'étendre sur les relations entre Byblos et l'Égypte, elles sont trop connues, et d'autre part les récentes découvertes faites à Ras-Šamra[1] ont révélé qu'on y apprenait aussi l'égyptien ensemble avec plusieurs autres langues. La présence de l'alphabet cunéiforme de Ras-Šamra explique aussi pourquoi nous ne devions pas trouver des traces du phénicien dans les gloses de Tell-el-Amarna. Le centre d'études linguistiques de Zaponna et d'autre part le grand centre Kapouna où les idées religieuses de l'Égypte se rencontrèrent et se mêlèrent aux croyances phéniciennes, forment un cadre qui s'adapte bien mieux à l'idée de la création de l'alphabet que l'ambiance des quelques ouvriers sémites qui travaillaient dans les mines du Sinaï. Nous savons que les Phéniciens avaient leurs « soférim » et même leurs « Rab-soférim »[2]. Des traces des croyances religieuses des Phéniciens se sont même infiltrées au Sinaï, nous en avons la preuve dans le sphinx n° 345, où une inscription égyptienne nous témoigne de la vénération qu'avaient les auteurs des inscriptions envers Ḥathor, la dame du Mafkait. Ils se sont souvenus qu'autrefois la dame de Byblos était vénérée, c'est la בעלת גבל[3] qui avait été confondue très tôt avec Ḥathor. (Nous avons *mry Ḥt-Ḥr nb Kbn* dans le bas-relief n° 11 de *Byblos et l'Égypte*, par Montet). Celui qui a inscrit מאחבעלת sur le sphinx n° 345 devait donc connaître l'égyptien pour savoir que Ḥathor

[1] F. A. Schaeffer et G. Chenet, *Les fouilles françaises de Syrie*, *L'Illustration française*, 29 novembre 1930, p. 411.

[2] N. Slousch, *Le Sofer dans le monde hébreu*, *Revue Hébraïque*, 1913, p. 97.

[3] A. Erman, *Die Herrin von Byblos*, *Z. Ä. S.*, XLII, 1905, p. 109-110.

était la בעלת du Mafkait; or cet homme ne pouvait être qu'un scribe phénicien de ceux qui avaient appris l'égyptien. Le scribe qui a gravé sur la stèle n° 351 le portrait de Ptaḥ n'a sûrement pas voulu dessiner un personnage quelconque, comme le croit Sprengling; connaissant la religion égyptienne, il a dessiné le dieu Ptaḥ avec tous ses détails. Nous ne pouvons pas considérer ce Ptaḥ comme point de repère pour la date des inscriptions, car il n'est pas l'œuvre d'un Égyptien. Nous savons que les Phéniciens de Byblos ne se soumettent pas aux mêmes lois que les artistes égyptiens. (Exemple la scène de la stèle de Yehavmelek découverte par Renan [1], etc.).

Il nous reste maintenant à examiner les réminiscences phéniciennes dans l'écriture sinaïtique et ensuite les relations qui existent entre le phénicien et l'égyptien d'une part et l'inscription énigmatique de Byblos d'autre part. Ceux qui ont fixé l'alphabet sinaïtique se sont naturellement inspirés de la plupart des noms des caractères phéniciens. Nous avons en effet dans l'écriture sinaïtique (voir planche I) des hiéroglyphes pour : *Aleph, beth, gîmel* (?), *hé, zayine, ʿayine, kaph, lamed* (?), *yod, mem, noun, resh, samekh, shin* et *taw*. Peu nous importe si *noun* est devenu *naḥaš*, ce qui est très probable. *Noun* d'après son origine peut s'appliquer à poisson comme aussi à serpent; mais sous l'influence proto-arabe, les auteurs des inscriptions, ne comprenant plus le mot *noun* ont créé *naḥaš* sous la forme du ⁀ égyptien, vu qu'ils se souvenaient du serpent. Pour les ressemblances graphiques avec le phénicien nous pouvons citer : *beth, hé, zayine, kaph, lamed, mem, noun, resh, shin* et *taw*, qui correspondent tous acrophoniquement avec les noms respectifs. Il n'est pas dit que l'alphabet sinaïtique se compose exclusivement de 22 caractères, il se peut que d'autres signes nous soient révélés par de nouvelles inscriptions. Les signes I, II, III, V, X, XIII, XIV, XV, XVIII, XIX ont des ressemblances frappantes avec des signes de l'alphabet hiéroglyphique de Byblos. Admettons que les réminiscences sont assez nombreuses. L'alphabet cunéiforme de Rasšamra n'a que des rapports indirects avec le sinaïtique par l'entremise du phénicien.

L'alphabet phénicien est composé de 22 signes qui correspondent en grande

[1] P. Montet, *Byblos et l'Egypte*, Paris, 1928, p. 43.

partie aux noms des lettres qu'il serait intéressant de passer en revue. Examinons donc ces noms en nous reportant à la planche II :

Aleph : Le nom signifie taureau. Le signe phénicien représenté par une haste et deux cornes est probablement couché pour en faciliter l'écriture. La tête du taureau par contre manque totalement, contrairement au sinaïtique et à l'égyptien. Il est bien possible, comme le pense Grimme[1], que ce soit la coiffure de Ḥaṯḥor qui ait servi de modèle à ce signe dans sa forme redressée. Mais alors le mot *aleph* ne lui conviendrait pas. Il se peut que le mot שור et l'araméen תור dont la prononciation ressemble à celle de Ḥaṯḥor aient créé une confusion [2], et c'est peut-être pour cette raison que le nom de *aleph* ou plus exactement אלוף est resté à la coiffure de Ḥaṯḥor. Dans l'alphabet de Byblos nous avons une tête de taureau, à deux cornes, mais la partie inférieure de la figure nous porte à en douter pour le moment.

Beth : Le signe est aussi couché. Si nous le redressons, nous arrivons à la forme ב qui se trouve dans tous les alphabets en exprimant l'idée d'habitation. Dans les inscriptions sinaïtiques nous savons, grâce au groupe Baʿalat, que les différentes formes groupées sous le numéro II de notre planche I ne sont que des variantes pour un même signe. En égyptien nous rencontrons une pareille confusion de ב pour ⊏ au Nouvel Empire, ainsi qu'à l'époque ptolémaïque. (Exemple : Ed. Naville, *The Store City of Pithom*, p. 15 : 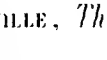), etc.

Gimel : Nous sommes encore dans le doute pour la signification de ce mot, et il serait prématuré de se prononcer sur la valeur graphique du signe. Remarquons seulement que l'alphabet énigmatique de Byblos contient un signe semblable au *gimel* phénicien et un autre semblable au tamoudéen (et au sinaïtique). Ce dernier signe est un dédoublement du premier, et il est probable qu'ils appartiennent tous les deux à un même son dont l'un serait emphatique ou palatalisé.

Daleth : Le nom signifie porte. Il dérive visiblement de l'égyptien . Nous retrouvons ce signe dans tous les alphabets, excepté le sinaïtique. Même le *d* de

[1] H. Grimme. *Althebräische Inschriften vom Sinai*. Hannover. 1923. p. 25.

[2] Je suis redevable de cette suggestion à M. le Prof. N. Slousch, qui a bien voulu m'en faire une communication verbale.

Ras-šamra appartient à cette catégorie. Le *daleth* phénicien est devenu triangulaire à la longue, mais l'inscription de Yeḥimilk possède des *daleth* qui se rapprochent beaucoup du prototype égyptien.

Hé : Ce signe redressé représente probablement la partie supérieure du 𓀀 égyptien qui sert dans cette langue à désigner l'allégresse. Il est impossible que *hé* soit une exclamation de joie, car l'hiéroglyphe correspondant en sinaïtique est sans aucun doute une pose d'adoration. La pose des bras levés est aussi connue en Égypte (depuis l'époque perse) comme un acte religieux qui est l'adoration. Nous la rencontrons, par exemple, sur le petit sarcophage du serpent n° 7232 du Musée de Berlin décrit par Schäfer[1]. Il admet que ce prêtre aux bras levés n'y est pas l'expression de la joie, mais l'accomplissement d'un acte religieux; le personnage est d'ailleurs accompagné du mot 𓏏𓊪𓂋𓏏𓊪𓂋 *ḥtpw, ḥtpw* écrit en hiératique. Nous retrouvons la même pose du prêtre aux bras levés, accompagné d'une inscription bilingue en nabatéen et en grec, traduite par Lévy[2] dans *Z. D. M. G.* où il s'agit d'un מדכיר .... לשב (offrande en souvenir de quelqu'un). On a toujours traduit le signe sinaïtique de l'homme aux bras levés par ה qui porte le nom הָא. Ce nom est une exclamation qui pourrait se traduire par « voici » comme dans Gen. 47,23 où Joseph dit : הָא לָכֶם זֶרַע. Il serait intéressant de rappeler ici la conception de Revillout[3] qui voit dans le *hé* phénicien une main ouverte montrant un objet rapproché, c'est-à-dire, la préposition « voici ». Si nous voulons supposer avec Cowley que ce signe est un déterminatif muet en sinaïtique, la lecture du groupe מאהבעלת deviendrait impossible.

Waw : Le nom se rapporte à un clou ou pieu dont on se servait pour fixer les tentes. Le signe phénicien ressemble plutôt au chevet égyptien comme semble le confirmer le hiéroglyphe de Byblos.

Zayine : Le nom quoique se rapportant à des armes, est autrement expliqué par Cowley, qui croit que זַיִן est un duel de זַי : branche, et plus tard branche

(1) H. Schäfer, *Das Schlangensärgchen Nr. 7232 der Berliner ägyptischen Sammlung in Z. Ä. S.*, 1926, 62 Band, p. 41. « voir aussi : Maria Mogensen. *La Glyptothèque Ny Carlsberg*, Copenhague, pl. CI, n° A. 702. Texte p. 95. »

(2) Levi, *Über die nabath. Inschriften v. Petra : Hauran, der Sinai-Halbinsel, Z. D. M. G.*, 1860. Band 14. p. 474.

(3) E. Revillout, *Le Syllabaire démotique*, Paris. 1912, p. 173.

d'olivier (aussi deux bâtonnets). Les deux traits peuvent en effet être les deux pièces de bois qui forment le *mr*, égyptien. Le signe en tête de la première ligne du n° 351 sinaïtique dévoile clairement l'origine de ce signe qui existe, comme nous le voyons dans tous les alphabets.

Heth : Nom et signe ne sont pas encore expliqués.

Theth : Le nom n'est pas encore expliqué, mais le signe emprunté à l'alphabet d'Aḥiram se laisserait facilement déduire du ⊛ égyptien.

Yod : Nous ne pouvons encore rien dire de précis sur le nom et l'objet représenté par le signe. Si c'est d'une main qu'il s'agit, le sinaïtique seul s'adapterait.

Kaph : Il s'agit forcément d'une palme, et non du creux de la main. Tous les alphabets possèdent ce signe.

Lamed : Le signe et le nom pourraient bien s'adapter à la signification « Ochsenstriegel », mais nous n'en sommes pas sûrs, nous voyons d'ailleurs qu'en sémitique du Sud, cette valeur n'est pas conservée. Le signe sinaïtique n° IX ressemble parfois étrangement au 𓃀 comme par exemple sur l'inscription n° 353. Le signe est souvent redressé pour cause de symétrie, mais la boucle se trouve rarement en bas. Ce signe correspondrait d'ailleurs à לְבִי ou לְבִיא nous ne savons pas encore si le prototype 𓃀 est un lion ou une lionne. Nous avons aussi 𓃀 = ΛΑΒΟΙ [1].

Mem : Signifie l'eau, probablement une forme corrompue de מַיִם pluriel de מַי. Le signe 〰 a servi de prototype sur toute la ligne, excepté à Byblos où nous ne le trouvons pas. Dans l'alphabet de Ras-šamra, un phénomène très curieux se présente. Le *m* 𐎌 ressemble au *noun* phénicien et le *n* 𐎍 au *mem* phénicien. Cette confusion est probablement due au fait que ces deux lettres étaient nasales (surtout dans la formation du pluriel). En égyptien aussi le 〰 était d'abord indifféremment *n* ou *m* avant de se spécialiser comme *n*.

Noun : Le serpent est représenté dans tous les alphabets. Deux signes égyptiens différents ont servi de prototype : à Byblos 𓆑 et au Sinaï 𓇋, 𓈖. La

[1] P. Montet. *Byblos et l'Égypte*, Paris. 1928, p. 300.

forme sinaïtique connaît aussi le serpent à tête (n° 352) auquel se rattache le signe de Gézer.

Samekh : Nous ne savons pas si le nom signifiait «poisson» à l'origine, mais c'est en passant au Sinaï qu'il l'est devenu définitivement. Le *samekh* phénicien que nous connaissons d'après l'inscription d'Aḥiram a un semblable dans l'inscription de Byblos dont le prototype probable est l'égyptien 𓊽. le pilier sacré d'Osiris. On pourrait penser à un poisson par allusion, en comparant le 𓊽 aux arêtes du poisson, mais cette interprétation est peu probable.

ʿAyine : L'œil est représenté en phénicien par la pupille seulement. Le signe sinaïtique représente la valeur intégrale du nom.

Pé : Signifie bouche; nous n'avons que peu d'arguments en faveur de ce signe. Le *pé* phénicien a un semblable dans Byblos.

Ṣadé : Le nom est encore entouré de doute. Le signe phénicien très semblable à celui de Byblos, donne l'idée d'un hameçon ou autre instrument de pêche ou de chasse. Le mot *ṣadé* pourrait en effet provenir de צַיִד «chasse» ou «pêche». Cette racine a d'ailleurs donné naissance à «Ṣidon» : les Ṣidoniens[1] étaient connus pour des chasseurs et des pêcheurs remarquables[2].

Qof : Le nom signifie «singe». Nous ne pouvons pas encore préciser la valeur du signe.

Resh : La tête est représentée dans tous les alphabets. Le signe phénicien, de forme triangulaire, ne peut pas avoir été quadrilatère, si nous le comparons à la tête que dessinaient toujours les Égyptiens pour représenter les Asiatiques. La tête sinaïtique récemment publiée par le P. Barrois en est un exemple frappant. La barbe pointue donne à la tête une forme triangulaire.

Shin : Le nom signifie dent, et par allusion à הַשֵּׁן rocher ou montagne. Le prototype de Byblos est 𓈖 et celui du Sinaï 𓈖 ce qui a donné lieu à la forme pointue et arrondie. Le signe se rencontre dans tous les alphabets.

[1] Je dois cette suggestion également au Prof. N. Slousch, qui a bien voulu m'en faire une communication verbale.

[2] Il y aurait à ajouter que le Dr I. Zoller (*Studi sull'alfabeto*, Estratto dalla *Rivista di Antropologia*, vol. XXVIII, 1928-1929, p. 6) voit dans le signe sinaïtique n° VII, un sein, par allusion au hiéroglyphe 𓏏 qu'il transcrit par *Ṣādā*.

Taw : La croix est représentée dans tous les alphabets. L'origine cependant est demeurée obscure.

Nous remarquons en conclusion que la plupart des ressemblances touchent une quinzaine de signes environ qui sont les mêmes pour tous les alphabets, constituant ainsi une base pour la formation probable de ces signes. Les autres signes qui varient avec les alphabets, sont dus à une convention particulière due aux auteurs et au lieu auxquels appartiennent ces alphabets [1].

J. Leibovitch.

Le Caire, le 5 mars 1932.

[1] Pour compléter cette étude il aurait fallu appliquer encore les résultats dans le déchiffrement dans les divers textes. L'auteur se réserve de faire ce travail quand la publication des nouvelles inscriptions sinaïtiques du P. Butin aura paru.

INSCRIPTIONS

DE LA

NÉCROPOLE DE TOUNA EL-GHEBEL (HERMOUPOLIS)

PAR

M. PAUL GRAINDOR.

Nous n'avons pas voulu différer plus longtemps la publication des textes grecs trouvés, en 1931, par notre collègue Samy Gabra dans les fouilles de l'Université égyptienne à la nécropole de Touna, bien connue par le tombeau de Pétosiris, quoiqu'il reste encore à résoudre plus d'un problème, dans les trois inscriptions métriques. Mais il n'est pas sûr que ces difficultés puissent, dans l'état de nos connaissances, trouver une solution et deux de ces épigrammes sont d'un intérêt tel que nous n'avons pas cru devoir tarder plus longtemps à les faire connaître, avec l'espoir que les savants qu'elles intéressent pourront nous faire d'utiles suggestions pour la publication définitive[1], en utilisant nos hésitations, dont nous avons tenu à leur faire part.

Ces deux épigrammes sont celles qui sont écrites sur le mur qui encadre la porte intérieure du προθυρον (III, v. 13) du tombeau d'Isidôra, autrement dit, celle qui ouvre directement sur la chambre funéraire ou θάλαμος (I, v. 2).

D'après ces deux textes, suivant un usage, dont on a relevé de nombreux exemples dès l'époque ptolémaïque[2], mais qui était déjà connu du temps

[1] M. P. Jouguet, a bien voulu revoir une dernière fois avec nous ces textes difficiles qui ressortissent autant à la papyrologie qu'à l'épigraphie.

Mais nous tenons à remercier tout spécialement notre collègue W. G. Waddell, qui s'est donné la peine de relire notre manuscrit et de nous communiquer une série de lectures, de rapprochements et de suggestions dont nous avons tenu le plus grand compte, ainsi qu'on le verra plus loin.

[2] F. Ll. Griffith, *Herodotus II, 90. Apotheosis by drowning*, *Zeitschr. f. ägypt. Sprache und Altertumskunde*, 46, 1909/1910, p. 132 et seq.: M. A. Murray, *The Cult of the drowned in Egypt*, *ibid.*, 51, 1913/1914, p. 127 et seq.

d'Hérodote[1], et qui semble apparenté au rite purificateur du baptême par immersion dans le Jourdain, la morte, Isidôra, a été divinisée après s'être noyée dans le Nil, comme Antinoüs, dont elle paraît avoir été à peu près la contemporaine : l'écriture ressemble à celle des papyrus du IIe siècle de notre ère[2] et l'on a trouvé, dans le tombeau, un grand bronze alexandrin, très fruste, mais où l'on peut encore reconnaître le profil d'Hadrien et, au revers, une Isis couchée. Dans l'exergue, il faut restituer : [L Δ]Ϣ[ΔЄK][3].

D'ailleurs, le tombeau, en briques crues, d'Isidôra ne diffère guère, dans son plan et sa construction, des tombeaux ou des maisons voisines, qui datent manifestement de l'époque impériale ainsi que l'attestent notamment les découvertes de monnaies : sauf cinq bronzes ptolémaïques, la plupart sont du IIe siècle, plus exactement du temps d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux[4]. Une seule remonte jusqu'à Vespasien; la plus récente est de Constantin.

Isidôra, étant une jeune fille, ne pouvait, comme les noyés, être assimilée au dieu « Usyr », Osiris. Elle est devenue une Nymphe et même, ajoute la première épigramme, ce sont les Nymphes, filles du Nil, qui ont présidé à la construction de son tombeau. De plus, il semble bien que les Nymphes ne se sont pas contentées de ce soin pieux. A la nouvelle déesse, il fallait un temple : les Nymphes de la montagne (Oreiades), si nous avons bien compris

[1] Herod., II, 90 (éd. Kallenberg) : *ὃς δ' ἂν ἢ αὐτῶν Αἰγυπτίων ἢ ξείνων ὁμοίως ὑπὸ κροκοδείλου ἁρπασθεὶς ἢ ὑπ' αὐτοῦ τοῦ ποταμοῦ φαίνηται τελευτάς, κατ' ἣν ἂν πόλιν ἐξενειχθῇ, τούτους πᾶσα ἀναγκὴ ἐστὶ ταριχεύσαντας αὐτὸν καὶ περισείλαντας ὡς καλλίστα θάψαι ἐν ἱρῇσι θήκῃσι· οὐδὲ ψαῦσαι ἐξεστὶ αὐτοῦ ἄλλον οὐδένα οὔτε τῶν προσηκόντων οὔτε τῶν φίλων, ἀλλὰ μιν οἱ ἱρέες αὐτοὶ οἱ τοῦ Νείλου ἅτε πλέον τι ἢ ἀνθρώπου νεκρὸν, χειραπτίζοντες θάπτουσι.*

Certes, il n'est dit nulle part avec précision, qu'Isidôra s'est noyée dans le Nil. Mais cela résulte, semble-t-il, avec évidence, du fait que ce sont les Nymphes, filles du Nil, qui sont censées avoir édifié pour le Nil (l. v. 3) son tombeau et qu'il n'existe, dans la région, aucun autre cours d'eau où Isidôra puisse s'être noyée. Écrivant en grec, l'auteur des deux épigrammes a manifestement voulu parer d'hellénisme un usage local, en s'inspirant de précédents mythologiques comme celui d'Hylas.

[2] Cf. W. Schubart, *Papyri Graecae*, pl. 22 *a* (119?), *b* (135?), pl. 24 (148), pl. 25 (155), pl. 26 (185), pl. 27 (IIe siècle), pl. 29 *a-b* (IIe siècle), pl. 30 *a-b* (IIe siècle), pl. 31 (IIe siècle).

[3] Le type se rapproche de ceux qui sont décrits par R. Stuart-Poole, *Catalogue of the coins of Alexandria and the nomes*, p. 86, nos 727-733.

[4] Il a été trouvé, en tout, 24 monnaies, dont l'une arabe, en argent. Quatre sont tout à fait frustes. Trois, y compris celles du tombeau d'Isidôra, datent d'Hadrien (l'une est de la 12e année), neuf d'Antonin le Pieux (l'une de la 12e année).

la fin de la première épigramme, se sont elles-mêmes chargées de choisir l'emplacement de ce *ἱερόν*. Sans doute s'agit-il d'une grotte dont il faudrait chercher la place dans la montagne voisine, qui domine la nécropole de Touna. En tout cas, il paraît difficile d'identifier ce *ἱερόν* avec le tombeau (cf. p. 108).

Il semble résulter aussi de la seconde épigramme qu'Isidôra a été également assimilée à une Saison. Et c'est pour cela que le culte qu'on lui rend varie suivant les saisons. Les saisons, énumérées ici sont au nombre de trois, hiver, printemps, été, de même que dans l'hymne à Isis de Mésomédès, où l'hiver est d'ailleurs placé en troisième rang[1]. Cependant, dès l'époque de Ptolémée Philadelphe, on connaissait déjà quatre saisons en Égypte, ainsi qu'il résulte du cortège fameux, décrit par Athénée, d'après Kallixénos[2]. Peut-être en faut-il déduire qu'Isidôra avait été identifiée avec l'automne, avec la saison où elle aurait péri.

Ce qui est sûr, c'est qu'Isidôra a été assimilée à Isis : c'est même peut-être le principal intérêt de nos épigrammes de nous faire connaître le rituel des sacrifices qu'on offrait à cette déesse, à l'époque romaine. C'est ce rituel, nous dit notre poète, qu'on appliquera chaque année, saison par saison, au culte d'Isidôra (II, v. 5). L'assimilation, nous le verrons, peut également être déduite des étoiles et du croissant peints au fond de la niche où reposait Isidôra.

Pourquoi cette assimilation? Ce n'est sûrement pas à cause du nom théophore d'Isidôra. C'est, à n'en pas douter, parce qu'Isis, comme son père et époux Osiris et comme Isidôra, était une "noyée" : du temps de Plutarque, c'est-à-dire à peu près à l'époque où se placent sans doute nos épigrammes, Isis était considérée comme la partie de la terre d'Égypte fertilisée par la crue du Nil[3], sans compter que son nom présente une certaine ressemblance avec *ἐσιῆς*, fréquemment employé dans les papyrus pour transcrire le "hsy", au lieu de sa traduction grecque *ὑποβρύχιος*[4].

[1] W. Peek, *Der Isishymnus von Andros und verwandte texte*, Berlin, 1931, p. 145 : *ἀ βαθύκερως Ἶσις, | ἀτ' ἔαρος, ἀ Θέρεος | ἄτε χείματος ἄγει νεογονους ἡνιας.*

[2] Athen., V, p. 198A.

[3] Plut., *de Iside et Osiride*, 38 (II, p. 509. Bernardakis) : *Ἴσιδος σῶμα γῆν ἔχουσι καὶ νομίζουσιν οὐ πᾶσαν ἀλλ' ἧς ὁ Νεῖλος ἀπιβαίνει σπερμάτων καὶ μιγνύμενος.*

[4] C'est peut-être là qu'il faut chercher l'explication de l'énigmatique finale de la lettre des prêtres d'Aphrodite à Apollônios. *Pap. graeci e latini*, IV, n° 328 : *γινωσκε δὲ εἶναι τὴν Ἶσιν Εἰσιν* (*sic*), sur laquelle M. P. Jouguet a eu l'amabilité d'attirer notre attention.

Qu'Isidòra ait pu être assimilée à la fois à une déesse égyptienne et à des déesses helléniques ne saurait nous étonner, à une époque de syncrétisme religieux [1] et dans un milieu comme l'Égypte romaine où les deux religions se coudoyaient sans se heurter, à une époque aussi où Isis avait, depuis longtemps, conquis la Grèce, ainsi que l'attestent les hymnes, on devrait dire les « évangiles » de cette déesse, trouvés, un peu partout dans ce pays, à Kymé, à Andros, et jusque dans un infime îlot de l'Égée, à Ios [2].

Déesse agraire, sorte de Déméter d'Égypte [3], en rapport intime avec le Nil, Isis pouvait sans trop de peine se rencontrer, en la personne d'Isidòra devenue Nymphe, parce qu'elle avait été ravie par le fleuve, et une des saisons, dont Isis réglait pour ainsi dire le cours, ainsi que l'affirme l'hymne de Mésomédès [4]: d'ailleurs personnifiant la terre fertile de la vallée du Nil, Isis n'était-elle pas la déesse à laquelle les Égyptiens étaient, en dernière analyse, redevables des bienfaits que chaque saison leur apportait? Il n'est pas jusqu'au nom du fils d'Isis, Horus, qui n'évoquât, pour les contemporains de Plutarque, le mot ὥρα, le même qui sert aussi à désigner les saisons [5].

Pour ce qui concerne la langue des deux épigrammes, contentons-nous d'observer que, dans les 25 vers, on ne rencontre pas moins de deux épithètes jusqu'ici inconnues (I, v. 8; II, v. 7) et une acception nouvelle d'un adjectif (I, v. 10). Faut-il, comme on l'a fait pour l'hymne d'Andros [6], où sur 130 vers complets n'apparaissent pas moins de 40 mots ou formes nouvelles, y trouver une preuve que la langue était encore vivante? Ce serait, sans doute, faire trop d'honneur à l'auteur de nos distiques, qui a dû trouver dans l'exubérante poésie alexandrine encore conservée de son temps, ces vocables rares, témoins de ses lectures, destinés aussi à donner une pointe de préciosité à son style.

Qui sait s'il ne les a pas demandés à un Callimaque? En tout cas, il semble bien avoir lu les œuvres de ce poète. Dans l'hymne à Zeus, trois passages mé-

[1] On observe le même syncrétisme, dans l'architecture et la décoration du tombeau : la niche où reposait Isidòra est d'architecture gréco-romaine, mais le lit peint sur la partie antérieure de la couche funèbre est de style égyptien (*cf.* notre pl. II).

[2] Cf. l'ouvrage cité de W. Peek.

[3] Cf. en dernier lieu P. Perdrizet, *Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 25.

[4] Cf. *supra*, p. 99, n. 1.

[5] Plut., *l. l.* : ἔστι δ' Ὧρος ὁ πάντα σώζουσα καὶ τρέφουσα τοῦ περιέχοντος ὥρα.

[6] W. Peek, *l. l.*, p. 89.

ritent d'être rapprochés des vers 1, 3, 7, 9-10 de notre première épigramme : *τάφον, ὦ ἄνα, σεῖο | Κρῆτες ἐτεκτήναντο* (v. 8 et seq.); *ἦχι μάλισ(α | ἐσκεν ὄρος Θάμνοισι περισκεπές· ἔνθεν ὁ χῶρος | ἱερός* (v. 10 et seq.); *πρεσβυτάτη Νυμφέων* (35)[1]. Ajoutons que si les poèmes homériques emploient plus d'une fois *ἦχι*, Callimaque semble avoir affectionné particulièrement cette conjonction qui revient encore dans l'hymne à Apollon (91) et à Délos (49). Certes, ces ressemblances pourraient être fortuites, mais il n'est pas interdit de les considérer plutôt comme les réminiscences : leur nombre, le fait qu'elles apparaissent, de part et d'autre, dans des pièces de peu d'étendue autorisent l'hypothèse.

I

Ὄντως αἱ Νύμφαι σοι ἐτεκτήναντ', Ἰσιδώρα,
Νύμφαι τῶν ὑδάτων θυγατέρες, θάλαμον.
Πρεσβυτάτη Νίλοιο θυγατρῶν ἤρξατο, Νίλῳ
Κόγχον τευξαμένη βένθεσιν οἷον ἔχει,
Πατρὸς ἐνὶμ μεγάροισι θεητῇι οἷον ἰδέσθαι,
Κρηναίη δὲ Ὕλα σύνγαμος ἁρπαλίμου
Κείονας ἀμφοτέρωθεν, ἅτε σπέος, ἦχι καὶ αὐτὴ
Πῆχυν ἄστυλον βαλτ(ο)φόρον κατέχει·
Κρεινάμεναι δ' ἄρα χῶρον Ὀρειάδες ἱδρύσαντο
Ἱερὸν ὡς αὐτῶν μηδὲν ἀφαυρὸν ἔχῃς.

« A dire le vrai, ce sont les Nymphes, les Nymphes filles des eaux, qui t'ont élevé, ô Isidòra, cette chambre[2] ». L'aînée des filles du Nil a commencé, en façonnant pour le Nil une conque, telle qu'il en possède en ses profondeurs, telle qu'un spectateur peut la voir dans le palais de son père, et Krènaia (ou : la nymphe de la source) qui ravit Hylas pour en faire son époux [a façonné] les deux colonnes qui l'encadrent, formant comme une grotte où, elle aussi, soutient la partie courbe dépourvue de colonne et ornée d'étoiles. Puis (ou : donc), ayant choisi un emplacement, les Oreiades ont fondé un temple qui ne fût en rien inférieur au leur. »

[1] Ἁρπάλιμος (1, v. 6) apparaît également dans Call., *Cer.*, 9 et *Frg.*, I, 46, comme nous le fait observer M. Waddell, qui préfère aussi θεῇ (*Artem.*, 119) δὴ à notre lecture θεητῇ (1, v. 5). Mais cf. *infra*.

[2] Ou « ce sanctuaire ». Cf. Luc., *Syr.*, 31.

L'épigramme (pl. I) inscrite à gauche de la porte du *πρόθυρον*, de même que celle de droite, est écrite en couleur noire, en caractères onciaux avec mélange de formes cursives. Les lettres ont de 0 m. 003 à 0 m. 005 de haut.

L'apostrophe est indiquée au vers 1, dans *ἐτεκτήναντ'*; le signe de l'esprit rude (Ⱶ) est marqué dans *Ὕλα*, *ἅτε*, *αὐτῶν*.

Au début du vers 4, le copiste avait d'abord écrit XONXON. Il a corrigé en barrant la première lettre qu'il a remplacée par *κ*, placé devant; puis il a inscrit, dans l'interligne, un *γ*, entre le premier *ο* et le *ν*, qu'il a biffé[1].

Ayant omis l'hexamètre du troisième distique, il l'a ensuite ajouté en marge, en caractères plus petits et répartis sur trois lignes. Un trait horizontal placé sous le *κ* de *κόγχον* indique la place où doit être intercalé le vers oublié par le peintre trop pressé.

Tout contre l'inscription, à droite du spectateur, le peintre a sommairement figuré un édifice étroit, à fronton, s'élevant sur trois degrés, apparemment un tombeau, à peu près semblable à celui qui est représenté sur les peintures et les sarcophages chrétiens dans la scène fréquente de la résurrection de Lazare.

A gauche est peint un arbre en fleurs, mais si grossièrement qu'il n'a pas été possible de l'identifier. Le même arbre se répète à droite de la seconde épigramme.

V. 1. — Sur *ὄντως* au début d'une épigramme, cf. Kaibel. *Epigr. Gr.*, 101 et 1078.

Le culte des Nymphes n'était connu jusqu'ici, en Égypte, que par l'épigramme *IGR*, I, 1152 (carrières de Ptolémaïs). On ne s'étonnera pas de le rencontrer à Hermonpolis, Hermès étant « le compagnon des Nymphes », ainsi que le qualifie l'inscription d'un hermès ornant jadis une fontaine athénienne (*IG*, III, 196).

V. 2. — Rappelons que l'allongement de la première syllabe de *Θυγάτηρ* est de règle dans les formes tétrasyllabiques de ce mot.

V. 3. — On connaissait de nombreux exemples de Nymphes, filles de fleuves. Cf. Roscher. *Lexikon*, III, p. 504. A ces fleuves, il faut ajouter maintenant le Nil.

[1] M. Waddell estime que le peintre a d'abord écrit XOΓXON qu'il a corrigé en *Κόγχον*. Mais, dans cette hypothèse, on ne s'explique guère la présence, dans l'interligne, d'une lettre qui ne peut être prise pour un *ν*.

V. 4. — Il y a ici une allusion à la conque modelée sur la voûte en cul-de-four de la niche où reposait la momie d'Isidôra (pl. II). C'est la première fois, si je ne me trompe, qu'un texte nous dit que cette conque, si fréquemment employée pour orner les niches des sarcophages païens et chrétiens, avait une valeur symbolique, comme dans le type hellénistique fréquent de l'Aphrodite à la coquille.

V. 5 [1]. — *ἐνίμ*, nous tenons à le faire observer, est presque une conjecture, la lecture des deux lettres qui suivent le *ν* n'étant pas très sûre. Il semble que le peintre, non content d'omettre ce vers, et de l'ajouter en marge du texte, ait commis ici une nouvelle erreur, corrigée en surcharge : de là, sans doute, la ressemblance que présente avec un Δ la lettre qui suit le N. En tout cas, nous ne voyons pas d'autre restitution possible, pour le sens et pour le mètre, devant *μεγάροισι*, dont la lecture n'est pas douteuse.

La forme *ἐνίμ* est deux fois attestée, et précisément devant *μεγάροις*, dans une épigramme attique (*IG*. III. 1326, l. 1 et 7) à peu près contemporaine de la nôtre.

La lecture des trois dernières lettres de *Θεητῆι* est très incertaine : elles sont écrites, semble-t-il, en cursive, faute de place. D'après la photo, M. Waddell lirait plutôt *Θεῇ δή*, lecture qui me paraît se concilier plus difficilement avec l'original et le sens. D'ailleurs, au vers 2 de la seconde épigramme, le poète emploie *Θεός* et non *Θεή*.

V. 6. — *Κρηναία*. Il n'est pas impossible qu'il faille prendre ici cet adjectif, comme un nom propre, celui, par ailleurs inconnu, de la Nymphe, qui ravit Hylas, encore que le nom de la fille aînée du Nil ne soit pas donné au vers 3.

Les Nymphes enlevaient de préférence les éphèbes, tel le berger crétois Astakidès, que nous mentionnons spécialement ici parce que son cas se rapproche de celui d'Isidôra (*καὶ νῦν ἱερὸς Ἀστακίδης*) et qu'il nous est connu par l'épigramme que lui a consacrée un poète qui fut tout particulièrement en rapport avec l'Égypte, Callimaque (éd. Gaibel, *Epigr.*, 22 = *AP*, VII, 518).

Il est plus rare d'entendre parler du rapt d'une fillette, telle Philésia

[1] D'après M. Waddell, ce vers a été omis par le peintre parce qu'il est « otiose and can be omitted without loss ». L'observation est juste mais nous estimons que la vraie raison de l'omission réside dans *οἶον*, qui est l'avant-dernier mot de ce vers et du précédent.

victime, à l'âge de moins de deux ans, des Νύμφαι Κρηναῖαι (*A P.*, app. II. 271 Cougny).

Quant à Isidôra, à en juger d'après sa momie, d'ailleurs fort mal conservée, elle devait avoir une quinzaine d'années environ. Peut-être faut-il prendre au sens spécial de fiancée le titre de *νύμφη* qui lui est donné au vers 4 de la seconde épigramme. Mais on ne sait s'il faut considérer comme anneau de fiançailles la bague d'or avec chaton de racine d'émeraude qu'elle portait à l'auriculaire de la main gauche. On a contesté que l'usage fût connu des Grecs[1]. Chez les Romains, en tout cas, on employait l'*anulus pronubus* (Tertul., *Apol.*, 6); encore était-il, du temps de Pline l'ancien, tout au moins, une bague de fer, *isque sine gemma* (*N. H*, XXXIII, 12).

V. 7. — Il s'agit évidemment ici des deux colonnes torses qui encadrent la niche où reposait Isidôra. Ce type de colonne a été spécialement étudié par V. Chapot, *La colonne torse et le décor en hélice dans l'art antique* (Paris, 1907). L'auteur signale (p. 101), de nombreux exemples de ces colonnes hélicoïdales sur les cippes funéraires coptes, mais de date tardive : « On y sent l'importation byzantine. Sur le même sol égyptien, les spécimens antérieurs s'affranchissent totalement du décor spiral ». Conclusion : l'influence égyptienne aurait été nulle dans cette série. Le tombeau d'Isidôra permet maintenant de reviser ce jugement. Il nous présente, semble-t-il, le plus ancien spécimen connu de colonne torse *in situ*. En dehors de l'Égypte, elle apparaît peut-être plus tôt, mais sur les édifices figurés au revers des monnaies. D'ailleurs, la plupart des exemples réunis par Chapot (p. 112 et seq.) ne sont pas antérieurs au IIe siècle de notre ère et il n'est pas sûr que ce type de colonne figure déjà sur une monnaie de Séleucie du Calycadnus, de Cilicie, contemporaine de Caligula (p. 122)[2].

Parmi les échantillons de colonnes torses encore en place, on nous en cite un du IIe siècle à Apamée (p. 123)[3] et peut-être (p. 125), dans la biblio-

[1] Ganszhinietz, dans la *Real-Enc.*, I A. 1. p. 840.

[2] A ces exemples, il faut maintenant ajouter la fresque publiée par F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, Paris, 1926, pl. XLV: elle daterait de 75 environ de notre ère (p. 141).

[3] M. Lacoste, architecte des fouilles d'Apemée, nous autorise à dire qu'il existe, dans les ruines de cette cité, des colonnes à cannelures torses qui datent, d'après les inscriptions, de l'époque de Lucius Verus.

thèque de Celsus (± 106/107) à Éphèse, mais, ici elle pourrait provenir d'un remaniement postérieur.

Rien n'empêche, en tout cas, de croire, maintenant que la colonne torse a pu être créée en Égypte et sa fréquence même sur les stèles coptes serait plutôt un indice qu'il faudrait chercher sa patrie de ce côté.

Dans le tombeau d'Isidòra, la colonne torse n'a-t-elle que la valeur d'un ornement ou cache-t-elle un sens symbolique, comme le poète nous l'apprend tout au moins pour la conque qu'elles supportent? On est tenté de répondre par l'affirmative. Et ce n'est pas seulement à cause de la conque. La partie inférieure de la niche symbolise aussi la couche de la défunte, ainsi que l'indique le lit peint par devant. De plus, on a, depuis longtemps, cherché un sens mystique à la colonne hélicoïdale et proposé, entre autres hypothèses, d'y reconnaître les spires du serpent, symbole d'immortalité, ainsi que l'attestent notamment, les replis du reptile qui entourent le corps de Mithra léontocéphale et du dieu Aiòn, personnification de l'éternité [1]. Je me rallierais d'autant plus volontiers à cette hypothèse qu'en Égypte, comme Chapot le constate (p. 8), les reptiles étaient considérés comme le refuge des âmes des dieux qui avaient succombé à la mort. Et c'est peut-être parce que la colonne torse était symbole d'immortalité qu'elle orne si fréquemment les sarcophages païens et chrétiens où elle est souvent associée, comme ici, à la conque.

ἅτε σπέος. Remarquons d'abord que la lecture *ἅτε* est garantie par le signe de l'esprit rude indiqué au-dessus de l'α. Quant au mot qui suit, il est douteux : il semble écrit en partie en surcharge. Et c'est peut-être pour cela qu'on croit lire *σπεας* au lieu du *σπέος* que nous proposons, faute de mieux [2]. La construction n'est pas claire. On attendrait ici soit un participe correspondant à *τευξαμένη* du vers 4, soit moins probablement une épithète de *κείονας*. Mais le seul terme que nous connaissions pour désigner la colonne torse est celui de *πλεκτός*, employé d'ailleurs seulement chez un auteur aussi tardif que Codinus (p. 24-25 éd. de Bonn).

En désespoir de cause, nous supposons donc que de *τευξαμένη* dépendent

[1] Cf. Chapot, p. 48 et seq.

[2] M. P. Jouguet, que nous avons consulté à ce sujet, pencherait aussi en faveur de *σπέος*. On observera que l'*ο* prend presque la forme de l'*α* dans le second mot du vers suivant.

à la fois κόγχον et κείονας et que notre poète sybillin a voulu comparer l'alcôve funéraire d'Isidôra à une grotte, à une de ces grottes que les Nymphes se plaisaient à habiter.

V. 8. — Ce vers, le plus obscur de tous, ne fût-ce que parce qu'il renferme un adjectif jusqu'ici inconnu, semble signifier que Krènaia elle-même soutient (ou détient) le fond, dépourvu de colonnes, de la niche et plus spécialement l'espèce d'architrave, ornée d'astres, sur laquelle repose la conque.

ϖῆχυν. Ce mot ne peut être pris ici dans l'acception, à laquelle on pense d'abord, de Pygmée, de ces Pygmées tels qu'on les représentait à côté du dieu Nil. Même s'il était fait allusion ici à une représentation, aujourd'hui disparue, de la Nymphe tenant un de ces Pygmées, on ne comprendrait guère les épithètes qui suivent. En désespoir de cause, nous supposons donc que ϖῆχυς a ici à peu près le même sens que celui que lui donne Paul Silentiaire, dans sa *Description de Sainte-Sophie*[1]. Il faut admettre aussi, dans notre lecture, que le poète a indûment allongé la seconde syllabe de ϖῆχυν[2].

ἄσιυλον. — Si l'on se reporte à la planche I, on s'apercevra que sur l'extrémité de la haste horizontale du τ vient se greffer, près de l'υ, une barre oblique. Il semble qu'il y ait eu ici une correction (d'après M. Waddell, ἄσιλον corrigé en ἄσιυλον).

On supposerait volontiers qu'une figure de Nymphe, formant caryatide, supportait l'extrémité gauche de la partie courbe ornée d'astres. Ainsi s'expliquerait une particularité de la construction de la niche qui ne laisse pas d'étonner. De ce côté en effet, la courbe s'interrompt et le mur de fond continue à angle droit, de manière à laisser, derrière la colonne de gauche et du côté des pieds de la momie, une sorte de recoin bien propre à loger une statuette.

βαλτωβόρον, rend les vers faux et doit être corrigé en βαλτ(ο)βόρον; ο et ω, paraissent s'interchanger assez aisément à cette époque[3].

[1] Paul. Sil., 150 (p. 10 Bonn) : σὸν ϖερὶ ϖῆχυν ἀπειρονα νηὸν ἐγειρας (le sujet est Ῥώμη) « in recessu tuo » traduit l'auteur de l'édition de Bonn. Ajoutons que ϖῆχυς désigne fréquemment la courbure du milieu d'un arc et convient très bien ici pour qualifier la courbe de l'architrave qui supporte la conque.

[2] Cette difficulté pourrait être évitée en lisant ϖηχύνας, « ayant pris dans ses bras ». Mais nous n'avons pas réussi à trouver, dans le mot suivant, un complément qui convienne à ce verbe.

[3] A l'époque ptolémaïque, ο et ω sont souvent confondus dans les papyrus. Cf. Mayser.

L'épithète est nouvelle. Les deux seuls mots grecs de la racine βαλτ-, c'est-à-dire βάλτη marais et Βάλτη, nom de la Nymphe mère d'Épiménide[1], que nous connaissions, ne donnent pas, au nouveau composé, un sens qui puisse convenir à notre vers. Nous supposons donc, faute de mieux, qu'il s'agit d'un vocable hybride, dont le premier élément a dû être emprunté au latin *balteus* ou *balteum* qui se dit *de zodiaco et siderum figuris*, suivant le *Thesaurus linguae Latinae*[2]. Il se fait précisément que sur la partie qualifiée, selon nous, de πῆχυς, c'est-à-dire, sous la conque, sont peints un croissant et deux étoiles, par une évidente allusion aux rapports, avec les astres, d'Isis à laquelle Isidôra a été assimilée. Comme déesse de la lune, Isis porte sur le front un croissant. Régnant sur la voûte du ciel, « elle préside aux révolutions des astres qui déterminent la succession des jours et des nuits et l'ordre des saisons »[3]. C'est pourquoi le croissant et les étoiles figurent fréquemment à côté de ses images ou sur leur parure. L'étoile Sôthis, peut-être l'une de celles qui sont ici représentées, qui marquait le début de l'année égyptienne, était la forme astrale d'Isis, ou Isisôthis[4], et le signe de la Vierge lui était réservé, par les astronomes alexandrins[5]. Pour les Égyptiens, Isis était « la dame du ciel », figurée sous la forme d'une vache dont le ventre était parsemé d'étoiles[6].

V. 19. — Pour désigner les Nymphes des montagnes, l'auteur de notre épigramme a préféré à la forme homérique (Z. 420) Ὀρεστιάδες, celle qu'emploient les poètes postérieurs comme Bion (I. 19). Est-ce uniquement pour une raison de métrique, on ne sait.

ἱδρύσαντο. — Le δ et le ρ sont superposés et forment une ligature peu visible, que M. Waddell a eu le mérite de reconnaître.

Grammatik der griechischen Papyri, I, p. 18. Dans les inscriptions attiques, il en est fréquemment de même à partir du IIe siècle de notre ère. Cf. Meisterhans-Schwyzer, *Grammatik der attischen Inschriften*³, p. 24, n. 128.

[1] Plut., *Sol.*, 12.

[2] II, p. 1712. Dans notre hypothèse, on attendrait, il est vrai, βαλτεοφόρον. Mais, même en supposant que εο ne comptent que pour une longue, le vers serait faux: d'ailleurs, la lecture de l'ω est certaine.

[3] Cf. Lafaye, dans le *Dict. des ant. gr. et rom.*, III, p. 579.

[4] Perdrizet, *o. l.*, p. 21.

[5] Eratosth., *Catast.*, p. 84 (Robert).

[6] Maspero, *Hist. de l'Orient*, I, p. 87. — Sur tous ces points, cf. aussi, *Hymne d'Andros*, vers 23 et seq. (p. 16 Peek); *Hymne de Kymè*, vers 9, 13, 14 (p. 122); *Hymne d'Ios*, vers 6, 10, 11 (p. 123); *Hymne de Mésomédès*, vers 5 et seq. (p. 145).

ἀφαυρός, qui signifie « grêle, débile », est ici pris dans une acception nouvelle; le sens paraît bien être que les Oreiades ont voulu donner à Isidòra un temple qui ne fût en rien inférieur au leur.

Ce vers nous apprend que les Oreiades avaient un *ἱερόν* à Touna, sans doute une de ces grottes que l'on consacrait fréquemment aux Nymphes [1].

Le sens des deux derniers vers n'est pas absolument clair. Le *ἱερόν* dont il est question doit-il être identifié avec le tombeau lui-même, où s'agit-il d'un temple distinct de celui-ci? On est tenté de se rallier à cette seconde hypothèse. Comme le tombeau est situé en plaine, et que l'emplacement du *ἱερόν* est choisi par les Oreiades, Nymphes des sources des montagnes [2], il faut bien supposer que c'est probablement dans la montagne qui se dresse à l'ouest de la nécropole que ce hiéron était situé. Tout dépend du sens que l'on donnera à ἄρα qui peut signifier « donc » ou « puis ». Si l'on se reporte au vers 11 de l'épigramme II, ce serait ce sens qu'il faudrait préférer et ce serait une raison de plus de croire que le *ἱερόν* d'Isidòra ne saurait être confondu avec le *θάλαμος*. Enfin, et ceci paraît décisif, ce sont les filles du Nil et non les Oreiades qui ont construit le tombeau.

II

Οὐκέτι σοι μέλλω θύειν, θύγα[τερ, μετ]ὰ κλ[α]υθμοῦ,
Ἐξ οὗ δὴ ἔγνων ὡς θεὸς ἐξεγένου.
Λοιβαῖς εὐφημεῖτε καὶ εὐχωλαῖς Ἰσιδώραν,
Ἣ νύμφη Νυμφῶν ἀρπαγίμη γέγονεν.
Χαῖρε τέκος· νύμφη ὄνομ' ἐσσί σοι, ἰδέ τε ὥραι
Σπένδουσιν προχοαῖς ταῖς Ἴσι[δος] κατ' ἔτο[ς],
Χειμῶν μὲν γάλα λευκόν, ἀληφατὸν ἄνθος ἐ(λ)αίης,
Ναρκίσσωι δὲ στέφει ἄνθει ἀβροτάτωι.
Εἶαρ δ' αὐτομάτης πέμπει γόνον ἔνθα μελίσσης,
Καὶ ῥόδον ἐκ καλύκων, ἄνθος χρωτὶ φίλον,
Καῦμα δ' ἄρ' ἐκ λιμνοῦ Βάκχου πόμα καὶ σίεφανόν σοι
Ἐκ σίαφυλῆς, δῆσαν βότρυας ἀκρεμόνων.

[1] Roscher. *Lexikon*, III. p. 509 et seq.

[2] Cf. Esch., fig. 168 (Nalck) : Ὀρεσσιγό- *νοισι νύμφαις κρηνιάσιν.*

Ταῦτά νυ σοί. Τὰ δὲ πάντα ἐτήσια ἔνθα τελεῖται,
Τεθμὸς ἅτ' ἀθανάτοις. Τοὔνεκα δ' αὐτὸς ἐγὼ
Οὐκέτι σοι μέλλω θύειν, θύγατερ, μετὰ κλαυθμοῦ.

« A l'avenir, je ne te ferai plus de sacrifices, ô ma fille, en pleurant, depuis que j'ai acquis la conviction que tu es devenue une déesse. Célébrez, par des libations et des prières, Isidòra la « nymphè » que les Nymphes ont ravie. Salut à toi [1], ô ma fille. Nymphe est ton nom, et les saisons te versent les libations d'Isis, chaque année: l'hiver le lait blanc et l'huile d'olive, et il [te] couronne de narcisse, à la fleur délicate. Le printemps t'envoie le produit naturel de l'abeille et les boutons de roses, fleur [dont on tire un parfum] cher à la peau (ou : fleur chère à Éros) et l'été une coupe de vin nouveau et une couronne de raisins, de raisins dont il a écarté les branches. Voilà pour toi. Tous ces sacrifices sont offerts chaque année. Le rituel est assimilé à celui des dieux immortels. Et voilà pourquoi je ne te ferai plus de sacrifices, ô ma fille, en pleurant. »

V. 1. — C'est le père d'Isidòra qui serait l'auteur de ces distiques, à en juger d'après le premier vers qui se répète comme un refrain à la fin de l'épigramme (pl. III).

Le peintre a reporté les cinq dernières lettres un peu plus bas, l'enduit de la muraille étant endommagé, dès l'origine, à la place où aurait dû être peinte la fin du dernier mot.

V. 5 [2]. — La seule lettre de lecture douteuse de ce vers est celle qui suit l'ο de σοι : elle se relie à la précédente de manière à former une ligature semblable à un ⟦ et qui ne reparaît nulle part ailleurs. Mais σου, auquel on pense d'abord, ne peut convenir pour le mètre.

ἰδέ τε serait l'équivalent de ἠδέ τε, que l'on trouve dans l'Anthologie Palatine, IX, 788, à moins que ce ne soit tout simplement une faute d'iotacisme : certes ἰδέ est l'équivalent de ἠδέ mais c'est ce dernier qu'on attendrait pour la quantité. En tout cas, la difficulté resterait la même si ἴδετε était une forme de *εἴδω, dont on ne verrait d'ailleurs pas bien le sens ici.

Nous nous sommes demandé s'il ne vaudrait pas mieux ponctuer après

[1] Nous employons à dessein une formule vague pour rendre χαῖρε qui doit avoir, sans doute, ici une signification plus précise, soit « réjouis-toi » parce que tu es devenue une déesse, soit « adieu ma fille », c'est-à-dire : je ne t'appelle plus ma fille parce qu'on a fait de toi une Nymphe. La première de ces hypothèses paraît préférable, si l'on se reporte au vers 1, répété encore tout à la fin de l'épigramme.

[2] Pour νύμφη (v. 4), cf. *supra*, p. 104.

ὧραι. Nous aurions alors affaire à un datif[1], qui pourrait, s'expliquer par une sorte d'attraction provoquée par σοι, à moins qu'il ne faille, par une légère correction, ὥρα(ι), retrouver ici un nominatif.

Si nous avons songé à une solution de ce genre, c'est qu'on s'attendrait à ce que ἰδέ τε serve de copule entre deux mots de même nature et non entre νύμφη et σπένδουσιν.

Même si ces hypothèses doivent être écartées, il reste malgré tout probable qu'Isidôra avait été assimilée non seulement à une Nymphe mais aussi à une Saison.

Les rapports entre Isis et les Saisons étaient étroits, nous l'avons dit plus haut; de plus, les Saisons sont au nombre de trois, au lieu de quatre que l'on attendrait, à cette époque en Égypte[2] et le culte rendu à Isidôra varie suivant les saisons.

En tout cas, ce sont les Saisons elles-mêmes qui sont censées faire à la défunte les libations prescrites, que le sujet de σπένδουσιν soit ὧραι ou bien χειμών. εἶαρ et καῦμα.

D'après le vers 6, le rituel à suivre pour les libations qui devaient se faire chaque année, saison par saison, était celui que l'on employait, dans l'Égypte romaine, pour le culte d'Isis et qui n'était pas connu jusqu'ici : en hiver, du lait, de l'huile, une couronne de narcisse; au printemps, du miel et des boutons de roses; en été, une coupe de vin nouveau et une couronne de grappes de raisin.

Pour ce qui concerne l'huile et le vin, remarquons que, chez les Grecs, on les excluait du culte de divinités chthoniennes comme Isis, qui avait été assimilée à Démèter, tandis que les libations de vin étaient d'un usage général et celles d'huile d'un emploi fréquent dans le culte des morts[3].

Quant aux couronnes de narcisse, je ne connais que celles que l'on offrait aux Érinyes[4]. Les fresques et les bas-reliefs nous apprennent que les fleurs et les fruits figuraient parmi les offrandes qu'on déposait sur les autels d'Isis, en même temps que des animaux[5] dont il n'est pas question dans notre texte.

Toutes ces offrandes, qui sont en étroit rapport avec les saisons, semblent

[1] L'ι adscrit est indiqué au vers 8.

[2] Cf. *supra*, p. 99.

[3] P. Stengel, *Opferbräuche der Griechen*, Berlin, 1910, p. 129.

[4] Soph., *Oed. Col.*, 684.

[5] Roeder, *Real-Encycl.*, IX, p. 2127.

marquer que le caractère agraire d'Isis l'emporte ici sur son aspect chthonien. En tout cas, toutes, sauf le narcisse, conviennent également, nous l'allons voir, au culte des Nymphes.

V. 7. — On répandait des libations de lait en l'honneur d'Isis, en se servant de vases en forme de seins [1]. Pour le lait offert aux Nymphes, cf. Theocr., V, 53. — Ἀλῃφατός serait une épithète nouvelle qui ne pourrait venir que de ἀλείφω et est probablement une erreur pour ἀλ(ει)φατός, l'η pouvant être aisément confondu avec la ligature de ε et de ι. Le second α a été reconnu par M. Waddell : il diffère quelque peu des autres α du texte et ressemble plutôt à un ι suivi d'un σ. Cette épithète est apparentée à ἀλειφίτης, employée par Épicharme (*ap.* Athen., p. 110 B), pour désigner une sorte de pain pétri d'huile.

Toutefois une lecture comme ἀδηφάγον n'est pas impossible, paléographiquement tout au moins, car je ne vois guère comment le qualificatif de « vorace » ou de « coûteux » pourrait convenir pour le sens [2].

Au lieu de ἐλαίης, le peintre a écrit σαιης. La périphrase ne peut désigner que l'huile : en hiver, il ne peut être question de fleur d'olivier.

Si le printemps n'est pas placé en tête des saisons, comme dans l'hymne de Mésomédès, c'est sans doute, qu'Isidora, ayant dû périr en automne, son culte n'a pu être institué avant l'hiver suivant, ainsi qu'il a été dit plus haut.

V. 8. — La construction est pénible. Ce vers se rattache mal au contexte, venant après σπένδουσιν, et l'on attendrait un complément direct de σῖέφει. On ne rendrait pas la construction plus aisée en supposant que ce verbe est la deuxième personne de l'indicatif moyen.

V. 9. — Le peintre avait d'abord écrit αὐτόματον qu'il a corrigé en superposant ης à ον. — Pour les libations de miel, cf. Stengel, *o. l.*, p. 180.

V. 10. — Pour l'offrande de roses aux Nymphes cf. *Anth. Palat.*, VI, 154, 158, 324. Dans cette dernière épigramme (qui est de Léonidas d'Alexandrie,

[1] Apul., *Met.*, XI, 10. Cf. *I G*, XI, 1307, l. 9 et 21 : 1308, l. 2 : Gruppe, *Griech. Myth.*, II, p. 1569 : Otto, *Priester und Tempel im hellenistischen Aegypten*, I, p. 333, n. 2 : P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos*, p. 286.

[2] Cf. Alc. Com., 21 (éd. Kock) : ἀδηφάγος λύχνος : mais il s'agit là de la lampe qui « dévore » l'huile, ce qui est sans rapport avec notre texte. Mais il pourrait être fait allusion ici à l'huile qui dévore, envahit, ce qu'elle touche, c'est-à-dire, qui s'étend et fait tâche.

comme l'observe M. Waddell) il est question, ainsi que dans notre texte, de bontons de roses (*ῥόδων κάλυκας*). On remarquera, en outre qu'Hésychius et Suidas donnent, entre autres acceptions de Νύμφαι, celle de *ῥόδων αἱ μεμυκυῖαι κάλυκες*.

Dans le second hémistiche, M. Waddell lirait Ἔρωτι φίλον. Certes, le sens serait peut-être plus satisfaisant mais la première lettre, intacte, diffère totalement de l'ε tel qu'il est écrit dans le reste du texte : la partie supérieure de cette lettre empiète toujours sur l'interligne, et la barre horizontale, n'y manque jamais, comme ce serait le cas ici. Il semble que la ligature en forme de ⌒, qui suit l'ο de *ἄνθος* doive plutôt être résolue en CX. Nous supposons donc qu'il est fait ici allusion à l'huile de rose dont on se servait en Égypte, pour se parfumer. Dès le IVe siècle, avant notre ère, cette huile, fabriquée à Cyrène, était célèbre [1].

V. 11. — Ἐκ *ληνοῦ*, « du pressoir », signifie évidemment qu'on se servira de vin nouveau pour la libation. Au lieu de *πόμα*, le peintre semble avoir écrit *τιομα*. Pour les libations de vin aux Nymphes, cf. Euseb., *Praep., evang.*, 4, 9 : *Anth., Pal.*, VI, 334 ; Longus, 2, 2.

V. 12. — Δῆσαν est le neutre du participe aoriste (se rapportant à *καῦμα*, Waddell). Il faut prendre ici le verbe *δέω* dans le sens d'« écarter », construit avec l'accusatif et le génitif comme dans Hom., *δ'*, 380 et 469. Il s'agit de couronnes uniquement composées de grappes séparées ou détachées de leurs branches.

V. 13. — La fin de ce vers reprend, pour y insister, celle du vers 6 : ces sacrifices doivent avoir lieu chaque année. D'ailleurs, pour mieux marquer l'importance du culte d'Isidora et en assurer la durée, le poète a soin d'ajouter que ce culte est assimilé à celui des dieux immortels (v. 14).

III

⟨Λ⟩ – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – ⏑ *σὺ*]*ν υἱάσ*[*ιν*] *ἀμφοτέροισι*
Καὶ *σὺ*, *πάτ*[*ερ*] ⏑⏑ | – ⏑⏑ | [*ν*]*ῦν ἀλλ'* [*ἐν*] *νεκύεσσιν*,

[1] Cf. les textes réunis par Olk., *Real. Encycl.*, VII, p. 774 et 778, *s. v. Gartenbau*. Pour Cyrène, cf. Theophr., *Hist. pl.*, VI, 6, 5 ; *c. pl.*, VI, 18, 3 ; Plin., XXI, 19. — Ptolémaïs était même surnommée *ῥοδοφόρος* (III Macc., 7, 17).

Ἡμε̣ῖ̣ς̣ ± 7 — εεα̣ . ησ̣ε̣νησ . μεν̣η̣οντε̣ς̣
Καὶ π ⏑⏑ ± 8 — ⏑ όμεσ̣θα πρὸς̣ ὑμ̣ᾶς οὐκέ[τ' ἐ]όντας
Ἤ̣δη̣ . . ι̣ο̣υ π̣ι̣ . . σῖε καλὰς τοίου μ̣ὲν παρ' ὑμῖν·
Αὐτὰρ ἐγὼ ἔγραψα καὶ (ε)ἴασα ὄφρα ἴδοιτε,
Υἱὸς Φανίο̣υ τε̣ καὶ Ἑρμίου κασιγνήτοιο.
Τούτων ἀλλ' ἐρέω ὀνόματ' ἐμοῦ τε καὶ αὐτοῦ·
Διώνυμοι γὰρ ἦσαν ἐν ἀνδράσιν ἀμφότεροι περ,
Εὐ̣δ̣[α]ί̣μων τ' [ἀρη]τ̣ὴ̣ρ σὺν κασιγνήτωι Μενελάωι.
. ο̣ . . . . [όμ]ώ̣νυμ[ος υἷ]ι ὁμοιάζω τε γονεῦσιν
. . . . . α̣ι̣ δίδυμος ἐν ἀνθρώποις· καλέομαι γὰρ
— ⏑⏑ | — τ̣ων· ἄλλα ἐπὶ προθύροισιν ἔγραψα.

Inscription métrique (pl. IV et V) peinte en lettres onciales rouges de 0 m. 008 à 0 m. 018, sur le fond revêtu d'un enduit blanc de la niche cintrée (hauteur, 0 m. 63, jusqu'à la naissance du cintre aujourd'hui détruit; largeur, 0 m. 46), ménagée dans le mur, à droite de l'entrée du tombeau où a été découverte une fresque représentant le rapt de Proserpine. La fin des vers, seule, est encore en place. Le reste a été reconstitué au moyen de 23 fragments retrouvés dans le sable qui remplissait la niche. La place de 20 de ces fragments a pu être déterminée en toute certitude : sauf le n° 18, ils se raccordent exactement à la partie de l'épigramme, encore en place, ou à d'autres fragments qui s'y rattachent. Quant au 21e, nous l'avons placé devant la fin des trois premiers vers, tant à cause du sens et de l'espace vide qui le précède, que du fait que c'est le seul endroit où puisse être logé un fragment qui comporte les restes de trois lignes. La place des fragments 22 et 23 n'a pu être précisée.

Comme particularités orthographiques, signalons l'emploi du tréma sur les deux premières lettres de υἱάσ[ιν] (v. 1), sur la première de ὑμᾶς (v. 4) de ὑμῖν (v. 5) et de ἴδοιτε et sur la seconde de υἱός (v. 7); de l'apostrophe (v. 8, 2 fois; v. 10) et d'un trait oblique pour barrer des lettres écrites par erreur (v. 1, première lettre; v. 6 : (ε)ἴασα; v. 10 : κασιγν(ω)ήτωι). Pour la ponctuation, à noter l'emploi du point en haut à la fin des vers 1 et 5. Un défaut dans l'enduit a obligé le peintre à laisser un espace entre les deux dernières lettres du vers 8.

L'auteur de cette épigramme s'est essayé, sans le moindre succès, à composer des hexamètres que des erreurs de prosodie ou de métrique rendent presque tous faux. Et la maladresse même de cet apprenti-poète, à peine capable d'écrire en prose correcte, rend difficile et précaire tout essai de restitution et, n'était l'onomastique, ferait même douter que le grec ait été sa langue maternelle.

Il ne semble pas qu'il ait vécu avant le IIe siècle de notre ère, ainsi que l'atteste le mode de construction du tombeau, qui ne diffère guère de celui d'Isidôra. C'est ce qu'on peut déduire aussi des caractères de l'écriture, semblable à celle des papyrus de cette époque, et du vocabulaire. Le verbe ὁμοιάζω (v. 11) n'est guère connu, avec le sens de « ressembler », que par l'évangile de saint Marc [1]. Si j'ai bien compris εἴχασα, corrigé en ἴχασα (v. 6), l'auteur se flatte d'écrire en ionien et emploie un verbe qu'on ne rencontre guère que chez le grammairien alexandrin de la seconde moitié du IIe siècle, Apollônios Dyscole [2]. De même κασίγνητος, qui ne peut être employé au vers 7 que dans le sens de « sœur », décèle une époque voisine de celle du pseudo-Lucien [3].

Si nous n'avons pas réussi à restituer les cinq premiers vers, tout au moins on peut en déduire que le tombeau était celui des deux frères de l'auteur de l'épigramme. L'un était, semble-t-il, prêtre et s'appelait peut-être Eudaimôn, l'autre se nommait Ménélas (v. 10). Du vers 2, il paraît aussi résulter que leur père, Phanias (v. 7), qui avait épousé une fille d'Hermias ou d'Hermios (v. 7), était mort lui aussi.

V. 3. — Toutes les lettres même pointées sont certaines, sauf le quatrième ε, dont il ne reste qu'une faible partie du bas, et les deux dernières qu'on pourrait lire aussi ος.

V. 5. — Vers obscur. Peut-être faut-il y restituer [οἵ]ου. Pour le μέν employé en fin de phrase, on en connaît au moins deux exemples épigraphiques. *SGDI*, 5040, l. 64 et Dittenberger, *SIG*³, 62, l. 15.

[1] Marc. 14, 70. — Comme nous le fait observer M. Waddell, ce verbe apparaît aussi dans Diomed., 365²⁰ (*ap.* Keil, *Gram. Lat.*, I), mais c'est à une époque postérieure et avec un sens différent (*simulo*, εἰκάζω). On ne le trouve pas dans les papyrus, à en juger d'après Preisigke, *Wörterbuch, d. gr. Pap.*

[2] Dysc., *de conj.*, p. 500, 14 (Bekker).

[3] [Luc.], *Philopatr.*, 11.

V. 10. — La restitution du premier nom propre n'est pas certaine : il ne reste que l'extrémité supérieure des lettres pointées.

L'apostrophe, que le peintre a pris soin de marquer après le τ, permet d'écarter la restitution de *ρητήρ*. Quant à *ιητήρ*, il serait trop court. Et l'on ne peut guère supposer que l'un des occupants de ce tombeau, assez riche, ait exercé les fonctions modestes d'*ἐλατήρ*, d'*ἡγητήρ* ou d'*αὐλητήρ*. Quant à *ἀροτήρ*, « père » (Waddell), il me paraît difficile de le restituer ici : il s'agit évidemment des deux frères défunts dont il est question à la ligne 1 et non de leur père et de leur oncle. Il semble que la généalogie de la famille puisse être reconstituée comme suit :

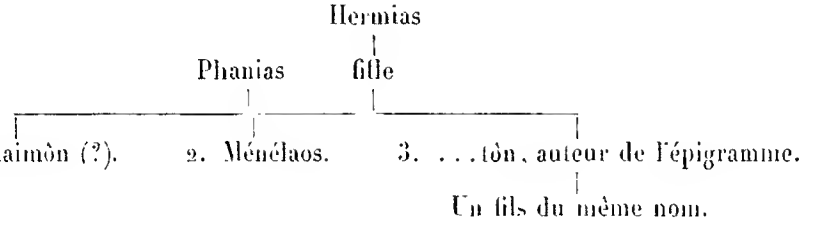

V. 11. — De la deuxième lettre, il ne reste que l'extrémité supérieure qui pourrait appartenir aussi à un ε ou à un θ [1]. De ce vers, il paraît résulter que le fils de l'auteur de l'épigramme dont le nom n'est qu'en partie conservé au vers 13 (— — *των*), était l'homonyme de son père. Faute de place, et pour ne pas allonger la dernière syllabe de [*ὁμ*]*ώνυμ*[*ος*], on ne peut, en effet, songer à *πάππῳ* ou à *πατρί* mais seulement à une des formes de *υἱός*.

V. 12. — *Δίδυμος*. Allusion, semble-t-il, au père et au fils qui portaient le même nom.

V. 13. — Le tombeau n'ayant pas encore été complètement déblayé, il reste quelque espoir de retrouver la seconde pièce de vers dont il est ici question.

IV

Épitaphe gravée en lettres (peintes en rouge) de 0 m. 028 de haut, sur une *tabula ansata* creusée dans un bloc de calcaire de 0 m. 47 de long sur

[1] Pour le sens, on attend une restitution comme *εἰμὶ δ'*.

0 m. 24 de large et 0 m. 20 d'épaisseur, primitivement encastré dans le mur d'un tombeau (pl. VI).

Τάφος Πολεμαί-
ου Μουσαίου Ἀλε-
ξανδρέως ῥήτορος.
Ἐτελεύτα ἐτῶν $\overline{κ}$, μη-
νῶν ζ, ἡμε(ρῶν) $\overline{κς}$. Εὐψύχει.

D'après l'écriture, l'épitaphe semble être du IIe siècle de notre ère.

Il n'y a pas trop lieu de s'étonner si le défunt, professeur de rhétorique, est mort à 20 ans et quelques mois : il n'a dû enseigner que les éléments de son art, éléments dont se contentaient les éphèbes, tandis que ceux qui se destinaient à la carrière oratoire, allaient continuer leurs études avec les sophistes[1].

Le personnage ne paraît pas autrement connu.

V

Inscription peinte en lettres noires de 0 m. 05 à 0 m. 09 de haut, inscrite sur l'ébrasement d'une baie à gauche de l'entrée d'une maison voisine du tombeau du rapt de Proserpine.

X /	/		. . . χὲ . . / . . . .
\ΛΦΑ	CYXA		Ἄλφα Σύ(χ)α
\ЄΩΝ	ΥΔΩ ΚΩΦΗ		Λέων Ὑδω[ρ] Κωφὴ
ΩΝΗ	ΔΡΗϹ		[Φ]ωνή Ἄρης
ΑΝΗΡ	Η	5	Ἀνήρ η
ÞΩΝΗ			Φωνή
ΩΠ			[Λέ]ων
Φ			[Ἄλ]φ[α]

Ces mots, à première vue sans suite, forment en réalité deux « cross-words », les lignes 6-8 répétant dans l'ordre inverse les lignes 2-3 du premier.

[1] Plut., *Quaest. conc.*, IX, 1, 1 et notre *Hérode Atticus*, Le Caire, 1930, p. 40. — Cf. *IG*, 1438, III, épitaphe d'un rhéteur de Nicomédie mort à Athènes, à 28 ans.

Le premier est, semble-t-il, le plus ancien exemple[1] que nous connaissions de ce mot croisé, fréquemment employé plus tard, comme amulette, dans les textes coptes[2]. Le second ne paraît pas autrement connu. Il se peut que nous n'ayons encore affaire ici qu'à un simple jeu d'écolier, qui s'exerce à écrire, hypothèse que semble confirmer la maladresse de l'écriture et le griffonnage qui recouvre les premières lettres des lignes 5-6 de la colonne II, pour descendre ensuite sur les dernières des mots des lignes 4 à 6 de la première colonne.

A noter que les lettres et les interlignes de la colonne II sont de moitié plus petits, environ, que ceux de la première.

VI

Bloc de calcaire, complet de tous côtés, large de 0 m. 25, haut de 0 m 46; épaisseur, 0 m. 23. Lettres de 0 m. 05. L'inscription est gravée dans le sens de la hauteur.

ЄΙLΙ..Θ	Ε̣ἴ̣σι[δι] θ-
ΕΑΙΕΗΓ	εᾷ ἱερε-
ΥC LK	υς ν L κ'
ΠΑΥΝΙ ΙΕ	Παῦνι ιε'
	vac.

Lecture très incertaine, la surface du marbre étant fortement endommagée par érosion.

L'inscription est sans doute incomplète par en haut. Le début, comportant le nom du ἱερεύς, devait être gravé sur un autre bloc superposé à celui-ci.

La dédicace date du 9 juin, sans qu'on puisse déterminer à quelle ère ou à quel règne se réfère l'an 20, à moins que ce ne soit la 20e année de la prêtrise du ἱερεύς dont le nom s'est perdu.

[1] Si l'inscription, comme il y a tout lieu de croire, est contemporaine de la construction de la maison, elle n'est pas postérieure au IIe siècle de notre ère : cette maison ne diffère pas, par sa construction et son style, du tombeau d'Isidôra que nous avons proposé de placer à cette époque.

[2] Pour ce mot croisé et d'autres du même genre, employés comme amulettes, cf. H. Leclercq, *s. v. Amulettes*, dans Cabrol, *Dict. d'arch. chr. et de lit.*, I, p. 1809 et seq.

À en juger d'après les caractères de l'inscription et l'orthographe (ει = ī)[1], notre texte n'est sûrement pas antérieur à l'époque impériale.

VII

Ostrakon. Fragment d'amphore de 0 m. 19 de haut.

Παρὰ Αὐρηλίου Κοπρέα Φαμολησὺς ἀπὸ κώμης
Σαραπιήου χαίρειν· ὁμολογῶ. . . .

D'après le gentilice de Kopréas, cet ostrakon n'est sans doute pas antérieur à la constitution de Caracalla accordant (213) le droit de cité à tous les habitants non *dediticii* de l'Empire. Preisigke, *Namenbuch*, p. 181, ne cite, comme génitif de Κοπρέας, que Κοπρέου.

Ce personnage doit sans doute être identifié avec son homonyme connu par un ostrakon de Thèbes que Viereck place vers la fin du IIe ou le commencement du IIIe siècle : Αὐρήλιο(ς) Κοπρῆς καὶ μ(έτοχοι) πράκ(τορες) ἀργ(υρικῶν) Νό(του) καὶ Λ(ιβός)[2]. Cet ostrakon est une quittance de payement. Or, le nôtre appartient sûrement à la même catégorie. Mais il est resté inachevé : ὁμολογῶ devrait être suivi de ἔχειν[3] ou de εἰληφέναι[4] et de la somme ou des fournitures dont on voulait donner quittance.

Le nom du destinataire ne paraît pas connu. Pour Σαραπιῆον, cf. Preisigke, *Wörterbuch, add.* III[5].

VIII

Nom peint en lettres oncials noires de 0 m. 01 de haut sur la panse d'une sorte d'hydrie.

Ἀμμωνίου.

[1] Dans les inscriptions attiques, tout au moins, cette graphie ne commence à apparaître qu'au Ier siècle avant notre ère. Cf. Meisterhans-Schwyzer, *Gram. att. Inschr.*[3], p. 48, n. 357.

Dans les papyrus, on la rencontre dès le IIIe siècle avant J.-C. (Mayser, *o. l.*, p. 89, n

[2] P. Viereck, *Griechische und griechisch-demotische ostraka d. Universitäts. . . zu Strassbourg*, Berlin, 1923, p. 90, n° 283.

[3] Wilcken, *Griechische Ostraka*, n°s 282, 396, 490, 769, 1010, 1158, 1168.

[4] Viereck, *o. l.*, n° 776.

[5] *B G U*, II, 553 B, II, 2; 557, I, 17 (IIIe siècle de notre ère); *Stud.*, XX, 83, col. IV, 3 (IIIe/IVe siècle).

IX

Nom peint sur la panse d'une amphore haute de o m. 33, en lettres noires de o m. 016.

ΟΝΗ

A en juger d'après l'inscription précédente, nous avons affaire ici au génitif, jusqu'ici non attesté, du nom *Ὀνῆς*. Cf. Preisigke, *Namenbuch*, p. 241.

X

Nom peint en lettres rouges de o m. 03 à o m. 05, sur la panse d'une amphore de o m. 28 de haut.

ΚΟΠΡΗ

D'après notre numéro 8, ce ne peut être qu'une forme nouvelle de génitif du nom de *Κοπρῆς-Κοπρέους*. Cf. Preisigke, *o. l.*, p. 181.

Paul Graindor.

LA MOSQUÉE DE ʿAMRU[1]

(avec 12 planches)

PAR K. A. C. CRESWELL

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR Mme R. L. DEVONSHIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTORIQUE.

Site. — A son retour du siège d'Alexandrie, au commencement de l'année 21 de l'hégire (hiver 641-642), ʿAmru ibn al-ʿĀṣī se construisit une maison à Fusṭāṭ, la nouvelle capitale qu'il venait de fonder[2]. Il reçut alors du Khalife l'ordre de construire une mosquée-cathédrale et comme, d'après l'avis général, le jardin d'un de ses officiers, Qaysaba ibn Kulthum, semblait être le site le plus favorable, ʿAmru lui demanda d'accepter en échange un autre site à son choix. Qaysaba répondit qu'il offrait volontiers son terrain en cadeau aux musulmans et une mosquée fut alors construite en ce lieu[3].

[1] Ce mémoire est tel qu'il avait été envoyé au concours du 1er janvier 1906 sur « La Mosquée d'Amr »: la documentation en est seulement légèrement augmentée, et il y a quelques autres additions. Les sept premières pages de ce mémoire ont été publiées dans mon *Early Muslim Architecture*, première partie, p. 28-29, 36-38, 96 et 99-100; le reste sera publié dans la deuxième partie.

[2] Cette date est donnée par Maqrīzī, *Khiṭaṭ*, II, p. 246, l. 27; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 75; as-Suyūṭī, *Ḥusn al-Muḥāḍarah*, II, p. 135. Ibn lyās (*Ta'rikh*, I, p. 25, l. 6) place cet événement en l'année 23 H. (643-644 A. D.).

Cette note et toutes les suivantes présentent les auteurs par ordre chronologique. Par conséquent, la première source citée est toujours la plus ancienne, et l'on peut constater en un coup d'œil à quelle date remonte une donnée quelconque.

[3] Tous les historiens arabes sont d'accord pour dire que le site du camp de ʿAmru sur lequel sa mosquée fut fondée avait été un terrain vague (par exemple Ibn ʿAbd al-Ḥakam, éd.

La mosquée primitive. — Nous sommes redevables de quelques détails sur cette mosquée à un témoin oculaire, Abū Saʿīd Sulaf al-Ḥimyarī, détails qui nous ont été conservés par Maqrīzī. D'après lui, cette mosquée ne comptait que 50 coudées sur 30 (environ 28 m. 09 sur 17 m. 34[1]). Une route contournait l'extérieur et six portes donnaient accès à l'intérieur dont deux en face de la maison de ʿAmru, c'est-à-dire du côté N.-E., deux autres au N.-O. et deux au S.-O.; il n'y en avait point du côté de la *qibla*. La maison de ʿAmru n'était qu'à 7 coudées (environ 4 mètres) du côté N.-E. de la mosquée et occupait un espace de la même longueur exactement tant vers le S.-E. que vers le N.-O.[2]. Le plafond était très bas et il n'y avait pas de cour intérieure; c'est-à-dire que la mosquée était entièrement couverte. Le sol était recouvert de cailloux, il n'y avait point de nattes. Quatre-vingts Compagnons du Prophète étaient présents lorsque l'on orienta la *qibla;* leurs calculs cependant ne furent point

Torrey, p. 108, l. 1-) à l'exception de Yāqūt (III, p. 898, l. 17), qui dit que la mosquée avait été un cimetière (*jabbāna*), et d'Idrīsī (trad. Jaubert, I, p. 303; éd. Dozy et de Goeje, texte, p. 143; trad., p. 171) qui déclarent que la mosquée avait été une église. Bien que ceci ait été répété par Jomard (*Description de l'Égypte, État moderne*, éd. Panckoucke, t. XVIII, 2e partie, p. 464), tous les autres écrivains modernes qui ont mentionné cette histoire, depuis Hamaker (p. 132 de ses notes), l'ont rejetée. Elle doit probablement son origine à ce que dit Wāqidī (Hamaker, *Expugnatio Memphidis*, p. 83) que ʿAmru transforma en mosquée une église de Qaṣr ash-Shamʿa, ce qui est tout autre chose.

[1] Yāqūt, III, p. 898, l. 21-22; Murtadī (Murtaḍā), trad. de Vattier, p. 254 et 258; Ibn Duqmāq, IV, p. 62, l. 4; Qalqashandī, III, p. 341; trad. de Wüstenfeld, p. 61; Maqrīzī, II, p. 247, l. 19; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 75-76; et as-Suyūṭī, *Ḥusn*, II, p. 135. En ce qui concerne les coudées en question, je cite Corbet : «The name of the cubit is in the Arabic *dhirā-al-amal*. Now there are and have been many different cubits in use in Egypt: but no cubit of this name is now known, nor have I been able to discover any account of it. If, however, we look through the list of cubits now known, that called the *balady* or «native» cubit at once suggests itself as the most likely to be meant by *dhirā-al-amal*, which expression would seem to mean «the cubit in ordinary use». Further, we shall see later that, if we accept this identification, the result is an almost absolute coincidence in the length of the *kibla* side of the Mosque of the present day, with the recorded length of that side after the last extension in that direction of which any account has come down to us. I therefore take the *dhirā-al-amal* to be the same as the *dhirā balady*, or ·578 metres». Voir Corbet (E. K.), *The History of the Mosque of Amr at Old Cairo, J. R. A. S.*, 1890, p. 766, n. 1.

[2] Murtadī (Murtaḍā), trad. de Vattier, p. 254-255; Ibn Duqmāq, p. 62, l. 13-17 (dit que la maison de ʿAmru était à une distance de 6 coudées); Qalqashandī, III, p. 341; trad. de Wüstenfeld, p. 61; Maqrīzī, II, p. 247, l. 20-25; et Abu'l-Maḥāsin, I, p. 76.

exacts : la *qibla* fut tournée trop vers l'est et dut être modifiée plus tard, comme nous allons le voir[1]. Il y avait bien un miḥrāb, mais on nous dit expressément que ʿAmru ne plaça point un miḥrāb *creux* dans sa mosquée[2]. Une chaire y fut placée mais pour être retirée peu après selon un ordre reçu du Khalife[3].

Quoique petite, la mosquée était pourtant trop grande pour que de simples poutres puissent s'étendre d'une paroi à l'autre; les historiens ne nous disent pas ce qui soutenait le toit, mais vraisemblablement des troncs de palmiers servaient de piliers pour soutenir des poutres également faites de troncs de palmiers fendus en deux, le tout recouvert d'une sorte de chaume fait de palmes et de boue, comme pour la maison de Muhammed à Médine, construite vingt ans plus tôt[4]. Une toiture de ce genre est beaucoup plus probable, vu ce que l'on sait de cette époque primitive, que la suggestion de Corbet d'après laquelle elle aurait été posée sur des colonnes prises aux ruines de Memphis[5].

Avec la lumière intense du soleil en Égypte, un édifice de 29 mètres sur 17 seulement et avec une toiture basse, serait amplement éclairé par les six portes qui devaient rester ouvertes pour l'entrée et la sortie de la population.

[1] Yāqūt, III, p. 898, l. 22-p. 899, l. 3; Murtaḍā, trad., p. 250 (aussi p. 251-253 pour les diverses méthodes de fixer l'orientation); Ibn Duqmāq, p. 62, l. 4-8 et 16; Qalqashandī, III, p. 341; trad., p. 61 (la traduction dit «30» par erreur); Maqrīzī, II, p. 246, l. 38-p. 247, l. 12; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 76; as-Suyūṭī, I, p. 63, et II, p. 135; et Caetani, *Annali*, IV, p. 567-569.

[2] Murtaḍā, trad., p. 254; Ibn Duqmāq, p. 62, l. 11-12; Maqrīzī, II, p. 247, l. 15-16; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 76; as-Suyūṭī, II, p. 135; et Caetani, *op. cit.*, IV, p. 568-569.

[3] Ibn ʿAbd al-Ḥakam, éd. Torrey, p. 92, l. 3-6, cité par Caetani, *op. cit.*, IV, p. 565; Ibn Khaldūn, *Prolégomènes*, dans *Notices et Extraits*, XX[1], p. 73; Ibn Duqmāq, IV, p. 63, l. 4-6; Qalqashandī, III, p. 341; trad. p. 61-62; Maqrīzī, II, p. 247, l. 26-27; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 76; as-Suyūṭī, I, p. 63 et II, p. 135; Corbet, *loc. cit.*, p. 767; et Bicker, *Die Kanzel im Kultus des alten Islams* dans *Orientalische Studien Theodor Nöldeke*, I, p. 335.

[4] La *suffah* ou portique de la maison de Muhammed avait été construite de cette manière, voir Ibn Hishām, p. 339, cité par Caetani, *Annali dell'Islam*, I, p. 432; Balādhurī, *Futūḥ al-Buldān*, p. 6; trad. Hitti, p. 20, Hamadhānī, *Kitāb al-Buldān*, p. 24. Cette toiture (*suffah*) avait donné son nom aux pauvres réfugiés qui avaient suivi Muhammed venant de la Mecque. Ils logeaient sous cet abri et étaient appelés *Ahl as-Suffah* (les Gens du Portique). Voir mon *Early Muslim Architecture*, p. 5.

[5] *Loc. cit.*, p. 767.

Les murs n'étaient même pas recouverts de plâtre [1] et étaient sans doute en briques crues. Il n'y avait point de minaret [2]. Nous pouvons accepter l'année 21 H., comme date de l'achèvement de l'édifice [3].

Il faut croire que l'on ne faisait alors que des prières particulières dans l'intérieur de la mosquée, car il paraît que pour la prière du vendredi les gens s'alignaient au dehors [4].

Agrandissement par Maslama, 53 H. (673). — Ce bâtiment primitif resta sans modification pendant trente-deux ans. Les gens se plaignirent alors de ce que la mosquée était devenue trop petite et le gouverneur de l'Égypte, Maslama, l'agrandit à l'est (N.-E.) et au nord (N.-O.). L'agrandissement au N.-E. ne dut pas être grand'chose, car il n'y avait que 7 coudées (4 mètres) entre la mosquée et la maison de ʿAmru, mais l'agrandissement vers le N.-O. fut probablement plus important et, de plus, Maslama ajouta une *raḥaba*, ou cour ouverte, sur le devant (c'est-à-dire sur le côté N.-O. de la mosquée) [5].

Maslama enduisit les murs de plâtre, étendit des nattes sur le sol au lieu de cailloux et construisit quatre *ṣauma'a* pour l'appel à la prière aux quatre coins de la mosquée [6].

[1] C'est Maslama qui le premier les fit enduire de plâtre; voir plus bas.

[2] Maqrīzī. II. p. 248. l. 15.

[3] Ceci est la date donnée par Yāqūt. III. p. 898. l. 21: Ibn Duqmāq. IV, p. 62. l. 4: Qalqashandī. III. p. 341: trad. Wüstenfeld. p. 61: Maqrīzī. *Khiṭaṭ*, II. p. 246, l. 26: Abu'l-Maḥāsin. I. p. 75: as-Suyūṭī. II, p. 135. Eutychius. éd. de Pococke. II, p. 320-321; éd. Cheikho, II. p. 27 (cité par Caetani. *Annali*, IV. p. 554) donne 22 H., et Ibn Iyās. *Ta'rīkh*, I. p. 25. l. 6 parle de cet événement sous l'année 23 H. (643-644).

[4] Maqrīzī. II. p. 247, l. 24; Abu'l-Maḥāsin. I. p. 76.

[5] Ibn Duqmāq. IV. p. 62, l. 17-p. 63, l. 4; Maqrīzī, I. p. 301, l. 20-21 (trad. Casanova, III. p. 163). II. p. 247. l. 36-p. 248. l. 17; Abu'l-Maḥāsin. I. p. 77; as-Suyūṭī. I. p. 63 et II. 135-136; Wustenfeld. *Statthalter*, I, p. 30. Murtaḍā (trad. Vattier. p. 258-259) parle de cet agrandissement comme ayant eu lieu en 35 H. J'en conclus que le traducteur (l'original arabe n'existe plus) ou l'imprimeur aura renversé les chiffres. Qalqashandī (III. p. 341. trad. Wüstenfeld, p. 62) ne parle que de l'agrandissement vers le nord (=N.-O.). Voir aussi Ibn az-Zaiyāt, *Kawākib as-Sayyāra*, p. 19. l. 12; Abu'l-Maḥāsin donne la date 63 de l'hégire. ce qui est sans doute un lapsus, comme le dit Butler (*Arab Conquest*, p. 343, n. 3).

[6] Maqrīzī. II, p. 248. l. 14-15 et p. 243. l. 16-17. Voir aussi Ibn ʿAbd al-Ḥakam, éd. Torrey. p. 131, l. 5-6; Murtaḍā. trad. p. 257; Ibn Duqmāq. IV, p. 62. l. 24-25; Abu'l-Maḥāsin. I. p. 77: as-Suyūṭī, I. p. 63 and II. p. 136. D'après les deux derniers, il y inscrivit son nom. Rivoira (*Moslem Architecture*, trad. Rushforth,

Qu'étaient donc ces quatre *ṣauma'a?* Or, le Khalife qui donna cet ordre régnait à Damas, où les musulmans priaient alors dans ce qui avait été le *temenos* ou enceinte sacrée d'un temple païen. A chaque coin de cette enceinte s'élevait une tour carrée (celle du S.-O. est encore intacte) qui servait aux musulmans pour l'appel à la prière [1] et on bâtit plus tard un haut minaret au-dessus de celles du S.-E. et du S.-O. Il y a donc lieu de croire que les quatre *ṣauma'a* de Maslama étaient de petites tours carrées et cette idée serait confirmée par le fait que *ṣauma'a* est le terme employé dans toute l'Afrique du nord pour désigner les minarets qui, dans cette région, sont presque toujours des tours carrées. En tous cas, quelle qu'ait été leur forme, ces quatre *ṣauma'a* furent les premiers minarets égyptiens, car Maqrīzī dit expressément qu'il n'y en avait point avant le temps de Maslama.

L'échelle (*sullam*) par laquelle les muezzins y montaient était dans la rue jusqu'au moment où Khālid ibn Sa'id la transporta à l'intérieur de la mosquée [2].

Agrandissement par 'Abd al-'Azīz ibn Marwān, 79 H. (698-699). — La mosquée resta ainsi pendant 26 ans encore jusqu'à ce que 'Abd al-'Azīz ibn Marwān la démolît (*hadama*) et la rebâtit entièrement, enclavant à l'intérieur la cour ouverte (*raḥaba*) que Maslama avait laissée sur le devant, et l'agrandissant en même temps vers l'ouest (S.-O.). Vers le N.-E. il ne «trouva pas de terrain sur lequel il pût l'agrandir», ce qui est facile à comprendre puisqu'après l'agrandissement de Maslama, la mosquée et la maison de 'Amru devaient presque se toucher [3].

p. 27 et 28) s'embrouille sur ce point disant que Maqrīzī mentionne «the erection of a minaret by order of Maslama ibn Mukhallad 'for the mosque which was in Fustat' — presumably the congregational mosque of Amr. If this is so, there must have been five structures used by the muezzins for the call to prayer». Maqrīzī et Abu'l-Maḥāsin se servent du mot *ṣawāmi'* qui est le pluriel de *ṣauma'a*.

[1] Voir Ibn al-Faqīh, p. 108; et aussi Mas'ūdī (IV, p. 90) qui dit : «La mosquée de Damas était... un vaste temple:... Les chrétiens le convertirent en église: après la conquête musulmane, cette église fut changée en mosquée... Les tours (*ṣawāmi'*) conservées intactes, sont devenues des minarets d'où les muezzins annoncent la prière».

[2] Maqrīzī, *op. cit.*, II, p. 243, l. 16-17.

[3] Ibn 'Abd al-Ḥakam, p. 133, l. 9-10 (dit 77 H.) Abū Ṣāliḥ, éd. Evetts, p. 67, trad., p. 155: Murtadī (Murtadā), trad. Vattier, p. 257-258 et 259: Ibn Duqmāq, IV, p. 63, l. 6-10: Maqrīzī, II, p. 248, l. 16-19: Abu'l-Maḥāsin, I, p. 77, l. 14-18; as-Suyūṭī, I, p. 63 et II, p. 136 et son *Khalifs*, trad. Jarrett, p. 220. Voir aussi Eutychius (Pococke), II, p. 368-369.

Élévation du toit, 89 H. (708). — Dix ans après la reconstruction de ʿAbd al-ʿAzīz, la toiture, qui était très basse, fut rehaussée par le nouveau gouverneur, ʿAbdallah ibn ʿAbd al-Malik [1].

Reconstruction et agrandissement par Qurra ibn Sharīk, 92-93 H. (710-712) [2]. — Les travaux furent inaugurés sous la surveillance de Yaḥyā ibn Ḥanẓala, au commencement de l'année 92 H. (octobre 710) et terminés en Ramaḍān 93 (juin-juillet, 712). Cette date, donnée par les auteurs cités en bas [3], peut être une erreur d'une année car le texte de l'inscription de Qurra ibn Sharik est cité par Murtaḍā, dont nous n'avons plus que la traduction française par Vattier publiée à Paris en 1666. Le manuscrit de l'original qui se trouvait à la Bibliothèque Mazarine, est malheureusement perdu. L'inscription de Qurra est donnée à la page 263-5 de la traduction et porte la date de Ramaḍān 92 (juin-juillet 711) pour l'achèvement des travaux [4].

As-Suyūṭi dit que le minbar fut transporté à la Qaysariat al-ʿAsal, où la prière du vendredi avait lieu pendant la reconstruction. L'agrandissement fut exécuté vers le N.-E. et vers le S.-E. (côté de la *qibla*). L'agrandissement sur le côté S.-E. fut le premier qui ait eu lieu dans cette direction; Qurra fit faire une niche en forme de miḥrāb et corriger l'orientation erronée du temps de ʿAmru en la tournant un peu vers la droite, c'est-à-dire vers le sud [5]. Cette niche fut plus tard appelée miḥrāb de ʿAmru, ce qui était inexact; elle se trouvait simplement sur la même ligne que le miḥrāb primitif de ʿAmru, qui, comme nous l'avons vu, n'était pas une niche à proprement parler. Qurra, pour marquer la position du miḥrāb de ʿAmru, fit dorer les quatre piliers qui

[1] Al-Kindī, éd. Guest, p. 60, l. 5-6: Ibn Duqmāq, IV, p. 63, l. 15-17; Qalqashandī, III, p. 341; trad. Wüstenfeld, p. 62, Maqrīzī, I, p. 302, l. 13 (trad. Casanova, III, p. 166), et II, p. 248, l. 23-25; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 78, l. 1-2, et as-Suyūṭī, II, p. 136.

[2] Ibn ʿAbd al-Ḥakam (p. 131, l. 10 et 16-19) et Maqrīzī (*op. cit.*, II, p. 248, l. 25) disent qu'il la démolit (*hadama*) et la reconstruisit. Mentionné également par Murtaḍā, trad. Vattier, p. 259.

[3] Al-Kindī, éd. Guest, p. 65, l. 3-8: Yāqūt, III, p. 899, l. 5-7; al-Makīn, éd. Erpenius, p. 73; Ibn Duqmāq, IV, p. 63, l. 20-21; Maqrīzī, II, p. 247, l. 7 et 14-16; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 79; et as-Suyūṭī, I, p. 63 et II, p. 136.

[4] Pour un commentaire voir Wiet, *Corpus Inscriptionum Arabicarum, Égypte*, II, p. 6-9.

[5] Murtaḍā, trad., p. 253-254; Ibn Duqmāq, IV, p. 63, l. 21-23, et p. 64, l. 11-16; Maqrīzī, II, p. 247, l. 7 et 16, et p. 248, l. 5-6; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 79, l. 6-10; et as-Suyūṭī, I, p. 63 et II, p. 136.

entouraient la place où il avait été; il n'y avait pas dans la mosquée d'autres chapiteaux dorés que ceux-là. La mosquée neuve avait quatre portes vers l'est (N.-E.), quatre vers l'ouest (S.-O.) et trois vers le nord[1]. Un nouveau minbar fut placé dans la mosquée en 94 H. (712-713) et l'ancien fut enlevé[2]. La mosquée avait maintenant atteint sa plus grande extension vers le N.-E. et le S.-E., et une partie de la muraille actuelle doit se trouver sur l'alignement de cette époque, ainsi que l'indique le diagramme figure 1.

De plus, le miḥrāb de gauche actuel doit se trouver approximativement là où était celui de Qurra.

Quelques années plus tard (97 H. = 715-716) une salle fut construite pour servir de *Bayt al-Māl* (Trésorerie), mais on ne nous en indique pas l'endroit exact[3].

Agrandissement par Ṣāliḥ ibn ʿAlī, 133 H. (750-751). — En cette année, Ṣāliḥ ibn ʿAlī, premier gouverneur abbasside, ajouta quatre rangées de colonnes au N.-O.; ceci entraîna naturellement l'extension des parois de côté et, dans la partie neuve du mur N.-E., il fit une porte appelée Bāb al-Kohl, ce qui en portait le nombre à cinq de ce côté[4]. Les mesures de la mosquée après cette extension nous sont données par Maqrīzī qui assure que sa superficie fut augmentée du double (voir ci-dessous) en 212 H. (827) par une

[1] Ibn Duqmāq, IV, p. 64, l. 17-24; Maqrīzī, I, p. 249, l. 6-13; et Abu'l-Maḥāsin, I, p. 79.

[2] Al-Kindī, éd. Guest, p. 65, l. 11; Murtaḍā, trad., p. 259; Ibn Duqmāq, IV, p. 63, l. 23-24; Maqrīzī, II, p. 248, l. 28-29; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 78, l. 8-9 et as-Suyūṭī, II, p. 136. On a dit que le minbar enlevé avait été placé là par ʿAbd al-ʿAzīz ibn Marwān, qui l'avait pris à une église de Miṣr (Fusṭāṭ). D'après un autre récit, il avait été donné à ʿAbdallah ibn Saʿd ibn Abī Sarḥ par Zakarīyā ibn Marqanī ou Marqana, roi chrétien de Nubie qui avait envoyé un charpentier nommé Boctor (Victor) de Dendera pour en rajuster les parties. Le nouveau minbar resta dans la mosquée jusqu'à ce qu'il fût enlevé et brisé par les Fāṭimides le 20 Rabīʿ I, 379 (28 juin 989). Il fut remplacé par une chaire dorée qui fut plus tard envoyée à la mosquée de ʿAmru à Alexandrie. Le minbar existant au temps d'Abu'l-Maḥāsin avait été placé là par al-Ḥakim en Rabīʿ I, 405 (août-septembre 1014). Plus tard il fut recouvert de cuir doré: Ibn Duqmāq, IV, p. 64, l. 3-8 (citant al-Quḍāʿī); Maqrīzī, II, p. 248, l. 29-p. 249, l. 3; and Abu'l-Maḥāsin, I, p. 78-79. Voir aussi Qalqashandī, III, p. 340; trad. Wüstenfeld, p. 62.

[3] Maqrizī, II, p. 249, l. 13-15; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 80, l. 1-9; et aussi as-Suyūṭī, II, p. 136, l. 6-7 (sous 99 H.).

[4] Ibn Duqmāq, IV, p. 65, l. 7-14; Maqrīzī, I, p. 304, l. 18 (trad. Casanova, III, p. 174), II, p. 249, l. 20-26. Voir aussi Yāqūt, III, p. 899, l. 7-8; et as-Suyūṭī, *op. cit.*, II, p. 136.

addition à l'ouest exactement égale à sa superficie et de forme semblable et que ses dimensions se trouvèrent alors de 190 coudées sur 150.

La mosquée, sous Ṣāliḥ ibn ʿAlī, doit donc avoir eu 95 coudées sur 150 (54 m. 91 sur 86 m. 70), si Maqrīzī ne se trompe pas; nous allons voir tout à l'heure que l'une de ces dimensions est à modifier.

Raḥaba de Mūsa ibn ʿĪsa, 175 H. (791-792). — Cette *raḥaba*, ajoutée au nord (N.-O.) doit avoir été une cour découverte[1], semblable aux *ziādas* de la mosquée d'Ibn Ṭūlūn.

Agrandissement par ʿAbdallah ibn Ṭāhir, 212 H. (827). — En cette année ʿAbdallah ibn Ṭāhir commanda que la mosquée fût augmentée du double par l'addition à l'ouest de dimensions égales à celles qui existaient déjà, et de la même forme. Maqrīzī dit que la partie ajoutée comprenait le grand miḥrāb et tout ce qui se trouve à l'ouest (S.-O.) jusqu'à la *Ziādat al-Khāzin*[2]. Le nombre de portes se trouva alors de treize[3], distribuées comme il suit : cinq à l'est (N.-E.), trois au nord (N.-O.) quatre à l'ouest (S.-O.) et une pour le *khaṭīb* ou prédicateur à côté de la *qibla*. Il y avait 378 colonnes[4].

Ceci est le dernier agrandissement de la mosquée qui ait été mentionné; nous pouvons donc considérer que sa période de croissance avait pris fin, bien que le développement des *ziādas* ne fût pas encore complet. Les étapes successives de cette croissance ont été indiquées par Corbet dans le diagramme reproduit ci-dessus (fig. 1). Nous allons voir que ce diagramme est à rectifier.

[1] Ibn ʿAbd al-Ḥakam, p. 132, l. 1: Eutychius (ed. Pococke), II, p. 406-407; Yāqūt, III, p. 899, l. 10; Ibn Duqmāq, IV, p. 65, l. 15-21; Maqrīzī, I, p. 311, l. 7-8 (trad. Casanova, IV, p. 96) and II, p. 249, l. 28-30; as-Suyūṭī, *op. cit.*, I, p. 64 and II, p. 136.

[2] Ibn ʿAbd al-Ḥakam, p. 132, l. 9-11; Ibn Duqmāq, IV, p. 65, l. 22-p. 66, l. 22; Maqrīzī, II, p. 249, l. 33-36. Voir aussi Eutychius, II, p. 420-421 et as-Suyūṭī, I, p. 64 et II, p. 136.

Fait curieux, Abu'l-Maḥāsin ne mentionne pas l'agrandissement par Ibn Ṭāhir et est par conséquent (I, p. 79) intrigué par l'existence de deux miḥrābs. La *Ziādat al-Khāzin*, selon Yāqūt (III, p. 899, l. 17-19), Maqrīzī (II, p. 250, l. 21-24) et as-Suyūṭī (II, p. 136), était une *ziāda* construite par Abū-Bakr al-Khāzin en 357 H. (968). Abū-Bakr mourut avant qu'elle ne fût terminée et son fils ʿAlī la compléta en Ramaḍān 358 (juillet-août 969).

[3] Maqrīzī, II, p. 253, l. 22-24, citant Ibn al-Mutanwaj, écrivain qui mourut vers 730 H. (1329-1330).

[4] *Ibid.*, p. 253, l. 24 (encore d'après Ibn al-Mutanwaj).

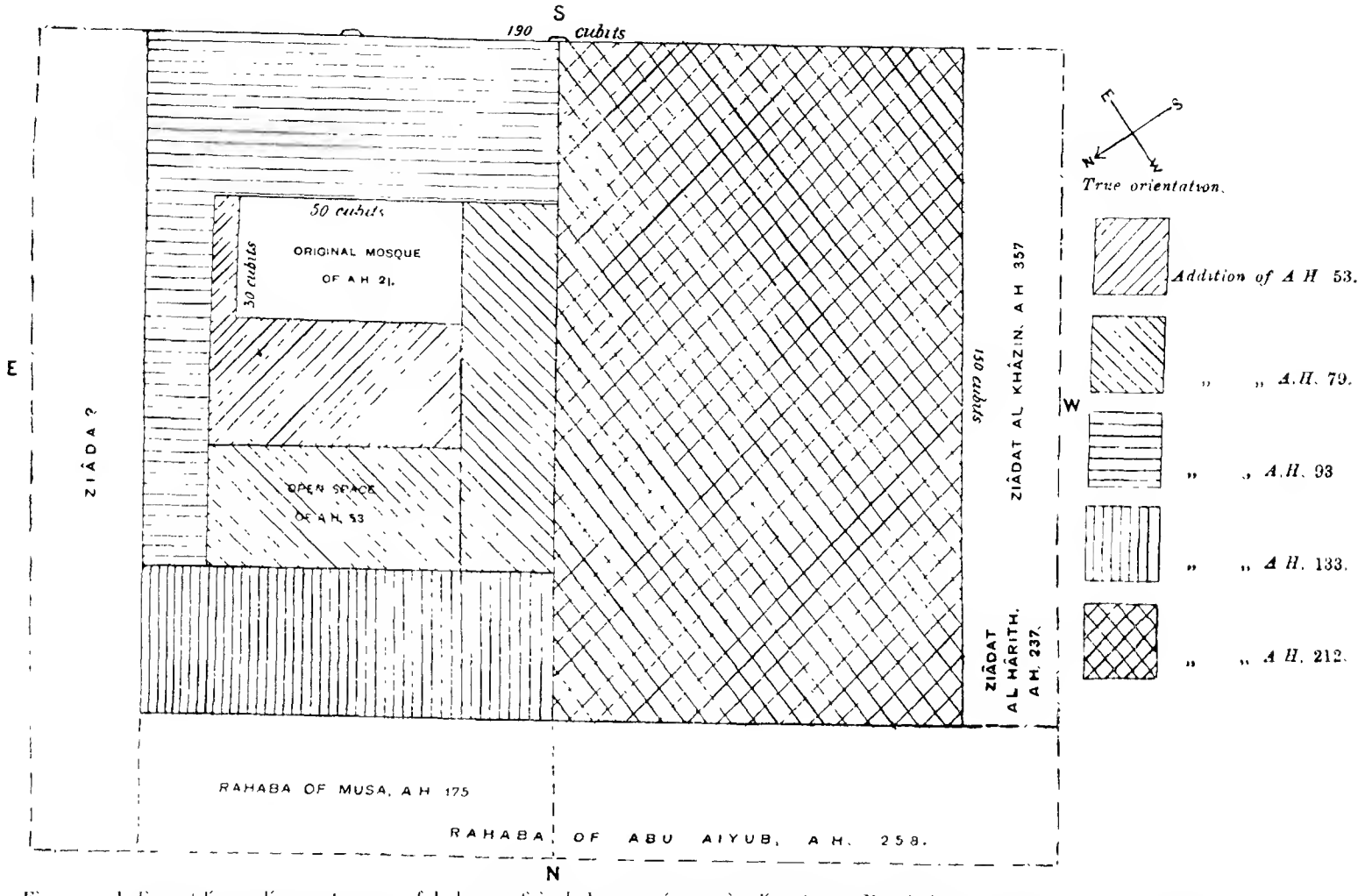

Fig. 1. — Indiquant l'agrandissement progressif de la superficie de la mosquée jusqu'en l'année 212 H., ainsi que la cour extérieure de Mūsā (.....) et les autres cours extérieures (.—.—.—.), ajoutées depuis 212 H. (827). Les mesures de côté ne comprennent pas les cours extérieures.

(D'après Corbet, *History of the Mosque of Amr.*)

Le fait de cet agrandissement est d'une importance capitale en ce qui concerne l'analyse de l'édifice actuel parce qu'il s'ensuit que, de la mosquée actuelle, aucune partie à droite (S.-O.) d'une ligne imaginaire passant par le centre du monument ne peut être antérieure à 212 (827). Ceci rend intenable l'hypothèse de Franz[1] et de Strzygowski[2] par laquelle certaines parties du côté droit de la mosquée étaient attribuées à ʿAmru.

Histoire des *Ziādis*. — Nous avons vu que la première *ziāda* fut la *raḥaba* de Mūsā, construite sur le côté N.-O. en 175 (791-792)[3]. Puis vint la *ziāda* du Qāḍi ʿAbd al-Ḥārith en 237 (851-852), qui était probablement du côté S.-O., car Maqrīzī dit que plus tard elle fut comprise dans la *ziādat al-Khāzin*, qui, comme nous venons de le voir, était au S.-O. de l'extension d'Ibn Ṭāhir. En 258 (871-872) on construisit sur le côté nord (N.-O.) la *Raḥabat Abī Ayyūb*[4]. Celle de Mūsā, comme nous l'avons vu, ne s'étendait que du côté N.-O. de la mosquée telle qu'elle était avant l'agrandissement d'Ibn Ṭāhir; la nouvelle *raḥaba* doit donc avoir doublé l'ancienne[5] et formé avec elle une seule grande *raḥaba* tout le long de ce côté de la mosquée; l'ancienne *raḥaba* perdit alors son identité et, au temps de Maqrīzī, la nouvelle cour tout entière était désignée sous le nom de *Raḥabat Abī Ayyūb*. Maqrīzī ne dit pas à quel moment la *ziāda* N.-E. fut construite, mais il paraît hors de doute qu'elle ait existé alors, car il y avait trois *ziādas* au temps d'Ibn al-Mutawwaj[6] et l'analogie que nous offre la mosquée d'Ibn Ṭūlūn nous induit à conclure que c'est de ce côté qu'elle se trouvait et non pas du côté de la *qibla*.

De ces *ziādas* Maqrīzī dit que celles du nord et de l'est (N.-O. et N.-E.) s'écroulèrent entre 1304 et 1399[7].

[1] Voir plus bas, p. 156.

[2] *Mschatta*, dans le *Jahrb. der Kgl. Preuss. Kunstsammlungen*, XXV, p. 247 et Abb. 29.

[3] Maqrīzī, II, p. 249, l. 28-30; et as-Suyūṭī, II, p. 136.

[4] Yāqūt, III, p. 899, l. 13-14; Ibn Duqmāq, IV, p. 67; Maqrīzī, II, p. 250, l. 9; et as-Suyūṭī, II, p. 136.

[5] Ibn Duqmāq dit expressément (IV, p. 65, l. 17) que la *raḥaba* de Mūsā consistait de la moitié de la *raḥaba* connue comme *raḥaba* d'Abī Ayyūb.

[6] Cité par Maqrīzī, II, p. 253, l. 24.

[7] Il décrit la restauration par l'émir Silār (703 H. = 1304), puis raconte l'écroulement des deux *ziādas*, et enfin décrit la restauration de 801 (1399).

Histoire subséquente de la mosquée. — Un incendie eut lieu le 9 Ṣafar 275 (23 juin 888) et trois arcades dans la partie ajoutée par Ibn Ṭāhir furent détruites. Khumārawayh fit réparer le dommage et y dépensa 6400 dinars (environ £ 3200)[1].

Sous al-Ikhshīd en 324 (936) on dora la plupart des chapiteaux et des anneaux furent placés sur la jointure des fûts et des chapiteaux[2]. En l'année 336 (947-948) le Qāḍī Abū Ḥafṣ al-ʿAbbāsī ajouta une chambre (*ghurfa*) sur le toit pour les muezzins[3]. Le wazīr Abu'l-Faraj ibn Killis, sur l'ordre du Khalife al-ʿAzīz billah, construisit en 378 (988-989) la fontaine (*fauwāra*) « qui est sous la coupole de la Trésorerie »; le travail en fut terminé en Rajab 379 (octobre 989)[4]. C'était la première mosquée dans laquelle on eût mis une *fauwāra* »[5]. Cette curieuse combinaison décrite par Maqrīzī, une Trésorerie avec un jet d'eau sous une coupole, ne se retrouve nulle part actuellement en Égypte, mais des constructions semblables existent encore dans quelques-unes des plus anciennes mosquées de Syrie, notamment à Ḥamā et à Damas[6]. Nous y voyons un petit édifice octogone à coupole reposant sur huit colonnes. Une ouverture du côté ouest y donne accès au moyen d'une échelle que l'on approchait quand il le fallait et qu'on ne laissait pas en place. Le dessous est voûté en forme de coupole et surmonte un bassin à jet d'eau (*fisqīya*) au centre. Le tout a environ 10 mètres de haut.

En 375 (985-986) la mosquée fut visitée par Muqaddasī, qui la désigne comme *Jāmiʿ as-Suflāni* ou la *mosquée d'en bas*, pour la distinguer de celle d'Ibn Ṭūlun qui était construite sur un affleurement de rocher connu sous le nom de Qalʿat al-Kabsh. Il dit qu'il y avait des ornements en mosaïque sur la

[1] Ibn Duqmāq, IV, p. 67, l. 22-27; Qalqashandī, p. 342; trad. p. 62; Maqrīzī, II, p. 250, l. 11-16; et as-Suyūṭī, II, p. 136. Voir aussi Yāqūt, III, p. 899, l. 15-16.

[2] Ibn Duqmāq, IV, p. 64, l. 20; Maqrīzī, II, p. 249, l. 8-9; Abu'l-Maḥāsin, I, p. 79.

[3] Ibn Duqmāq, IV, p. 67, dernière ligne-p. 68, l. 1; Maqrīzī, II, p. 250, l. 19; as-Suyūṭī, II, p. 136. Voir aussi Yāqūt, III, p. 899, l. 16-17.

[4] Maqrīzī, II, p. 249, l. 19-20; Yāqūt (III, p. 899, l. 19-21), donne la date 378 H.

[5] Maqrīzī, II, p. 250, l. 24-25; et as-Suyūṭī, II, p. 136. Cette dernière affirmation ne paraît pas avoir été exacte, puisqu'Ibn Ṭūlūn en avait placé une, comme également sous le nom de *fauwāra*, dans sa mosquée en 265 (879). Elle fut détruite par le feu en 376 H. (986) et reconstruite deux ans plus tard; Maqrīzī, II, p. 268.

[6] Voir mon *Early Muslim Architecture*, I, p. 122 et 141-142 et pl. 38 *a*.

muraille, que les colonnes étaient de marbre et qu'il y avait une telle affluence qu'en arrivant un peu en retard pour le service du vendredi, il trouva des rangées de fidèles qui s'étendait à plus de mille mètres de la mosquée[1].

En 387 (997) la mosquée fut replâtrée et blanchie à la chaux et une grande partie des mosaïques (*fusaifesā*) fut enlevée[2].

Le Khalife al-Ḥākim acheta la mosquée aux descendants de ʿAmru pour 5000 dinars et y fit placer un grand lustre à seize côtés, chaque côté d'un *aresh* et demi de long. La circonférence en était de 28 *aresh*, il y avait sept cents lampes et pour 22,000 dirhems d'argent. Ce lustre était si énorme qu'il fallut faire élargir provisoirement une des portes pour pouvoir l'introduire dans la mosquée[3]. La date de cette offrande nous est donnée comme étant l'année 403 (1012-1013)[4].

En 438 (1046-1047) le Khalife Mustanṣir plaça un bandeau (*miṇṭaqa*) d'argent dans le miḥrāb et enrichit ses colonnes d'anneaux d'argent[5].

En 439 (1047-1048) le célèbre voyageur Nāṣir-i-Khusrau vint au Caire. Il dit que la mosquée était alors connue sous le nom de Bāb al-Jawāmiʿ ou Porte des Mosquées, mais peut-être y-a-t-il erreur dans le manuscrit et devrait-on lire *Tāj al-Jawāmiʿ* (Diadème des mosquées), nom sous lequel elle est désignée par des écrivains plus récents. Il dit que le mur de la *qibla* était entièrement revêtu de marbre blanc, sur lequel le Qurān tout entier était écrit en beaux caractères. Tous les soirs on allumait plus de cent lampes. Le Grand Juge siégeait dans la mosquée comme il en était encore, presque

[1] P. 198-199; trad. Rankine, p. 325; trad. en allemand dans la *Beschreibung Ägyptens* de Rehfues-Mayer, p. 176-177.

[2] Yāqūt, III, p. 899, l. 21-22; Ibn Duqmāq, IV, p. 68, l. 11-12, et Maqrīzī, II, p. 250, l. 27.

[3] Nāṣir-i-Khusrau, *Sefer Nameh*, p. 50; trad. Schefer, p. 148-149; Maqrīzī (II, p. 250, l. 30) et as-Suyūṭī (II, p. 136) l'évaluent à 100,000 dirhems.

[4] Maqrīzī, II, p. 250, l. 30; et as-Suyūṭī, II, p. 136.

[5] Ibn Duqmāq, IV, p. 68, l. 27-p. 69, l. 1; Maqrīzī, II, p. 251, l. 7; et as-Suyūṭī, II, p. 137. Ibn Duqmāq (IV, p. 69, l. 10-11) et Maqrīzī (II, p. 251, l. 16-17) parlant du marbre remplacé comme ayant été employé en 442 H. (1050-1051) ailleurs pour un autre miḥrāb. *Miṇṭaqa* est le mot qu'emploie Muqaddasī (p. 157, l. 12) en parlant du tambour de la Coupole du Rocher. Ibn Jubayr (p. 229, l. 6) s'en sert également en disant que le palais de Hārūn al-Wāthiq à Sāmarrā avait une coupole décorée des Signes du Zodiaque que l'on appelait *Qubbat al-Miṇṭaqa*. Il est donc peu douteux que ce mot signifie un bandeau contournant quelque chose.

400 ans plus tard, au temps de Maqrīzī [1]. Ce dernier dit que le tribunal siégeait le mardi et le jeudi.

Au mois de Sha'bān 441 (janvier 1050) le mur sud fut orné de dorures depuis le minbar jusqu'à la *Ziādat al-Khāzin* [2].

Sous la rubrique de l'année 515 (1121-1122) Ibn Muyassar dit : « . . . . en son temps (d'al Afḍāl) . . . . fut construit le grand minaret de la mosquée de ʿAmru ibn al-ʿĀṣī, il fit aussi remettre à neuf le minaret sud. . . . [3] ». Ceci est d'une importance capitale et ne paraît avoir été mentionné, sauf indirectement, par aucun autre auteur [4]. Il ne nous est pas dit où fut placé ce grand minaret, mais, nous basant sur l'analogie offerte par les minarets des mosquées al-Juyūshī, 478 (1085) et Sayedna Ḥusayn, 634 (1237), de la madrasa de Ṣāliḥ Najm ad-Dīn, 641 (1243-1244) et de la mosquée de Baybars I, 667 (1269), nous ne pouvons douter qu'il ait été au-dessus de l'entrée principale, qui était probablement celle qui faisait face au miḥrāb, au centre du côté N.-O. [5]. Il était sans doute en briques et, comme forme, il devait ressembler au minaret d'al-Juyūshī (fig. 2 et 3) et à celui d'Abu'l-Ghadanfar (fig. 4 et 5) 552 (1157), puisque la date de sa construction est presque exactement au milieu de la période qui sépare ces deux monuments.

En l'année 536, douze jours avant la fin du mois de Rabīʿ I (21 octobre 1141), un des angles de la mosquée fut frappé par la foudre [6].

En 564 (1168-1169) Amaury, roi Franc de Jérusalem, ayant envahi l'Égypte, campa au sud de Fusṭāṭ; afin que la ville ne tombât pas aux mains des Croisés, Shawar, wazīr du Khalife Fāṭimide al-ʿAḍid, décida d'y mettre le feu [7]; la mosquée en souffrit probablement.

Saladin, devenu sultan d'Égypte en 568 (1172), « restaura la vieille mosquée de Miṣr et remit à neuf le côté de la *qibla* et le grand miḥrāb qu'il

[1] *Sefer Nameh*, p. 51, trad. Schefer, p. 147-149.

[2] Maqrīzī, II, p. 251, l. 12 : Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, II, p. 310.

[3] Éd. Massé, p. 59, dernière ligne-p. 60, l. 1. Ibn Duqmāq (IV, p. 69, l. 13-14) cite la date 450 H., mais il faut donner la préférence à Ibn Muyassar, source beaucoup plus ancienne.

[4] As-Suyūṭī (*op. cit.*, II, p. 136) dit que Saladin fonda l'observatoire « sous le grand minaret » et Maqrīzī (II, p. 253) citant Ibn al-Mutawwaj, parle de cinq minarets.

[5] Nous présumons que les trois entrées actuelles sur le côté N.-O. occupent le site des trois entrées qu'Ibn Ṭāhir plaça de ce côté.

[6] Ibn Muyassar, éd. Massé, p. 85, l. 1.

[7] Maqrīzī, II, p. 251, l. 23-32.

revêtit de marbre et sur lequel il inscrivit son nom ». De plus, il fit paver de marbre la mosquée tout entière [1].

L'inscription du miḥrāb fut vue par al-Balawī, qui en donne la leçon suivante : « Bismillah. Assistance et brillante victoire à notre maître et seigneur l'Imām al-Mustaḍī' bi-amr-Allah Abū Muḥammad al-Ḥasan, Prince des croyants. Ceci a été restauré par ordre d'al-Malik an-Nāṣir, champion de la foi, Ṣalāḥ ad-dunya wad-Dīn Abu'l-Muẓaffar Yūsuf — que Dieu le favorise en son obéissance, en l'année 5[6] [2] ».

Une période de délabrement progressif commença ensuite et aucune autre restauration n'eut lieu pendant le règne des Ayyūbides, qui prit fin en A. D. 1250. Ibn Sa'īd le Maghrabin qui visita l'Égypte entre A.-D. 1241 et 1250 nous trace un tableau réaliste de l'état de la mosquée : « J'entrai et je vis une grande mosquée, de construction ancienne, sans ornement, avec quelques nattes étendues par terre le long des murs. Et j'observai que les gens, hommes et femmes, s'en servaient comme d'un corridor, . . . la traversant d'une porte à l'autre pour se raccourcir le chemin . . . la toiture, les angles et les murailles étaient couvertes de toiles d'araignées; des enfants jouaient dans la cour et sur les murs il y avait de vilains barbouillages en charbon et en peinture rouge, faits par les gens du peuple [3] ».

Le premier sultan mamelouk, 'Izz ad-Dīn Aybek, répara et fit replâtrer la mosquée, fit gratter les colonnes et restaurer le pavement de marbre « jusqu'à ce qu'elle fût entièrement pavée de marbre, même sous les nattes ».

Cependant, quelques années plus tard, sous le règne de Baybars, on s'aperçut que la muraille nord (N.-O.) s'inclinait et menaçait de s'écrouler. Le Grand Qāḍī l'examina et, après avoir consulté l'architecte, fit arrêter le jet d'eau du bassin (*fawwārat al-fiqqya*) qui endommageait les fondations. Il fit

[1] Ibn Duqmāq, IV, p. 69, l. 15-20; et Maqrīzī, II, p. 251, l. 32-38.

[2] *Tāj al Mafrik fī Tahlīat al-Maghrib*, Ms. dans la Bibliothèque Égyptienne, Le Caire, Géographie, n° 202, fol. 29 *b*.

C'est à M. G. Wiet que je dois cette intéressante référence. Khālid ibn 'Īsā al-Balawī quitta le Maroc le 18 Ṣafar 736 et voyagea en Tunisie, en Égypte, en Syrie et au Ḥijāz, d'où il partit en Dhu'l-Ḥijja 741. Son séjour au Caire dura du 13 au 28 Rajab 737. A son retour, il se mit à écrire son livre, qui fut terminé en 767.

[3] Combet, *loc. cit.*, p. 782-783, citant Maqrīzī, I, p. 341-342. Ibn Baṭṭūṭa, en 1326 remarque également que l'on passait à travers la mosquée (I, p. 70).

aussi construire des contreforts aux murs nord (N.-O.) de la mosquée à l'intérieur de la *ziāda* nord (N.-O.) et fit en même temps enlever une foule de réduits qui s'étaient accumulés peu à peu sur le toit. On constata alors que le mur nord était encore instable et on fit appel au sultan qui ordonna que ce mur *soit entièrement démoli et reconstruit*, que plusieurs des colonnes soient remplacées par d'autres et que les arches qui les surmontaient soient reconstruites. En même temps, toutes les colonnes furent repolies et la mosquée entièrement replâtrée[1]. La date de ces travaux est donnée comme étant le mois de Rajab 666 (mars-avril 1268)[2].

Sur la face externe de ce mur, à gauche de l'entrée principale, se trouve un superbe miḥrāb en plâtre ciselé (pl. XII). Corbet considère que le décor de ce miḥrāb ressemble à celui de la frise qui règne le long du côté gauche du sanctuaire de la mosquée de Baybars à ʿAbbāsīya et en conclut qu'il est de la même date[3]. J'avais accepté cette opinion lors de la publication de mon travail sur les œuvres du sultan Baybars (*B. I. F. A. O.*, t. XXVI, p. 191), mais je suis maintenant persuadé que je me trompais, pour les raisons suivantes : 1° le premier exemple d'inscriptions en *naskhi* dans des panneaux à bouts arrondis se trouve dans la Khānqa al-Bunduqdarīya, construite en 683 H. (1283-1284) et le dernier dans le mausolée de l'émir Sunqur Sādī, construit en 715 H. (1315); 2° les palmettes sont différentes de celles de Baybars, mais semblables à celles du mausolée du sultan al-Ashraf Khalīl, 687 H. (1288), du mausolée de Ḥusām ad-Dīn Ṭarnṭāi al-Manṣūrī, 689 H. (1290), du mausolée d'Aḥmad ibn Sulaymān ar-Rifāʿī 690 H. (1291), de la madrasa-mausolée de Zeyn ad-Dīn Yūsuf 697 H. (1298) et d'une fenêtre dans la madrasa-mausolée de l'émir Qarasunqur, 700 H. (1300). La date de ce miḥrāb doit par conséquent se trouver vers A.D. 1300. Girault de Prangey, en 1845, dit de ce miḥrāb : « La niche peu profonde était incrustée de marbres taillés, dont on ne retrouve plus que des fragments; mais ils ont laissé l'empreinte

[1] Ibn Duqmāq, IV, p. 69, l. 22-p. 70, l. 14; et Maqrīzī, II, p. 251, l. 39-p. 252, l. 14.

[2] Ibn Duqmāq, IV, p. 70, l. 13; Maqrīzī, p. 252, l. 14; et as-Suyūṭī, II, p. 137.

[3] *Loc. cit.*, p. 784-786 et quatrième planche. Franz Pacha (*Kairo*, p. 4), partage cette opinion. Un grand dessin en échelle du panneau supérieur de ce miḥrāb a été publié par Hessemer, *Arabische Bau-Verzierung*, I, pl. 17, et une photographie de la demi-coupole et de son cadre par moi-même dans le *Bull. de l'Inst. français d'archéol. orientale*, t. XXVI, pl. 31.

de leur forme dans l'enduit sur lequel on les avait placés et il est encore possible aujourd'hui d'en suivre le dessin [1] ».

Diagramme de Corbet. — Nous étant ainsi assuré un point de départ, nous pouvons discuter l'exactitude du diagramme de Corbet, reproduit ci-dessus (fig. 1). Ibn Duqmāq et Maqrīzī donnent les dimensions de la mosquée après l'agrandissement par Ibn Ṭāhir comme étant de 190 coudées sur 150 et la superficie qu'il cite d'après Ibn al-Mutauwaj confirme ces mesures [2]; c'est là-dessus que Corbet s'est basé pour calculer son dessin.

En convertissant ces mesures en mètres et en comptant 0 m. 578 à la coudée, nous obtenons 109 m. 82 sur 86 m. 70, ce qui est à très peu près la longueur intérieure du mur du fond de la mosquée actuelle.

Mais il n'en est pas de même de la mesure 86 m. 70 du N.-O. au S.-E. comparée avec la mesure actuelle. Puisque le mur N.-O. est daté par le style de son miḥrāb qui, comme nous l'avons vu, est caractéristique de la fin du treizième siècle, il est évident qu'une erreur a été commise, soit par Ibn al-Mutauwaj en mesurant la mosquée, soit par Maqrīzī en copiant ses mesures. De plus, l'extrémité N.-O. de la paroi S.-O. (pl. I et II) étant visiblement une des portions réellement anciennes de la mosquée, il est certain que la longueur du N.-O. au S.-E. était la même au temps d'Ibn al-Mutauwaj qu'à présent. On ne peut pas non plus soutenir qu'elle fut agrandie de ce côté, entre l'époque d'Ibn Ṭāhir et celle de Baybars, en enclavant la *ziāda* N.-O., puisque les trois *ziādas* existaient lorsque Ibn al-Mutauwaj écrivait. Il est donc nécessaire de modifier le diagramme de Corbet en l'allongeant du N.-O. au S.-E. de manière à correspondre avec les mesures actuelles (fig. 2).

Sous le règne de Qalāūn en 687 (1288) certaines réparations eurent lieu sous la direction de ʿIzz ad-Dīn al-Afram [3] et, comme le remarque Corbet [4], l'état négligé de la mosquée est prouvé par le fait qu'il « fit enlever la pous-

[1] *Monuments arabes d'Égypte, de la Syrie, et d'Asie Mineure*, p. 4.

[2] Ibn Duqmāq, IV, p. 66, l. 18; Maqrīzī, II, p. 253, l. 18-21. Cité également par as-Suyūṭī, *op. cit.*, II, p. 136, qui ajoute « on dit que la mosquée d'Ibn Ṭūlūn est de la même grandeur sans compter le chemin étroit qui entoure la muraille de trois côtés. » Une remarque semblable est faite par Ibn Duqmāq, *ibid.*, l. 18-19.

[3] Ibn Duqmāq, IV, p. 70, l. 14-p. 71, l. 1; Maqrīzī, II, p. 252, l. 15-25.

[4] *Loc. cit.*, p. 784.

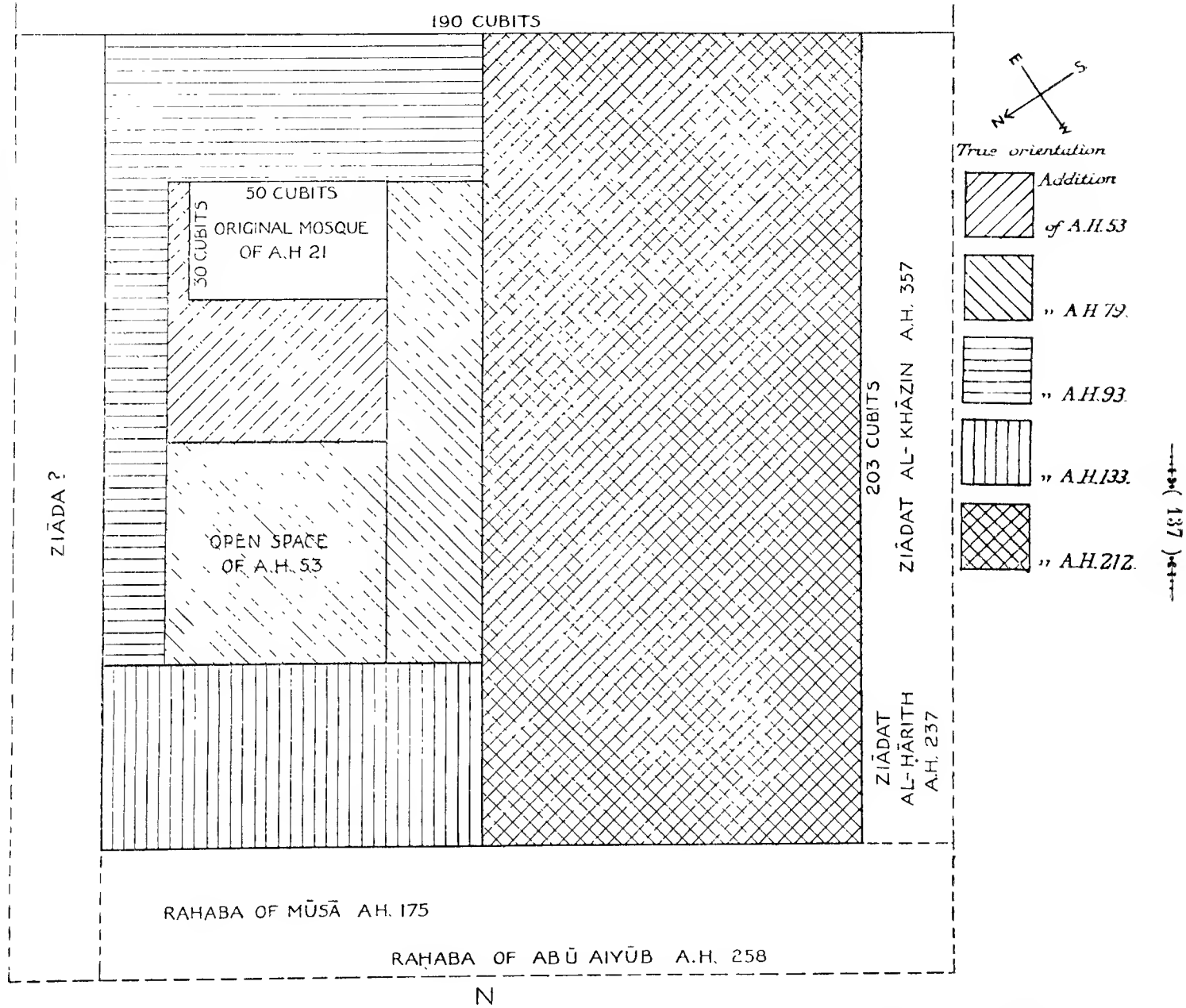

Échelle 2 m/m. = 3 coudées.

Fig. 2. — Diagramme de Corbet modifié.

sière et les débris qui étaient dans les *ziādas.* » Le grand tremblement de terre de 702 (1303) fit beaucoup de dommage [1] et une restauration fut entreprise par l'émir Silār. Ayant l'intention de repaver le *ṣaḥn,* il fit enlever les grandes dalles (quelques-unes atteignaient $4 \times 1\ 1/6$ coudées) qui étaient encore en place et les fit empiler près d'une des portes, mais les travaux de repavage n'allèrent pas plus loin [2].

Les *ziādas* nord (= N.-O.) et est (= N.-E.) s'écroulèrent un peu plus tard; la date exacte ne nous est pas connue.

Maqrīzī dit que la mosquée se trouva de nouveau dans un état de délabrement » : ses arcades penchaient et elle était sur le point de s'écrouler, tandis que les grands du royaume, après la mort du sultan Barqūq (891 H. = 1399) étaient trop occupés par leurs affaires et leurs plaisirs pour s'en inquiéter. « Un certain Burhān ad-Dīn, prévôt des marchands, résolut de s'en charger et de restaurer la mosquée à ses frais et à ceux de ses confrères. La partie sud (= S.-E.) de la mosquée fut donc encore une fois démolie et rebâtie « *dans toute sa longueur et toute sa largeur, du grand miḥrāb au ṣaḥn;* les brèches et les portions faibles de la muraille furent réparées et la mosquée fut entièrement replâtrée, de sorte qu'elle se trouva comme neuve après avoir été sur le point de s'écrouler, ce qui serait arrivé si Dieu n'avait suscité cet homme, pourtant connu pour son avarice, pour la restaurer [3] ». Cette restauration, la dernière mentionnée par Maqrīzī, fut terminée en 804 (1401).

Cette restauration est un fait capital auquel on ne saurait attacher trop d'importance. La croyance que le sanctuaire de la mosquée de ʿAmru est un monument authentique des premiers siècles de l'Islam est en effet très répandue et on lui doit l'opinion, exprimée encore en 1926 par M. Marçais [4] que la mosquée de Sidī ʿUqba à Qairawān dont les arcades offrent une certaine ressemblance avec celles de la mosquée de ʿAmru, a, pour cette raison, dû en subir l'influence. Nous verrons plus tard que le sanctuaire actuel est plus récent encore.

[1] Ibn Iyās (*op. cit.*, I, p. 146, l. 10) dit que l'un des côtés de la muraille fut détruit.

[2] Ibn Duqmāq, IV, p. 71, l. 1-13; Maqrizī, II, p. 252, l. 28-39; voir aussi as-Suyūṭī, II, p. 137.

[3] Maqrīzī, II, p. 253, l. 10-18; et Corbet, *loc. cit.*, p. 786. Voir aussi Qalqashandī, III, p. 342; trad. de Wüstenfeld, p. 62; et as-Suyūṭī, II, p. 137.

[4] Marçais (G.), *Manuel d'art musulman. L'Architecture: Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile,* p. 31.

Travaux de Qāyṭ-bāy. — Ibn Iyās rapporte deux occasions où le sultan Qāyṭ-bāy ordonna des travaux dans la mosquée : en 876 (1471-1472) d'abord, il fit réparer les murailles et la toiture[1] et ensuite, en Jumāda. I, 879 (septembre-octobre 1474) il « ordonna que l'on rebâtit ce qui était en ruines dans la mosquée de ʿAmru[2] ».

Première description par un Européen. — La première description de la mosquée par un Européen qui nous soit connue est celle qu'en fit Maillet, qui se trouvait en Égypte de 1692 jusqu'à environ 1708. Il est curieux de lire qu'elle lui parut bien tenue; il parle de colonnes de marbre de diverses espèces, de granit « quelques-unes de porphyre et même de jaspe[3] ».

Plan de Pococke. — Nous arrivons au plan le plus ancien qui existe de la mosquée de ʿAmru, celui que Pococke (fig. 3) dressa en 1737[4].

Ce plan est de la plus grande importance, car de très-grands changements eurent lieu dans la structure du monument avant la fin du XVIIIe siècle. Il représente une mosquée dont les *riwāqs* sont d'une profondeur inusitée, avec sept rangées de colonnes du côté de la *qibla*, sept du côté opposé et six du côté de chaque *riwāq* latéral. Nous discuterons l'exactitude de ce plan lorsque nous aborderons l'analyse du monument actuel.

Restauration par Murād Bey. — Le sheykh al-Jabartī racontant les événements de l'année 1215 H. (1800-1801), décrit, à propos de la mort de Murād qui eut lieu cette année-là, les travaux qu'il fit faire à la mosquée de ʿAmru. Il dit que la mosquée ne servait plus au culte et était environnée de collines de débris; les maisons les plus rapprochées en étant assez loin, les habitants de ces maisons fréquentaient de petites mosquées du voisinage. Le monument était en ruines, la toiture et les colonnes s'étaient effondrées, et le côté gauche, c'est-à-dire le *riwāq* N.-E., s'était incliné et ensuite écroulé.

[1] Ibn Iyās, *Taʾrīkh*, II, p. 129, l. 15-17.

[2] *Ibid.*, II, p. 153, l. 5-6. ʿAlī Pacha Mubārak (*Khiṭaṭ al-Jadīda*, IV, p. 8) parle aussi de la restauration de Qāyṭ-Bāy et cite la *Nuzhat al-Nāẓirīn*.

[3] *Description de l'Égypte*, p. 196-197.

[4] *Description of the East*, I, p. 28 et pl. XI. Son premier volume fut publié en 1743 mais sa visite au Caire et à Fusṭāṭ eut lieu en 1737. Voir I, p. 17.

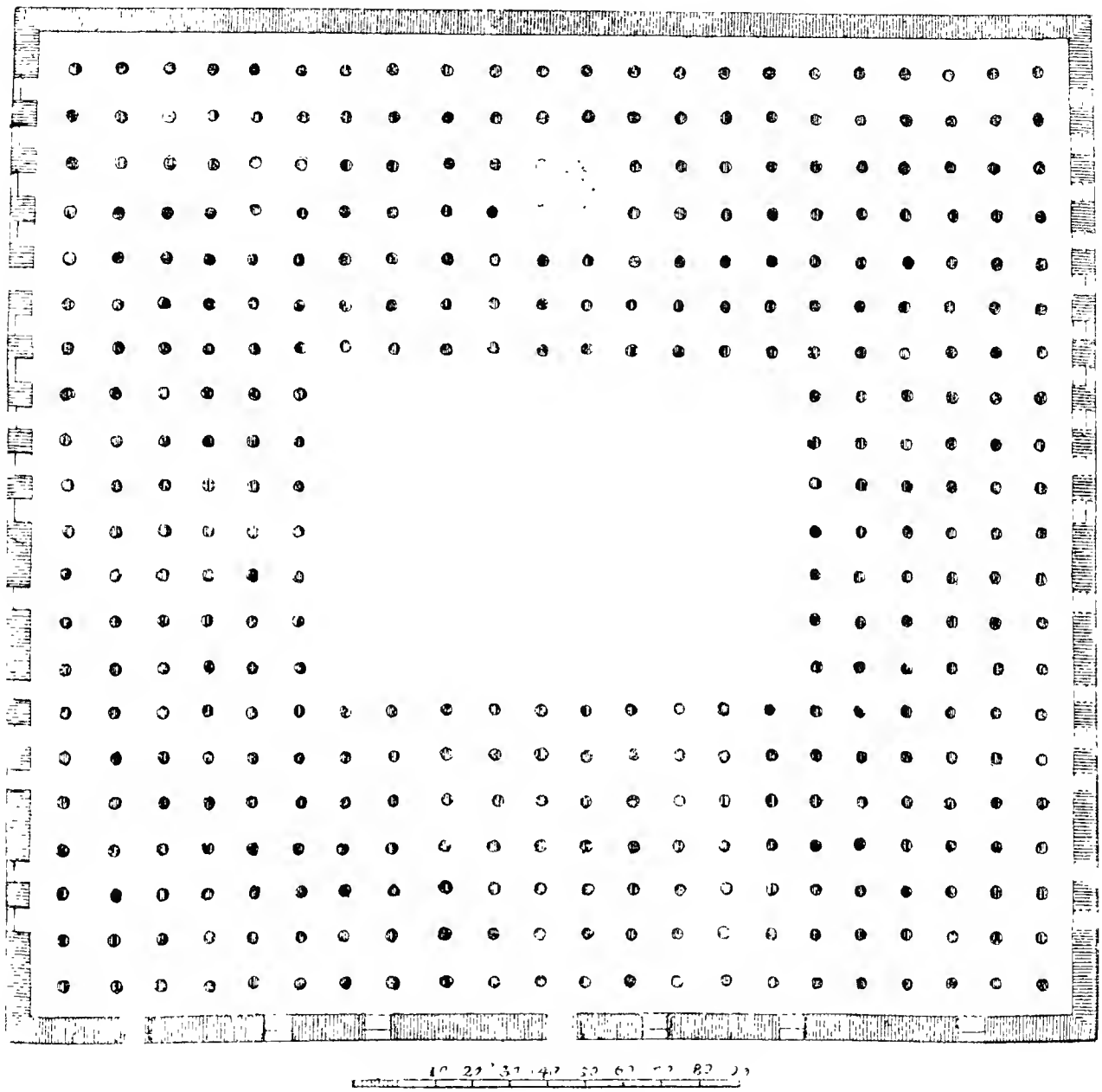

Fig. 3. — Plan de Pococke (1737).

Jabartī ajoute que Murād Bey, inquiet pour son salut éternel, fut persuadé par des personnes pieuses de se charger de cette restauration[1] et qu'il y dépensa de fortes sommes « qu'il avait prises par des moyens impies. Il en raffermit les angles et renforça la construction, aligna les colonnes et compléta le décor; il y bâtit deux minarets, restaura la toiture entière avec du bois solide et replâtra le tout. Et quand ce fut fini, le résultat fut excellent. Il plaça des nattes de Fayūm sur le sol et suspendit des lampes au plafond. Une assemblée y eut lieu le dernier vendredi de Ramaḍān 1212 (mars 1798)[2] ».

Quatre mois plus tard, les Français sous Bonaparte gagnèrent la bataille d'Embaba et occupèrent le Caire; al-Jabartī dit que « la mosquée subit comme d'autres la destruction et la ruine; on en enleva des poutres et ce fut un monument souillé, d'aspect pire qu'auparavant ».

Quelles furent les modifications apportées par Murād?

Le plan suivant (fig. 4), exécuté par Pascal Coste[3], entre 1818 et 1826, nous l'apprend. Nous y voyons le *riwāq* N.-O. réduit à une seule arcade; celui du N.-E. à trois; celui du S.-O. à deux[4] et le sanctuaire à six. Un mausolée,

[1] Marcel, qui était au Caire peu après cet événement, raconte une histoire assez curieuse (*Égypte*, p. 248-249) d'après laquelle Murād Bey aurait ordonné un lourd impôt sur les Juifs, qui l'auraient induit à contremander cette ordonnance en lui révélant un secret traditionnel dans leurs familles. Ce secret était qu'un trésor avait été enterré par 'Amru sous les fondations de la mosquée. Murād Bey, donc, commença la restauration de la mosquée afin de couvrir la recherche du trésor, qui se trouva être un coffre de fer contenant un Qurān écrit en Coufique. Marcel acheta au sheykh de la mosquée quelques feuillets provenant de ce Qurān (à ce qu'on lui assura) et reproduisit un échantillon de la calligraphie (p. 249). Cette écriture présente des points diacritiques et ne peut par conséquent remonter qu'à deux siècles après 'Amru, fait qui dispose d'une histoire qui a toute l'apparence d'une légende populaire. Il existait encore de ces pages en 1807, car Seetzen fut mené à une petite salle obscure du côté nord de la mosquée sur le sol de laquelle gisaient d'énormes feuilles de parchemin couvertes de grands caractères coufiques. Il y en avait une épaisseur de 0 m. 30: *Reisen*, III, p. 389-390. W. G. Brown, qui était au Caire en 1792, fait un rapport tout différent, d'après lequel les livres furent trouvés dans une cave pendant que l'on travaillait aux fondations. Il ne dit rien des juifs: *Travels in Africa*, p. 80.

[2] Al-Djabartī, III, p. 170; trad. par Cornet. *loc. cit.*, p. 790. Ce passage est très abrégé dans la traduction française (Būlāq, 1888-1896), VI, p. 318.

[3] *Architecture arabe, ou Monuments du Caire*, pl. I.

[4] Les rangées de colonnes qui se trouvent près des murs de côté paraissent adossées au mur, arrangement qui est encore visible dans le sanctuaire (pl. IX).

comm actuellement comme celui du Sheykh ʿAbdallah, fils de ʿAmru, apparaît dans l'angle Est pour la première fois [1], ainsi qu'une fontaine au centre du *ṣaḥn*, aisément reconnaissable comme étant celle qui s'y trouve actuellement [2].

Le nombre d'entrées — trois — dans la façade N.-O. correspond avec l'état actuel.

Cependant, quoique si tôt après la restauration par Murād Bey, Coste, parlant de l'absence de décor, dit « A l'époque actuelle, la mosquée de ʿAmru est presque abandonnée: plusieurs parties tombent en ruine faute d'entretien [3] ». De même, de Cadalvène et de Breuvery qui le virent en 1830 écrivent : « La mosquée de ʿAmru tombe aujourd'hui en ruine, et on n'y fait plus la prière que le vendredi » [4], et Michaud et Poujoulat une année plus tard disent que la mosquée « n'offre plus que l'aspect d'un édifice abandonné [5] ».

Muhammed ʿAlī s'en préoccupa évidemment, car Orlebar, écrivant en 1845, dit « . . . . . by order of the present Pasha, it is undergoing repairs which are entirely revolutionizing it [6] ».

Girault de Prangey donne aussi des détails sur ces travaux : « . . en 1845, j'ai vu les deux tiers en reconstruction, du sol jusqu'aux toits. La cour, à cette époque, fut fouillée profondément dans la partie Nord-Ouest, pour y chercher des briques: on en retira une grande quantité, qu'on arrachait difficilement à d'anciennes murailles, depuis longtemps ensevelies, et dont la présence vient confirmer encore l'ancienneté désormais incontestable de toute cette partie de l'édifice. Malheureusement, ces travaux, irrégulièrement conduits, ne découvrant que quelques points tour à tour fouillés et remplis, il me fut impossible de reconnaître l'ensemble de ces constructions souterraines [7] ».

Franz Pacha (*Kairo*, p. 71) dit que ce mausolée fut érigé par ʿAbbās Pacha; mais un tombeau qu'il appelle « Omars Grab » fut vu ici par Seetzen en 1808: *Reisen*, III. p. 389.

[2] Cette fontaine, comme le fait observer Corbet (*loc. cit.*, p. 791-792), ne peut dater d'avant la reconstruction de Murād Bey, car elle est placée à peu près au centre du *ṣaḥn* actuel et non pas dans la position qui en eût été le centre lorsqu'il y avait un large *riwāq* au N.-O.

[3] *Op. cit.*, p. 31.

[4] *L'Égypte et la Nubie*, I. p. 189.

[5] *Correspondance d'Orient*, VI. p. 20.

[6] *Mohamedan Architecture in Cairo*, in the *Journal of the Bombay Branch, Roy. Asiatic Society*, t. II. p. 123.

[7] *Op. cit.*, p. 2-3. Ces travaux étaient encore en progrès l'année suivante; voir Marmier. *Du*

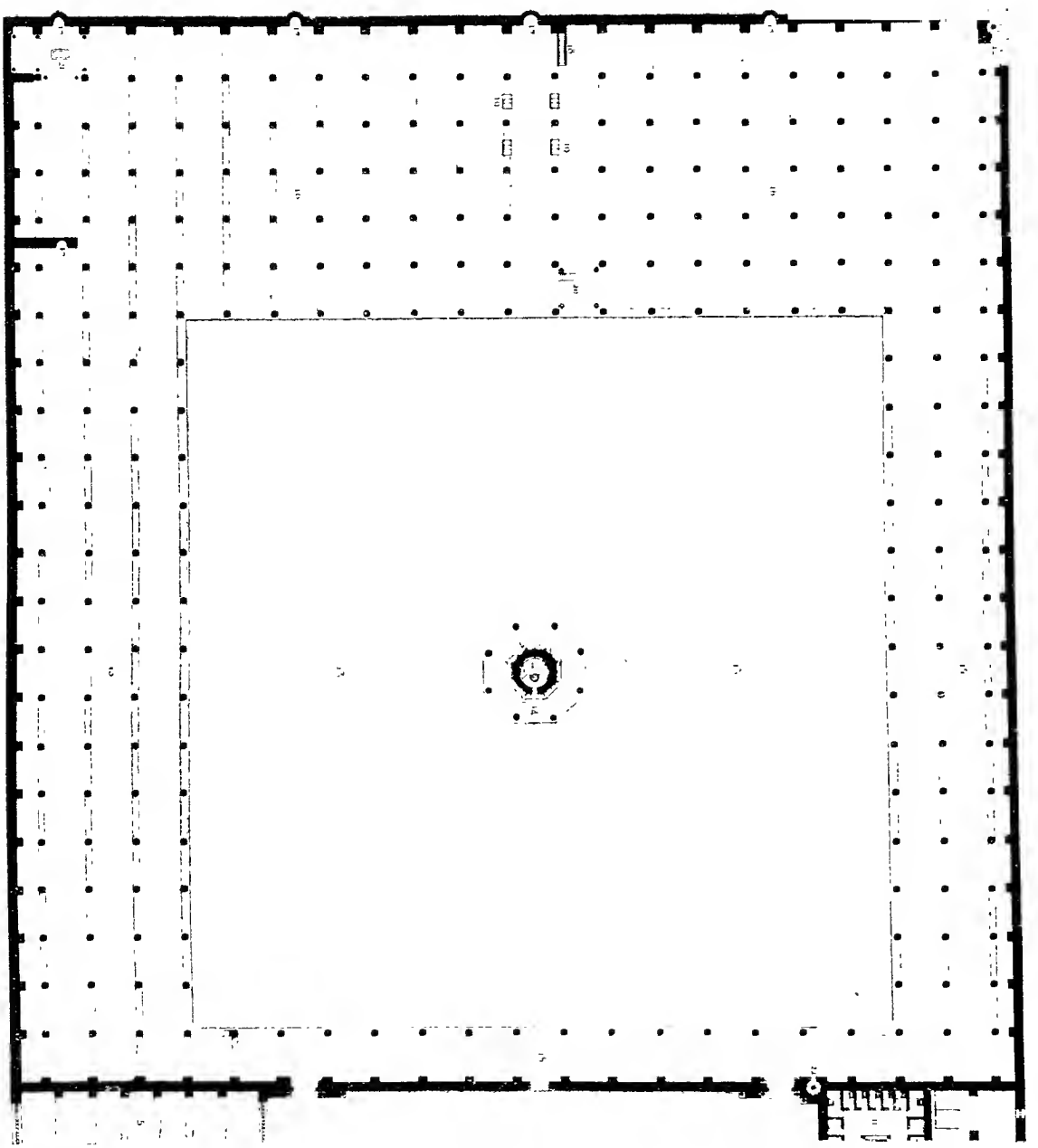

Fig. 4. — Plan de Pascal Coste (1826).

La forme actuelle de la façade du sanctuaire doit remonter à ces travaux, comme l'on peut en juger par une photographie (pl. VIII) prise par Teynard en 1851 [1]. Ici apparaissent pour la première fois des piliers carrés alternant avec deux paires de colonnes géminées, particularité qui ne se trouve pas sur le plan de Coste (fig. 4). A ces piliers sont attachées des pilastres couronnés par une moulure caractéristique de l'époque de Muḥammed ʿAlī.

En ce qui concerne la date des arcades du sanctuaire, je tiens à faire les observations suivantes :

1° comme nous l'avons vu, l'année A. D. 1399 est la date la plus lointaine qui puisse leur être attribuée en vue de l'affirmation explicite de Maqrīzī.

2° il est inconcevable que ces arcades avec les voussoirs peu profonds des arcs et leurs écoinçons en briques puissent remonter à 1399-1401. D'après leur architecture, la date la plus ancienne que l'on puisse leur assigner est la restauration par Murād Bey en 1798.

Cependant, en considérant : (*a*) l'affirmation d'al-Jabartī que «après l'arrivée des Français, la mosquée subit comme d'autres la destruction et la ruine; on en enleva des poutres et ce fut un monument souillé, d'aspect pire qu'auparavant»; (*b*) le dire de Coste que l'édifice, lorsque il le vit, était «presque abandonné»; (*c*) l'affirmation de Girault de Prangey, qui dit en avoir vu deux tiers en cours de reconstruction depuis le ras du sol jusqu'à la toiture; (*d*) la description que fait Orlebar, la même année, de ces travaux comme «des réparations qui révolutionnent entièrement l'édifice»; finalement, (*e*) l'analogie au point de vue technique qui existe entre les arcs de la façade du sanctuaire et ceux de l'intérieur, je ne peux admettre que les arcades actuelles datent d'avant 1845. De plus, il est évident, d'après la photographie de Teynard, que l'arc à l'extrémité nord de chaque arcade fait corps avec la façade et ne peut avoir été construit avant elle.

Rhin au Nil, nouvelle éd., p. 366-367. Il dit : Deux cent cinquante colonnes en marbre soutiennent autour d'une vaste cour sa galerie carrée»: c'est presque le même nombre que celui que l'on obtient si on complète le plan du Ministère des Wakfs de 1873 (Fig. 5).

[1] Publiée dans son *Égypte et Nubie* (Goupil, Paris, 1858), I, pl. 5, ouvrage très rare dont je dois la connaissance à M. le Professeur Griffiths. L'exemplaire du British Museum présente des lacunes, mais celui de la Bibliothèque Bodleian à Oxford est complet.

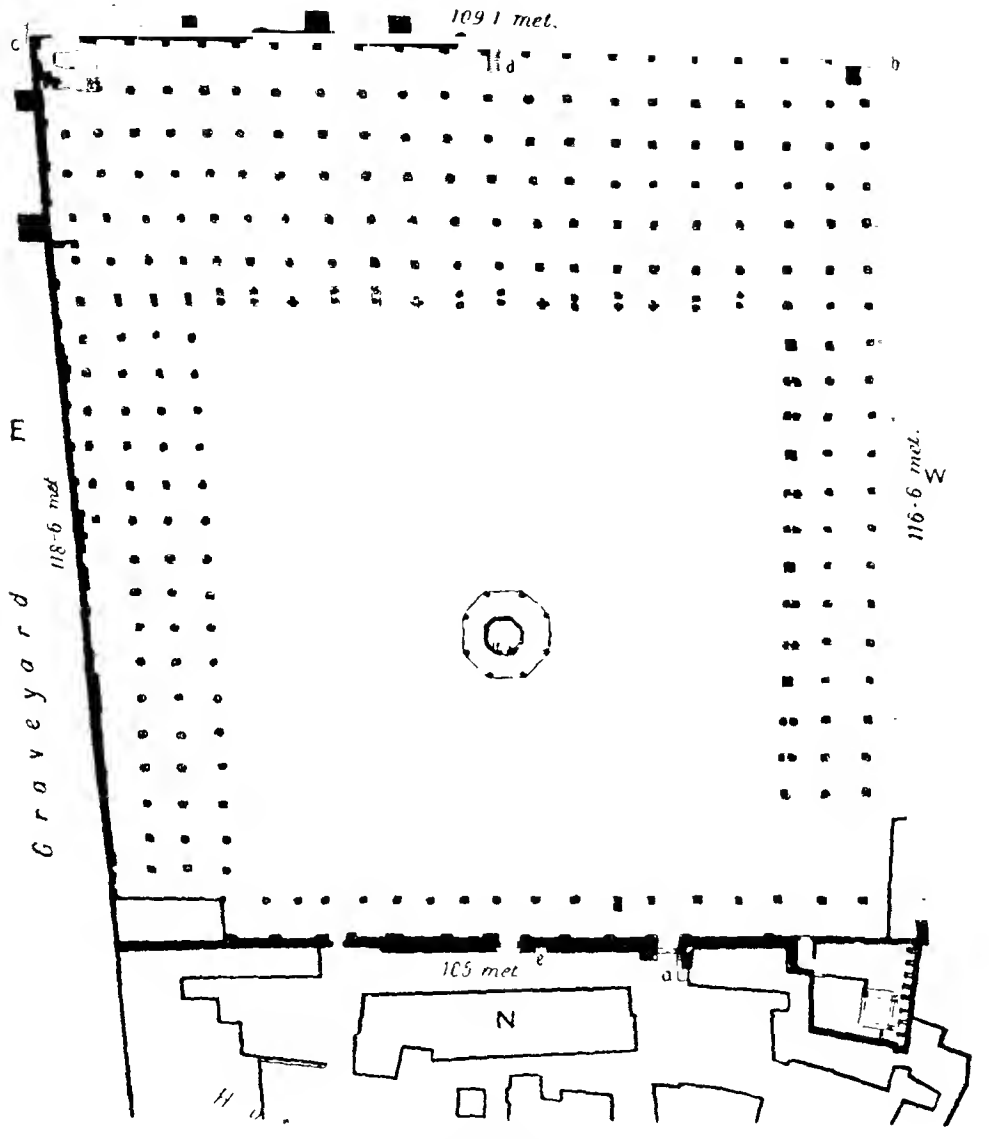

Fig. 5. — Plan du Ministère des Waqfs (1873).
(D'après Corbet, *loc. cit.*).

Le Junker von Langegg dit que Said Pacha (1854-1863) abattit la plus grande partie du *riwāq* N.-E. [1].

[1] *Old Cairo*, dans la *Building News*, XLVI (1884), p. 547 «But few of these [arches] of the N. (N.-E.) colonnade have escaped demolition by Said Bâsha 20 years ago». Rhoné (*L'Égypte à petites journées*, 2e éd., p. 320), fait allusion aux travaux de Said, donnant 1854 comme date.

Un dessin fait par R. Phené Spiers en 1866 montre qu'à cette époque le *riwāq* S.-O. avait déjà perdu la plus grande partie de sa toiture [1].

Pour 1873 nous avons le plan de la mosquée (fig. 5) dressé par le Ministère des Waqfs cette année-là et publié par Corbet en 1890.

En 1877, Prisse d'Avennes écrivait : « La mosquée se ruine incessamment et nécessite de constantes réparations. Quand une partie s'écroule on la restaure tant bien que mal; on double les colonnes au besoin, on substitue des piliers aux colonnes brisées, et, lorsque l'on ne rencontre plus de matériaux à portée de la main, on l'abandonne à la garde de Dieu; c'est le cas aujourd'hui [2] ».

Von Langegg, en 1884, notait : « South (S.-O.) colonnade more or less defective but not so much dilapidated as those opposite [3] ».

En 1890 rien ne restait debout des deux *riwāqs* latéraux [4] et aujourd'hui, la plupart des colonnes qui les composaient ont disparu.

DEUXIÈME PARTIE.

DESCRIPTION ET ANALYSE DE LA MOSQUÉE.

La mosquée actuelle de 'Amru est une vaste enceinte dont les dimensions sont les suivantes, prises à l'intérieur : Côté S.-E. 109 m. 05; côté S.-O.

[1] *Egypt*, pl. XIX. Cette planche montre la façade du *riwāq* S.-O. renforcée par des piliers carrés. Ces piliers sont visibles sur le plan du Ministère des Wakfs, dressé en 1873 et publié par Corbet. Ils sont mentionnés par Hugonnet (*En Égypte*, p. 155) qui était en Égypte pendant l'hiver de 1873-1874; et il en restait encore des traces lorsque Corbet écrivait en 1890. Il fait alors allusion (p. 791) à « an abortive attempt at restoration by Abbās Pacha» (1849-1854), restauration quant à laquelle nous n'avons aucune autre référence.

[2] *L'Art arabe, Texte*, p. 93.

[3] *Loc. cit.*, p. 548.

[4] Corbet. *loc. cit.*, p. 762, n. 1. Excepte trois colonnes et quatre arcs qui ont dû lui échapper et qui sont encore debout dans l'angle N.-O. du *riwāq* N.-E., formant pour ainsi dire un portique aux trois chambres qui se trouvent dans ce coin.

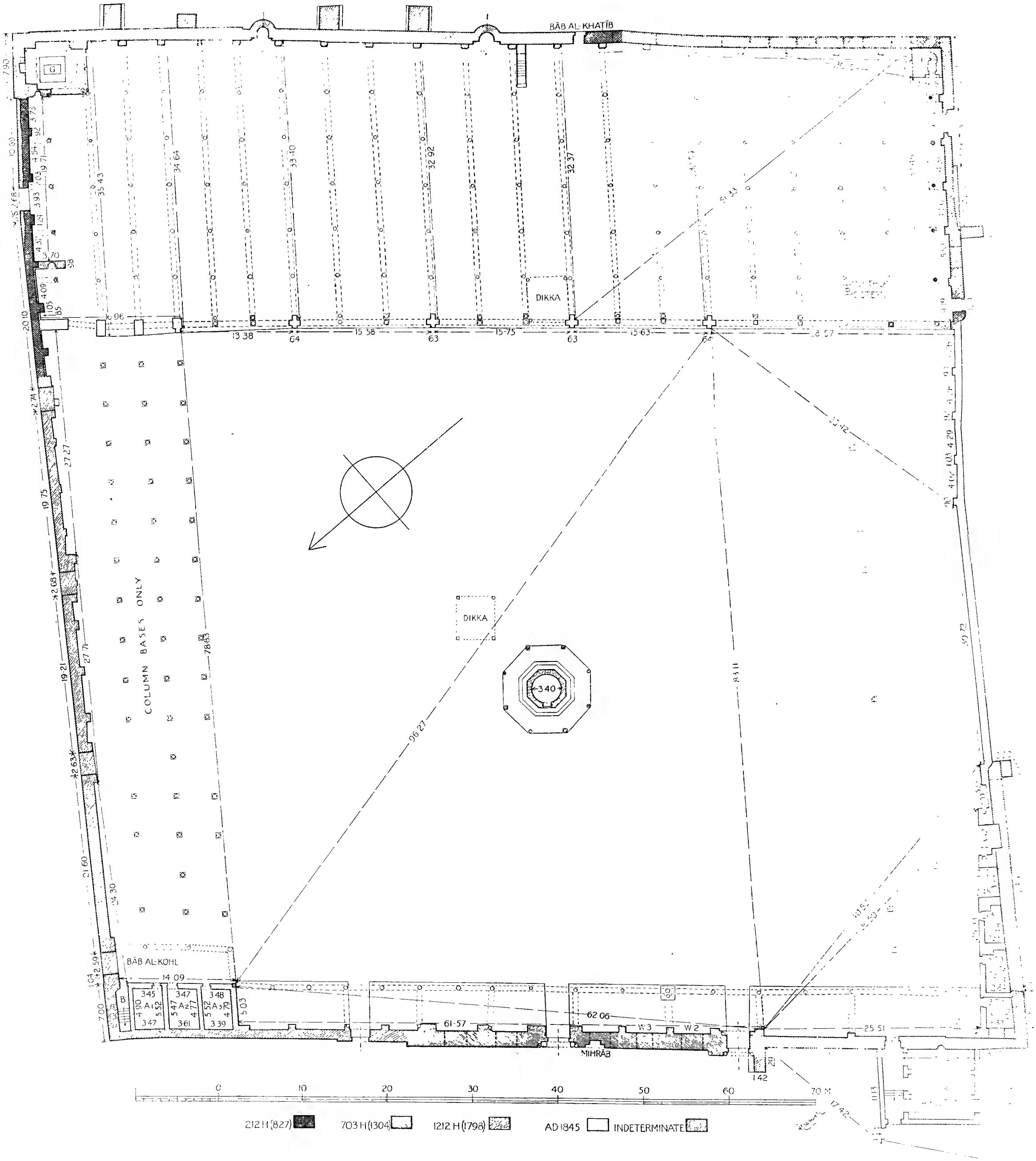

Fig. 6. — La Mosquée de 'Amru : plan.

Échelle 1 : 400.

117 m. 28; côté N.-E. 120 m. 55; côté N.-O. 105 m. 31, c'est-à-dire que la paroi S.-E. est de 3 m. 19 et la paroi N.-E. de 3 m. 27 plus longue que la paroi qui lui fait face. De plus, il s'en faut de 7 m. 60 pour que cette enceinte soit rectangulaire, car une ligne perpendiculaire à la muraille du fond qui partirait de l'angle sud irait toucher la paroi N.-O. à 7 m. 60 de l'angle ouest. Les murs, qui ont été rapiécés à des époques diverses, varient en épaisseur de 1 à 2 mètres (fig. 6).

Façade nord-ouest. — Cette façade, qui a environ 9 m. 40 de haut, est entièrement recouverte d'un épais enduit de plâtre peint en rayures rouges et blanches alternativement. Il y a trois entrées (comme au temps d'Ibn Ṭāhir), dont seule celle de droite sert habituellement. Un peu à droite de l'entrée du milieu se trouve un miḥrāb qui a conservé quelques parties d'un beau décor en stuc (pl. XII). Baybars ayant entièrement reconstruit cette façade, elle ne peut être antérieure à cette reconstruction et ne peut être plus récente que *c.* A. D. 1300, vu le style du miḥrāb. Ici la muraille a de 1 m. 95 à 2 mètres d'épaisseur, mais sur une longueur de 42 mètres seulement, de sorte qu'il paraîtrait que la portion plus mince qui se trouve à chaque bout et dont l'époque n'est indiquée par aucun signe spécial, est une reconstruction encore plus récente, sauf les deux derniers mètres et demi à l'extrémité droite, où il existe des vestiges d'une fenêtre visible de l'intérieur. Sept fenêtres existent encore dans la partie épaisse de cette muraille; elles ont été bouchées à l'extérieur mais, à l'intérieur, elles sont encore visibles et deux d'entre elles ont conservé leur grillage de stuc ajouré. Ces fenêtres sont semblables à celles de la partie épaisse du mur S.-O.; une colonnette est placée de chaque côté de la fenêtre, à distance égale des faces interne et externe. Une poutre transversale est posée sur chacune des deux colonnettes et sert de point de départ à l'arc, ce qui en réduit la largeur de 0 m. 30 à 0 m. 40. Au-dessus de ces deux poutres transversales s'en trouve une plus grosse, placée parallèlement à la face de la muraille, qui sépare les tympans de la partie inférieure des fenêtres, chaque partie étant remplie par un grillage en plâtre ajouré. Aux deux fenêtres marquées W. 2 et W. 3, cet arrangement, qui ne se trouve dans aucun autre monument de l'Égypte, est en parfait état de conservation. Ces deux fenêtres sont évidemment des copies ultérieures faites

au moment où ces deux pans de mur furent reconstruits, probablement après le grand tremblement de terre de 1303; elles appartiennent au type *primitif* de fenêtre dont il est question plus loin, sauf qu'elles *n'ont point* de colonnettes sur leurs faces interne et externe, et que la face externe de la muraille ne présente point de niche à coquille dans l'intervalle qui les sépare. La porte centrale et celle de droite ont un portail trilobé; une inscription de Murād Bey est encastrée au-dessus de chacune[1].

Façade sud-ouest. — Cette façade présente un aspect ancien sur 34 mètres à partir de l'angle de gauche. Comme on peut le voir (pl. I et II et fig. 7 et 8), elle comprend six fenêtres murées, de grandeurs différentes et distribuées très inégalement; la première paraît avoir consisté en une ouverture centrale flanquée de deux petites niches (il est à supposer que celle de droite a disparu au cours de quelque rapiècement de la construction). L'arc de la niche qui a été conservé repose sur de petites colonnes d'angle construites de brique, tout à fait dans le style tūlūnide. Dans le dessin de Girault de Prangey (fig. 15) cette petite niche est représentée comme étant lobée; je suggérai donc à Mahmūd Effendi la possibilité de la déblayer. Il tomba immédiatement d'accord avec moi et la fit soigneusement nettoyer, le 25 mai, avec le résultat que l'on peut voir fig. 9 *a*. Les arcs des deux ouvertures consistent en trois rangées de briques, l'intérieure et l'extérieure posées à plat et celle du milieu rayonnant du centre. Un contrefort de 0 m. 69 de largeur, et de 0 m. 27 de saillie sépare cette fenêtre des cinq autres. Ces cinq arcs sont formés de trois rangées de briques disposées comme celles de la première, sauf la troisième dont la rangée intérieure manque. L'avant-dernière paraît avoir été garnie plus récemment d'un anneau intérieur, car une couche de plâtre est visible entre les deux, très bas sur le côté gauche. Ces cinq fenêtres, vues de l'intérieur, présentent une forte ressemblance avec celles du mur nord; ainsi, elles n'ont pas de colonnettes engagées, et le profil en fer à cheval mal fait des arcs rappelle celui des arcs de la mosquée d'al-Ḥākim, dus à la restauration de 1304. Ceci, ajouté à l'épaisseur exceptionnelle de la muraille, me porte à croire que ce pan de mur est contemporain de la partie centrale du mur

[1] Datée 1214 H. (1799/1800): voir Mehren, *Cāhirah og Kerāfat*, II, p. 65.

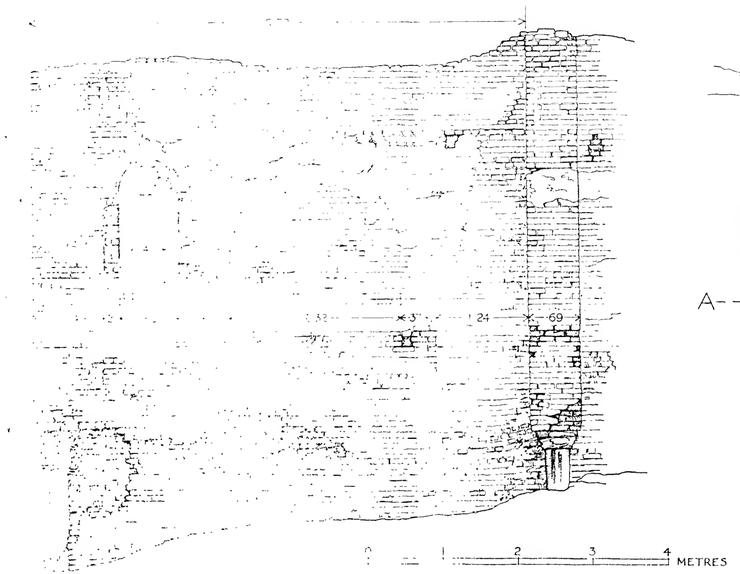

Fig. 8. — Façade sud-ouest, fenêtre dans la deuxième travée du sanctuaire (mesuré par K. A. C. Creswell et dessiné par M. Lyon).

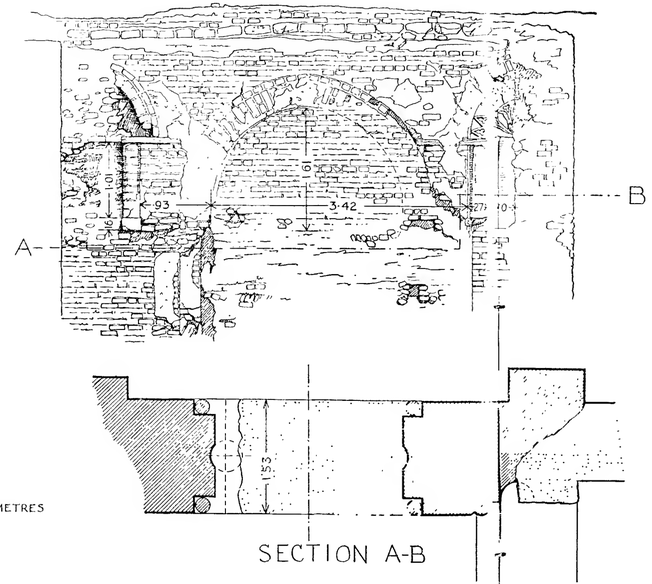

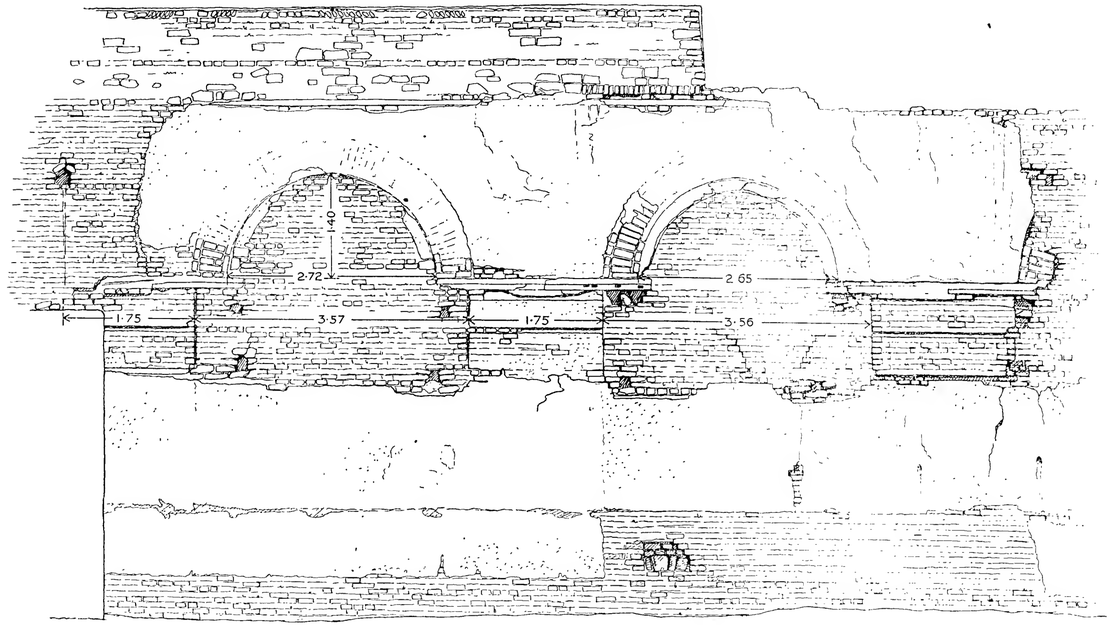

Fig. 10. — Façade sud-est, fenêtres du sanctuaire (mesuré par K. A. C. Creswell et dessiné par M. Lyon).

Fig. 9 a. — Façade sud-ouest, niche (voir fig. 7).

Fig. 9 *b.* — Façade sud-ouest, niche (voir fig. 8).

N.-O. Le contrefort qui termine ce côté a 2 m. 02 de large et une saillie de 1 m. 28 sur la gauche et de 2 m. 20 sur la droite. A partir de cet endroit, une longue bande de maçonnerie grossière, visiblement incurvée, continue jusqu'à la façade du sanctuaire.

Nous observons ici une arche murée flanquée de niches (pl. III et fig. 8) semblable à celle de l'extrémité gauche de la façade. La niche de gauche n'est qu'en partie conservée mais celle de droite paraît intacte, ce que l'on peut constater en regardant le côté derrière le contrefort qui n'est plus en contact immédiat avec la muraille. De plus, on constate en mesurant que l'arc central est, à 0 m. 10 près, sur l'axe de la baie qui est à cette extrémité-ci du sanctuaire. Avec l'idée que le panneau caché était peut-être intact, je suggérai à Mahmûd Effendi qu'il vaudrait la peine d'enlever 1 m. 50 de la partie supérieure du contrefort. Il fut de mon avis et, le 16 mai, le charmant fragment fig. 9*b* apparut. Sauf les architraves de bois des piliers de la muraille à droite du sanctuaire, c'est le seul exemple de décor pré-tūlūnide qui se trouve encore *in situ* en Égypte. Il nous enseigne que la façade de la mosquée d'Ibn Ṭulûn[1] quoique influencée par la Grande Mosquée de Sāmarrā, est cependant ici en rapport direct avec la mosquée de ʿAmru. La surface du mur à droite du plus grand contrefort est en recul à deux endroits, le recul maximum étant de 0 m. 92, mais, au bout de 13 m. 70, elle reprend l'alignement, ce qui revient à dire qu'elle continue avec son épaisseur première jusqu'à l'angle, qui se trouve 8 m. 73 plus loin.

Ici nous retrouvons un arc bouché (pl. VI en haut), au même niveau que le premier, mais privé de ses niches, ce qui n'est pas étonnant, cette partie de la muraille ayant été très rapiécée. Il est significatif, cependant, de constater que le centre de cette arche murée est à 3 m. 90 de l'extrémité de la façade, ce qui est à peu près la même distance que celle qui sépare le premier arc muré de l'autre extrémité de la façade. *Nous sommes bien certainement ici en présence de vestiges de la construction de la mosquée de 212 H.* (827).

[1] Dans la partie supérieure de la façade, juste au-dessus du niveau de la toiture et immédiatement au-dessous des merlons, règne une bande d'ornement dont le décor consiste en un carré en creux avec un point circulaire au centre. Ce « galon » se trouve à la Grande Mosquée de Sāmarrā, juste au-dessous du niveau de la toiture; voir Gertrude Bell, *Ukkaidir*, p. 156 et pl. 91.

Façade sud-est. — Contournant le coin, nous observons que les trente et quelques premiers mètres présentent un pan de maçonnerie uniforme, chaque rangée de briques en boutisse alternant avec une rangée en parpaing; la partie qui vient ensuite est d'un travail très inférieur et datant de périodes diverses (pl. IV). Quant à la seconde moitié de la façade, il a fallu la soutenir par de nombreux et fort vilains contreforts. La première partie mentionnée ci-dessus, d'une longueur d'une trentaine de mètres, est unie jusqu'à une certaine hauteur au-dessus du sol, mais plus haut, à environ 3 m. 50 du toit, elle présente un système de fenêtres (pl. V) qui ressemble un peu à celui de la façade latérale que nous venons de décrire. Il y a là le même dispositif d'une arche centrale flanquée de deux plus petites, mais ces dernières sont privées des petites colonnes d'angle moulées dans le briquetage; de plus, les groupes triples (pl. VI en bas) sont sur une plus petite échelle, n'ayant en moyenne que 3 m. 30 en tout au lieu de plus de 6 mètres. Ils sont cependant séparés les uns des autres par environ 2 m. 15 de maçonnerie unie, de sorte que l'écart du centre de chaque groupe à l'autre, 5 m. 55, correspond à peu près exactement avec celui que nous calculons d'après le fragment qui reste sur le flanc du sanctuaire. Quatre de ses groupes sont clairement visibles, suivis par les deux tiers d'un cinquième. De plus, dans le mur au-dessous du minaret, au même niveau que ces fenêtres, se trouve un endroit muré entre deux bords visibles, séparés l'un de l'autre par une largeur d'environ 3 m. 30, prouvant qu'il devait en avoir ici une autre, à 1 m. 50 de l'angle.

Cette portion de muraille se termine par une pente irrégulière, qui va en descendant de gauche à droite, et se continue par un pan de 8 m. 50 environ de maçonnerie toute simple en briques d'une couleur très foncée; presque au milieu du centre de la partie supérieure se trouve un arc déformé, encastré dans le briquetage. Ensuite vient un pan de travail uniforme sur une longueur d'un peu plus de 34 mètres dont la seconde moitié est soutenue par trois contreforts. Plusieurs poutres ont été incorporées parmi les briques: tout au haut se trouvent cinq groupes de trois petites fenêtres, suivis de deux autres à l'extrême droite, après quoi commence encore un autre pan de maçonnerie. Près de ce commencement, une saillie révèle le dos d'un miḥrāb, puis un renforcement de maçonnerie près de terre qui, étant jugé insuffisant, a été complété par deux contreforts. L'angle Est, qui est formé d'un mausolée à cou-

pole [1], est construit de mauvaise maçonnerie hourdée d'un mélange de pierres et de briques. Quatre des contreforts sont, du reste, faits de ce même mélange.

Façade nord-est. — Cette façade, qui débute par un pan de la mauvaise maçonnerie dont est bâti l'autre côté du mausolée, se continue par une portion de briquetage mal fait, contre lequel deux contreforts trapus ont été construits; le second n'est plus en contact avec le mur (ils ont été récemment enlevés). Ceci nous amène à environ 28 mètres de l'angle. Deux fenêtres (pl. VII et fig. 10) sont visibles, dont les arceaux reposaient évidemment sur des colonnes engagées. Des poutres sont placées dans le mur au niveau du point de départ de ces arceaux, ainsi que plus bas. L'épaulement de l'arceau d'une troisième fenêtre existe encore. La façade du sanctuaire, si elle eût été prolongée, aurait coupé l'arc de droite un peu à gauche de son centre. Le premier espace a 3 m. 57 et le second 3 m. 56 de long; le mur qui les sépare 1 m. 75, l'espace entre les centres des fenêtres est de 5 m. 25 en moyenne. Après cela, la muraille, jusqu'à l'angle ouest, est en mauvais briquetage et ne présente aucun détail architectural.

Nous avons vu plus haut (p. 127) qu'il y avait cinq entrées de ce côté. Pendant les travaux exécutés au commencement de cette année par Mahmûd Eff. Ahmed, Architecte du Comité de Conservation, on enleva, par places, jusqu'à presque un mètre de profondeur de la partie inférieure de ce mur, qui était très rongée, et l'on y inséra un briquetage neuf. Cette intervention eut pour résultat la découverte, en plein dans la muraille, de ces cinq portes, avec des parties intactes du plâtre qui en garnissait les jambages. Ces portes ont en moyenne 2 m. 70 de large et sont placées à intervalles très réguliers (voir plan, fig. 6). La cinquième, qui donne, comme on le voit, dans le sanctuaire, a un seuil en marbre à un niveau de 85 cm. plus bas que le niveau actuel du sol, et que j'estime être le niveau originel. Mahmûd Eff. a aussi découvert la porte du Prédicateur (*Bāb al-Khaṭīb*) dans le mur *qiblī* à droite du miḥrāb; elle n'a que 1 m. 25 de large. Deux autres portes (2 m. 20 et 1 m. 57 de large) ont été trouvées en enlevant le plâtre du côté droit du sanctuaire, dans la première et quatrième baie à partir du *ṣaḥn*.

[1] Ce mausolée, qui n'existe pas sur le plan de Pococke, est mentionné pour la première fois par Seetzen, qui visita la mosquée en 1808: *Reisen durch Syrien*, III, p. 389.

Intérieur de la mosquée. — Entrant par une des portes de la façade N.-O., nous nous trouvons dans le *riwāq* N.-O., un portique large de 5 m. 50 avec une terrasse soutenue du côté du *ṣaḥn* par une rangée de 17 colonnes. Ce portique ne se continue pas dans toute la longueur de la mosquée, mais est coupé

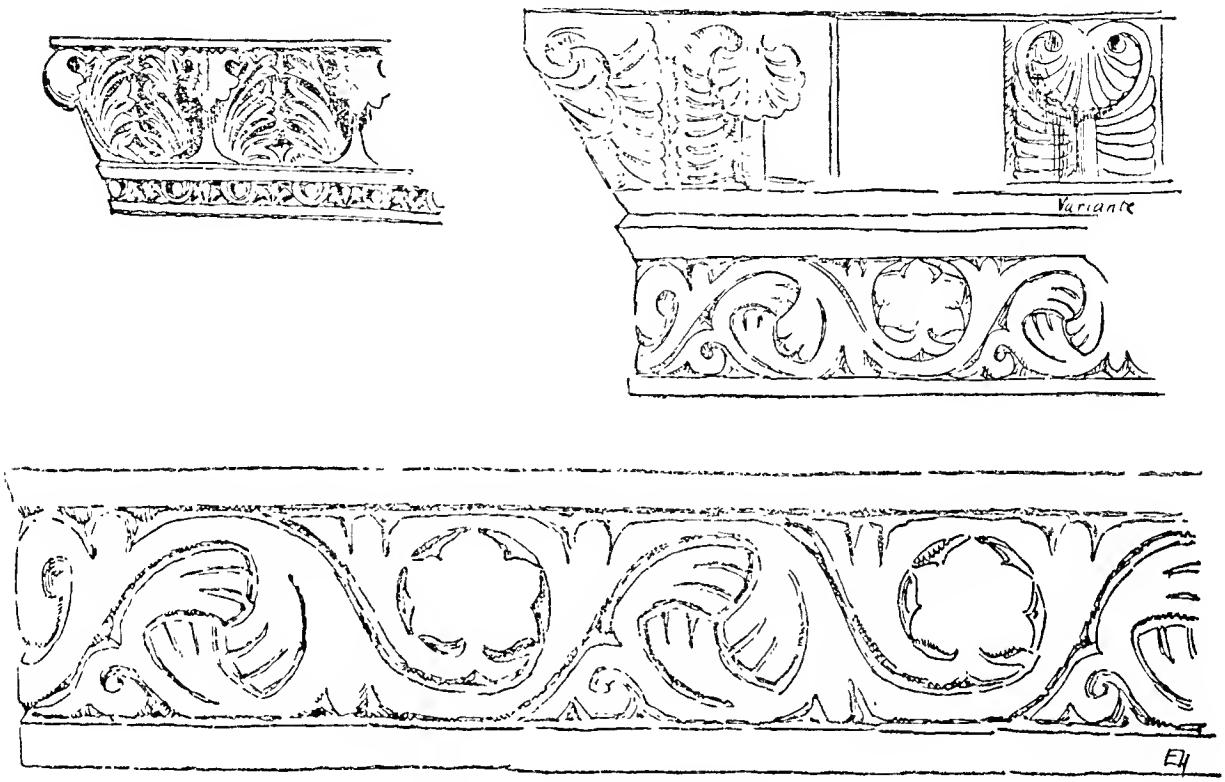

Fig. 11. — Ornements des architraves
(d'après Herzfeld, *Der Wandschmuck der Bauten von Samarra*).

à son extrémité N.-E. par trois cellules obscures en deux étages (A, A, A) et les restes d'un escalier (B) et, à l'autre extrémité, par une autre rangée de chambrettes (CCC), construites en deux étages contre le mur S.-O. (pl. VII, en bas) et un autre escalier (D). Le *ṣaḥn* n'est guère qu'un terrain vague; la plus grande partie de son dallage, dont quelques parties apparaissent par places, est recouverte de sable et de terre; les ruines des *riwāqs* N.-E. et S.-O. en longent les côtés. Les bases des trois rangées de colonnes qui formaient

le *riwāq* N.-E. existent encore presqu'au complet et plusieurs des colonnes gisent à terre, quoique la plupart aient été transportées ailleurs. Les arcades étaient perpendiculaires au *ṣaḥn*, comme celles du sanctuaire, et le point de départ de plusieurs des arcs se voit encore, contrairement à ce qui est le cas sur la paroi opposée de la mosquée, où il n'est visible que dans cinq cas. En face de l'entrée se trouve le sanctuaire qui donne sur le *ṣaḥn* par vingt arcs reposant sur des colonnes uniques ou géminées, ou sur des piliers indiqués sur le plan. A l'intérieur, il est divisé en vingt travées par 19 arcades, de six arcs chacune, perpendiculaires à la paroi du fond (pl. IX et pl. XI à droite).

Les colonnes sur lesquelles ces arcades reposent possèdent des chapiteaux de types variés, et celles du côté gauche sont presque toutes dépourvues de bases. Les arcs, légèrement outrepassés, sont, les uns franchement brisés, les autres en plein cintre. Tous sont reliés par un chaînage en bois, et l'espacement des arcades est réglé par une autre série de chaînages allant de gauche à droite. Sans les premiers, la façade serait poussée vers le *ṣaḥn*, car il n'y a rien pour l'étayer, sauf là où l'arcade se termine sur un pilier massif.

La toiture plate, en bois, est éclairée par six lanternes; elle ne paraît pas ancienne et la laide peinture qui la recouvre peut dater de la seconde moitié du XIXe siècle.

Il y a deux miḥrābs : un petit (E) dans la sixième travée et un plus grand (F) dans la onzième, en comptant de gauche à droite; ils sont flanqués de petites colonnes, mais si encroûtés de plâtre et si défigurés par des peinturlurages que l'on ne saurait deviner la date de la structure ainsi couverte[1]. Dans le coin du fond à gauche se trouve un mausolée (G) entouré d'une arcade ouverte.

La seule partie de l'intérieur qui paraisse ancienne est l'extrémité S.-O. du sanctuaire. Ici nous remarquons six piliers muraux (pl. IX et X) formés par des colonnes à environ un mètre de la muraille, qu'elles rejoignent par des architraves en bois; quelques-unes de ces architraves présentent un cachet d'antiquité véritable, étant ornées de sculptures très remarquables (pl. X en

[1] Seetzen, qui a visité cette mosquée en 1808, parle du miḥrāb comme «ziemlich neu von weissen marmor mit einer arabischen Inschrift des Erbauers darüber»: *Reisen*, III, p. 389.

bas et fig. 12), décor d'un style Bas-Empire qui ne ressemble à rien que l'on puisse voir dans l'architecture musulmane de l'Égypte[1]. Ceci représente donc sans aucun doute une portion authentique de la mosquée de 212 H. (827), point fixe qui servira de pivot à notre analyse. Mais ces six piliers muraux nous apprennent encore autre chose : la seule interprétation à laquelle ils se prêtent démolit une croyance acceptée jusqu'ici, qui est que les arcades du *liwān qiblī* ont toujours été perpendiculaires à la muraille.

Dans l'exemple illustré (pl. X en haut) l'extrémité brisée d'un chaînage d'environ 0 m. 20 de long, est encore visible. Allant à l'autre extrémité du sanctuaire, nous constatons que d'autres exemples du même type de piliers existent encore, sans l'architrave en bois (fig. 11). Ces piliers, maintenant sans fonction, n'ont pu servir que de point de départ aux arcs de six arcades parallels au mur *qiblī*. Si l'on conserve le moindre doute a cet égard, il suffit d'évoquer le fait mentionné ci-dessus, que la partie sud-est de la mosquée fut démolie et reconstruite « du grand miḥrāb jusqu'au *ṣaḥn* » en 801 H. (1399)[2], et que les arcades actuelles, qui ne peuvent donc être antérieures à cette reconstruction et qui, à notre avis, sont beaucoup plus récentes, datant probablement de Murād Bey[3], coupent les fenêtres de la muraille du fond. Ce fait, qui peut encore être constaté à l'intérieur (pl. XI, à droite), est capital, et la signification en a échappé à tous les auteurs jusqu'à présent, bien que cette partie même de l'intérieur ait été dessinée et publiée par Girault de Prangey[4] il y a quatre-vingts-six ans.

[1] Publié pour la première fois par Ruoné, *L'Égypte a petites journées*, p. 302, d'après un dessin exécuté par Mauss en 1879; puis par Franz Pasha, *Kairo*, p. 7, et récemment par Herzfeld, Art. *Arabesque* dans l'*Encyclopaedia of Islam*, t. I, p. 366, pl. I, et fig. 2-3, et aussi dans *Der Wandschmuck der Bauten von Samarra*, p. 28 et 39, Abb. 27 (*a* et *b*), 49 et 50, et Taf. XXII. Voir aussi son *Genesis* dans *Der Islam*, I, p. 115-116, et son *Archaologische Reise*, I, p. 98, n. 3.

[2] On ne saurait trop insister sur ce fait en vue de la croyance générale, mais erronée, d'après laquelle la mosquée de 'Amru constitue un document archéologique. Par exemple, M. Marçais écrivait dans l'année 1926 : « 1° qu'elle présente, dans son dernier état, une indéniable unité de structure; 2° qu'il est bien difficile d'imaginer que cette structure puisse dater de Saladin ou d'une époque plus récente... » (*Manuel d'art musulman*, p. 31, note). Nous sommes tenus d'accepter l'affirmation de Maqrīzī, qui était non seulement un contemporain mais encore un spécialiste en ces matières.

[3] Le peu de profondeur des voussoirs, par exemple, indiquerait une date postérieure au XVIe siècle.

[4] *Monuments arabes d'Égypte, de Syrie et*

Fig. 12. — Mosquée de ʿAmru (extrémité gauche du sanctuaire)

Le fait que les autres fenêtres sont coupées également n'est pas apparent à l'intérieur, vu qu'elles ont toutes été bouchées et replâtrées, mais on peut le démontrer en calculant en échelle l'espacement des arcades et en marquant sur la même ligne la position des fenêtres mesurées le long de la muraille du fond, à l'extérieur.

Les petites fenêtres triples, comme nous l'avons vu, ont une largeur moyenne de 3 m. 30, et la portion intermédiaire de la muraille 2 m. 25. Le bout qui termine la façade a 1 m. 50, c'est-à-dire qu'il dépasse un peu l'épaisseur du mur de côté; il s'ensuit qu'il y a juste la place nécessaire pour 20 de ces fenêtres, car

20 fenêtres prennent	66^m00
19 intervalles prennent	42 75
2 bouts prennent	3 00
	111^m75

et, comme nous l'avons vu, la muraille du fond a 112 m. 86 de long.

Reconstruction des murs latéraux. — Le fait que le côté S.-O. est bien réellement un fragment de la mosquée de 212 H. (827) nous permet d'attribuer à la même date l'arc bouché et flanqué de petites niches que nous avons décrit ci-dessus et que nos calculs nous font placer, à 0 m. 10 près, dans l'axe de la seconde baie à partir du *ṣaḥn*. Cet arc muré a dû être une fenêtre latérale, et les petits panneaux ont dû constituer le décor de la muraille derrière les piliers qui se trouvent à cette extrémité du sanctuaire. Un arc muré semblable, flanqué d'un petit panneau arqué sur colonnettes engagées, existe, comme nous l'avons vu, à l'extrémité N.-O. de la même façade, mais est suivi de cinq arcs dépourvus de panneaux intermédiaires. On s'aperçoit en marchant sur la muraille qu'il y a un recul de 0 m. 10 à droite du premier contrefort, sur la première longueur (6 m. 75), et que son épaisseur est d'environ 1 m. 70 au lieu de 1 m. 45 ou 1 m. 50. C'est donc bien évidemment une construction subséquente ainsi que les petites fenêtres au-dessus, visibles dans le dessin de Girault de Prangey [1].

d'Asie Mineure, pl. 5. Voir aussi Sir Gardner Wilkinson, *Papers read at the Roy. Inst. of British Architects* (XI), 1860/1, p. 221.

[1] *Op. cit.*, pl. 5.

Ceci est fort important en vue d'une affirmation de Franz (*Baukunst der Islam*, 2e Aufl.), dont les lecteurs peuvent se trouver intrigués par des arcs brisés et un arc de la forme dite «persane», illustrés dans la figure 27 de cet ouvrage et reproduits ici (fig. 13) qu'il attribue à l'époque de 'Amru [1].

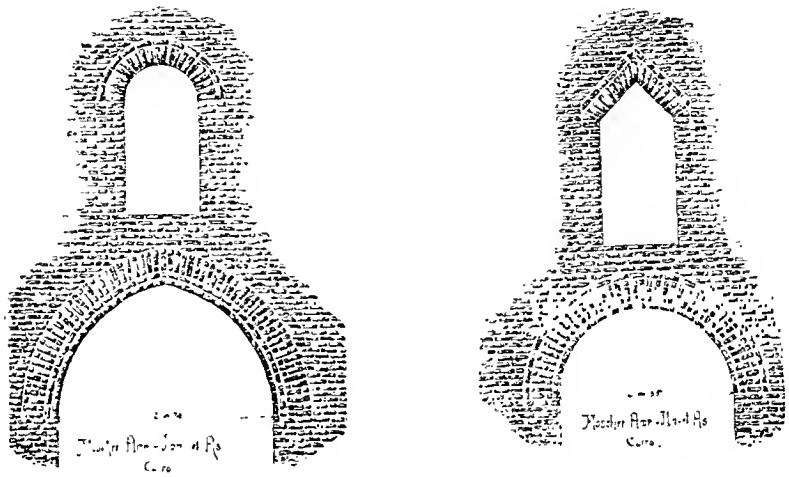

Fig. 13. — Mosquée de 'Amrn, arcs en ogive (Franz Pascha, *op. cit.*).

Il ne dit pas dans quelle partie de la mosquée ces arcs se trouvent et il serait impossible de les identifier sans un dessin de Girault de Prangey, fait en 1845 (fig. 14), d'après lequel il est évident que Franz n'a fait que reproduire la partie supérieure (disparue depuis) [2] de l'extrémité nord de la façade sud-ouest. Nous avons déjà vu que ce pan de mur, contenant les fenêtres murées, nos 2-6, est une intercalation plus récente.

Combien y avait-il de fenêtres dans cette façade? Les fenêtres au dehors du sanctuaire devaient présenter un écart de 5 m. 61 [3] mais, comme ceci

[1] «..... bei den Arabern den ersten Zeit». *op. cit.*, 2te Aufl. p. 43.

[2] Ils existaient encore en 1890, car ils sont mentionnés par Corbet : «... five small windows, pent-house and round-arched alternately, and below them five large windows (blocked-up)»; *loc. cit.*, p. 761.

[3] Du bord droit de la colonnette du panneau gauche jusqu'au bord gauche de la colonnette gauche du panneau droit : 4 m. 55; ajoutons 0 m. 25 pour la colonnette et 0 m. 82 pour le panneau (ce qui est la mesure du panneau complètement conservé à l'extrémité de la façade), et nous avons 5 m. 61.

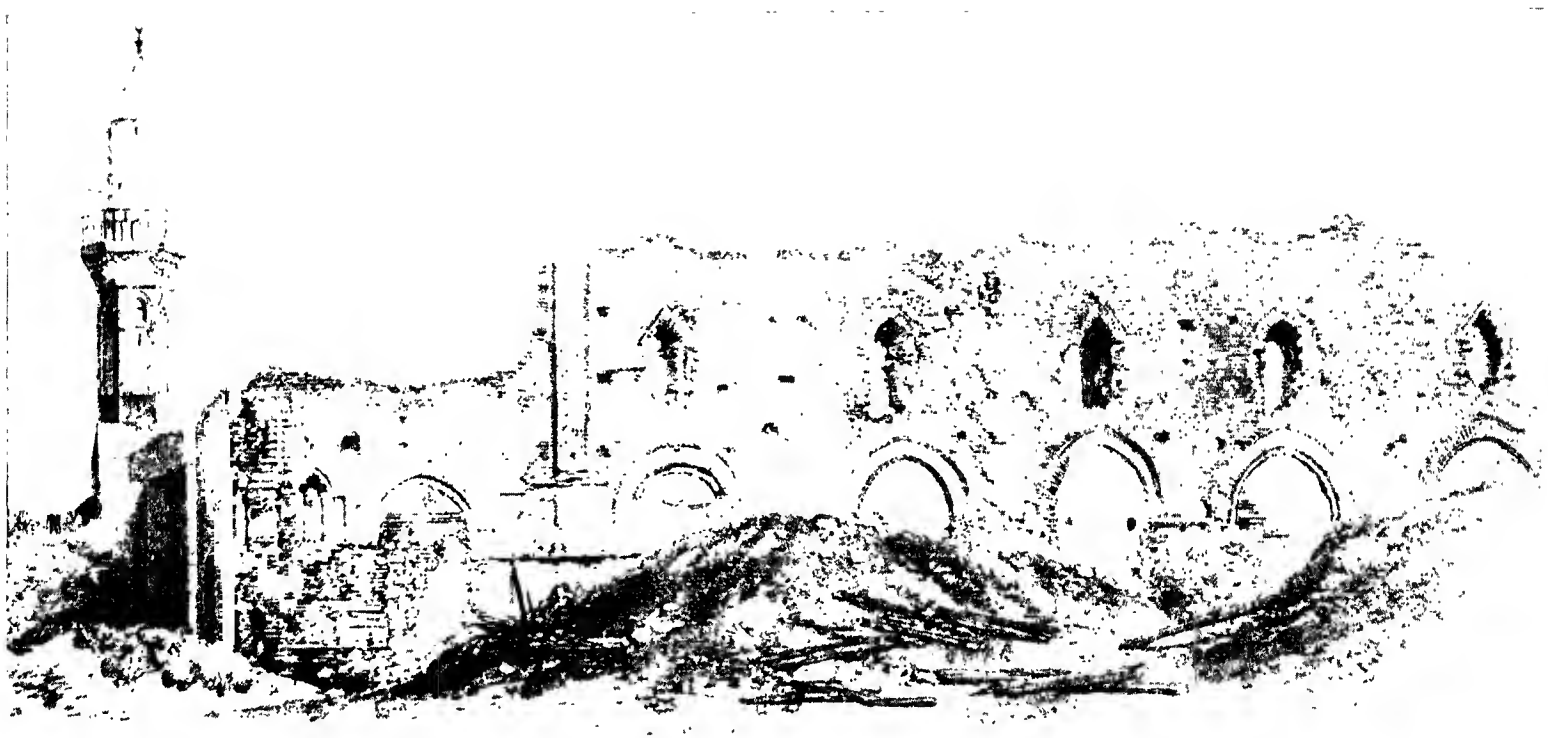

Fig. 14. — Mosquée de 'Amru : façade sud-ouest : extrémité gauche en 1845 (d'après Girault de Prangey).

représente une baie d'une longueur anormale, nous allons en prendre la moyenne, voir combien il devait en avoir de ce côté-ci, et ce calcul nous donnera en même temps le nombre des fenêtres. Or, la profondeur du sanctuaire, y compris le dernier pilier mural, est de 33 m. 43. Donc :

6 baies et 6 piliers égalent en moyenne	$33^{m}43$
6 — — —	33 43
6 — — —	33 43
2 — — —	11 14
1 — — —	4 61
donc 21 baies et 20 piliers muraux égalent	$116^{m}04$

au lieu de 116 m. 86 (mesuré), ou 0 m. 18 de trop peu.

Les baies, autres que les six à l'extrémité S.-E., doivent donc avoir eu 0 m. 05 de plus en moyenne, c'est-à-dire 5 m. 62 au lieu de 5 m. 57.

Voyons l'autre côté : Ici les six premières baies et les piliers muraux mesurent un peu moins, c'est-à-dire 32 m. 62 (en moyenne 5 m. 44). Ainsi :

6 baies et 6 piliers égalent en moyenne	$32^{m}62$
6 — — —	32 62
6 — — —	32 62
3 — — —	16 31
1 baie (moyenne de 5) sans pilier	4 12
donc 22 baies et 21 piliers muraux égalent	$118^{m}29$

contre 119 m. 30, ce qui fait 1 m. 01 de trop peu. Les baies autres que les six du sanctuaire, ont donc dû avoir en moyenne 0 m. 07 de plus, c'est-à-dire 5 m. 51. Négligeant ces différences minimes, dues sans doute à un manque d'exactitude, nous nous trouvons obligés d'expliquer l'absence d'une baie. Il est impossible qu'il y en ait eu une de plus sur le côté N.-E., de sorte que nous devons conclure, soit qu'il n'y en avait que 20 du côté N.-E., auquel cas celles qui dépassent le sanctuaire actuel ont dû être espacées plus largement, de manière à atteindre une moyenne de 5 m. 91 ou 0 m. 40 de plus, ou bien qu'il y en avait 22 du côté S.-O., auquel cas celles qui dépassent le sanctuaire actuel ont dû être espacées moins largement, ayant donc une moyenne de 5 m. 26 ou 0 m. 36 de moins. Choisissons pour l'instant cette

seconde alternative et mettons qu'il y avait 22 baies et 21 piliers muraux sur les côtés (fig. 15). Regardant maintenant le plan de Coste (fig. 4), nous constatons qu'il présente en effet ce nombre de baies et de piliers. Pococke également, qui esquissa un plan en 1737, c'est-à-dire cinquante ans avant les travaux de Murād Bey, nous montre 21 rangées de colonnes dans cette direction. Notre choix paraît donc exact.

Reconstruction de l'intérieur. — Les 20 fenêtres de la paroi du fond comportent des arcades de 20 arcs dans le sanctuaire, car il est à peu près certain qu'elles étaient arrangées pour correspondre avec les fenêtres. Ceci, avec la colonne engagée du pilier mural à chaque bout, comporte 21 colonnes pour chaque arcade. De combien d'arcades étaient les *riwāqs*? Nous avons accepté comme correct, vu la confirmation qu'offrent les plans de Coste et de Pococke, qu'il y avait 21 piliers muraux le long des côtés, ce qui évidemment veut dire 21 arcades. S'il n'y avait point de *ṣaḥn* cela nous donnerait $21 \times 21 = 441$ colonnes. Mais d'après Maqrīzī (citant Ibn al-Mutauwaj), il n'y en avait que 378. Il nous faut donc en retrancher un bloc central de 63, c'est-à-dire un bloc de 7×9.

Ce bloc central retranché nous laisse un sanctuaire large de 7 arcades, un *riwāq* N.-O. de 7 arcades, et deux *riwāqs* latéraux, chacun de six colonnes de largeur [1].

Sanctuaire	7	arcades, chacune sur	21	colonnes	.....	= 147
Riwāq N.-O.	7	—	21	—	.....	= 147
— N.-E.	7	—	6	—	.....	= 42
— S.-O.	7	—	6	—	.....	= 42
						378

Ce résultat ressemble d'une façon frappante au plan de Pococke. Cependant, ce plan présente une plus grande longueur du N.-E. au S.-O. que du S.-E. au N.-O., tandis que la mosquée, au contraire, est d'environ 10 o/o plus longue que large. Nous constatons alors, en examinant minutieusement ce plan, que Pococke a compté 22 colonnes de gauche à droite, ce que nous

[1] Mais seulement 5 arcades en profondeur, la sixième colonne étant la colonne engagée du pilastre du mur.

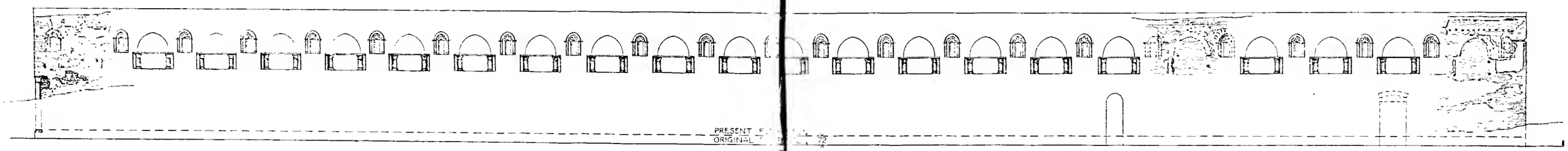

Fig. 15. — Façade ouest, reconstruction.

avons le droit de corriger puisqu'il n'y avait que 20 fenêtres dans la paroi du fond. Une fois cette erreur rectifiée, il s'ensuit deux choses : 1° le nombre des colonnes, 394, n'est plus que 378, précisément le nombre cité par Maqrīzī, et 2° les proportions du plan deviennent plus conformes à la réalité. Il n'y a plus qu'à rapprocher les murs latéraux des colonnes avoisinantes, puisque celles-ci étaient en contact avec les piliers muraux, et à écarter les murs du fond et de devant de manière à laisser une travée suffisamment large entre eux et la rangée de colonnes la plus proche, pour obtenir une proportion presque exacte.

Ainsi, tout tend à prouver que la reconstruction que nous proposons est exacte.

Résumé. — La mosquée de ʿAmru, donc, telle qu'elle fut définitivement agrandie par ʿAbdallah Ibn Ṭāhir, consistait en une superficie vaste, mais inexactement tracée, d'environ 110 mètres de large et de 120 mètres de long, entourée d'une muraille de briques de 10 mètres environ de haut et de 1 m. 45 à 1 m. 50 d'épaisseur. Cette muraille était percée par une série de fenêtres triplées dans le côté *qiblī* et très probablement aussi dans le mur opposé; chaque groupe triple ayant en moyenne 3 m. 30 de large et l'intervalle qui les sépare 2 m. 25, sauf aux extrémités, où il n'y avait que 1 m. 50 entre le dernier groupe et l'angle. Le seuil de ces fenêtres était à environ 6 mètres du sol. Les murs latéraux étaient percés par 22 fenêtres éclairant les 22 arcades; ces fenêtres, surmontées par des arcs brisés reposant sur des colonnettes engagées, étaient placées à 5 m. 52 (calculé d'un centre à l'autre) l'une de l'autre dans la façade N.-E. et à environ 5 m. 26 dans la façade S.-O. Entre chacune se trouvait une niche ogivale surmontée par une coquille de 0 m. 82 de large avec des colonnettes construites de brique.

Intérieur. — L'intérieur était divisé entre 22 travées par 21 arcades parallèles au mur *qiblī*. Il y avait sept arcades dans le sanctuaire, et sept dans le *riwāq* opposé, chaque arcade composée de 20 arcs sur 21 colonnes, la dernière colonne de chaque rang se trouvant reliée à un pilier mural par une architrave en bois sculpté d'une frise d'acanthe de style Bas-Empire. Au-dessus se trouvait une ouverture probablement ogivée à l'origine, destinée à alléger

le pilier: ce fait donne à penser qu'il y avait des ouvertures semblables entre les arcs pour diminuer le poids soutenu par les colonnes, ce qui est exactement ce que nous constatons cinquante ans plus tard dans la mosquée d'Ibn Ṭūlūn. Les arcs de ces arcades étaient tous maintenus par des chaînages en bois sculpté et, dans les *riwāqs* latéraux un second système de chaînages placés à angle droit des premiers pour empêcher la poussée latérale des arcades. Deux séries de sept arcades, chacune de 5 arcs, reposant sur 6 colonnes formaient les *riwāqs* latéraux. Ces arcades étaient parallèles aux autres et, comme elles, partaient des piliers muraux et de leurs colonnes engagées. Elles s'arrêtaient au *ṣaḥn* et devaient s'appuyer contre une rangée de huit arcs, allant de la façade du sanctuaire à celle du *riwāq* N.-O. et formant la limite latérale du *ṣaḥn* (fig. 16). Les arcades des *riwāqs* latéraux étaient empêchés d'écraser ces arcades extérieures par les chaînages qui recevaient leur poussée, exactement comme la ferme d'un toit est empêchée d'abattre le mur de côté sur lequel elle repose.

Les arcs des arcades. — L'analogie de deux exemples, l'un un peu avant et l'autre un peu après[1] A.-D. 827, nous font supposer que les arcs étaient tracés de la manière suivante : La base est divisée en cinq parties égales, numérotées de 1 à 5; les deux moitiés de l'arc prennent alors comme centres les points 3 et 2 respectivement. De plus ces arcs sont légèrement surhaussés, comme dans la mosquée d'Ibn Ṭūlūn.

Mur *qiblī* et miḥrāb. — Il y avait deux miḥrābs, l'un en ligne avec l'endroit où avait existé le miḥrāb de ʿAmru, et l'autre à peu près au milieu du mur du fond. Il est probable, d'après la position des deux miḥrābs actuels (qui cependant ne paraissent pas anciens) que ces deux miḥrābs se trouvaient dans l'axe du cinquième arc et dans celle du onzième en comptant de gauche à droite.

K. A. C. Creswell.

[1] La citerne connue sous le nom de Bir el-Anezîya à Ramla, datée de 172 H. (789) (voir de Vogüé, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. XXXIX), et van Berchem, *Inscriptions arabes de la Syrie*, dans les *Mém. de l'Inst. égyptien*, III, p. 420-423 et pl. II (3); et la Mosquée d'Ibn Ṭūlūn, complétée en 265 H. (879).

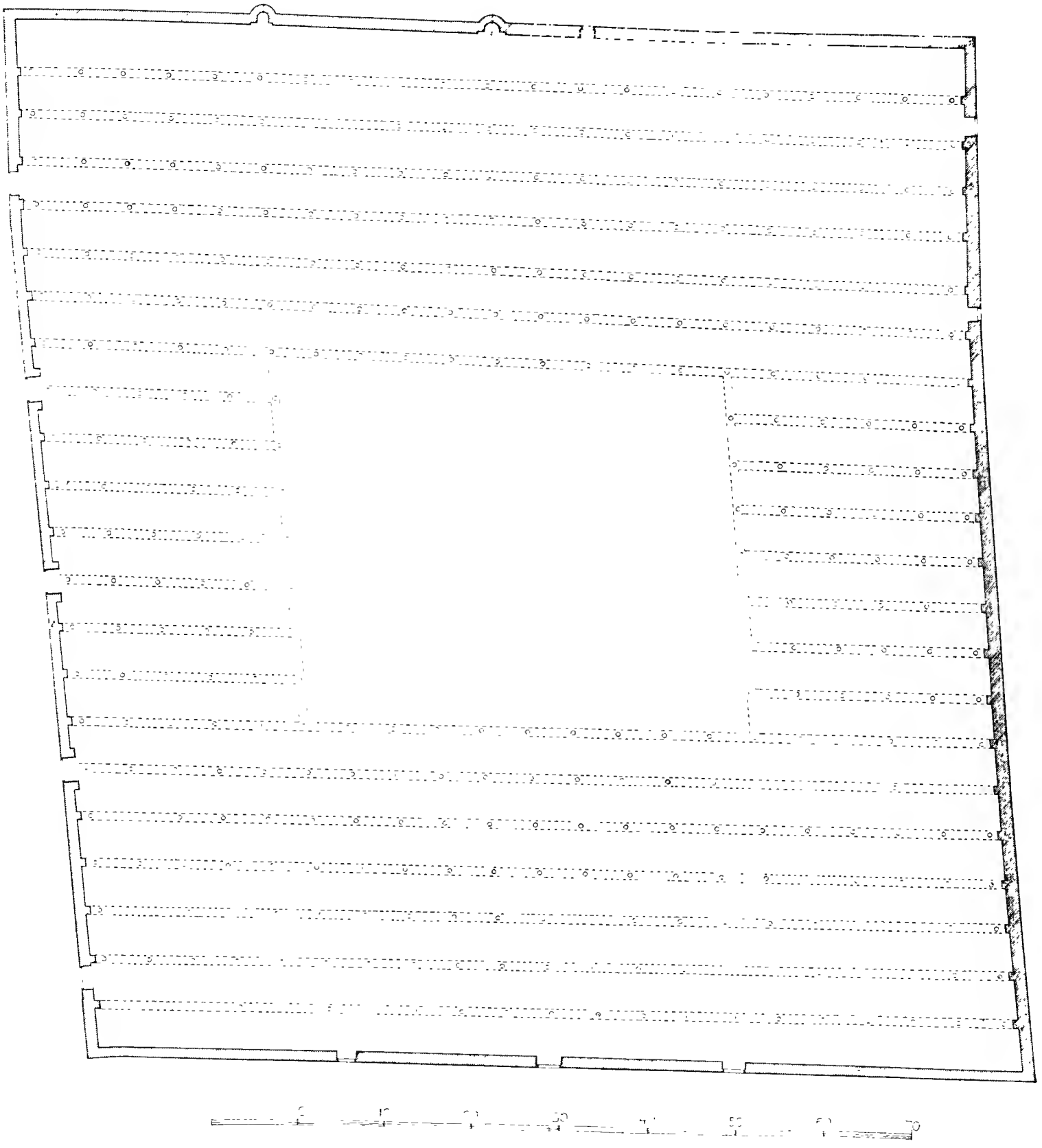

Fig. 16. — La Mosquée de 'Amru : reconstruction de la mosquée en 212 H. (827).

Échelle 1 : 600.

TROISIÈME PARTIE.

BIBLIOGRAPHIE DE LA MOSQUÉE DE ʿAMRU.

A. D.

m. 823. Wāqidī, éd. Hamaker (*Expugnatio Memphidis*), p. 83, l. 12, et p. 132 des notes.

m. 871. Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, éd. Torrey, p. 131, l. 4-p. 132, l. 5.

874. Yaʿqūbī, *Buldān*, p. 330.

939. Eutychius, éd. Pococke, II, p. 320-321, 368-369, 372-375, 406-407, 420-421; éd. Cheikho, II, p. 27, l. 6-7.

c. 955. Masʿūdī, *Tanbih*, p. 359; trad. Carra de Vaux, p. 460.

m. 961. Al-Kindī, éd. Guest, p. 38, last line; p. 65, l. 3-8; etc. (voir Index).

985/6. Muqaddasī, p. 198-199; trad. Ranking, p. 325; trad. allemande par Reitemeyer, *Beschreibung Agyptens*, p. 176-177.

1047/8. Nāṣir-i-Khusrau, p. 50, l. 13-p. 51, l. 10; trad. Schefer, p. 147-149.

1154. Idrīsī, trad. Jaubert, I, p. 303; Dozy et de Goeje, *Texte*, p. 145; trad. p. 171; trad. allemande par Reitemeyer, *op. cit.*, p. 181.

né 1204. Al-Makīn, éd. Erpenius, p. 73.

c. 1208. Abū Ṣāliḥ, éd. Evetts, p. 67; trad., p. 155.

1227. Yāqūt, III, p. 898-901.

c. 1240. Murtadi (Murtaḍā), trad. Vattier, p. 246-265.

— Ibn Muyassar, éd Massé, p. 59 dernière ligne-p. 60, l. 1; et p. 85, l. 1.

1326. Ibn Baṭṭūṭa (éd. et trad. Defrémery et Sanguinetti), I, p. 70.

1337. Al-Balawī, *Tāj al-Mafrik fi Tahliat al-Maghrib*, ms. in Bibliothèque royale, Le Caire, Géographie, n° 202, fol. 22 *b*.

1403. ʿAbd ar-Rashīd al-Bakrī, extrait trad. par Marcel, *Mémoires sur l'Égypte*, II, p. 94.

m. 1406. Ibn Duqmāq (éd. Būlāq), IV, p. 59-74.

1410. Ibn az-Zaiyāt, *Kawākib as-saiyāra*, p. 19, l. 12.

1412. Qalqashandī, III, p. 340-343, trad. Wustenfeld, p. 61-63.

1427. Maqrīzī, *Khiṭaṭ*, I, p. 286, l. 30 (trad. Casanova, III, p. 105); p. 301 (trad. III, p. 163); p. 302, l. 13 et 17 (trad. III, p. 166); p. 304, l. 18 (trad. III, p. 174); p. 311, l. 7 (trad. IV, p. 96); II, p. 246-256 (une partie traduite en allemand par Reitemeyer, *op. cit.*, p. 205-206).

1469. Abu'l-Maḥāsin, I, p. 75-79.

1497. As-Suyūṭī, *Ḥusn al-Muḥāḍarah* (litho. de Būlāq, 1299 H.) I, p. 63 64, et II, p. 135-137.

1522. Ibn Iyās, *Ta'rikh*, I, p. 25, l. 6; 146, l. 5-10; II, p. 129, l. 15-17; p. 153, l. 5-6.

1692-c. 1708. Maillet, *Description de l'Égypte*, p. 196-197.

A. D.

1733. Thomson (Charles), *Travels through Turkey in Asia* (éd. de 1798), p. 367.
1739. Perry (Charles), *View of the Levant*, p. 331.
1743. Pococke (R.), *Description of the East*, I, p. 28 et pl. XI.
1755. Fourmont, *Description des plaines d'Héliopolis et de Memphis*, p. 57-58.
1799. Browne (W. G.), *Travels in Africa*, p. 79-80.
1801. Mayer (Luigi), *Views in Egypt*, p. 48, avec planche.
1811. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, I, p. 71-72; II, p. 303 et 310.
1812. *Description de l'Égypte, État moderne*, XVIII, 2e partie, p. 464-465.
1814. Breton, *L'Égypte et la Syrie*, III, p. 75-76, avec planche (d'après Mayer).
1815. Petermann (H.), *Reisen im Orient*, 2te *Ausgabe*, II, p. 384-385.
1819. Forbin (L. N. P. A. de), *Voyage dans le Levant*, p. 132 et pl. 72.
1821. Al-Djabartī, III, p. 170; l. 5-23; trad. Būlāq, VI, p. 318.
1829. Bussierre (T. R. de), *Lettres sur l'Orient*, I, p. 316-317.
1830. Webster (James), *Travels through the Crimea, Turkey and Egypt*, II, p. 29.
1835. Michaud et Ponjoulat, *Correspondance d'Orient*, VI, p. 20-21.
1839. Coste (P.), *Architecture arabe*, p. 30-31, et pl. I, II et XXXVII.
1841. Cadalvène (E. de) et J. de Breuvery, *L'Égypte et la Nubie*, I, p. 188-189.
1842. Hessemer (F. M.), *Arabische Bau-Verzierung*, p. 10 et pl. I, 17.
1844. Estourmel (J. d'), *Journal d'un voyage en Orient*, II, p. 271-272 et pl. 134.
1845. Orlebar (A. B.), *Mahomedan Architecture in Cairo, Journ. Bombay Bch., Roy. Asiatic Socy.*, II, p. 119-123 et 125, et pl. XIV-XV.
— Hahn-Hahn (I.), *Letters of a German Countess*, III, p. 50-51.
1846. Girault de Prangey, *Monuments arabes d'Égypte*, p. 1-4 and pl. 4-5.
— Tischendorf (C.), *Reise im dem Orient*, I, p. 146-148.
1847. Castlereagh (Viset.), *Journey to Damascus*, I, p. 164.
— Pückler Muskau (Prince), *Travels and adventures in Egypt*, I, p. 287-289.
— — — *Die Rückkehr*, I, p. 214.
1848. Marcel (J. J.), *Égypte*, p. 21, 106, 248-249, et pl. 1 et 41.
— [Gasparin A. de], *Journal d'un voyage au Levant*, II, p. 422-423.
1851. Poole (S.), *The Englishwoman in Egypt*, I, p. 193.
— Pardieu (Ch. de), *Excursion en Orient*, p. 42-43.
1852. Marmier (X.), *Du Rhin au Nil : de Constantinople au Caire, 1845-1846*, nouvelle éd., p. 366-367.
1854. Seetzen (U. J.), *Reisen durch Syrien*, III, p. 388-390.
1855. Gentil (É.), *Souvenirs d'Orient*, p. 480-481.
1857. Laorty, *L'Égypte*, p. 348-361.
1858. Teynard (F.), *Égypte et Nubie, sites et monuments*, I, p. 5 et pl. 5.
1859. Forni (G.), *Viaggio nell'Egitto*, I, p. 228.
1860. Lane (E. W.), *Modern Egyptians* (éd. 1860), appendice (par E. S. Poole), p. 579, 584, 585 et 591-593.

A. D.

1860. Batissier (L.), *Histoire de l'Art monumental* (2e éd.), p. 422 et plan sur p. 419.
— Poitou (E.), *Un hiver en Égypte*, p. 115-116, avec planche.
1861. Wilkinson (Sir G.), *On Saracenic Architecture. Papers read at the R. I. B. A.*, XI, p. 220-223.
— Pascal (L.), *La Cange*, p. 96-97.
1862. Anon. *Darstellung mehrer Minarets. Allgemeine Bauzeitung*, XXVII, p. 348 et Blatt 538 (8).
1863. Couffon (A. de), *Les mosquées du Caire, Revue Contemporaine*, XXXV, p. 588-589.
— Paton (A. A.), *History of the Egyptian Revolution*, I, p. 8-9.
— Sepp (B.), *Jerusalem und das heilige Land*, II, p. 657-658; (2e éd.), II, p. 723-724 et 756-758.
1864. Busch (M.), *Bilder aus dem Orient*, p. 30-31.
(1864/8). Trémaux (P.), *Parallèles des édifices*, pl. 25 et 30.
1865. Stacquez, *L'Égypte, la Basse Nubie et le Sinaï*, p. 88.
1866. Hill (S. S.), *Travels in Egypt and Syria*, p. 69.
1867. Edmond (Ch.), *L'Égypte à l'Exposition Universelle de 1867*, p. 188.
— Fergusson (Jas.), *History of Architecture*, II, p. 381-383 et fig. 921-922; 2nd ed. (1874), p. 507-509 et fig. 959-960; 3rd ed. (1893), p. 525-527 et fig. 977-978.
1868. Ampère (J. J.), *Voyage en Égypte et en Nubie*, p. 220-222 (éd. de 1881).
— Amari (M.), *Storia dei musulmani di Sicilia*, III, p. 831-833.
1870. Mehren (A. F.), *Càhirah og Kerâfat*, II, p. 64-66.
— La Croix (L. de), *L'Égypte*, p. 37-38.
1872. Anon. *The Mosques of Cairo. The Architect*, VIII, p. 46-47.
— Lenoir (P.), *Le Fayoum*, p. 42-46.
1873. Bourgoin, *Les Arts arabes*, pl. 83 (grille en stuc dans le mur N.-O.).
— Savigny de Moncorps, *Journal d'un voyage en Orient*, p. 52-53.
1875. Ave-Lallemant (R.), *Meine Reise in Egypten*, I, p. 134-135.
1875-6. Wüstenfeld (F.), *Die Statthalter von Ägypten*, I, p. 12, 30, 39-40; II, p. 37; et III, p. 29.
1876. Blanc (C.), *Voyage de la Haute-Égypte*, p. 63-67, avec 1 figure.
1877. Prisse d'Avennes, *L'Art arabe*, Texte, p. 92-94, 235-236, 239, 243, 244-245.
— Du Camp (M.), *Le Nil*, p. 47-50.
1878. Fergusson (J.), *The Temples of the Jews*, p. 201.
— Conder (C. R.), *Tent Work in Palestine*, I, p. 319-320.
— Langl (J.), *Denkmäler des Kunst*, p. 24-25.
1879. Clément (F.), *Histoire abrégée des Beaux-Arts*, p. 231-232.
1880. Charmes (G.), *Cinq mois au Caire*, p. 120-123.
— Reber (Dr. F. von), *Kunstgeschichte des Mittelalters*, p. 146-147 (trad. anglaise, p. 166-167) et figures 87-88.

A. D.

1880. Rogers (E. T.), et M. E. Rogers. *The Mosques of Cairo. The Art Journal*, New Series, XIX, p. 17-19; réimprimé dans Lane-Poole, *Social Life in Egypt*, p. 92-94; et son *Cairo* (2e éd.), p. 44-48.

1882. Sepp (Prof. J. N.), et Dr B. Sepp, *Die Felsenkuppel*, p. 23-25.

1883. Childe (Mme Lee), *An hiver au Caire*, p. 48-50.

— Vaujany (H. de), *Le Caire*, p. 294-298.

— Huguenet (L.), *En Égypte*, p. 133-136.

1884. Lane-Poole (S.), *Social Life in Egypt*, p. 90-94 (réimprimé en partie d'après Rogers, *q. v.*) et illus. sur p. 84, 85 et 86.

— Junker von Langegg, *Old Cairo. Building News*, XLVI, p. 546-548, avec 2 illustrations.

1886. Condir (C. R.), *Syrian Stone-Lore*, p. 359.

— Lane-Poole (S.), *Art of the Saracens in Egypt*, p. 52 et fig. 2 et 3.

1887. Adamy (R.), *Architektonik des muhamedanischen und romanischen Stils*, p. 37-39 et fig. 3 (plan).

Béchard (E.), et A. Palmieri, *L'Égypte et la Nubie*, pl. XXIII (liwân qiblî).

— Franz-Pascha, *Die Baukunst des Islam*, p. 39 et 107 et fig. 26, 50, 51 et 149; 2te Aufl., p. 43 et fig. 27.

— Spiers (R. P.), *Egypt*, pl. XIX.

1888. Lewis (T. Hayter), *Holy Places of Jerusalem*, p. 68-69.

— Spiers (R. P.), *Mahometan Architecture*, *The Builder*, LIV, p. 104 et 120; réimprimé dans son *Architecture : East and West*, p. 6-7 et 30-31, et planche devant, p. 7.

— Alî Pasha Mubârak, *Khiṭaṭ al-Jedida*, IV, p. 2-10.

1890. Corbet (E. K.), *History of the Mosque of Amr*, *J. R. A. S.*, 1890, p. 759-800, avec 10 planches.

1893. Ebers (G.), *Ægypten : Heliogravuren nach Original-Aufnahmen*, Taf. V.

— Gayet (A.), *L'Art arabe*, p. 27-35, avec 1 plan et 1 illustration.

1894. Herz (M.), *Bulletin de l'Institut Egyptien*, IIe série, n° 4, p. 51.

1895. Alis (H.), *Promenade en Égypte*, p. 236-237.

Delmas (E.), *Égypte et Palestine*, p. 283-284 avec 1 illus.

— Lane-Poole (S.), *Cairo* (2e éd.), p. 44-48, avec 3 illustrations.

1896. Lane (E. W.), *Cairo Fifty Years ago*, p. 140-143 et 154.

1897. Choisy (A.), *Histoire de l'Architecture*, II, p. 118 et 119-120, avec 2 figures.

— Ward (J.), *Historic Ornament*, p. 306 et fig. 345-346.

1898. Reynolds-Ball (E. A.), *The City of Caliphs*, p. 139 et 182-184.

— Schwally, dans le *Z. D. M. G.*, LII, p. 144.

1899. Worsfold (B.), *The Redemption of Egypt*, p. 105-106, avec 1 illustration.

1901. Schwally (F.), *Zur ältesten Baugeschichte des Moschee des ʿAmr, Strassburger Festschrift zur XLVI. Versamml. deut. Phil.*, p. 109-115.

1902. Butler (A. J.), *The Arab Conquest of Egypt*, p. 342-344.

A. D.
1902. Gerlitt (G.), *Geschichte der Kunst*, p. 382 et 383-384.
1903. Franz Pascha, *Kairo*, p. 4-8, avec 3 illustrations.
— Reitemeyer (E.), *Beschreibung Ägyptens*, p. 176-177 (d'après Muqaddasī), 181 (d'après Idrīsī) et 205-206 (d'après Maqrīzī).
1904. Borrmann (R.), *Geschichte der Baukunst*, I, p. 326-327 et fig. 255 (plan).
— Lethaby (W. R.), *Mediæval Art*, p. 66.
— Strzygowski (J.), *Mschatta*, dans le *Jahrbuch der Kgl. Preuss. Kunstsammlungen*, XXV, p. 246-247 et Abb. 29.
1906. *Comptes Rendus du Comité de Conservation*, XVIII, p. 44-46.
1907. Guest (A. R.), *The Foundation of Fusṭāṭ*, *J. R. A. S.*, 1907, p. 80-81.
— Saladin (H.), *Manuel d'Art musulman*, I, *l'Architecture*, p. 38, 55 et 113 et fig. 20-21.
— Tyndale (W.), *Below the Cataracts*, p. 109-110.
1909. *Comptes Rendus du Comité de Conservation*, XXVI, p. 100-101.
— Hell (Dr J.), *Die Kultur der Araber*, p. 117-118.
— Gayet (A.), *Trois étapes d'art en Égypte*, p. 274-276.
— Kuhn (Dr P. A.), *Geschichte der Baukunst*, p. 357 et fig. 612-613.
— Migeon (G.), *Le Caire*, p. 40-43, avec 2 illustrations.
— Thiersch (H.), *Pharos*, p. 111, 212 et Abb. 392.
1910. Gottheil (R. J. H.), *Origin and History of the Minaret*, *Jour. Amer. Oriental Soc.*, XXX, p. 135-136.
— Sturgis (Russell), *A History of Architecture*, II, p. 199-200 et fig. 181.
— Herzfeld (E.), *Arabesque*, dans l'*Encyclopædia of Islam*, I, p. 366, pl. I et fig. 2 et 3.
1911. Caetani (L.), *Annali dell'Islam*, IV, p. 554 et 563-570.
— Herzfeld (E.), *Die Genesis der islamischen Kunst*, *Der Islam*, I, p. 115-116.
— Herzfeld (E.), *Archäologische Reise*, I, p. 98, n. 3.
1912. Caetani, *Chronographia*, p. 241 et 589.
— Lethaby (W. R.), *Architecture*, p. 166 et fig. 37.
— Reitemeyer (E.), *Städtegründungen*, p. 104-105.
1913. Dieulafoy (M.), *Art in Spain and Portugal*, p. 30 et fig. 59-60.
1914. Rivoira (G. T.), *Architettura musulmana*, p. 27-23 et fig. 12-14; trad. anglaise, p. 23-28 et fig. 12-14.
1915. Diez (E.), *Die Kunst des islamischen Volker*, p. 8 et Abb. 3.
1917. Yūsuf Effendi Aḥmad, *Jamiʿ ʿAmr*, Cairo.
1919. Creswell (K. A. C.), *Brief Chronology*, *B. I. F. A. O.*, XVI, p. 41-42.
1920. Woermann (Karl), *Geschichte der Kunst* (2te Aufl.), II, p. 377 et Abb. 316.
1922. Hoyer (Dr O.), *Kultbauten des Islam*, Abb. 27.
1923. Herzfeld (E.), *Wandschmuck der Bauten von Samarra*, p. 28, 34 et 39, Abb. 27 (*a* et *b*) et 50 et Taf. XXII.

A. D.
1924. Briggs (M. S.), *Muhammadan Architecture*, p. 45-46 et 80 et fig. 1.
1925. Gluck (H.) et E. Diez, *Die Kunst des Islam*, p. 23 et Abb. 144.
1926. Creswell (K. A. C.), *The Works of Sultan Bibars*, *B. I. F. A. O.*, XXVI, p. 191 et pl. 31.
— Richmond (E. T.), *Moslem Architecture*, p. 11-14.
— Creswell (K. A. C.), *The Evolution of the Minaret*, *Burlington Magazine*, XLVIII, p. 137.
— Creswell (K. A. C.), *Projet de reconstruction de la Mosquée d'Amrou au Caire au temps de sa plus grande splendeur* (voir p. 121, n. 1).
1927. Ahlenstiel-Engel (E.), *Arabische Kunst*, p. 20.
1929. Wiet (G.), *Corpus Inscriptionum Arabicarum : Égypte*, II, p. 1-16.
1931. Wiet (G.), *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, I, p. 17-18.
— Diez (E.), art. *Miḥrāb*, in the *Encyc. of Islam*, III, p. 487.

JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION.

CATALOGUE

DU CABINET DES ANTIQUES

DE LA VILLE DE GRENOBLE

(avec 4 planches)

ÉDITÉ

PAR PAUL TRESSON.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Il y a quelques années, exactement au mois d'août 1922, M. Louis Royer, conservateur de la Bibliothèque de Grenoble, mettait la main, dans les riches collections confiées à ses soins, sur une liasse de papiers manuscrits, presque tous de la main de Champollion, et, avec une amabilité dont nous lui sommes reconnaissant, il voulut bien la soumettre à notre examen. Nous y trouvâmes, notamment, à côté de pièces prouvant l'activité que déploya Champollion comme bibliothécaire dans notre ville, un *Catalogue* remontant à 1810-1812 et décrivant les objets égyptiens que renfermait, au début du XIXe siècle, le Cabinet des antiques de Grenoble. La lecture nous en intéressa beaucoup et nous pensâmes qu'il ne serait pas sans utilité, — surtout en cette année 1932 qui est celle du centenaire de la mort de Champollion, — de le tirer de l'oubli dans lequel il est à peu près plongé. Nous disons *à peu près plongé*, car cette restriction nous paraît nécessaire. Mlle Herminie Hartleben, guidée par ce flair merveilleux qui lui fit mettre au jour sur le créateur de l'Égyptologie tant de précieux souvenirs, connut ce document dont elle donne un extrait avec note assez vague au tome I, p. 174 de son magistral ouvrage : *Champollion, sein Leben und sein Werk*, Berlin, 1906. Toutefois, elle ne le signale pas dans la liste des travaux de Champollion qu'elle inséra aux pages 597-603 du second volume. Aussi, cette découverte est-elle demeurée inconnue de bien des égyptologues. M. Seymour de Ricci, par exemple, n'en parle pas dans son *Essai de bibliographie de Champollion le Jeune (1790-1832)*[1] et nous devons vivement le regretter, car le *Catalogue*, que dressa Champollion, offre un réel intérêt et il atteste à quel point, onze ans avant la *Lettre à M. Dacier*, son auteur avait le sens des hiéroglyphes.

[1] Paru dans la *Bibl. de l'École des H. Études, Sc. hist. et philol.*, fasc. 234, p. 763-784, Paris, Champion, 1922.

Le *Catalogue du cabinet des antiques de Grenoble,* qui, sans conteste, doit être entièrement attribué à Champollion, comme l'indiquent l'écriture et les initiales *J. F. C.* que l'on distingue sur l'une des planches, se trouve actuellement à la Bibliothèque de notre ville où il porte la cote *R 7635.* Il est écrit sur dix pages de papier de couleur bleu pâle, lesquelles mesurent, chacune, une hauteur de 0 m. 29 sur une largeur de 0 m. 20, et semble présenter, par suite de certaines négligences de style[1], l'aspect d'un véritable brouillon, peut-être même d'un simple projet. Onze numéros y sont étudiés : d'abord, deux cercueils avec leur momie (p. 1-6); puis, neuf objets de moyenne et de petite dimensions (p. 7-10) dont Champollion reprit, dans la suite, l'examen sur feuille supplémentaire. L'époque de la composition de ces documents est connue, grâce à cette date *1811*[2] que Champollion inscrivit *à l'encre* sur deux des planches et à la note que Figeac ajouta au début du travail de son frère : « Ces catalogues remontent aux années 1810 à 1812, dix années avant la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes; ils ont le mérite d'être autographes et d'intéresser la Bibliothèque pour laquelle ils ont été faits. Donnés à cette Bibliothèque au mois de février 1857. J. J. Champollion-Figeac ». C'est donc bien entre les années 1810-1812 que Champollion procéda à la rédaction de son travail et exécuta cette série de planches dont on trouvera ci-après la reproduction d'après les clichés pris par M. Paul Réal, photographe à Grenoble. Ces planches, qui ont trait aux deux cercueils, sont au nombre de six dont trois sont accompagnées de légendes. En voici l'énumération, au cours de laquelle nous conserverons l'appellation de *grande* et de *petite momie,* adoptée par Champollion dans son *Catalogue.*

I. — En ce qui concerne *la grande momie,* quatre planches doivent être signalées :

Voici, d'abord, une fine représentation en couleurs d'une moitié du collier ornant la poitrine de l'Osiris momie que figure le cercueil (reproduite ici à la planche II, n° 2).

[1] Il convient de signaler que Champollion en fit disparaître un certain nombre. Les ratures et les surcharges, que l'on aperçoit en certains endroits, sont significatives à cet égard.

[2] A distinguer de la date similaire, écrite au *crayon* sur deux autres planches. Elle est récente et, par suite, ne provient pas de Champollion.

Vient, ensuite, la copie de «l'inscription placée sur la partie antérieure des pieds» (reproduite ici à la planche I, n° 2).

Puis, sur une large feuille, s'étend, en six colonnes dont deux (col. 1 et 6) sont à fond jaune et dont les quatre autres (col. 2-5) ont gardé leur couleur blanche primitive, le relevé du texte couvrant le devant du cercueil (reproduit ici à la planche III). Les hiéroglyphes, qu'entrecoupent parfois des vides dûs à la dégradation de la pièce, sont, en partie, peints, mais il faut reconnaître que Champollion a, ici, un peu trop donné libre cours à son imagination car, sur l'original, les signes paraissent avoir possédé des couleurs parfois différentes.

Enfin, se présente, comme complément de la planche précédente, une simple copie, *au crayon,* de la colonne limitant, à gauche, le relevé dont il vient d'être question (elle est reproduite ici à la planche II, n° 1). Ceci nous amène à nous demander si la colonne de droite, qui lui fait pendant, n'aurait pas été copiée par Champollion et si cette copie ne se serait point égarée.

B. — Quant à *la petite momie,* deux planches (reproduites ici à la planche IV) lui sont affectées, reproduisant, chacune, en deux colonnes avec hiéroglyphes à l'encre de Chine, seulement la longue ligne verticale, qui s'étend sur l'avant du cercueil. Nous pouvons donc conclure que le relevé de Champollion n'est pas complet et que manquent les trois discours divins contenus dans les quatre colonnes de la partie dorsale. Y a-t-il eu omission de l'auteur ou perte de la fin du manuscrit? C'est une question fort obscure sur laquelle nous ne nous arrêterons pas.

De suite, nous aborderons la transcription du *Catalogue,* qui sera donné en son intégralité, avec ses particularités d'orthographe propres à l'époque. Nous nous contenterons seulement d'élaguer ces inadvertances au point de vue de la grammaire, ces défectuosités dans la coupe des mots et dans la ponctuation, échappées à la plume de l'auteur, et qui, certes, auraient disparu si Champollion avait destiné son travail à l'impression, car l'on sait avec quel soin il veillait, dès sa jeunesse, à la perfection de la forme dans ses publications. Partout ailleurs, le texte sera scrupuleusement respecté et une seule fois, nous nous permettrons une légère addition, celle de la conjonction

que, oubliée par Champollion et dont la présence est nécessaire pour le sens de la phrase. Nous indiquerons cette restitution au moyen de crochets. D'ailleurs, comme témoignage de la fidélité de notre copie, nous renverrons au fac-similé de la page 2 du *Catalogue* par lequel débute la première des quatre planches qu'il nous a été possible d'ajouter à notre article, grâce à l'amabilité de M. Pierre Jouguet, Directeur de l'Institut français d'archéologie orientale, et de M. Charles Kuentz, à qui nous exprimons notre respectueuse et profonde reconnaissance.

Paul Tresson.

Grenoble (Isère), le 4 mars 1932.

CABINET

DES ANTIQUES

DE LA VILLE DE GRENOBLE.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

MOMIES.

Le cabinet en possède deux.

La première et la plus grande a 6 pieds y compris la caisse dans laquelle est renfermé le cadavre.

Les peintures dont cette caisse était ornée ont beaucoup souffert; on en distingue cependant assez pour faire voir combien l'embaumement du personnage auquel elle fut destinée avait été soigné.

La caisse de cette momie présente comme toutes celles qui existent une figure humaine sculptée à la partie du cercueil correspondant à l'endroit où se trouve la tête du corps embaumé; cette figure, ornée de la coeffure égyptienne peinte en azur. est couverte de *couleur rouge*. C'est ainsi que les Égyptiens se sont figurés sur les sculptures de leurs temples. sur les peintures de leurs tombeaux, et sur celles qui se trouvent sur les manuscrits égyptiens qui nous restent; la couleur rouge était pour ainsi dire la *couleur nationale;* lorsque les Égyptiens ont voulu représenter un étranger, ils lui ont donné la couleur *noire* ou tout autre différente de *la rouge*.

Les yeux sont très grands et sont peints en *noir, blanc* et *vert foncé*.

Les oreilles, d'une assez grande proportion. dépassent de beaucoup les lignes des yeux et du nez, entre lesquelles elles doivent être comprises selon les règles de l'art basées sur la nature, établies parmi les nations européennes. Mais les Égyptiens se sont constamment écartés de ces principes et tout nous porte à croire [que] ces copistes fidèles de la nature y furent autorisés par

leur propre conformation. Le menton est orné de ce qu'on appelle tantôt une *barbe*, tantôt une feuille de *perséa*, objet sur lequel on n'a aucune donnée certaine.

Sur les épaules on voit deux *grandes têtes d'épervier* surmontées d'un globe rouge, ce qui indique la divinité chargée de juger *le mort*. Sur plusieurs tableaux emblématiques peints sur des toiles de momies, on voit l'*âme* en présence d'un dieu à tête d'épervier assis sur un throne et tenant dans ses mains un *fléau* et un *crochet* marques de la souveraine puissance.

La plus grande partie de la poitrine est couverte d'un ornement en forme de collier sur lequel sont peintes des *feuilles de lotus*, des *fleurs* en bouton, des rosaces et des fleurs de *lotus* dans leur plus grand développement. Cet ornement est ordinaire et général sur les cercueils de momies.

Vers le milieu du corps est une *femme à genoux*, la tête surmontée *du globe* marque de la divinité et *étendant de vastes ailes*. Cette femme figure emblématiquement la puissance destructrice et créatrice du Très-Haut embrassant l'immensité de la nature.

A l'endroit du cercueil qui répond aux pieds de la momie, on voit deux chacals renversés *et peints en noir*. C'est l'emblème de la mort.

L'épaisseur du pied du cercueil est couverte d'hiéroglyphes. Le corps que ce cercueil renferme a environ . . . . 5 pieds sans y comprendre les pieds du mort, qui manquent. L'enveloppe de toile peinte qui environnait le corps a disparu presque entièrement; il en reste seulement une double bande perpendiculaire d'hiéroglyphes d'une plus grande proportion que ceux qui ornent le cercueil. Ils sont peints et plus soignés que les autres. La figure de *Ménouthis* ou la vierge tenant une grande plume à la main et la tête du cynocéphale sont les seuls restes des emblèmes que devait contenir cette 1re enveloppe intérieure.

Immédiatement au-dessous se trouve une couche d'une ligne d'épaisseur de baume très dur. Les bandelettes croisées en divers sens se présentent ensuite. Le cadavre s'est tellement identifié avec le baume que le corps du mort n'offre plus qu'une masse carbonisée et que le baume a pénétré jusque dans la moelle des os. Chacun des doigts de la momie était entouré séparément de bandelettes et ils étaient ensuite tous reconverts d'une enveloppe commune. Presque entre chaque couche de toile principalement dans les par-

ties qui avoisinaient les chairs et dans l'intérieur des os on trouve une efflorescence blanche assez semblable à cette couche argentine qui recouvre les écailles des poissons.

Les ongles étaient très longs et couverts d'une feuille d'un or mat très beau. Le crâne est presqu'entièrement rempli de baume élastique et luisant.

En général cette momie paraît d'une très haute antiquité.

2ᵉ MOMIE.

Cette momie dont le cercueil a 5 pieds et demi de hauteur paraît d'un temps moins reculé que la précédente. Cependant on ne peut point affirmer qu'elle soit réellement d'un temps postérieur à celle que nous venons de décrire.

Le cercueil de cette momie parfaitement semblable à l'autre semble avoir été réparé et repeint dans des temps modernes. C'est pourquoi nous ne parlerons que de la toile peinte qui recouvre les bandelettes.

Le corps entier a 4 pieds 10 pouces de hauteur. Le masque de la momie est doré ainsi que les oreilles. Les yeux sont peints en *bleu de ciel* et *en noir*. Au-dessous du menton on voit le globe de la divinité ailé et accompagné latéralement de deux Agathodémons, qui suit le contour des joues avec ses grandes ailes *jaunes, rouges, bleues* et *blanches*. La coeffure égyptienne qui accompagne le masque doré est couleur d'azur comme la tête extérieure de la momie que nous avons décrite ci-dessus.

La coeffure est entourée d'une espèce de diadème sur lequel sont peints alternativement *des globes, des rosaces et un* œil à la manière égyptienne.

Sur chaque épaule est figuré un Égyptien ayant au-dessus de sa coeffure d'azur l'espèce de mitre qu'on nomme ordinairement *Bonnet d'Osiris*. Ce personnage tient d'une main le sceptre à tête *de schakal* qu'on a pris mal à propos pour la tête d'une *huppe* et signe des cérémonies qui concernent les morts, et de la main gauche élevée au-dessus d'un autel à l'égyptienne sur lequel se trouve placé un objet qu'on ne saurait exactement déterminer. . . . .

Au-dessous de ce tableau et sur les côtés latéraux de la momie, est la tête de l'épervier surmonté du globe de la divinité.

Entre ces deux têtes et sur la poitrine du mort, se trouve l'âme de

l'Égyptien à genoux et suppliante aux pieds du grand juge des morts assis sur son trône et accompagné des génies à tête *d'épervier,* de *cynocéphale* et de *schakal.* Sur les deux côtés de cette scène sont deux Égyptiens tenant le sceptre *à tête de schakal.*

Au-dessous se trouve l'ornement en forme d'un collier à seize rangs, composés de rosaces, de fleurs, de feuilles de lotus et autres objets.

La femme agenouillée et accroupie étend ses grandes ailes immédiatement au-dessous du collier. Suit le vautour emblème d'Amoun ou *le Dieu suprême* étendant ses ailes surmontées de la *plume sacrée.* On trouve ensuite la figure du génie à tête de *cynocéphale,* celles des autres, effacées, au milieu de bandes de rosaces se détachant en *rouge* sur fond d'azur, et *en azur* sur un fond *rouge.*

Deux schakals accroupis peints en *noir* et tenant le fléau emblème de la puissance destructrice de Dieu terminent cette colonne de figures emblématiques.

Il semble qu'à compter de *la femme ailée* jusques aux pieds de la momie, la peinture qui recouvre cette partie a appartenu à une momie différente que du masque et du reste des peintures.

L'embaumement de cette seconde momie diffère presque entièrement de celui de la précédente.

Les chairs mélangées avec le baume ne forment point une masse solide et compacte; elles sont au contraire tombées entièrement en poussière fraîches et grasses au tact, ce qui semblerait indiquer que ce cadavre avait été embaumé par *injection fluide* [1].

Les mains du mort *sont croisées sur la poitrine.*

Les os sont dépouillés entièrement des chairs et du baume, tandis que dans la 1re momie, ils en sont presque enveloppés et entièrement pénétrés.

L'extrême évasement du bassin nous porte à croire que cette momie était celle d'une jeune-fille.

3. MOMIE D'IBIS.

Cette caisse oblongue était recouverte d'une planche sur laquelle se trouvent des hiéroglyphes peints en noir, sans aucune préparation. Le simulacre

[1] Ces momies contiennent dans leur intérieur quelques portions d'une terre noirâtre. (Note marginale sur le manuscrit.)

de momie avec un masque peint renfermait les restes d'un ibis embaumé par les mêmes procédés que le n° 1. Ces espèces de momies d'oiseau sont assez rares.

4° MOMIE D'IBIS.

Ce vase conique de terre cuite contenait aussi un ibis. Le couvercle était fixé avec du mastic — Ces momies se trouvent *en une immense quantité* aux environs des Pyramides à *SSakharah* principalement et aux environs de *Djizéhs*, *Dacchour* et Meidoum, quoique Strabon (lib. 17) prétende que les ibis étaient élevés à Ibiu ville voisine d'Hermopolis (Schmoun) où ils étaient enterrés, selon Hérodote, lib. II. Il reste encor beaucoup de plumes qui nous portent à croire, par leur couleur, que c'était un *ibis blanc*.

5°. 6°. CANOPES.

Ces vases nommés vulgairement et improprement appelés Canopes sont d'albâtre oriental, servaient aux embaumements et n'étaient point regardés comme des dieux ainsi que le disent plusieurs auteurs qui font du culte égyptien une religion stupide et extravagante. L'un d'eux dont le couvercle représente une tête de *schakal* est encore entièrement rempli de baume de momie, ce qui en déterminant irrévocablement l'usage de cette espèce de vase détruit la fable ridicule du *Dieu Canope*. Il a un pied 2 pouces de hauteur. Le second plus grand d'un demi pouce que le précédent de même matière, et dont le couvercle offre la tête d'un cynocéphale, est entièrement vuide. Il paraît cependant qu'il a servi au même usage que l'autre.

Tous les deux ont sur leur partie antérieure une table d'hiéroglyphes gravés en creux sur quatre colonnes perpendiculaires. L'inscription hiéroglyphique de l'un ne diffère que très peu de celle de l'autre, ce qui est une remarque importante à faire.

On ne trouve que les têtes de *schakal*, d'*épervier*, de *cynocéphale* et de *femme* qui soient employés à orner le couvercle des vases destinés à renfermer le baume de momie. Ces quatre têtes sont celles des génies qui président au jugement de l'âme des morts, ainsi que nous l'avons vu en décrivant les peintures des momies du cabinet de Grenoble.

Ces vases avec leurs 4 différentes têtes se trouvent figurés sur les peintures

des papyrus et de toiles de momie. On en possède dans les divers cabinets, en albâtre et avec des têtes d'*épervier*, de *schakal* et de *cynocéphale*, ceux à tête *de femme* sont excessivement rares; cependant Pietro della Vallé dans son voyage d'Egypte, ainsi que Niebuhr, en ont trouvé dans les catacombes de *SSakarah* et en d'autres lieux.

7°.

Fragment en granit noir égyptien à petits grains vulgairement appelé *basalte d'Égypte*. Ce morceau faisait partie d'une de ces figures à genoux et accroupies nommées *pastophores;* il est de travail égyptien. La figure dont il reste le genou et la main tenait devant elle une tête de femme à oreilles de lion ou de vache couverte de la coeffure ordinaire des Égyptiens. Sur cette tête est une petite table ornée d'hiéroglyphes et sous le cou on remarque le commencement d'une autre bande.

Cette tête qu'on retrouve sur les chapiteaux du fameux temple de Dendérah est assez fréquente sur les monuments égyptiens et encor plus sur ces pierres gravées. Le camée du baron Van-Hoora représente cette même tête.

8.

Terre vernissée de 4 pouces environ de hauteur. Elle est poussée au moule. Elle est couverte d'un émail verdâtre et peu brillant. Les deux mains sortent du vêtement; l'une tient le fléau et l'autre la charrue qu'on nomme improprement sceptre *d'Osiris*. Sur le devant depuis les mains jusques à la plinthe il règne une colonne d'hiéroglyphes en creux. La base même de cette petite figurine en est ornée ce qui est assez rare.

Une singularité qui distingue cette terre cuite ou porcelaine égyptienne de la grande quantité qu'on en possède dans les cabinets, c'est que la coeffure et les hiéroglyphes sont peints en vernis noir. Cette particularité rend cette porcelaine très curieuse.

9

Cette autre terre vernissée est d'un travail plus grossier que la précédente, elle porte les mêmes attributs. Elle a *la barbe* ou *la feuille de perséa* de plus que

l'autre. Une bande d'hiéroglyphes fait le tour de sa poitrine; une autre la coupe transversalement jusques à la base.

En général, elle est moins soignée que le n° 8.

10.

Cette figure d'Isis tenant dans ses bras le petit Horus est fausse et de fabrique européenne.

Le derrière de la coeffure est chargé de signes cabalistiques et astronomiques modernes.

11.

Ce petit bronze n'est pas plus authentique que le précédent; c'est une figure d'Osiris qu'on a voulu faire. Elle est d'un très mauvais travail.

BIBLIOTHÈQUE DE GRENOBLE.

CABINET DES ANTIQUES.

1° EGYPTE.

N° 1. *Vase d'albâtre* de 11 pouces de hauteur. Le couvercle d'environ 4 pouces 1/2, de même matière, représente la tête d'un cynocéphale. La panse du vase est orné d'un rectangle renfermant quatre lignes perpendiculaires d'hiéroglyphes.

N° 2. *Vase d'albâtre* ayant à peu de chose près les mêmes proportions que le précédent. Le couvercle représente une tête de *schakal* ou loup-égyptien.

Ces deux vases auxquels on donnait jadis le nom impropre de *Canopes* ont été trouvés dans les hypogées de l'Égypte où on les plaçait à côté des corps embaumés.

Le vase à tête de schakal était plein de baume; en 18... le baume étant fondu au bain-marie, on trouva au fond du vase un *cœur humain* enduit de baume et enveloppé dans une toile également enduite de baume; on remarqua dans l'intérieur du vase un mélange de baume et de paille de riz.

Une partie du baume renfermé dans le vase à tête de schakal a été jeté dans le vase à tête de cynocéphale qui paraît en avoir contenu autrefois.

N° 3. *Cœur humain* embaumé : trouvé dans le vase n°— Toile de lin enduite de baume servant d'enveloppe.

N° 4. *Momie d'ibis* renfermée dans un vase de terre cuite dont le couvercle hémisphérique était luté : ce vase vient des hypogées de *Sakkarah* qui en renferment plusieurs millions du même genre.

N° 5. *Ossements et plumes d'Ibis* tirés de la momie n°.

N° 6. *Momie d'ibis* enveloppée de bandelettes de lin et couverte d'un masque humain : elle est renfermée dans une bière de sycomore dont le couvercle est orné d'hiéroglyphes tracés au pinceau et à l'encre noire.

N° 7. Fragment *d'une figure pastophore* de basalte égyptien (roche d'amphibole et de feld-spath ou Grünstein) dont il reste la main gauche et le genou : cette statue qui était agenouillée tenait entre ses mains une tête symbolique d'Isis voilée à oreilles de chatte. La plus grande partie de cette tête existe encore. Au-dessous de la tête d'Isis était une liste ornée d'hiéroglyphes en creux dont quatre seulement sont restés.

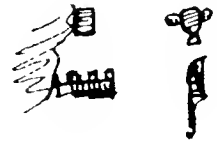

Les deux premiers font partie du groupe qui forme le nom de l'*Égypte* dans l'Inscription de Rosette.

Sur la tête même d'Isis est une table carrée portant une inscription hiéro-

glyphique dont voici la copie et la traduction d'après le sens qui est attribué à ces mêmes signes dans le monument de Rosette.

Osiris *dieu sauveur, dieu bienfaisant.*

Le fragment a 6 pouces et 1/2 de hauteur totale.

N° 8. Figurine en gaine ayant la forme ordinaire des momies en porcelaine égyptienne verte (hauteur 4 pouces).

Les deux mains sont croisées sur la poitrine; l'une tient la *charrue* symbolique et la corde à laquelle pend l'espèce d'étole jetée ordinairement sur l'épaule gauche; l'autre est armée d'un instrument recourbé semblable à *la bêche* des agriculteurs figurés sur le bas-relief d'Elethya.

Cette figurine est ornée d'une bande horizontale d'hiéroglyphes qui entoure le corps et d'une bande perpendiculaire qui descend jusques à l'extrémité des pieds.

Les hiéroglyphes sont en creux et poussés au moule.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
R. Engelbach. Some suggestions on the transcription of european words into the arabic alphabet	1- 6
R. Weill. Complément pour «la fin du Moyen Empire égyptien». Monuments et faits documentaires (avec 4 planches)	7- 52
R. Weill. Formule énigmatique dans un texte religieux du Nouvel Empire	53- 63
M. Alliot. Fouilles de Deir el-Médineh 1930-1931. Un puits funéraire à Qournet-Mora'i 21 février-7 mars 1931 (avec 2 planches)	65- 81
J. Libovitch. Formation probable de quelques signes alphabétiques (avec 3 planches)	83- 96
G. Graindor. Inscriptions de la nécropole de Touna el-Gebel (Hermoupolis) (avec 6 planches)	97-119
K. A. C. Crlswell. La mosquée de 'Amru (avec 12 planches) traduit de l'anglais par Mme R. L. Devonshire	121-166
P. Tresson. Jean-François Champollion. Catalogue du Cabinet des Antiques de la ville de Grenoble (avec 4 planches)	167-181

Pseudo-pyramidion de Sekhemre-Shedtaoui à Baltimore Museum.

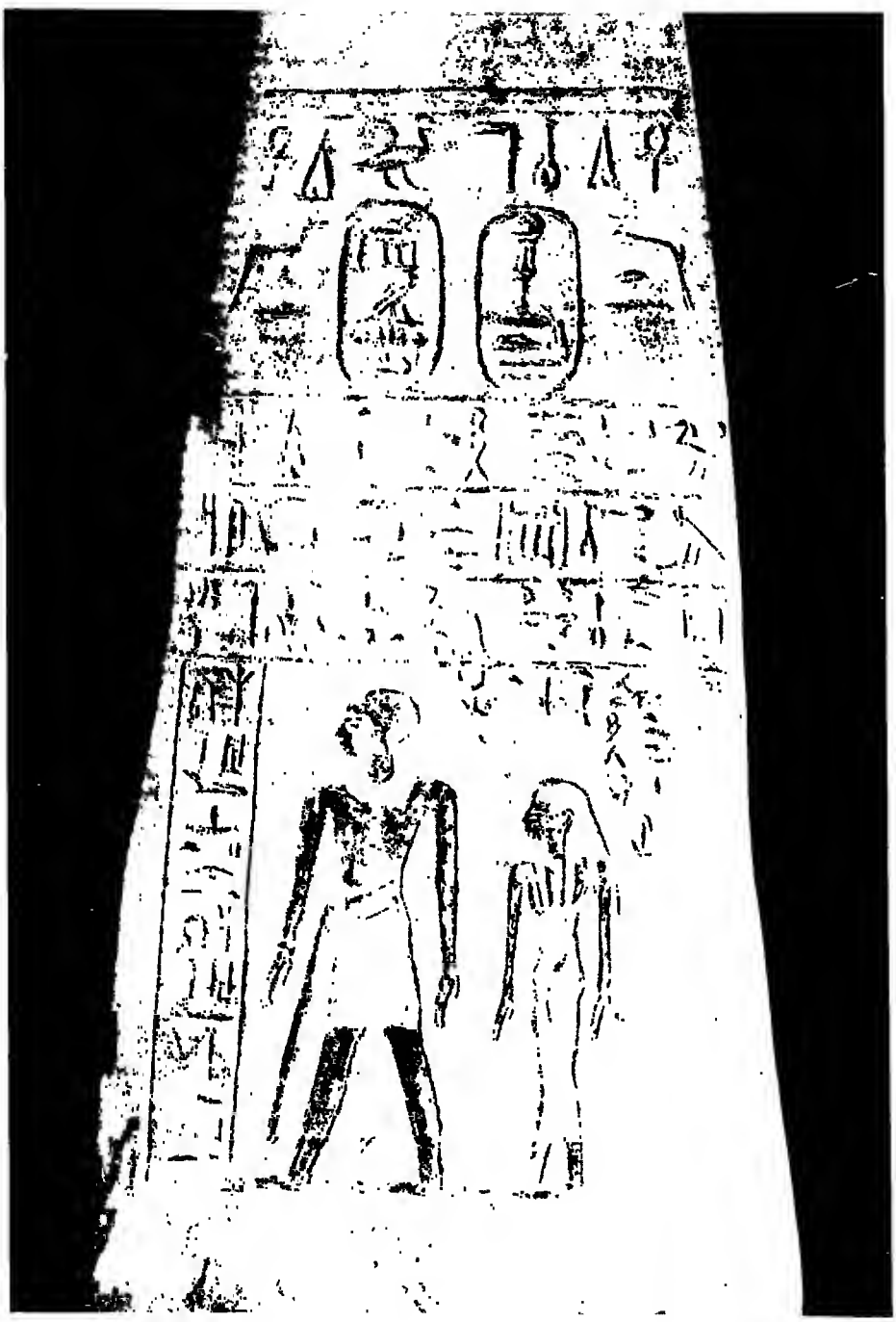

Pseudo-pyramide de Se'khemre-Shedtaoui au British Museum

Le dieu [illegible] d'Edfou, les noms de *Sadik* et *Mahmoud*.

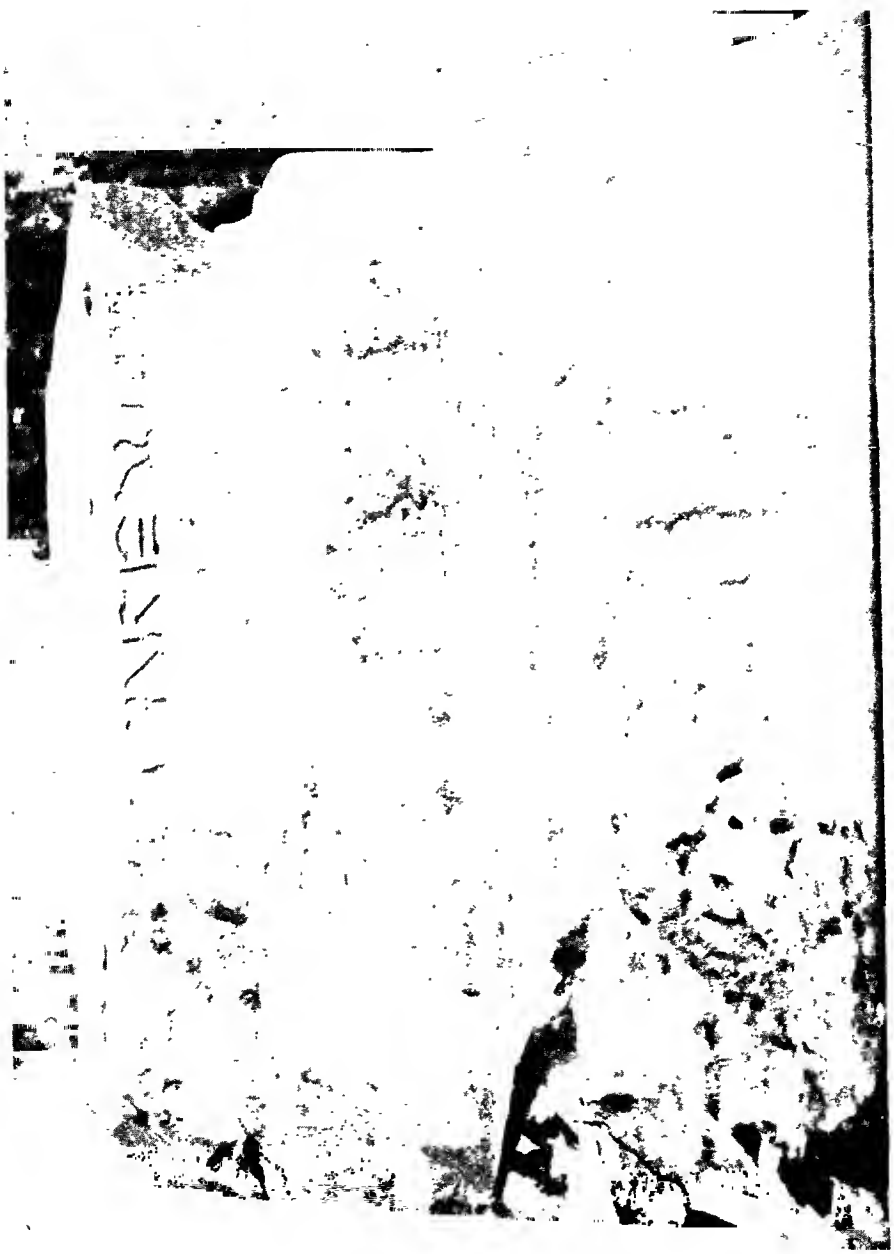

Nouveau sceau d'un roi kamès, trouvé à Karnak.

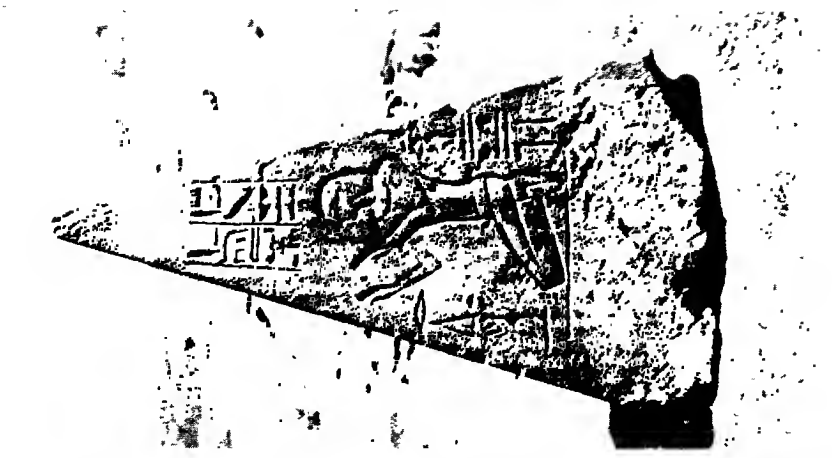

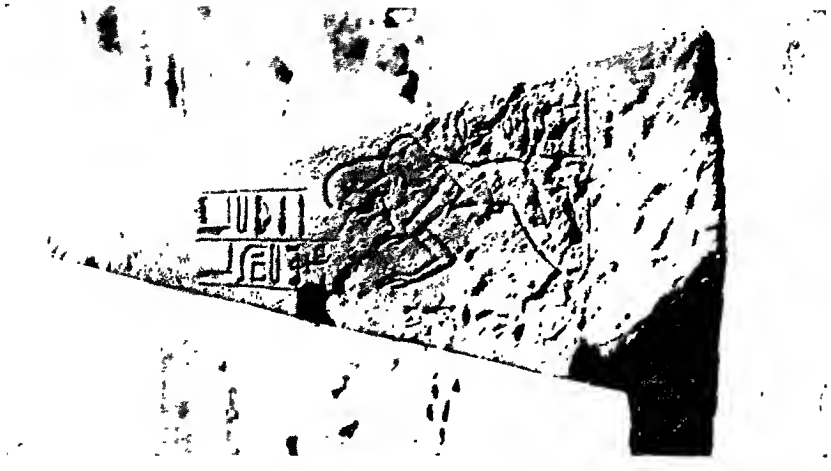

M. Alliot. *Fouilles de Delos et Mirine 1930-1931*

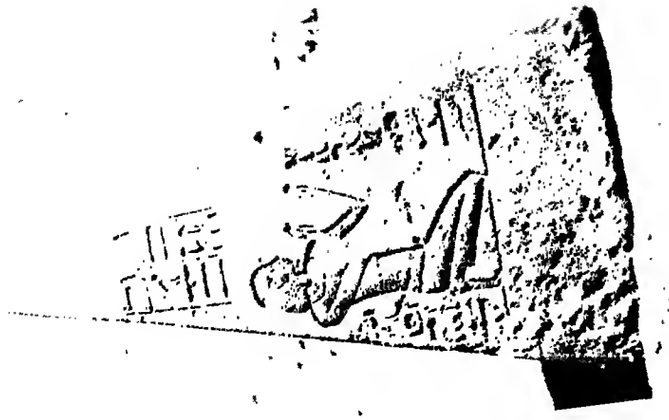

N° 6.

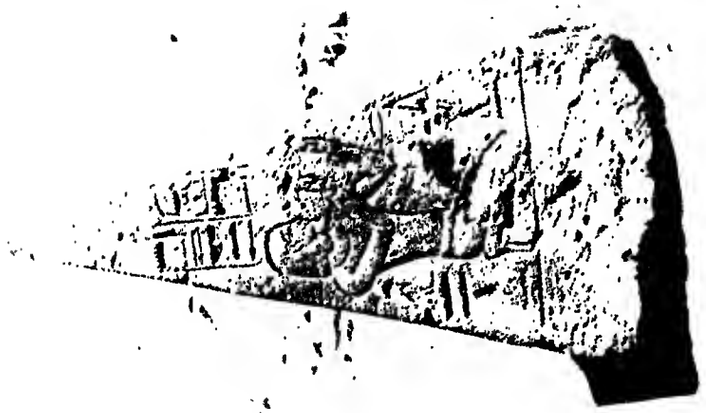

N° 4.

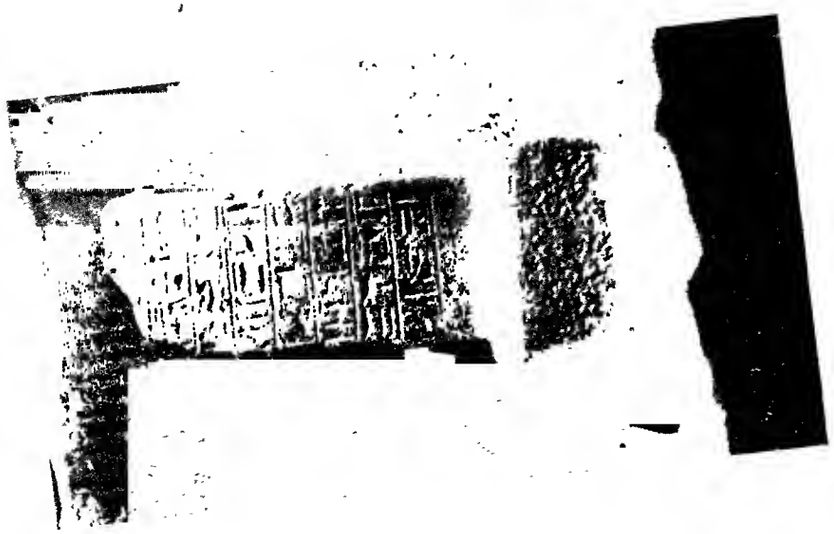

N° 2.

L'ALPHABET SINAITIQUE.

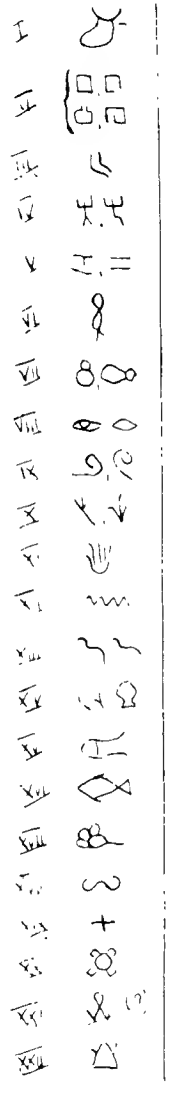

TRACES DU PHENICIEN DANS LE SINAITIQUE.

NOMS DES CARACTERES	IDEOGRAMMES
ALEPH	
BETH	(▽)
GÎMEL (?)	
HE	
ZAYINE	
ʿAYINE	o (?)
LAMED (?)	(?)
KAPH	
YOD (?)	
MEM	
NOUN	
RESH	
SAMEKH	
SHIN	
TAW	

TRACES DE L'INSCRIPTION ENIGMATIQUE DE BYBLOS DANS LE SINAITIQUE.

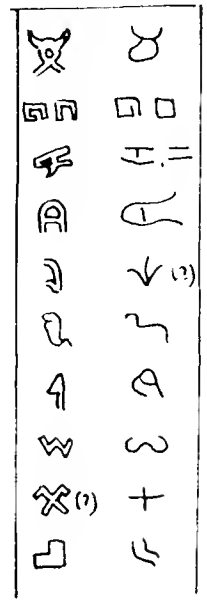

PROTOTYPES EGYPTIENS DU SINAITIQUE

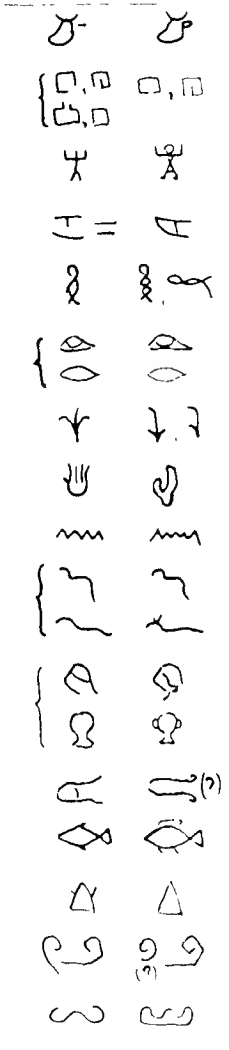

Bulletin de l'Institut français du Caire, t. XXXII.

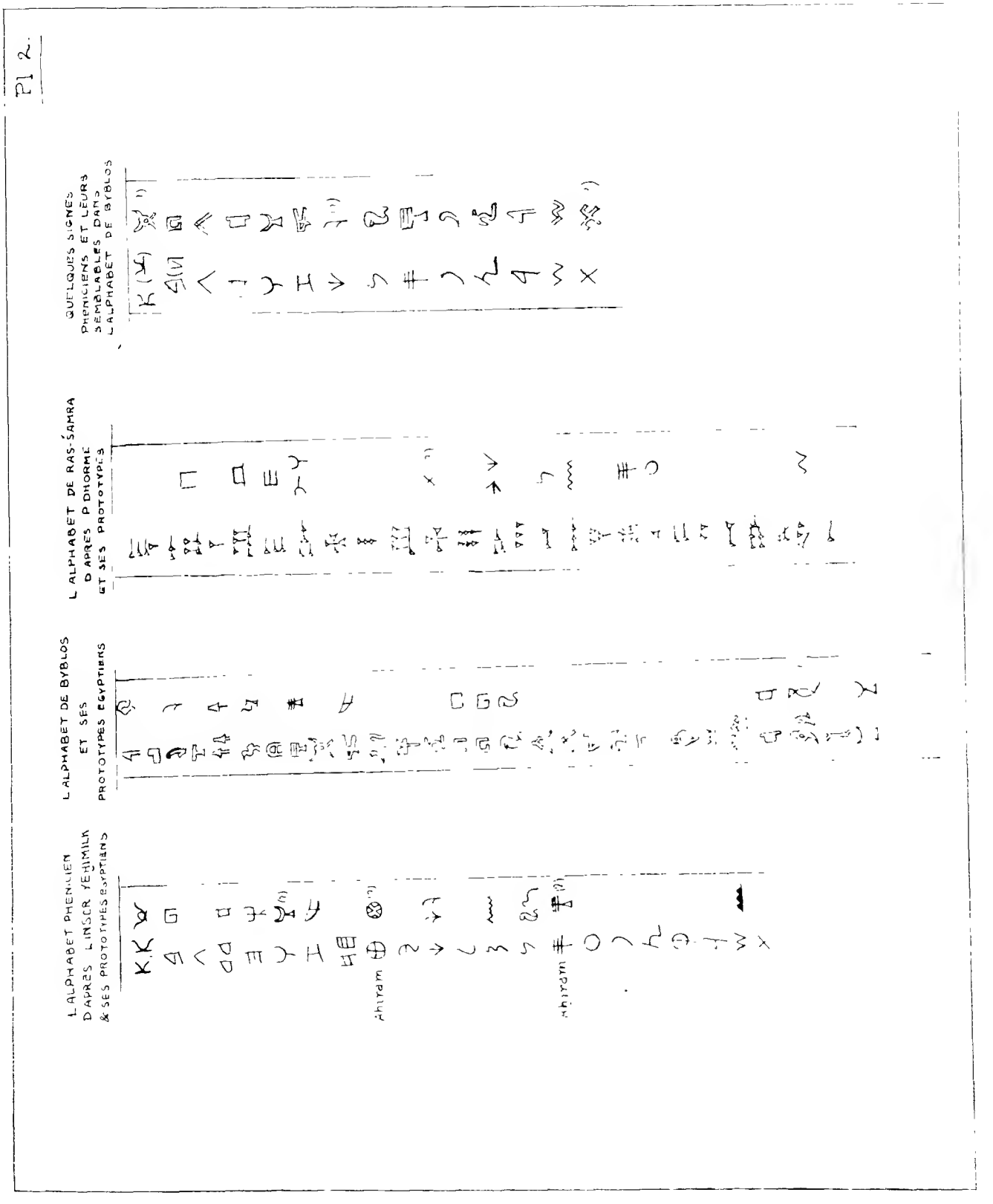
Pl 2.
L'ALPHABET PHENICIEN D'APRÈS L'INSCR YEHIMILK & SES PROTOTYPES EGYPTIENS
Ahiram
Ahiram
L'ALPHABET DE BYBLOS ET SES PROTOTYPES EGYPTIENS
L'ALPHABET DE RAS-ŚAMRA D'APRÈS P. DHORME ET SES PROTOTYPES
QUELQUES SIGNES PHENICIENS ET LEURS SEMBLABLES DANS L'ALPHABET DE BYBLOS

L'INSCRIPTION DE BYBLOS

D'APRÈS

LA PHOTOGRAPHIE PUBLIEE PAR M DUNAND

REV "SYRIA" 1939

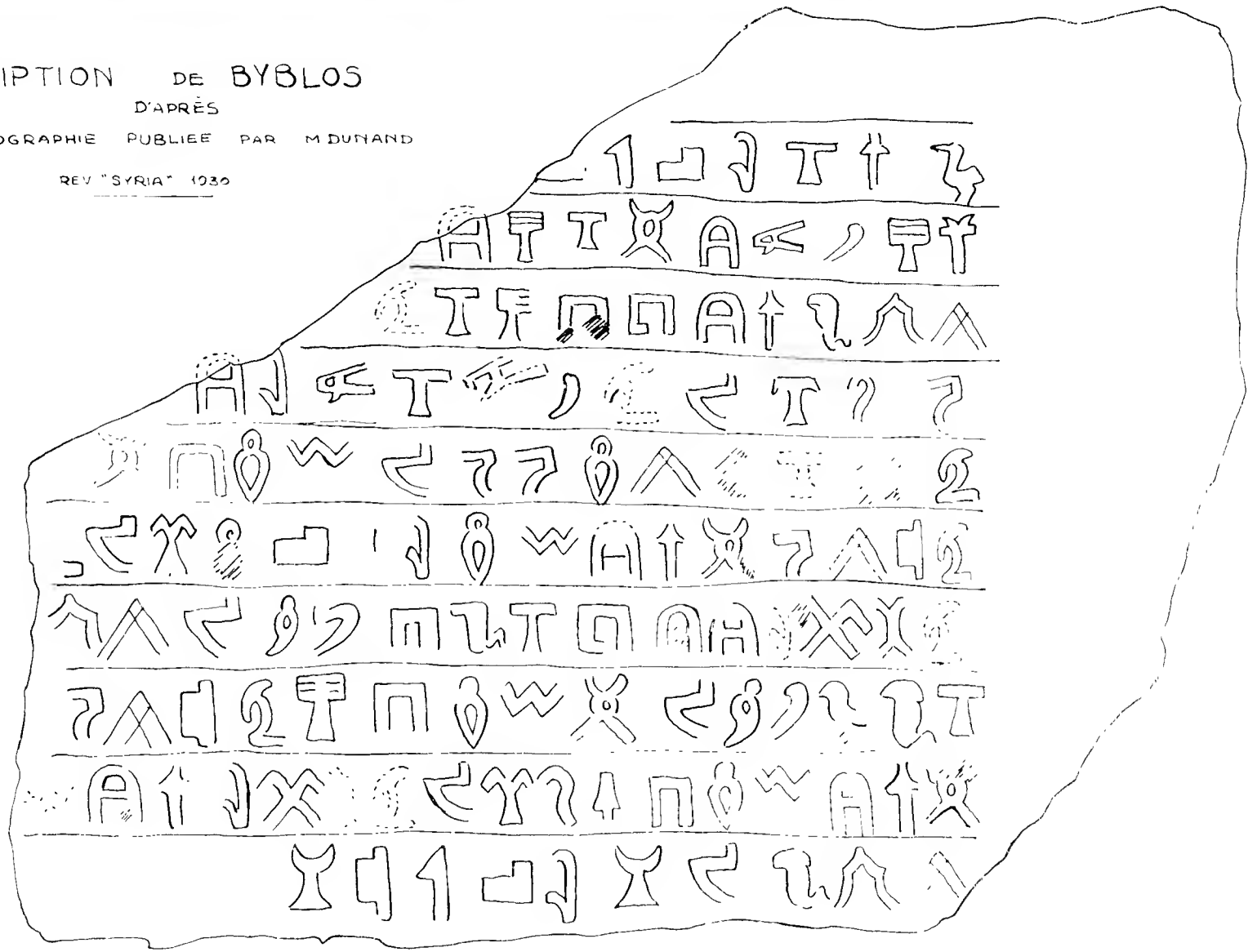

Bulletin de l'Institut français du Caire, t. XXXII.

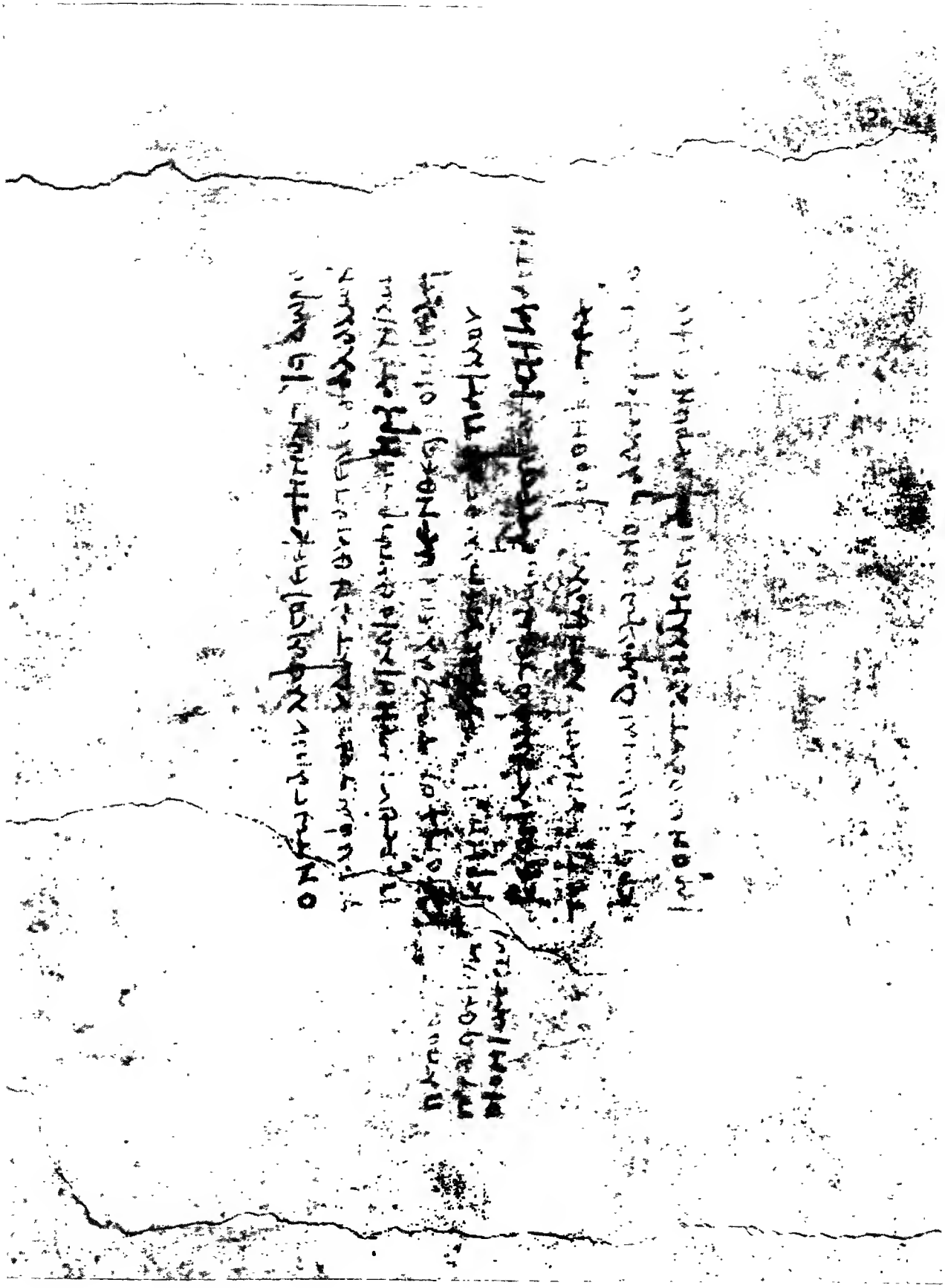

Epitaphium [illegible]

P. Glaindor, *Nécropole de Thèbes*, [illegible]

Intérieur du tombeau d'Isidora.

P. Guinbor, Nil. [illegible] Gelée.

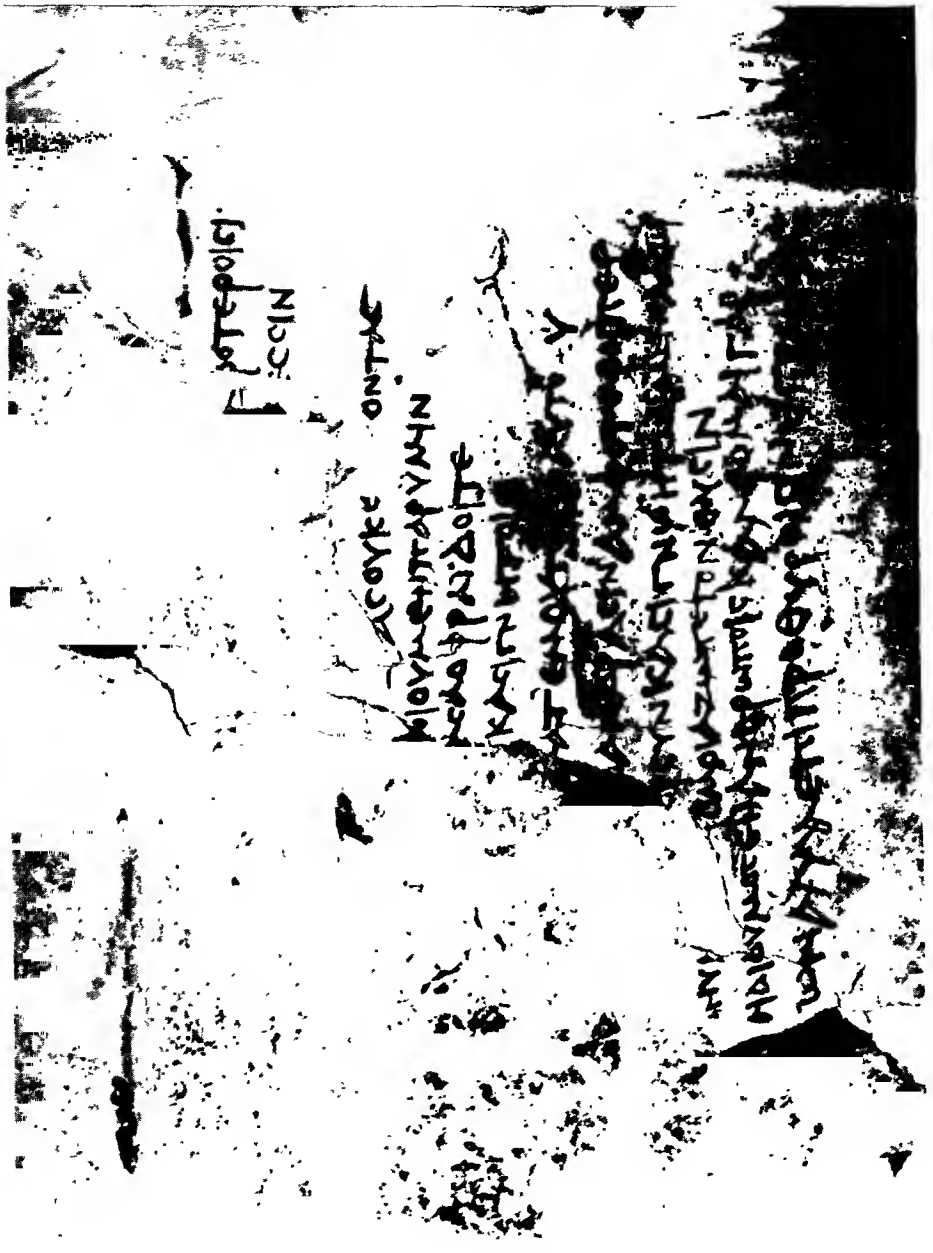

Engramme du tombeau du rapt de Proserpine.

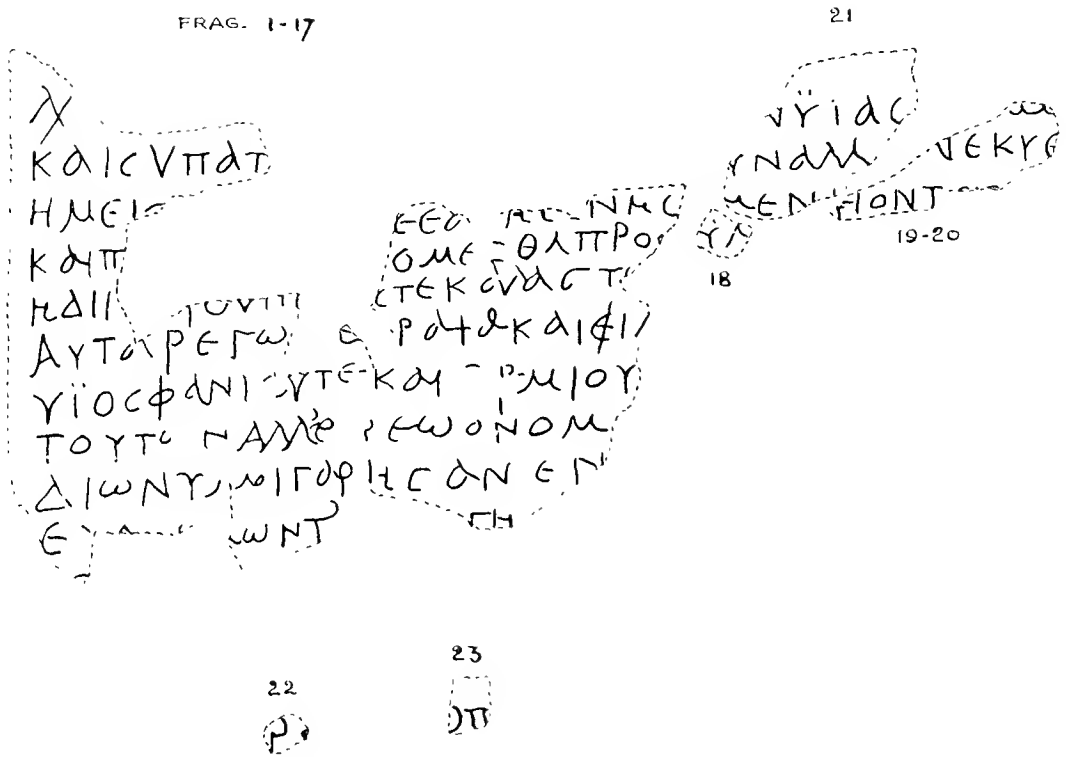

Fragments de l'épigramme III.

Épitaphe de Ptolémaïos, fils de Mousaïos.

P. Grandon, *Nécropole de Tôme-et-Gîtel*

Photolyte Catala frères, Paris.
G. Bouan Succ.

La mosquée de ʿAmru : façade S.-O., extrémité gauche.

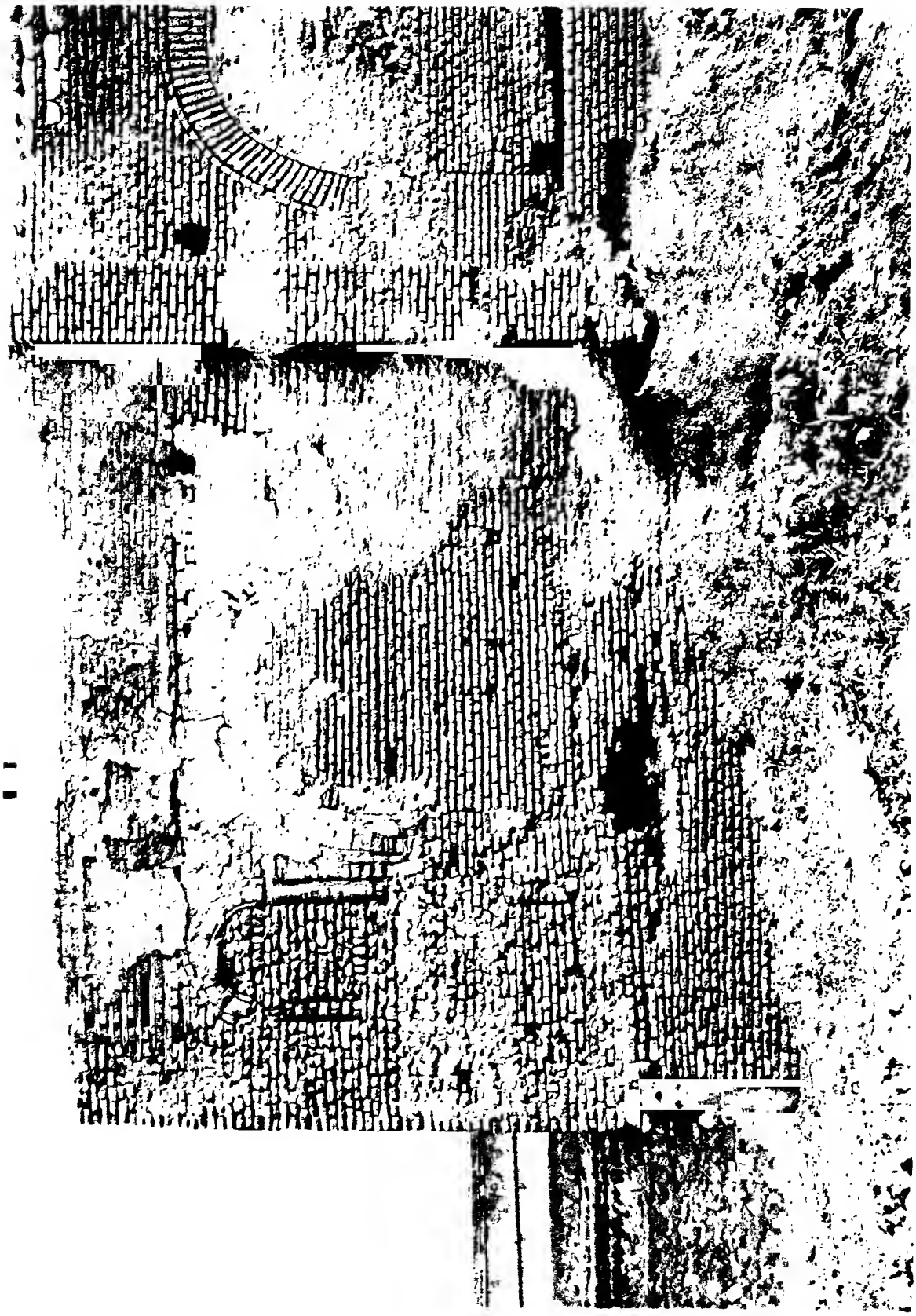

Phototypie Catala frères, Paris.
G. Bouan Succ^r

La mosquée de ʿAmru : détail de la façade S.-O., extrémité gauche.

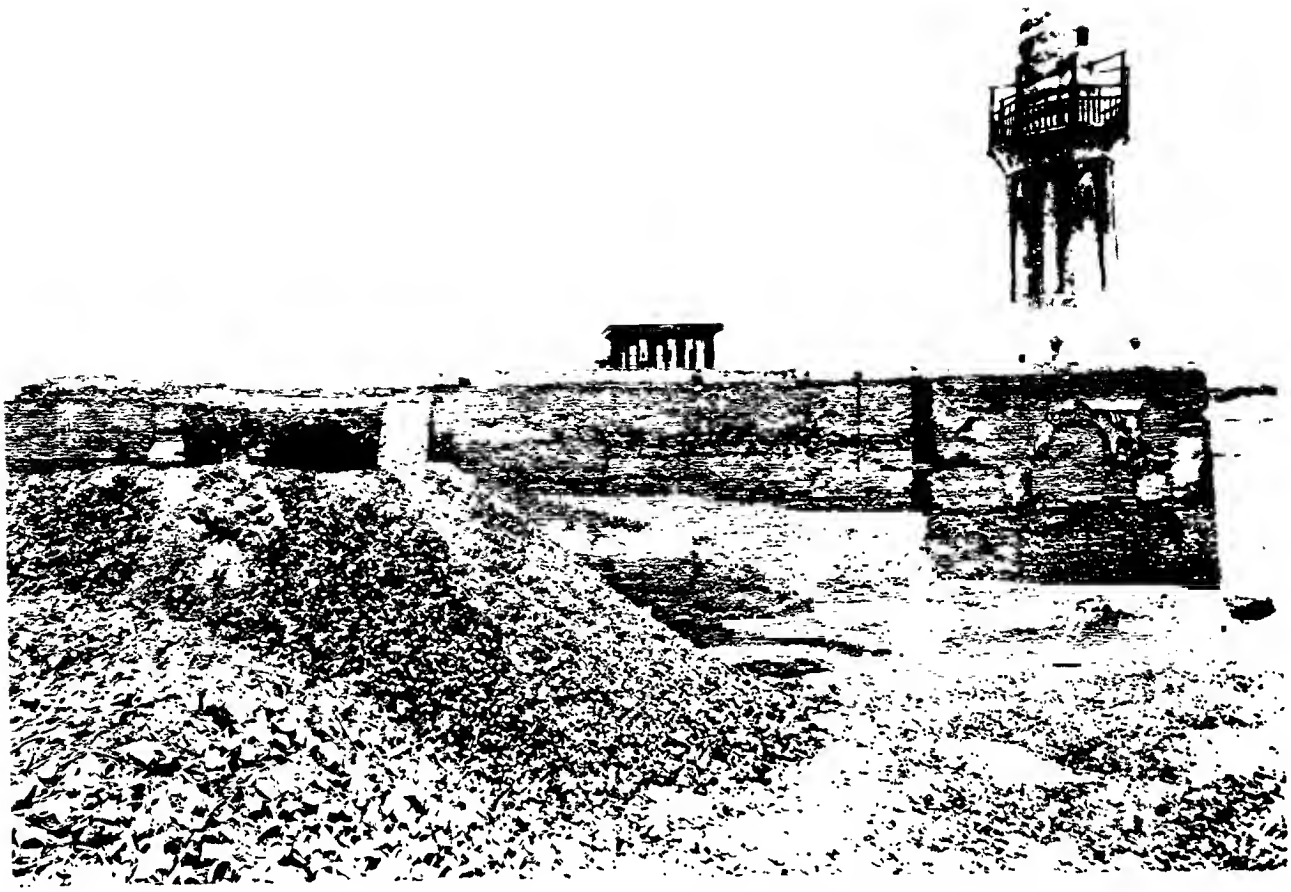

La mosquée de ʿAmru : façade S.-O , extrémité droite

La mosquée de ʿAmru : façade S.-O., restes d'un panneau.

Photolypie Catala frères, Paris.
G. Boüan Succ'.

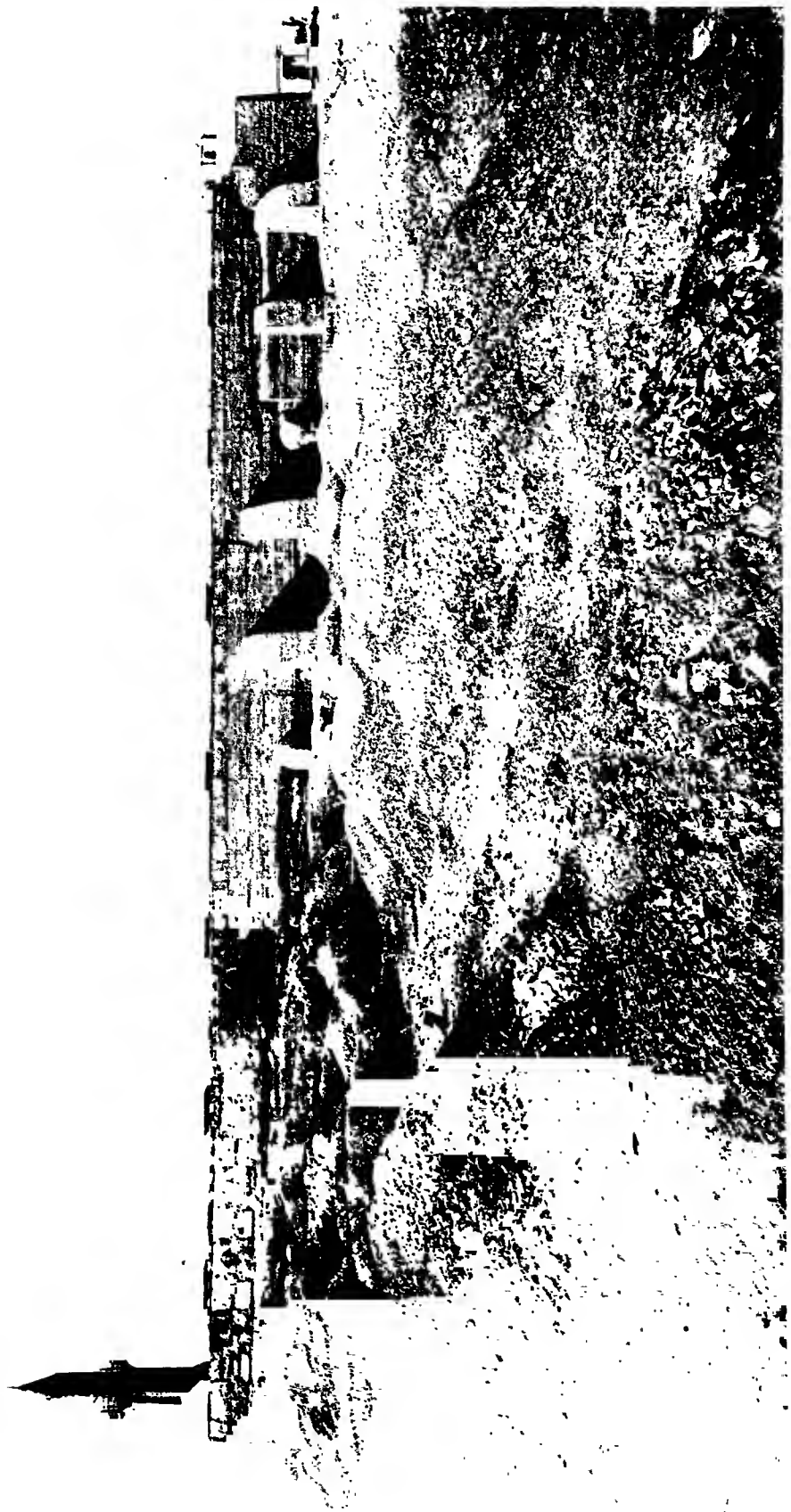

Phototypie Catala frères, Paris.
G. Braun Succ.

La mosquée de ʿAmru : façade S.-E.

Phototypie Catala frères, Paris.
G. Bouan Succ.

La mosquée de ʿAmru : façade S.-E., moitié gauche, avec les fenêtres maçonnées.

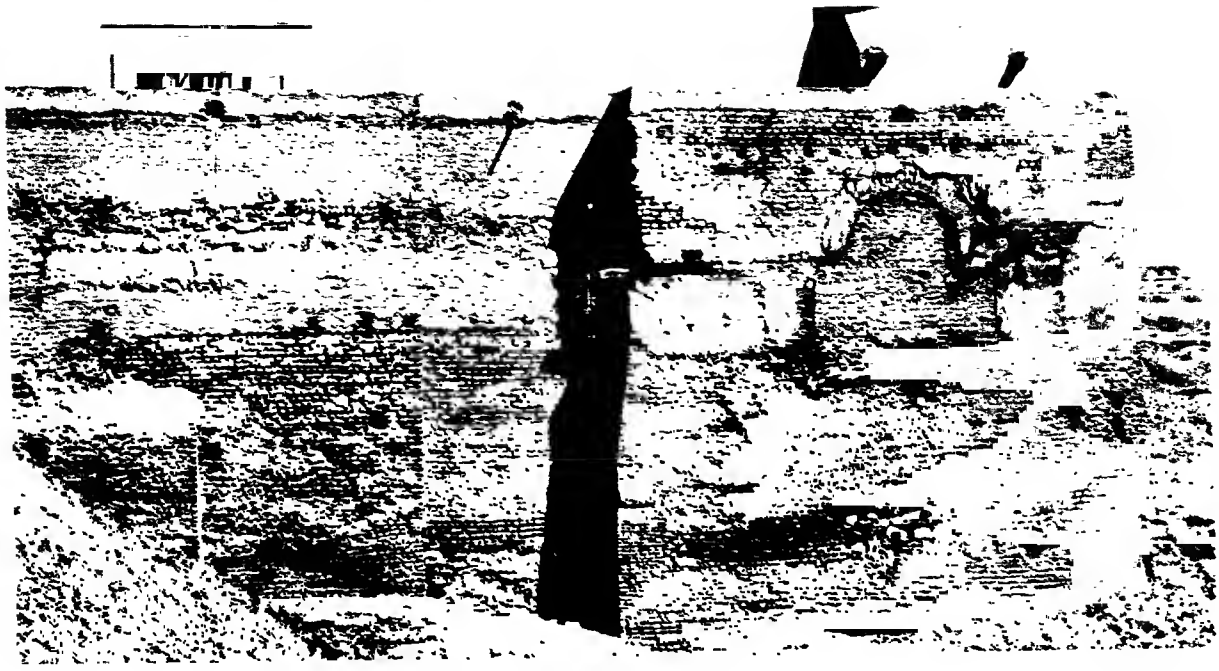

Façade S.-O., extrémité droite.

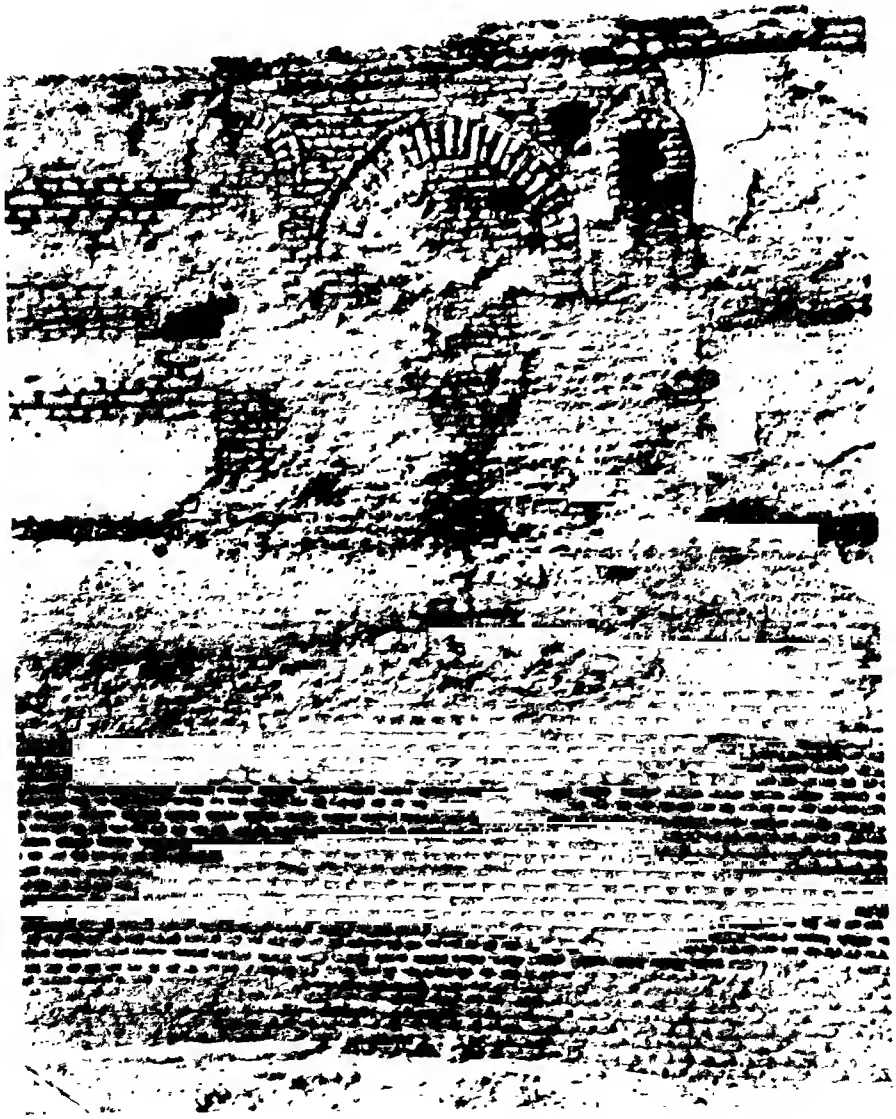

Façade S.-E., détail de la fenêtre

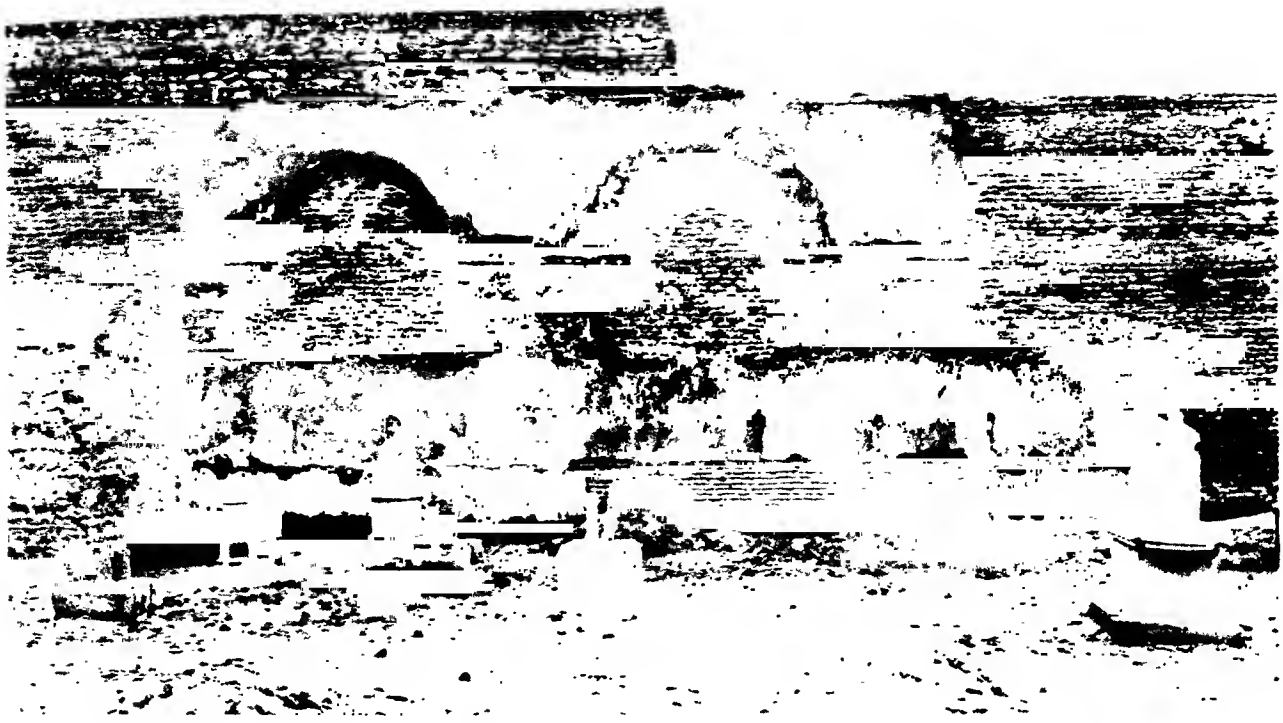

Façade N.-E. : restes de deux fenêtres.

Angle ouest du sahn.

Phototypie Catala frères, Paris.
G. Boüan Succr.

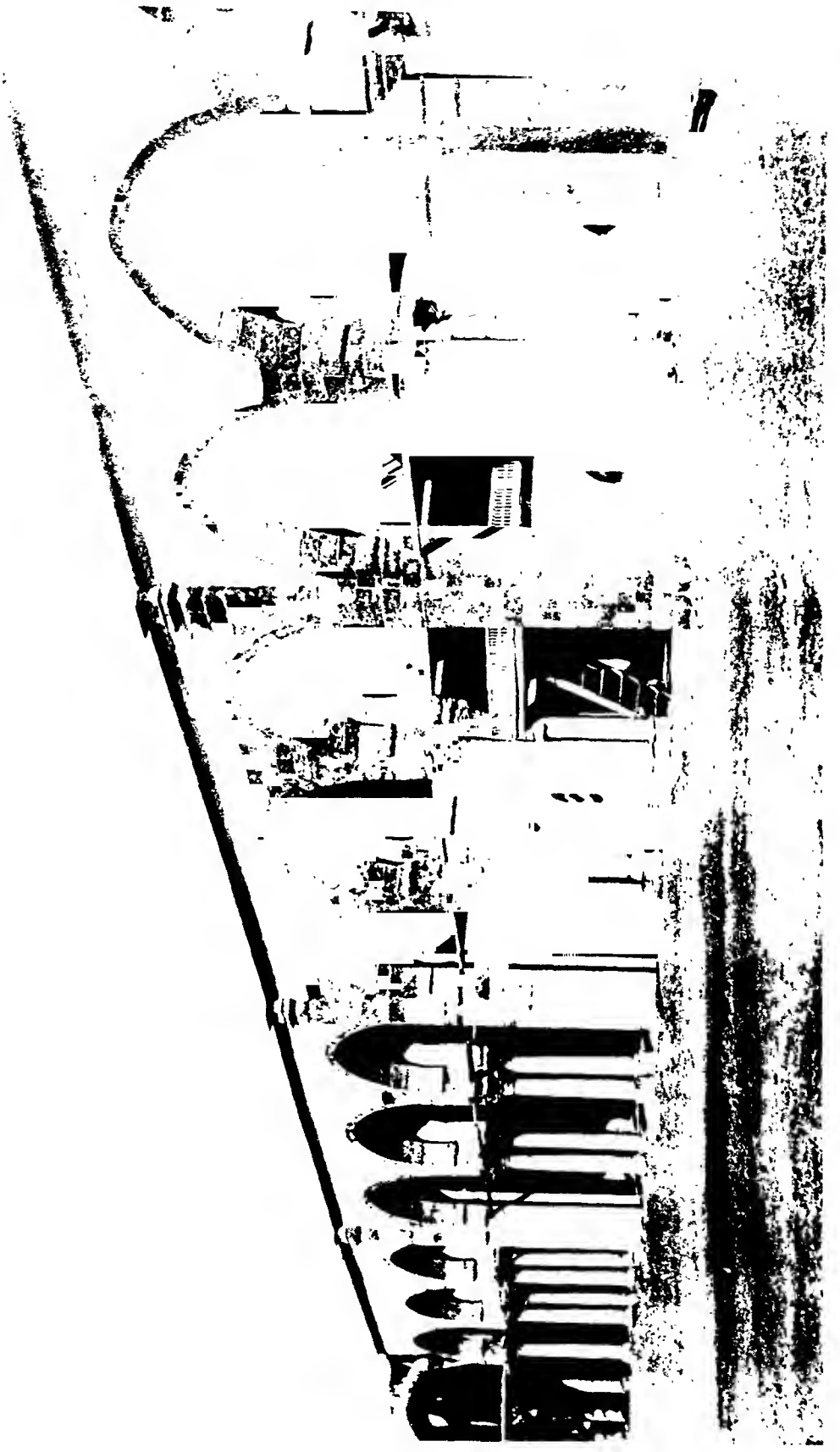

Teynard.

La mosquée de ʿAmru : façade du sanctuaire vers 1851.

K. A. C. Creswell, *La mosquée de ʿAmru*.

Phototypie Catala frères, Paris.
G. Boüan Succr.

Intérieur du sanctuaire, côté S.-O.

Intérieur du sanctuaire, côté S.-O.

Phototypie Catala frères, Paris.
G. Bouan Succ^r.

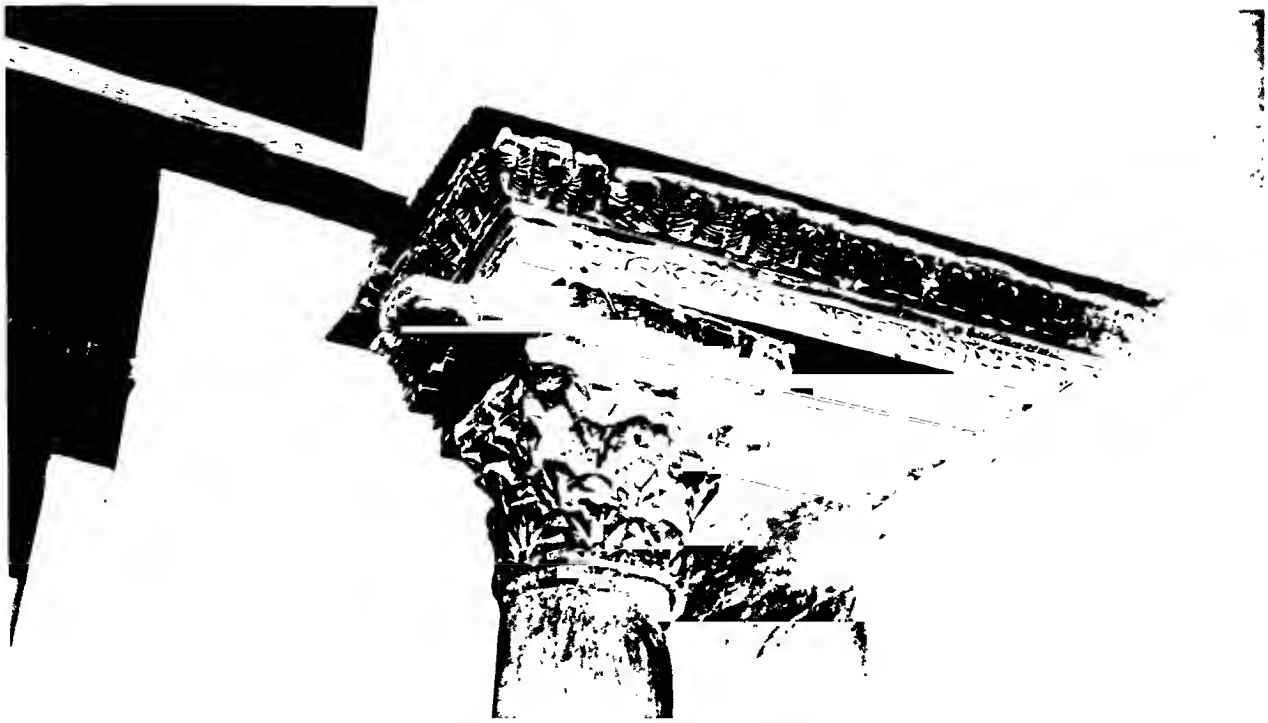

Détail d'un pilier mural.

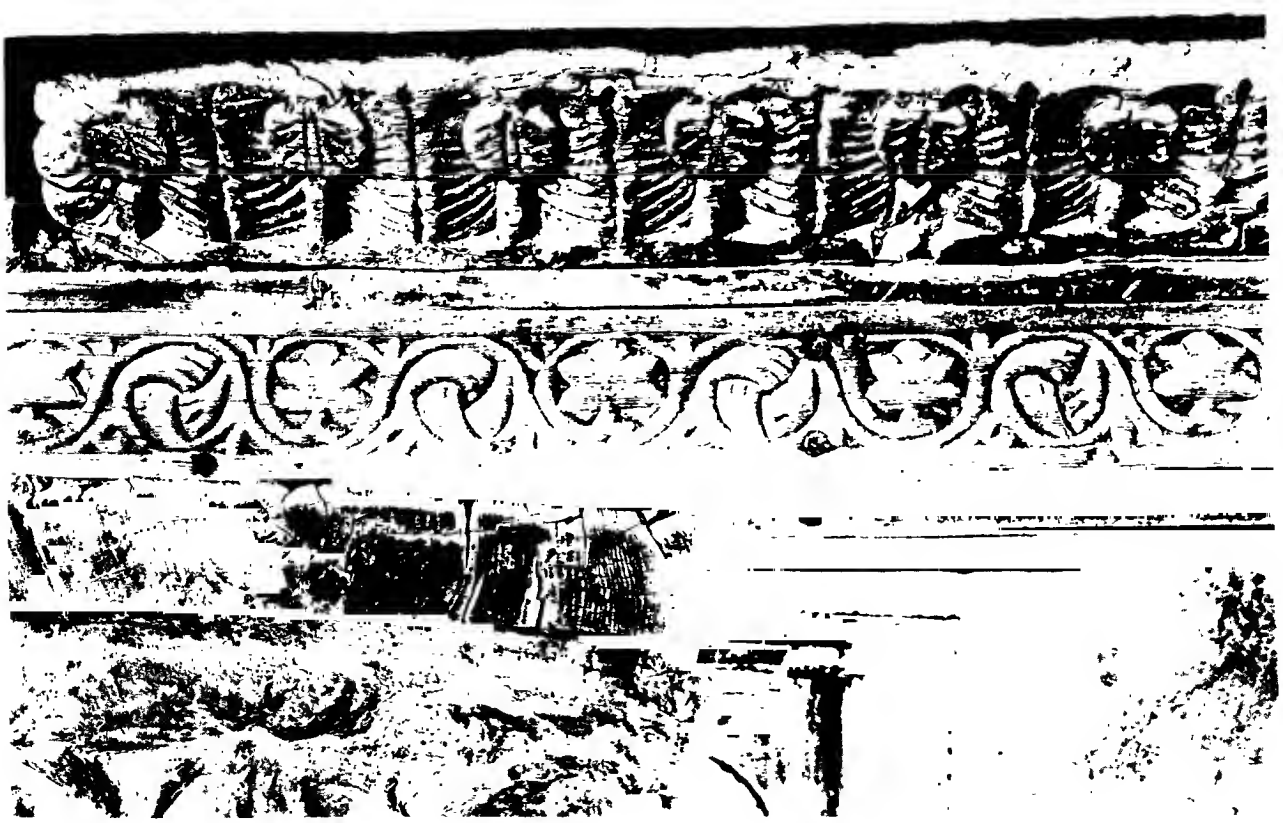

Détail du bois sculpté.

Fenêtre coupée par une arcade.

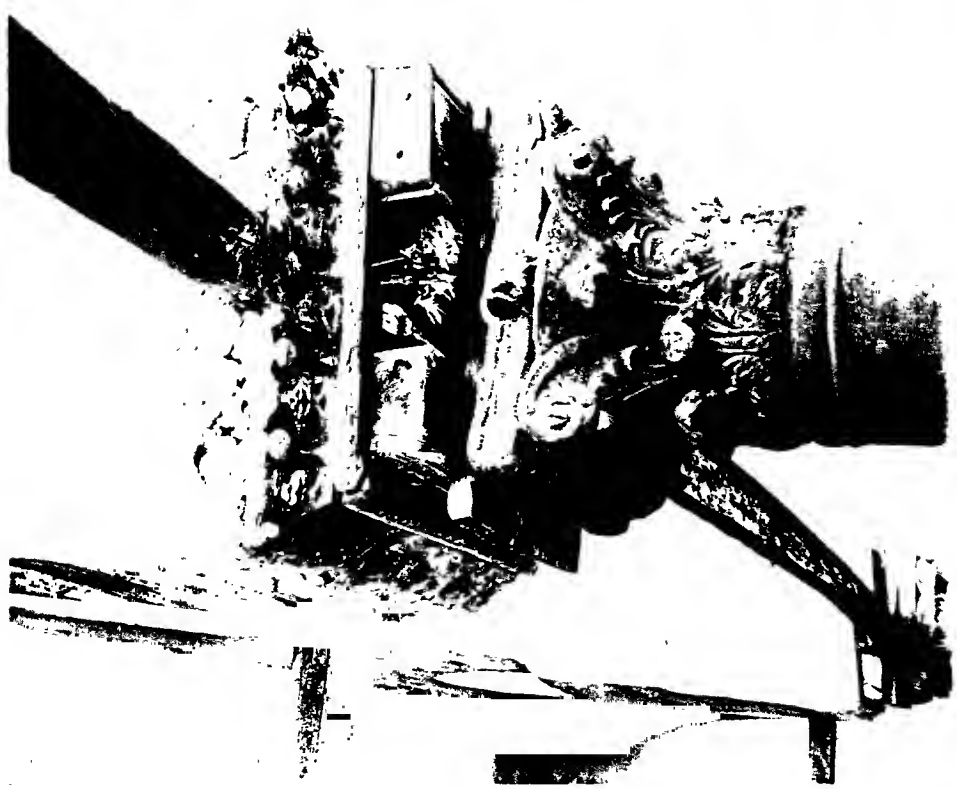

Chapiteau et entablement dans l'arcade du Nord-Ouest.

Phototypie Catala frères, Paris.
G. Boüan Succ^r.

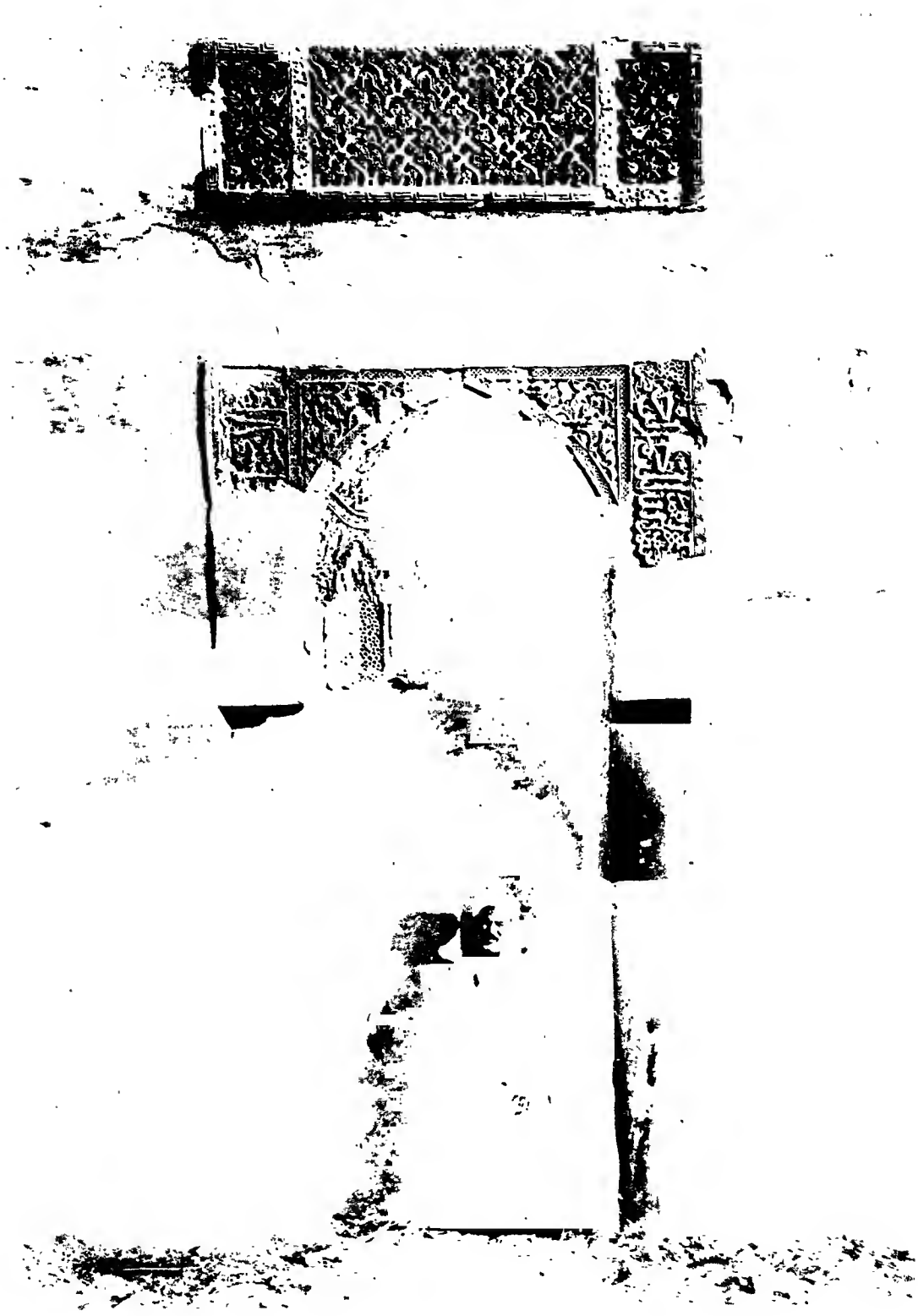

La mosquée de ʿAmru : mihrâb à l'extérieur du mur N.-O.

Phototypie Catala frères, Paris.
G. Boüan Succr.

1. — Fac-similé de la deuxième page du [illegible] de Champollion

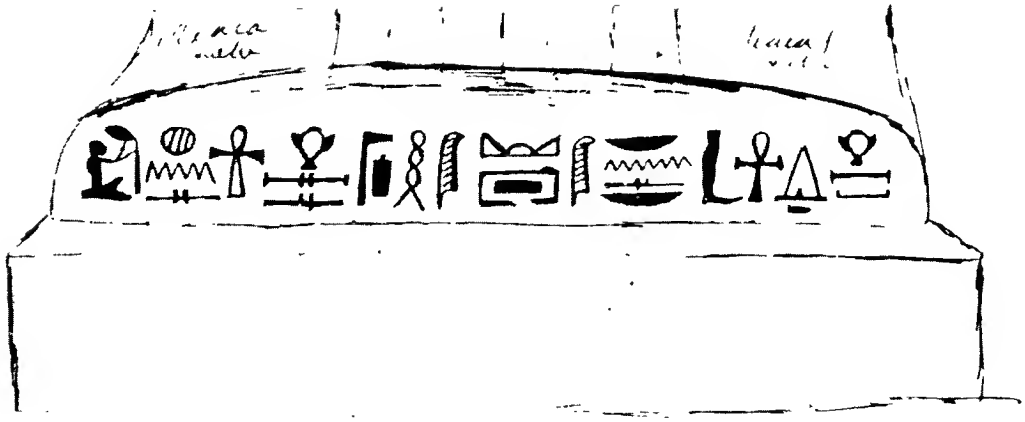

Grande Armée de Grenoble
[illegible] placée sur la partie antérieure [illegible]
1811

2. — [illegible]

1 — «Grande momie» : texte à gauche de celui de la planche III

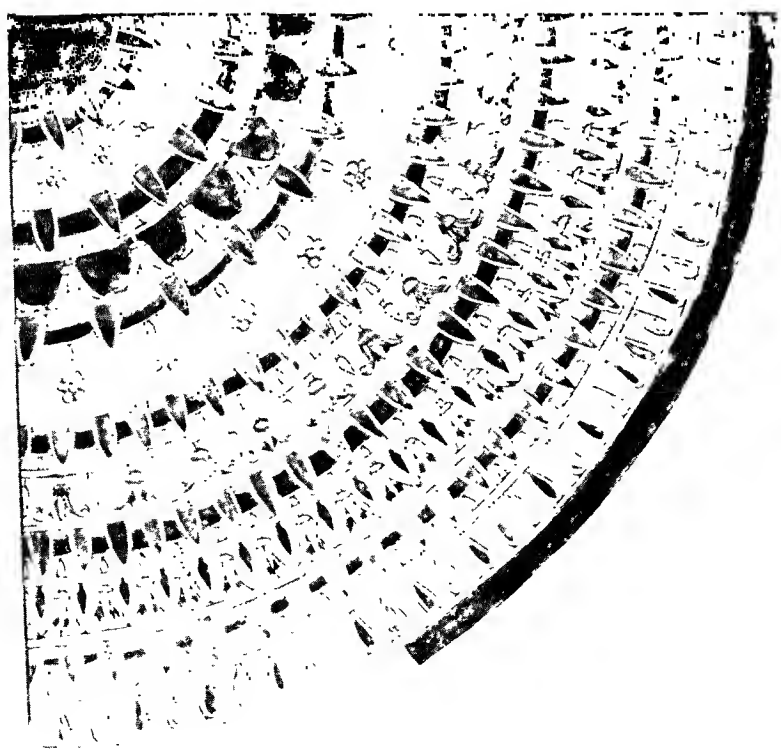

2 — «Grande momie» : moitié du collier.

J.-F. Champollion, Catalogue, édité par P. Tresson.

Grande momie [illegible] tête du devant du cercueil

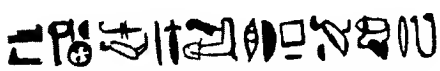

Petite momie [illegible]

"*A book that is shut is but a block*"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148. N. DELHI.